



REVUE DE PRESSE

AGENCE TERRE MAJEURE

Sophie FREDERIC / Valérie LESEIGNEUR

06 20 34 12 16 / 06 68 80 37 35

sophie@terremajeure.com / valerie@terremajeure.com

TRIBUNE

Une agriculture écologique, indissociable du progrès social

Plusieurs associations et collectifs lancent un mouvement citoyen le samedi 17 octobre pour changer de modèle agricole. Pour garantir à tous une alimentation saine, ils appellent notamment à revoir la politique agricole commune pour qu'elle soutienne des exploitations à taille humaine.

Tribune. Manger est un besoin quotidien vital si essentiel qu'on oublie parfois combien le satisfaire peut devenir difficile au moindre grain de sable dans les rouages. Un grain aussi petit qu'un virus, par exemple.

La crise sanitaire a mis en exergue la vulnérabilité de notre système agricole et alimentaire. Le nombre de demandeur·euse·s de l'aide alimentaire, au nombre de 5,5 millions avant la crise, est passé à environ 8 millions de personnes : l'accès à une alimentation de qualité pour tou·te·s est encore loin d'être garanti. Les agriculteur·rice·s et éleveur·ses qui ont continué à travailler pour nous nourrir, souffrent souvent d'une grande précarité, près d'un quart d'entre eux vivant sous le seuil de pauvreté. En 2019, on comptait plus d'un suicide d'agriculteur·rice par jour, soit 20 % de plus que dans le reste de la population.

L'impact du changement climatique

Parallèlement, alors que l'agriculture mondiale est à l'origine de 24 % des émissions de gaz à effet de serre, le changement climatique touche déjà durement celle-ci, et va marquer encore plus fortement les pratiques et rendements agricoles. Pourtant, les politiques actuelles ne prennent pas en compte ces bouleversements qui sont appelés à s'intensifier, comme peut en témoigner la récente décision du gouvernement de réintroduire pour les cultures betteravières des pesticides dangereux (néonicotinoïdes), interdits en 2018.

Nous devons changer de paradigme, à tous les échelons possibles : européens, nationaux, mais aussi territoriaux. D'ici fin 2021, la Politique agricole commune (PAC) sera renégociée à la fois au niveau européen et au niveau national. C'est l'occasion ou jamais d'exiger qu'une autre agriculture soit mise en place. Le samedi 17 octobre, lendemain de la journée mondiale de l'Alimentation, est le moment idéal pour lancer un vaste mouvement citoyen exigeant un changement du modèle agricole.

L'agriculture que nous appelons de nos vœux est au service d'une alimentation de qualité, saine et accessible à toutes et tous. Elle rémunère correctement les travailleur·ses et revalorise ses métiers. Cette agriculture paysanne écologique, dont fait partie l'agriculture biologique, répond aux enjeux de santé, d'environnement et de biodiversité. Elle permet à chacun·e de consommer local, de saison, et construit notre résilience alimentaire face aux crises.

Notre organisation sociale doit également changer fondamentalement pour recréer un équilibre territorial propice à une société plus juste, durable et humaine. L'agriculture telle que nous la promouvons pourra créer plus d'un million d'emplois pérennes, non délocalisables, désengorger le milieu urbain et dynamiser des zones rurales à ce jour abandonnées par l'État.

Des revendications pour une transition agricole et alimentaire

Pour cela, nous appelons les pouvoirs publics, à tous les échelons, à suivre nos propositions comme un ensemble cohérent pour la transition agricole et alimentaire. Des revendications déjà portées par de nombreux collectifs et associations, comme la plateforme Pour une autre PAC, ou encore la Convention citoyenne pour le climat. Ainsi, nous demandons :

- l'abandon des accords internationaux de libre-échange tels que le Ceta et le Mercosur ;
- la revalorisation du travail des agriculteur·rice·s afin qu'il·elles puissent privilégier la qualité à la quantité, tout en vivant dignement de leur activité, par une régulation des marchés (quotas laitiers par exemple) et des relations commerciales assurant des prix agricoles stables et rémunérateurs couvrant les coûts de production ;

- la priorisation d'une agriculture paysanne avec des parcelles à taille humaine, notamment par le remplacement, dans le cadre de la PAC, des aides à l'hectare par des aides à l'actif plafonnées par exploitation, pour soutenir l'emploi et l'installation, et non encourager l'agrandissement et l'industrialisation des structures agricoles ;
- l'accompagnement immédiat par l'Etat des agriculteur-riche-s vers des pratiques relevant de l'agroécologie paysanne dont l'agriculture biologique, via des enseignements et formations renouvelées et un soutien financier, y compris pour la labellisation en bio des structures agricoles ;
- la relocalisation de l'alimentation des animaux d'élevage (application réelle du plan protéines végétales, zéro déforestation importée, lien au sol obligatoire) ;
- la création d'une sécurité sociale de l'alimentation permettant à tous les citoyen-ne-s d'accéder à une alimentation de qualité, diminuant les risques de maladies induites par une alimentation industrielle, ultra-transformée et déséquilibrée et part la dégradation de l'environnement liée à l'agriculture intensive ;
- la reprise par les communes des terres agricoles abandonnées pour une conversion à l'agriculture biologique et un moratoire sur les projets imposés et polluants entraînant l'artificialisation des terres agricoles et forestières sur les territoires ;
- la réévaluation des critères des commandes publiques afin de favoriser les circuits courts, les produits saisonniers et bio et une alimentation équilibrée donnant plus de place aux protéines végétales, notamment dans la restauration collective ;
- l'interdiction effective de production et importation de produits issus du brevetage du vivant (OGM) ;
- l'interdiction immédiate des pesticides les plus dangereux pour la santé (CMR et perturbateurs endocriniens) et pour les pollinisateurs, un soutien massif aux paysan-ne-s pour les accompagner dans la transition et l'affranchissement des pesticides de synthèse à courte échéance, avec notamment le développement d'alternatives naturelles à ces produits ;
- la reconnaissance et la prise en charge des victimes des pesticides de synthèse et autres produits toxiques utilisés dans le milieu agricole ;
- l'introduction de règles ambitieuses améliorant la bien-être animale en concertation entre monde paysan, consommateur-riche-s et associations de bien-être animal (abattage de proximité, accès à l'extérieur, etc.).



24 SEPTEMBRE 20

Site internet

ACPM : 14 450 000 visites/mois

Ces propositions vont dans le sens du changement de modèle agricole voulu par une très grande majorité des Français-es. Pour appuyer les revendications de cette tribune, une pétition a été lancée en parallèle. C'est le soutien massif des citoyen-ne-s qui permettra de peser sur les négociations de la PAC et pour la mise en place de ces mesures à différents niveaux par tous les acteurs. Rendez-vous samedi 17 octobre partout en France.

Parmi les signataires : José Bové, Cyril Dion, Marie-Monique Robin, Olivier de Schutter, Jean Ziegler, Alerte Médecins Pesticides, Alternatiba / ANV-COP21, ATTAC, Confédération Paysanne, Fédération Nationale d'Agriculture Biologique, Foodwatch, France Nature Environnement, Générations Futures, Greenpeace France, Les Amis de la Terre, Mouvement Inter-Régional des AMAP, Nature & Progrès, Notre Affaire à Tous, SOL, Alternatives Agroécologiques et Solidaires, Terre de Liens... [La liste de l'ensemble des organisations \(58\) et des personnalités \(8\) et la pétition.](#)



Une agriculture écologique, indissociable du progrès social

la Confédération paysanne, Attac, Greenpeace, France Nature Environnement (FNE), Notre affaire à tous, MIRAMAP, Générations Futures, Combat Monsanto, Vietnam Dioxine

Plusieurs associations et collectifs lancent un mouvement citoyen le samedi 17 octobre pour changer de modèle agricole. Pour garantir à tous une alimentation saine, ils appellent notamment à revoir la politique agricole commune pour qu'elle soutienne des exploitations à taille humaine.

Tribune. Manger est un besoin quotidien vital si essentiel qu'on oublie parfois combien le satisfaire peut devenir difficile au moindre grain de sable dans les rouages. Un grain aussi petit qu'un virus, par exemple.

La crise sanitaire a mis en exergue la vulnérabilité de notre système agricole et alimentaire. Le nombre de demandeur-euse-s de l'aide alimentaire, au nombre de 5,5 millions avant la crise, est passé à environ 8 millions de personnes : l'accès à une alimentation de qualité pour tou-te-s est encore loin d'être garanti. Les agriculteur-riche-s et éleveur-ses qui ont continué à travailler pour nous nourrir, souffrent souvent d'une grande précarité, près d'un quart d'entre eux vivant sous le seuil de pauvreté. En 2019, on comptait plus d'un suicide d'agriculteur-riche par jour, soit 20 % de plus que dans le reste de la population.

L'impact du changement climatique

Parallèlement, alors que l'agriculture mondiale est à l'origine de 24 % des émissions de gaz à effet de serre, le changement climatique touche déjà durement celle-ci, et va marquer encore plus fortement les pratiques et rendements agricoles. Pourtant, les politiques actuelles ne prennent pas en compte ces bouleversements qui sont appelés à s'intensifier, comme peut en témoigner la récente décision du gouvernement de réintroduire pour les cultures betteravières des pesticides dangereux (néonicotinoïdes), interdits en 2018.

Nous devons changer de paradigme, à tous les échelons possibles : européens, nationaux, mais aussi territoriaux. D'ici fin 2021, la Politique agricole commune (PAC) sera renégociée à la fois au niveau européen et au niveau national. C'est l'occasion ou jamais d'exiger qu'une autre agriculture soit mise en place. Le samedi 17 octobre, lendemain de la journée mondiale de l'Alimentation, est le moment idéal pour lancer un vaste mouvement citoyen exigeant un changement du modèle agricole.

L'agriculture que nous appelons de nos vœux est au service d'une alimentation de qualité, saine et accessible à toutes et tous. Elle rémunère correctement les travailleur-ses et revalorise ses métiers. Cette agriculture paysanne écologique, dont fait partie l'agriculture biologique, répond aux enjeux de santé, d'environnement et de biodiversité. Elle permet à chacun-e de consommer local, de saison, et construit notre résilience alimentaire face aux crises.

Notre organisation sociale doit également changer fondamentalement pour recréer un équilibre territorial propice à une société plus juste, durable et humaine. L'agriculture telle que nous la promovons pourra créer plus d'un million d'emplois pérennes, non délocalisables, désengorger le milieu urbain et dynamiser des zones rurales à ce jour abandonnées par l'État.

Des revendications pour une transition agricole et alimentaire

Pour cela, nous appelons les pouvoirs publics, à tous les échelons, à suivre nos propositions comme un ensemble cohérent pour la transition agricole et alimentaire. Des revendications déjà portées par de nombreux collectifs et associations, comme la plateforme Pour une autre PAC, ou encore la Convention citoyenne pour le climat. Ainsi, nous demandons :

- l'abandon des accords internationaux de libre-échange tels que le Ceta et le Mercosur ;
- la revalorisation du travail des agriculteur-riche-s afin qu'il-elles puissent privilégier la qualité à la quantité, tout en vivant dignement de leur activité, par une régulation des marchés (quotas laitiers par exemple) et des relations commerciales assurant des prix agricoles stables et rémunérateurs couvrant les coûts de production ;
- la priorisation d'une agriculture paysanne avec des parcelles à taille humaine, notamment par le remplacement, dans le cadre de la PAC, des aides à l'hectare par des aides à l'actif plafonnées par exploitation, pour soutenir l'emploi et l'installation, et non encourager l'agrandissement et l'industrialisation des structures agricoles ;
- l'accompagnement immédiat par l'Etat des agriculteur-riche-s vers des pratiques relevant de l'agroécologie paysanne dont l'agriculture biologique, via des enseignements et formations renouvelées et un soutien financier, y compris pour la labellisation en bio des structures agricoles ;
- la relocalisation de l'alimentation des animaux d'élevage (application réelle du plan protéines végétales, zéro déforestation importée, lien au sol obligatoire) ;
- la création d'une sécurité sociale de l'alimentation permettant à tous les citoyen-ne-s d'accéder à une alimentation de qualité, diminuant les risques de maladies induites par une alimentation industrielle, ultra-transformée et déséquilibrée et part la dégradation de l'environnement liée à l'agriculture intensive ;
- la reprise par les communes des terres agricoles abandonnées pour une conversion à l'agriculture biologique et un moratoire sur les projets imposés et polluants entraînant l'artificialisation des terres agricoles et forestières sur les territoires ;
- la réévaluation des critères des commandes publiques afin de favoriser les circuits courts, les produits saisonniers et bio et une alimentation équilibrée donnant plus de place aux protéines végétales, notamment dans la restauration collective ;

- l'interdiction effective de production et importation de produits issus du brevetage du vivant (OGM) ;
- l'interdiction immédiate des pesticides les plus dangereux pour la santé (CMR et perturbateurs endocriniens) et pour les pollinisateurs, un soutien massif aux paysan-ne-s pour les accompagner dans la transition et l'affranchissement des pesticides de synthèse à courte échéance, avec notamment le développement d'alternatives naturelles à ces produits ;
- la reconnaissance et la prise en charge des victimes des pesticides de synthèse et autres produits toxiques utilisés dans le milieu agricole ;
- l'introduction de règles ambitieuses améliorant la bien-être animale en concertation entre monde paysan, consommateur-riche-s et associations de bien-être animal (abattage de proximité, accès à l'extérieur, etc.).

Ces propositions vont dans le sens du changement de modèle agricole voulu par une très grande majorité des Français-es. Pour appuyer les revendications de cette tribune, une pétition a été lancée en parallèle. C'est le soutien massif des citoyen-ne-s qui permettra de peser sur les négociations de la PAC et pour la mise en place de ces mesures à différents niveaux par tous les acteurs. Rendez-vous samedi 17 octobre partout en France.

Parmi les signataires : José Bové, Cyril Dion, Marie-Monique Robin, Olivier de Schutter, Jean Ziegler, Alerte Médecins Pesticides, Alternatiba / ANV-COP21, ATTAC, Confédération Paysanne, Fédération Nationale d'Agriculture Biologique, Foodwatch, France Nature Environnement, Générations Futures, Greenpeace France, Les Amis de la Terre, Mouvement Inter-Régional des AMAP, Nature & Progrès, Notre Affaire à Tous, SOL, Alternatives Agroécologiques et Solidaires, Terre de Liens... La liste de l'ensemble des organisations (58) et des personnalités (8) et la pétition.

Une agriculture écologique, indissociable du progrès social

Plusieurs associations et collectifs lancent un mouvement citoyen le samedi 17 octobre pour changer de modèle agricole. Pour garantir à tous une alimentation saine, ils appellent notamment à revoir la politique agricole commune pour qu'elle soutienne des exploitations à taille humaine.

Une agriculture écologique, indissociable du progrès social

Tribune. Manger est un besoin quotidien vital si essentiel qu'on oublie parfois combien le satisfaire peut devenir difficile au moindre grain de sable dans les rouages. Un grain aussi petit qu'un virus, par exemple.

La crise sanitaire a mis en exergue la vulnérabilité de notre système agricole et alimentaire. Le nombre de demandeur-euse-s de l'aide alimentaire, au nombre de 5,5 millions avant la crise, est passé à environ 8 millions de personnes : l'accès à une alimentation de qualité pour tou-te-s est encore loin d'être garanti. Les agriculteur-ric-e-s et éleveur-ses qui ont continué à travailler pour nous nourrir, souffrent souvent d'une grande précarité, près d'un quart d'entre eux vivant sous le seuil de pauvreté. En 2019, on comptait plus d'un suicide d'agriculteur-ric-e par jour, soit 20 % de plus que dans le reste de la population.

L'impact du changement climatique

Parallèlement, alors que l'agriculture mondiale est à l'origine de 24 % des émissions de gaz à effet de serre, le changement climatique touche déjà durement celle-ci, et va marquer encore plus fortement les pratiques et rendements agricoles. Pourtant, les politiques actuelles ne prennent pas en compte ces bouleversements qui sont appelés à s'intensifier, comme peut en témoigner la récente décision du gouvernement de réintroduire pour les cultures betteravières des pesticides dangereux (néonicotinoïdes), interdits en 2018.

Nous devons changer de paradigme, à tous les échelons possibles : européens, nationaux, mais aussi territoriaux. D'ici fin 2021, la Politique agricole commune (PAC) sera renégociée à la fois au niveau européen et au niveau national. C'est l'occasion ou jamais d'exiger qu'une autre agriculture soit mise en place. Le samedi 17 octobre, lendemain de la journée mondiale de l'Alimentation, est le moment idéal pour lancer un vaste mouvement citoyen exigeant un changement du modèle agricole.

L'agriculture que nous appelons de nos vœux est au service d'une alimentation de qualité, saine et accessible à toutes et tous. Elle rémunère correctement les travailleur-ses et revalorise ses métiers. Cette agriculture paysanne écologique, dont fait partie l'agriculture biologique, répond aux enjeux de santé, d'environnement et de biodiversité. Elle permet à chacun-e de consommer local, de saison, et construit notre résilience alimentaire face aux crises.

Notre organisation sociale doit également changer fondamentalement pour recréer un équilibre territorial propice à une société plus juste, durable et humaine. L'agriculture telle que nous la promovons pourra créer plus d'un million d'emplois pérennes, non délocalisables, désengorger le milieu urbain et dynamiser des zones rurales à ce jour abandonnées par l'État.

Des revendications pour une transition agricole et alimentaire

Pour cela, nous appelons les pouvoirs publics, à tous les échelons, à suivre nos propositions comme un ensemble cohérent pour la transition agricole et alimentaire. Des revendications déjà portées par de nombreux collectifs et associations, comme la plateforme Pour une autre PAC, ou encore la Convention citoyenne pour le climat. Ainsi, nous demandons :

- l'abandon des accords internationaux de libre-échange tels que le Ceta et le Mercosur ;
- la revalorisation du travail des agriculteur-riche-s afin qu'il-elles puissent privilégier la qualité à la quantité, tout en vivant dignement de leur activité, par une régulation des marchés (quotas laitiers par exemple) et des relations commerciales assurant des prix agricoles stables et rémunérateurs couvrant les coûts de production ;
- la priorisation d'une agriculture paysanne avec des parcelles à taille humaine, notamment par le remplacement, dans le cadre de la PAC, des aides à l'hectare par des aides à l'actif plafonnées par exploitation, pour soutenir l'emploi et l'installation, et non encourager l'agrandissement et l'industrialisation des structures agricoles ;
- l'accompagnement immédiat par l'Etat des agriculteur-riche-s vers des pratiques relevant de l'agroécologie paysanne dont l'agriculture biologique, via des enseignements et formations renouvelées et un soutien financier, y compris pour la labellisation en bio des structures agricoles ;
- la relocalisation de l'alimentation des animaux d'élevage (application réelle du plan protéines végétales, zéro déforestation importée, lien au sol obligatoire) ;
- la création d'une sécurité sociale de l'alimentation permettant à tous les citoyen-ne-s d'accéder à une alimentation de qualité, diminuant les risques de maladies induites par une alimentation industrielle, ultra-transformée et déséquilibrée et part la dégradation de l'environnement liée à l'agriculture intensive ;
- la reprise par les communes des terres agricoles abandonnées pour une conversion à l'agriculture biologique et un moratoire sur les projets imposés et polluants entraînant l'artificialisation des terres agricoles et forestières sur les territoires ;
- la réévaluation des critères des commandes publiques afin de favoriser les circuits courts, les produits saisonniers et bio et une alimentation équilibrée donnant plus de place aux protéines végétales, notamment dans la restauration collective ;
- l'interdiction effective de production et importation de produits issus du brevetage du vivant (OGM) ;
- l'interdiction immédiate des pesticides les plus dangereux pour la santé (CMR et perturbateurs endocriniens) et pour les pollinisateurs, un soutien massif aux paysan-ne-s pour les accompagner dans la transition et l'affranchissement des pesticides de synthèse à courte échéance, avec notamment le développement d'alternatives naturelles à ces produits ;
- la reconnaissance et la prise en charge des victimes des pesticides de synthèse et autres produits toxiques utilisés dans le milieu agricole ;
- l'introduction de règles ambitieuses améliorant la bien-être animale en concertation entre monde paysan, consommateur-riche-s et associations de bien-être animal (abattage de proximité, accès à l'extérieur, etc.).

Ces propositions vont dans le sens du changement de modèle agricole voulu par une très grande majorité des Français-es. Pour appuyer les revendications de cette tribune, une pétition a été lancée en parallèle. C'est le soutien massif des citoyen-ne-s qui permettra de peser sur les négociations de la PAC et pour la mise en place de ces mesures à différents niveaux par tous les acteurs. Rendez-vous samedi 17 octobre partout en France.

Parmi les signataires : José Bové, Cyril Dion, Marie-Monique Robin, Olivier de Schutter, Jean Ziegler, Alerte Médecins Pesticides, Alternatiba / ANV-COP21, ATTAC, Confédération Paysanne, Fédération Nationale d'Agriculture Biologique, Foodwatch, France Nature Environnement, Générations Futures, Greenpeace France, Les Amis de la Terre, Mouvement Inter-Régional des AMAP, Nature & Progrès, Notre Affaire à Tous, SOL, Alternatives Agroécologiques et Solidaires, Terre de Liens... La liste de l'ensemble des organisations (58) et des personnalités (8) et la pétition.

Hérault : la bonne bouffe a rendez-vous au Pouget tout ce week-end

La 11e foire de l'agriculture paysanne est programmée ce samedi 26 et dimanche 27 septembre aux Trois Fontaines.

Installée au Pouget, Mélody Hesse D'Alzon fait partie des rares "boulangers" qui produisent leurs propres céréales dans l'Hérault. "Nous sommes seulement cinq ou six dans le département", estime-t-elle. Orges, blés anciens, blé dur... elle récolte la matière première de son pain, sur cinq hectares de plaine, aux abords du domaine de L'Estang.

Une trentaine de stands présents sur la foire

"On produit notre farine à la meule, selon nos besoins. Elle est fraîche, seulement composée de blé contrairement à celles issues de l'industrie qui est contrainte d'intégrer des agents de traitement pour conserver ses produits...", analyse l'agricultrice. Qui cuit, au feu de bois, près de 250 kg de pain par semaine. Des produits alimentaires qu'elle commercialise notamment auprès de boutiques paysannes...

Comme de nombreux autres producteurs, la jeune femme présentera les fruits de son labeur, ce week-end, dans le cadre de la 11e Grande foire de l'agriculture paysanne. Un événement consacré à l'agriculture paysanne et à l'alimentation. Mais pas seulement car, outre le marché paysan et artisanal, éclairé de démonstrations de traction animale ou de chiens de troupeau, plusieurs débats sont organisés ce week-end au Domaines des Trois Fontaines. Et les réflexions s'implanteront aussi sur le terrain politique avec notamment une conférence-débat "Pour une autre Politique agricole commune" (voir programme ci-contre).

Le volet social ne sera pas en reste avec, notamment, une conférence gesticulée sur la sécurité sociale de l'alimentation. Des rendez-vous agrémentés d'expositions présentées tout le week-end et animés de musiques avec notamment la présence du Steel-band-bidons d'îles et la fanfare de l'Orphéon de Garrafach...

À suivre donc en plein champ et en musique tout le week-end au cœur de la Vallée de l'Hérault. Un programme des plus denses.

Des animations tout le week-end

Samedi, dès 14 h 30 animations et jeux avec la LPO, Un autre regard sur l'environnement,... à 15 h : conférence-débat "Pour une autre Pac". 15 h 30 : balade végétale contée. 16 h : Les labels de qualités livrent leurs secrets. 16 h : démonstration de traction animale. 17 h : jeu de famille autour de la chaîne alimentaire. 18 h : spectacle tout public avec la Cie Gai Tympan. Dimanche, animations dès 9 h 30. Démonstration de traction animale jusqu'à 11 h 30. De 10 h à midi : initiation de l'enfant à l'agriculture urbaine. à 10 h 30 : conférence gesticulée sur la sécurité sociale de l'alimentation... 14 h 30 : présentation filière farine et projet de moulin en Pic-Saint-Loup. 17 h : démonstration de chiens de troupeau sur ovins. Entrée gratuite.

Une agriculture écologique, indissociable du progrès social

Libération, 24 septembre 2020

Plusieurs associations et collectifs lancent un mouvement citoyen le samedi 17 octobre pour changer de modèle agricole. Pour garantir à tous une alimentation saine, ils appellent notamment à revoir la politique agricole commune pour qu'elle soutienne des exploitations à taille humaine.

Tribune. Manger est un besoin quotidien vital si essentiel qu'on oublie parfois combien le satisfaire peut devenir difficile au moindre grain de sable dans les rouages. Un grain aussi petit qu'un virus, par exemple.

La crise sanitaire a mis en exergue la vulnérabilité de notre système agricole et alimentaire. Le nombre de demandeur-euse-s de l'aide alimentaire, au nombre de 5,5 millions avant la crise, est passé à environ 8 millions de personnes : l'accès à une alimentation de qualité pour tou-te-s est encore loin d'être garanti. Les agriculteur-ric-e-s et éleveur-se-s qui ont continué à travailler pour nous nourrir, souffrent souvent d'une grande précarité, près d'un quart d'entre eux vivant sous le seuil de pauvreté. En 2019, on comptait plus d'un suicide d'agriculteur-ric-e par jour, soit 20 % de plus que dans le reste de la population.

L'impact du changement climatique

Parallèlement, alors que l'agriculture mondiale est à l'origine de 24 % des émissions de gaz à effet de serre, le changement climatique touche déjà durement celle-ci, et va marquer encore plus fortement les pratiques et rendements agricoles. Pourtant, les politiques actuelles ne prennent pas en compte ces bouleversements qui sont appelés à s'intensifier, comme peut en témoigner la récente décision du gouvernement de réintroduire pour les cultures betteravières des pesticides dangereux (néonicotinoïdes), interdits en 2018.

Nous devons changer de paradigme, à tous les échelons possibles : européens, nationaux, mais aussi territoriaux. D'ici fin 2021, la Politique agricole commune (PAC) sera renégociée à la fois au niveau européen et au niveau national. C'est l'occasion ou jamais d'exiger qu'une autre agriculture soit mise en place. Le samedi 17 octobre, lendemain de la journée mondiale de l'Alimentation, est le moment idéal pour lancer un vaste mouvement citoyen exigeant un changement du modèle agricole.

L'agriculture que nous appelons de nos vœux est au service d'une alimentation de qualité, saine et accessible à toutes et tous. Elle rémunère correctement les travailleur-se-s et revalorise ses métiers. Cette agriculture paysanne écologique, dont fait partie l'agriculture biologique, répond aux enjeux de santé, d'environnement et de biodiversité. Elle permet à chacun-e de consommer local, de saison, et construit notre résilience alimentaire face aux crises.

Notre organisation sociale doit également changer fondamentalement pour recréer un équilibre territorial propice à une société plus juste, durable et humaine. L'agriculture telle que nous la promovons pourra créer plus d'un million d'emplois pérennes, non délocalisables, désengorger le milieu urbain et dynamiser des zones rurales à ce jour abandonnées par l'État.

Des revendications pour une transition agricole et alimentaire

Pour cela, nous appelons les pouvoirs publics, à tous les échelons, à suivre nos propositions comme un ensemble cohérent pour la transition agricole et alimentaire. Des revendications déjà portées par de nombreux collectifs et associations, comme la plateforme Pour une autre PAC, ou encore la Convention citoyenne pour le climat. Ainsi, nous demandons :

- l'abandon des accords internationaux de libre-échange tels que le Ceta et le Mercosur ;
- la revalorisation du travail des agriculteur-riche-s afin qu'il-elles puissent privilégier la qualité à la quantité, tout en vivant dignement de leur activité, par une régulation des marchés (quotas laitiers par exemple) et des relations commerciales assurant des prix agricoles stables et rémunérateurs couvrant les coûts de production ;
- la priorisation d'une agriculture paysanne avec des parcelles à taille humaine, notamment par le remplacement, dans le cadre de la PAC, des aides à l'hectare par des aides à l'actif plafonnées par exploitation, pour soutenir l'emploi et l'installation, et non encourager l'agrandissement et l'industrialisation des structures agricoles ;
- l'accompagnement immédiat par l'Etat des agriculteur-riche-s vers des pratiques relevant de l'agroécologie paysanne dont l'agriculture biologique, via des enseignements et formations rénovées et un soutien financier, y compris pour la labellisation en bio des structures agricoles ;
- la relocalisation de l'alimentation des animaux d'élevage (application réelle du plan protéines végétales, zéro déforestation importée, lien au sol obligatoire) ;
- la création d'une sécurité sociale de l'alimentation permettant à tous les citoyen-ne-s d'accéder à une alimentation de qualité, diminuant les risques de maladies induites par une alimentation industrielle, ultra-transformée et déséquilibrée et part la dégradation de l'environnement liée à l'agriculture intensive ;
- la reprise par les communes des terres agricoles abandonnées pour une conversion à l'agriculture biologique et un moratoire sur les projets imposés et polluants entraînant l'artificialisation des terres agricoles et forestières sur les territoires ;
- la réévaluation des critères des commandes publiques afin de favoriser les circuits courts, les produits saisonniers et bio et une alimentation équilibrée donnant plus de place aux protéines végétales, notamment dans la restauration collective ;
- l'interdiction effective de production et importation de produits issus du brevetage du vivant (OGM) ;



25 SEPTEMBRE 20

Site internet

ACPM : 80 560 visites/mois

- l'interdiction immédiate des pesticides les plus dangereux pour la santé (CMR et perturbateurs endocriniens) et pour les pollinisateurs, un soutien massif aux paysan-ne-s pour les accompagner dans la transition et l'affranchissement des pesticides de synthèse à courte échéance, avec notamment le développement d'alternatives naturelles à ces produits ;
- la reconnaissance et la prise en charge des victimes des pesticides de synthèse et autres produits toxiques utilisés dans le milieu agricole ;
- l'introduction de règles ambitieuses améliorant la bienveillance animale en concertation entre monde paysan, consommateur-riche-s et associations de bien-être animal (abattage de proximité, accès à l'extérieur, etc.).

Ces propositions vont dans le sens du changement de modèle agricole voulu par une très grande majorité des Français-es. Pour appuyer les revendications de cette tribune, une pétition a été lancée en parallèle. C'est le soutien massif des citoyen-ne-s qui permettra de peser sur les négociations de la PAC et pour la mise en place de ces mesures à différents niveaux par tous les acteurs. Rendez-vous samedi 17 octobre partout en France.

Parmi les signataires : José Bové, Cyril Dion, Marie-Monique Robin, Olivier de Schutter, Jean Ziegler, Alerte Médecins Pesticides, Alternatiba / ANV-COP21, ATTAC, Confédération Paysanne, Fédération Nationale d'Agriculture Biologique, Foodwatch, France Nature Environnement, Générations Futures, Greenpeace France, Les Amis de la Terre, Mouvement Inter-Régional des AMAP, Nature & Progrès, Notre Affaire à Tous, SOL, Alternatives Agroécologiques et Solidaires, Terre de Liens... **La liste de l'ensemble des organisations (58) et des personnalités (8) et la pétition.**

Agriculture. Dernière ligne droite pour décider de la PAC

Mardi 29 Septembre 2020, par Marie-Noëlle Bertrand

Relancé sans grande publicité début septembre, le débat public sur l'avenir de l'agriculture se conclura en novembre. Une assemblée citoyenne était réunie à Paris, le week-end dernier.

Le sujet n'est pas sexy, ses enjeux sont complexes et ses détails techniques... Le grand débat sur l'agriculture, qui a repris le week-end dernier, à Paris, n'en demeure pas moins un moment à saisir. Lancé en février dernier, interrompu pour cause de Covid-19, il doit se conclure en novembre. Plus qu'un mois, donc, pour pouvoir s'incruster dans une discussion essentiellement tournée vers la Politique agricole commune (PAC), et réussir à l'influencer... éventuellement.

« Voilà longtemps que nous étions demandeurs d'un vrai débat public sur l'agriculture », explique Mathieu Courgeau, président du collectif Pour une autre PAC qui rassemble, en France, une quarantaine d'organisations paysannes, environnementales et de consommateurs. « L'alimentation concerne tout le monde, de même les modèles agricoles, qui découlent des choix faits avec l'argent public. »

Cet article est réservé aux abonnés

Politique Agricole Commune, N'ayons pas peur du débat citoyen !

La Confédération paysanne a toujours ouvert le débat sur l'agriculture et la PAC aux citoyen.nes, concerné.es au premier chef pour leur alimentation et en tant que contribuables. D'ailleurs la plateforme Pour Une Autre PAC, regroupant 43 organisations dont la nôtre, s'inscrit pleinement dans cette démarche.

Pour la première fois, un débat public est organisé, via la CNDP, sur les orientations à donner à la PAC.

Les propositions de l'Assemblée citoyenne sur l'agriculture, réunie ce week-end, confirment globalement les objectifs et les leviers pour aller vers un modèle agricole plus social et plus écologique.

Après les expertises des États généraux de l'alimentation, après les rapports d'institutions comme France stratégie et le CESE, après la Convention citoyenne pour le climat, encore une fois, il est proposé de placer au cœur de la réforme de la PAC l'amélioration du revenu paysan, une distribution plus équitable des aides PAC et leur ciblage sur les pratiques agro-écologiques.

Des propositions qui font largement écho à notre projet pour une Politique agricole et alimentaire commune : sortie des aides à l'hectare, soutien aux petites fermes, relocalisation, circuits courts...

Or la FNSEA balaie une énième fois le débat citoyen alors que nombre de paysan.nes sont encore dans une impasse économique et sociale.

Comment peut-elle refuser de débattre avec des citoyen.nes qui appellent à une augmentation du revenu paysan ?! Cette posture rétrograde ne fait que montrer l'incapacité de la FNSEA à avoir un dialogue constructif avec la société. Sans doute parce que le modèle d'agriculture industrielle que favorise ce syndicat est aujourd'hui indéfendable auprès des citoyen.nes.

Le gouvernement, en pleine négociation sur la PAC, doit faire preuve d'ambition et porter ces revendications, aujourd'hui très largement partagées, au niveau européen.

Pour la Confédération paysanne, l'avenir d'un monde agricole bénéfique pour les paysan.nes et la planète nécessite de renforcer le lien avec les autres citoyen.nes.

[#politique](#) [#occitanie](#)

Confédération paysanne des Pyrénées Orientales (30-09-20)

Actualité syndicale

PAC post-2020

Une autre Politique agricole et alimentaire commune (PAAC) s'impose... et pourtant !



En juillet, les pays membres de l'Union européenne (UE) ont négocié le cadre pluriannuel 2021-2027 et le plan de relance. Ces négociations vont orienter les futures politiques de réponse aux conséquences de la crise du coronavirus. Crise qui a révélé nos fragilités et le besoin urgent de politiques publiques solides pour relever le défi écologique, garantir l'autonomie alimentaire et la justice sociale. Ainsi, ensemble, l'UNAF et les 42 autres organisations membres de la plate-forme « Pour une autre PAC » ont interpellé Emmanuel Macron dans un courrier pour que le « monde d'après », et notamment la prochaine Politique agricole commune (PAC), réponde à ces enjeux.



La PAC, actuellement en renégociation, est un outil majeur d'orientation de nos systèmes agricoles et alimentaires. Cependant, nous, l'UNAF et les 42 organisations de la plate-forme « Pour une autre PAC », affirmons avec gravité : la proposition de réforme n'est pas à la hauteur des enjeux révélés par la crise. Premier pays bénéficiaire, la France a la responsabilité d'être force de proposition pour une véritable refonte de la PAC en vue d'affronter efficacement les défis que nous vivons et qui nous attendent. La prochaine PAC devra répondre à trois défis inéluctables et interconnectés :

- Placer la souveraineté alimentaire¹ de l'UE au centre de cette PAAC, qui devrait mettre la production agricole au service d'une alimentation choisie, diversifiée, durable et accessible à toute la popula-

tion. Une PAC avec pour seul objectif des prix bas est une impasse. Une PAC qui « [délègue] notre alimentation à d'autres est une folie »².

- Repenser la logique d'attribution des aides, pour valoriser les bienfaits générés par les fermes plutôt que leur surface. Aujourd'hui, une grande majorité du budget de la PAC est distribuée en fonction des surfaces, sans plafonnement du montant attribué...
- Accompagner la transition agroécologique des fermes, en dédiant au moins 50 % de ses financements au maintien et au développement de systèmes agricoles favorables à l'environnement et au bien-être animal, tels que l'agriculture biologique. Une transition massive de l'agriculture européenne suppose un budget fort pour le 2^e pilier de la PAC, construit et géré en bonne intelligence entre l'État et les régions.

Les intentions affichées par le Pacte vert, en matière de réduction d'utilisation de pesticides, d'engrais azotés et d'augmentation de la part d'agriculture biologique, ne pourront être atteintes que si la PAC est pleinement compatible avec les stratégies « De la ferme à la table » et « Biodiversité » de l'UE. Pour que l'agriculture européenne perdure, elle doit respecter les ressources naturelles, les sols, la biodiversité, le climat et les animaux d'élevage. Il est donc nécessaire de renforcer l'autonomie des paysans et de valoriser leurs savoir-faire et les services qu'ils rendent à l'environnement.

Monsieur le Président, notre monde a été bouleversé ces derniers mois. Les citoyens ont saisi le rôle clé d'une autre PAC pour construire notre souverai-

neté alimentaire, comme l'ont montré les propositions récentes de la Convention citoyenne pour le climat. Les Français attendent de vous que la future PAC soit construite par et pour les paysans et les citoyens. Nous le redisons : le texte en discussion n'est pas à la hauteur des défis mis en lumière par la crise, ni du cap fixé par le Pacte vert. Nous attendons que vous défendiez une révision ambitieuse de la PAC, sans quoi la PAC perdrait toute légitimité auprès des citoyens. Nous le savons, la voix de la France compte dans toute négociation sur l'agriculture européenne. Mettons-la au profit de cette occasion historique : les circonstances le permettent et les défis à relever sont urgents. C'est maintenant que les choix politiques qui s'imposent doivent être effectués (<https://bit.ly/2WJjxZE>).

Au terme de ces négociations, les chefs d'Etat de l'Union européenne se sont mis d'accord sur le prochain budget de l'UE, notamment en ce qui concerne la PAC. Plus particulièrement, le cadre financier pluriannuel 2021-2027 du budget de la PAC et les fonds additionnels pour le deuxième pilier ont été définis. Parmi les décisions prises : les aides vont continuer à être attribuées suivant la surface des fermes et le plafonnement de celles-ci sera facultatif pour les Etats. Par ailleurs, seulement 7,5 milliards d'euros de subventions alloués pour le deuxième pilier de la PAC au lieu des 15 milliards initialement proposés avant ce sommet... Les résultats de ces négociations



sont décevants. L'UNAF ne voit pas comment la prochaine PAC sera à la hauteur des défis et des enjeux environnementaux, alimentaires, climatiques et sociaux. Les Etats membres, notamment la France, semblent se complaire dans une forme d'immobilisme qui contredit les beaux discours et les soi-disant engagements de notre Gouvernement.

- (1) La souveraineté alimentaire est entendue comme le droit de chaque peuple à définir son agriculture et son alimentation. Elle ne peut se penser en dehors d'une transition écologique et sociale systémique.
(2) Adresse télévisée du Président de la République aux Français du 12 mars 2020.

P-O/ Confédération Paysanne : « Politique Agricole Commune, n'ayons pas peur du débat citoyen ! »

-« Politique Agricole Commune – N'ayons pas peur du débat citoyen ! (30.09.2020)

La Confédération paysanne a toujours ouvert le débat sur l'agriculture et la PAC aux citoyen.nes, concerné.es au premier chef pour leur alimentation et en tant que contribuables. D'ailleurs la plateforme Pour Une Autre PAC, regroupant 43 organisations dont la nôtre, s'inscrit pleinement dans cette démarche.

Pour la première fois, un débat public est organisé, via la CNDP, sur les orientations à donner à la PAC. Les propositions de l'Assemblée citoyenne sur l'agriculture, réunie ce week-end, confirment globalement les objectifs et les leviers pour aller vers un modèle agricole plus social et plus écologique.

Après les expertises des États généraux de l'alimentation, après les rapports d'institutions comme France stratégie et le CESE, après la Convention citoyenne pour le climat, encore une fois, il est proposé de placer au cœur de la réforme de la PAC l'amélioration du revenu paysan, une distribution plus équitable des aides PAC et leur ciblage sur les pratiques agro-écologiques. Des propositions qui font largement écho à notre projet pour une Politique agricole et alimentaire commune : sortie des aides à l'hectare, soutien aux petites fermes, relocalisation, circuits courts...

Or la FNSEA balaie une énième fois le débat citoyen alors que nombre de paysan.nes sont encore dans une impasse économique et sociale. Comment peut-elle refuser de débattre avec des citoyen.nes qui appellent à une augmentation du revenu paysan ?! Cette posture rétrograde ne fait que montrer l'incapacité de la FNSEA à avoir un dialogue constructif avec la société. Sans doute parce que le modèle d'agriculture industrielle que favorise ce syndicat est aujourd'hui indéfendable auprès des citoyen.nes.

Le gouvernement, en pleine négociation sur la PAC, doit faire preuve d'ambition et porter ces revendications, aujourd'hui très largement partagées, au niveau européen.

Pour la Confédération paysanne, l'avenir d'un monde agricole bénéfique pour les paysan.nes et la planète nécessite de renforcer le lien avec les autres citoyen.nes. »

Agenda France 7 jours

Paris, 1 oct. 2020 (AFP) -

Retrouvez les agendas de l'AFP en ligne : <https://agenda.afp.com>

Agenda France 7 jours du jeudi 1 au mercredi 7 octobre 2020

JEUDI 1 OCTOBRE 2020

DOMINANTES

. PARIS - Covid-19:

. Conférence de presse hebdomadaire d'Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé (en attente de l'heure). Ministère des Solidarités et de la Santé - 14 av. Duquesne 75350

. 08H15 - Covid-19: les maires de Paris, Lyon, Lille et Grenoble reçus par Jean Castex. 08H15: Anne Hidalgo, maire de Paris 09H30: Grégory Doucet, maire de Lyon, et le président de la métropole Bruno Bernard 10H30: Martine Aubry et Damien Castelain, mairie et métropole lilloise 11H45: Echange téléphonique avec le maire de Grenoble Eric Piolle et le président de la métropole Christophe Ferrari

. 15H00 - Assemblée nationale - Examen en première lecture du projet de loi prolongeant le régime transitoire de sortie de l'état d'urgence sanitaire.

INVITES RADIOS/TV MATIN

PUBLIC SENAT - 07H30 - Claude Malhuret, sénateur de l'Allier, président du groupe Les Indépendants - République et Territoires

08H00 - Éric Woerth, député LR de l'Oise, Président de la Commission des Finances

RMC - 07H40 - Karine Lacombe, cheffe du service des maladies infectieuses de l'hôpital Saint-Antoine à Paris

SUD RADIO - 07H40 - Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales

RTL - 07H40 - Svetlana Tikhanovskaïa, cheffe de file de l'opposition biélorusse au président Alexandre Loukachenko, depuis la Lituanie où elle s'est réfugiée.

FRANCE INTER - 07H50 - Journée "Unis pour le Liban"

LCI - 08H15 - Frédéric Péchenard, vice-Président LR du conseil régional d'IDF chargé de la sécurité, ancien patron de la police nationale

CNEWS - 08H15 - Me Hervé Témime, avocat

EUROPE 1 - 08H16 - Thibault de Montbrial, avocat et président du CRSI (Centre de Réflexion sur la Sécurité Intérieure)

FRANCE INFO - 08H30 - Jean-Pierre Obin, ancien inspecteur général de l'Education nationale et auteur de Comment on a laissé l'islamisme pénétrer l'école

BFMTV/RMC - 08H35 - Bruno Retailleau, président du groupe LR au Sénat

POLITIQUE

Elysée

BRUXELLES - Le président Emmanuel Macron au Conseil européen (après-midi et soirée).

(+) PARIS - 10H15 - Le président Emmanuel Macron et son homologue kényan Uhuru Kenyatta interviennent au forum annuel Bpifrance Inno Génération (BIG). Accor Arena Paris - 8 bd de Bercy (12)

Matignon

PARIS - 16H00 - Entretien de Jean Castex avec Stella Dupont, députée du Maine-et-Loire.

PARIS - 19H00 - Entretien de Jean Castex avec Marc Guillaume, préfet de la Région Ile-de-France.

Assemblée nationale

bénéfices seront reversés à la Fondation du Patrimoine pour la reconstruction des orgues de la cathédrale de Nantes Église Saint Clément

SPORTS

PARIS - Tennis - Roland-Garros (jusqu'au 11 octobre)

PARIS - Hippisme : Prix de l'Arc de Triomphe.

LUNDI 5 OCTOBRE 2020

POLITIQUE

Sénat

PARIS - Commission d'enquête du Sénat sur la gestion de l'épidémie du coronavirus. (jusqu'au 31 décembre)

ECONOMIE - SOCIAL

PARIS - 00H00 - Concertation sur le suivi du plan de relance. Ministère du Travail - 127 rue de Grenelle (7e)

BOBIGNY - 14H00 - Conférence de presse CCMSA. Luminem - 19 rue de Paris (93)

PROCÈS

PARIS - 09H30 - Procès des attentats de janvier 2015 à Charlie Hebdo, Montrouge et à l'Hyper Cacher. Tribunal de Paris, Batignolles - Cour d'assises spéciale, salle 2.02 (retransmissions en 2.03, 2.04, 2.13 et dans l'auditorium) (jusqu'au 10 novembre)

ÉVRY - Le "violeur de Sénart" jugé pour une trentaine de viols et agressions entre 1995 et 2000. (jusqu'au 9 octobre)

PARIS - Achat de votes à Corbeil-Essonnes: procès de 7 personnes, dont l'ex-maire de la commune et bras droit de Serge Dassault. Sept personnes, dont l'ex-maire de Corbeil-Essonnes Jean-Pierre Bechter, sont soupçonnés d'avoir participé à une "entreprise généralisée de corruption" à l'échelle de la commune, en lien avec l'ancien édile et industriel Serge Dassault. Le procès se tiendra au rythme de trois demi-journées par semaine. Jean-Pierre Bechter comparait aux côtés de ses deux ex-adjoints, d'un comptable suisse proche de l'avionneur ainsi que de trois intermédiaires présumés (jusqu'au 22)

PARIS - Attentat avorté de Villejuif en 2015: procès de Sid Ahmed Ghلام (jusqu'au 6 novembre)

PARIS - 09H00 - L'ancienne directrice de BuzzFeed poursuivie en diffamation par Lycamobile pour un article de 2016 révélant une enquête judiciaire. Lycamobile, l'un des leaders mondiaux des cartes prépayées à bas prix, attaque un article de BuzzFeed datant de 2016, qui dévoilait des investigations du Parquet national financier pour des soupçons d'escroquerie à la TVA et de blanchiment. Tribunal judiciaire de Paris, Batignolles. 17e chambre correctionnelle

NÎMES - 09H00 - Un ex-policier jugé aux assises pour avoir abattu son ex-compagne à Alès après des mois de menaces. (jusqu'au 8)

CULTURE

PARIS - Défilés de mode féminine (jusqu'au 6 octobre)

BAYEUX - 09H00 - 27e Prix Bayeux des correspondants de guerre (jusqu'au 11)

PARIS - 14H30 - Obsèques de Juliette Gréco. Eglise Saint-Germain-des-Prés (6e)

LYON - 19H00 - Finale de la 4e édition des Têtes chercheuses, compétition réservée aux jeunes médias innovants. Institut Lumière (Hangar du Premier film) - 23 rue du Premier Film (8e)

SPORTS

PARIS - Tennis - Roland-Garros (jusqu'au 11 octobre)

MARDI 6 OCTOBRE 2020

POLITIQUE

Sénat

PARIS - Commission d'enquête du Sénat sur la gestion de l'épidémie du coronavirus. (jusqu'au 31 décembre)

Paris, province et outre-mer

PARIS - Conseil de Paris. Hôtel de Ville(jusqu'au 8)

ECONOMIE - SOCIAL

PARIS - 08H45 - Présentation de la quatrième édition du baromètre Qualitel-Ipsos, "Logement : à la conquête de l'espace". Cloud Business Center - 10, bis rue du quatre-septembre (2e)

(*) PARIS - 09H00 - Vidéo conférence de presse - Pour une autre PAC (Politique Agricole Commune).

La Conf' en réseau :

Pas de dérogation pour les néonicotinoïdes !

Dans une lettre ouverte du 7 septembre, 31 organisations – dont la Confédération paysanne – demandent aux parlementaires français de ne pas voter cet automne⁽¹⁾ le projet de loi permettant d'utiliser, par dérogation et dès la campagne 2021, des insecticides néonicotinoïdes en enrobage de semences de betterave, produits interdits à ce jour (cf. CS n° 364).

Ce vaste collectif, allant des syndicats et associations d'apiculteurs et apicultrices aux ONG telles que les Amis de la Terre, FNE ou Attac, en passant par la Fédération CGT Equipement-Environnement ou l'Union syndicale Solidaires, présente dans sa lettre ouverte « 10 raisons de ne pas accorder de dérogation à l'interdiction des néonicotinoïdes ! »

À lire sur : confederationpaysanne.fr

(1) Le premier passage devant l'Assemblée nationale était programmé le 5 octobre, après le bouclage de ce numéro.

Pour un changement radical de la Pac

Le 26 août, ce sont pas moins de 400 organisations européennes de la société civile, issues de douze États membres, qui ont adressé une lettre ouverte à la présidence allemande de l'Union européenne pour exiger un changement radical de la Politique agricole commune (Pac). En tant que membre de la plateforme française « Pour une autre Pac », la Confédération paysanne fait partie des signataires : « Ni une prolongation, ni une optimisation du système actuel ne sont des options recevables. Des modifications profondes de la Pac sont nécessaires si nous voulons assurer la pérennité de la production agricole en Europe, à la base de la sécurité alimentaire de notre génération comme des suivantes. »

La lettre ouverte complète sur : pouruneautrepac.eu

Victoire partielle pour les travailleurs détachés de Laboral Terra

Le 22 septembre, le conseil des prud'hommes d'Arles a condamné la société d'intérim espagnole *Laboral Terra* et douze exploitants agricoles de la région Paca à verser plusieurs milliers d'euros de dommages et intérêts à cinq travailleuses et travailleurs marocains détachés. La co-responsabilité des entreprises a été reconnue. La Confédération paysanne soutient ces trois travailleurs et deux travailleuses, en tant que membre actif du Collectif de défense des travailleurs étrangers dans l'agriculture (Codetras). Toutefois, le conseil a estimé que les contrats de travail des citoyen-nes marocain-es sont soumis au droit espagnol et ne sont donc pas requalifiables en CDI français. L'avocat des cinq plaignant-es réfléchissait (au bouclage de ce numéro) à faire appel sur sa demande de reconnaissance de « fraude » au travail détaché, car les contrats de travail de ses client-es ont été signés en France et non en Espagne.

À suivre.



Ne pas se tirer une balle dans le pied

FACE AUX MULTIPLES SOLLICITATIONS des organisations environnementales et sociétales pour associer la Confédération Paysanne à leurs combats, quel est d'après toi le rôle de la Conf? Réponse de Fabien Le Berre, éleveur à Nozay.

La Confédération Paysanne est de plus en plus sollicitée par des organisations extérieures à l'agriculture, et c'est très certainement une bonne chose. Cela montre tout l'intérêt des citoyens envers l'agriculture paysanne que nous défendons. C'est la démonstration que notre projet est en corrélation avec les souhaits de la société et qu'il est bien d'actualité.

Alors bien évidemment que notre image d'un syndicat « écolo », respectueux de l'environnement, proche du consommateur, défendant des valeurs qualitatives du métier de paysan nous oblige à répondre à ces sollicitations. Et bien heureusement que chacun d'entre nous le faisons au mieux, chacun à notre manière sur nos territoires. Notre image de

paysan est plutôt bonne alors c'est pour cela que les sollicitations sont nombreuses.

Faire attention aux organisations avec lesquelles on pourrait s'associer

On se doit de se battre face à l'artificialisation des terres, l'industrialisation de l'agriculture, l'homogénéisation des produits agricoles...Et pour cela s'associer avec des organisations, des associations nous donne plus de poids. Cela s'est vérifié dans un combat important comme celui de Notre-Dame-des-Landes avec « copain », même si cela s'avère parfois compliqué. Attention toutefois à l'amalgame qui peut être fait sur des alliances qui ne nous sont pas toujours favorables (combat commun face à la ferme des 1000 vaches avec L214). Demain on pourrait presque nous reprocher d'être un syndicat anti-élevage. Quand on s'associe à d'autres sur des thèmes particuliers, précisons bien que nous ne partageons pas forcément la totalité de leurs revendications.

N'oublions pas que le but principal de notre syndicat agricole est la défense de l'agriculture paysanne et des paysans. Investissons-nous avec d'autres organisations dans les projets de la future PAC (comme « pour une autre PAC ») ou bien sûr dans des combats sur le foncier. Soyons actifs, mais pour autant, ne nous tirons pas une balle dans le pied quand nous nous associons à des organisations qui demain pourraient combattre le drainage, l'irrigation, les réaménagements fonciers, voire l'utilisation de pesticides, le bien-être animal, ou tout simplement l'élevage. Il ne faut pas demain que l'image que l'on montre à la société par ces alliances soit néfaste à la défense des paysans.

On apprécie le soutien des citoyens pour la défense de l'agriculture paysanne, mais n'oublions pas pour autant notre rôle premier qu'est la défense des paysans.

Fabien Le Berre, paysan à Nozay



6 - LE PAYSAN NANTAIS 1345 - OCTOBRE 2020

« Tout est de la faute du consommateur » : pourquoi c'est faux et d'où vient le principal problème

Nos choix de consommation sont déterminants. Mais si pour aller vers une société plus durable, un autre élément est à prendre en compte...



Sur sa chaîne Youtube, **Max Bird** déconstruit méticuleusement les idées reçues les plus répandues à grand renfort d'humour et de pédagogie. Cette fois, il s'attaque à une pensée bien ancrée dans l'inconscient collectif : si la planète va mal, c'est de la faute des consommateurs. Une vidéo aussi instructive que nécessaire.

Le poids de nos caddies

On dit souvent que l'on « vote par le porte-monnaie ». Et pour cause, en choisissant d'acheter un produit et d'en boycotter un autre, on peut choisir les valeurs que l'on souhaite cautionner. Autrement dit, en jouant sur l'offre et la demande, on peut collectivement faire pencher la balance pour des produits plus respectueux de l'environnement, des animaux et des humains.

Mais si nos choix de consommation sont bel et bien essentiels pour dessiner un nouveau modèle de société, on en oublierait presque la responsabilité de notre modèle agricole dans l'équation.

Et même si vous pensez ne pas soutenir les produits dont ne vous validez pas les pratiques en les *boycottant*... eh bien vos impôts, eux, continuent à financer la politique agricole actuelle. Pire, ils financent aussi « *les réparations des dégâts causés par ce système agro-industriel malade* ».

Alors au lieu de culpabiliser de ne pas avoir acheté bio, local et éthique lors nos dernières courses, faute d'informations, de temps ou de moyens, penchons-nous plutôt sur le cœur du problème...

Le nerf de la guerre : la PAC

La quoi ? On en entend peu parler dans le débat public et pourtant, la Politique Agricole Commune (PAC), mise en place à l'échelle de l'Union européenne (UE), nous impacte tous au quotidien. De nos champs à nos assiettes en passant par notre porte-monnaie, son influence est considérable.

C'est elle qui va accorder des subventions aux paysans. Or, aujourd'hui, peu d'entre eux peuvent décemment vivre de leurs productions. Résultat ? Ils ont tout intérêt à coller au mieux à la politique agricole en vigueur pour recevoir ces fameuses subventions.

Le souci dans tout ça ? La politique agricole « n'incite pas vraiment les paysans à faire les choses bien ». Elle récompense plutôt les logiques industrielles : les gigantesques surfaces de monoculture (et non les productions polyvalentes), l'agriculture intensive (et non l'agriculture biologique)...

« Donc les agriculteurs en Europe sont incités, pour ne pas dire obligés, à faire de l'agriculture industrielle pour être rentables, avec toutes les retombées gravement écocides et anti-sociales qu'on connaît. »

« En l'état actuel, que ce soit pour les consommateurs, pour les paysans, pour l'environnement, notre système nous envoie dans le mur. C'est un des aspects de notre société qu'il est le plus urgent de changer. Et ça tombe bien, parce que là, nous avons une fenêtre de tir pour le faire. »

Ok, alors que fait-on ?

La bonne nouvelle, c'est que l'on peut aujourd'hui agir – à notre échelle – pour influencer la PAC.

« Le défi c'est d'utiliser ce formidable outil qu'est la PAC pour garantir notre souveraineté alimentaire, pour que les paysans vivent de leur production et pas seulement des subventions et, par dessus tout, pour arrêter de bousiller l'environnement »

Tous les 7 ans, la politique agricole européenne est réformée. Et pour la première fois, les Français peuvent s'exprimer sur ce qu'ils souhaitent mettre dans leur assiette. Comment ? En participant au débat **« imPACtons ! »**.

Le collectif d'associations **Pour une autre PAC** propose pour l'occasion une nouvelle politique agricole et alimentaire dont le socle serait le respect des paysans (en Europe et ailleurs), le respect de la santé des consommateurs et des animaux et le respect de l'environnement. « La base, quoi ! », souligne le Youtubeur.

Et notre petit avis est-il vraiment utile, dans tout ça ? Quand on sait que la France est la première puissance agricole de l'UE, on imagine bien l'influence que pourraient avoir nos voix sur le reste de l'Europe.

« Tout est directement lié ! À partir du moment où on arrête de favoriser à ce point l'agriculture industrielle (avec des milliards d'euros publics qui viennent de nos poches au passage), si on instaure des normes exigeantes contre ça, d'un coup, c'est mieux partout ! C'est mieux pour la biodiversité, c'est mieux pour notre santé et celle de nos enfants, c'est mieux pour les paysans, mieux pour notre souveraineté alimentaire, mieux pour le bien-être animal, mieux pour le climat, mieux pour les emplois, mieux pour l'attractivité des zones rurales... (...) On va pas sacrifier tous ces aspects essentiels juste pour faire un peu plus de profit sur l'échiquier international, si ? »

« S'il y a bien un truc à changer pour avoir un « monde d'après » viable, un coup de volant à donner d'urgence pour que l'horizon se dégage, c'est bien remettre en question sérieusement notre modèle agricole. »

Une formidable opportunité à saisir pour accélérer la transition écologique et solidaire des systèmes agricoles. Pour participer au débat en ligne et aux séances à proximité de chez vous (jusqu'au 31 octobre), c'est [ici](#). Et pour faire entendre votre voix auprès des élus, c'est [là](#).

URGENT! Vote de la politique agricole commune au parlement européen

Les négociations pour la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) sont dans leur phase finale au Parlement européen. Les différents groupes politiques qui composent le Parlement discutent entre eux pour tenter de trouver des compromis et donc une majorité pour le vote de la réforme. Un groupe politique en particulier, situé au centre de l'échiquier du Parlement européen, sera faiseur de majorité : c'est le groupe Renaissance (Renew en anglais), dans lequel siègent les eurodéputé-es français-es issus de la liste La République En Marche (LREM).

En effet, la position du groupe Renaissance sera déterminante pour soit imposer une ambition commune forte prenant en compte les impératifs économiques, sociaux et environnementaux auxquels la prochaine PAC devra répondre, soit reconduire une PAC similaire qui emmènera l'agriculture européenne dans le mur. Nous devons tout faire pour empêcher que le second scénario ne se produise !

C'est pourquoi dans cette phase cruciale des négociations, la plateforme *Pour une autre PAC* invite les citoyen-ne-s à interpeller quatre eurodéputé-e-s siégeant dans le groupe Renaissance et dont les fonctions particulières leur permettent d'avoir une influence forte dans les négociations.

Auteur : **nadine**

➡ [La suite est à lire sur : www.generations-futures.fr](http://www.generations-futures.fr)



« Sans aucun doute, le bio peut nourrir le monde »

Myriam HASSOUN

Myriam HASSOUN

m. hassoun@charentelibre. fr

Son père était paysan, berger.

Lui-même, ingénieur agronome, a longtemps été technicien de terrain à la Chambre d'agriculture de la Nièvre. Jacques Caplat est un terrien, qui parcourt le monde en sa qualité d'ethnologue. L'homme, auteur de nombreux ouvrages (dont un avec Pierre Rabhi (1)) et défenseur de l'agriculture bio « *des fondateurs* », selon ses mots, donne ce samedi soir une conférence à Confolens, dans le cadre d'une journée « Agriculture et société ».

Qu'appellez-vous agriculture bio? **Jacques Caplat.** C'est LA question importante car il y a souvent un malentendu sur l'agriculture bio. La définition européenne, c'est « agriculture sans produit chimique de synthèse », ce n'est pas du tout la mienne! Si on croit à une seule agriculture, qui serait avec ou sans chimie, intensive ou extensive... on est sur une vision binaire et le bio serait juste la même chose que l'agriculture conventionnelle moins la chimie. Mais le bio, c'est d'autres approches agronomiques qui ont retrouvé des éléments d'autres agricultures du monde, notamment des cultures associées, des plantes qui s'adaptent au milieu, des semences paysannes. C'est une approche systémique et qui est en outre performante : le bio au départ, c'était d'ailleurs la volonté de créer un « organisme » agricole. Avec aussi une dimension sociale. Du bio

qui exploite de la main-d'œuvre n'est pas du bio.

Vous venez faire votre conférence en Charente limousine, qui est une terre d'élevage. Comment ce modèle concerne-t-il les éleveurs?

Les éleveurs à l'herbe, ou en interaction avec les cultures, sont incontournables en bio. Dans les systèmes de culture, on ne sait pas gérer correctement sans intercaler régulièrement des prairies et sans fertilisation par les animaux. Les systèmes d'élevage à l'herbe sont aussi très bons pour le climat et la biodiversité, contrairement à ce que l'on peut croire.

Le problème de l'élevage viande, c'est l'élevage industriel, qui consomme des ressources en eau, en surfaces céréalières. En Europe, les bocages sont des points plus riches en biodiversité que les forêts. On a absolument besoin de garder ça. Derrière, c'est vrai que les vaches vont émettre du méthane, mais les prairies vont stocker du carbone dans le sol donc ça s'équilibre.

On entend souvent que ce modèle est défendu par des consommateurs urbains, mais pas tenable pour les agriculteurs...

Si on prend l'échelle mondiale, sans aucun doute, les techniques bio peuvent nourrir le monde. On a différentes études qui montrent que ces techniques sont extrêmement performantes, même si on y arrive moins bien en Europe et au Canada. Le problème que l'on a en Europe, c'est que l'on a construit la

rentabilité des exploitations agricoles par rapport au modèle conventionnel et donc quand on s'en éloigne, c'est plus dur d'être rentable. Ce n'est donc pas que ce n'est pas performant, mais ce n'est pas rentable dans le cadre économique que l'on a construit. L'enjeu aujourd'hui c'est de voir comment on change les politiques publiques pour que ces choix-là deviennent rentables. Et à ce moment-là, les agriculteurs seront d'accord pour s'y mettre.

Les négociations européennes sur la nouvelle PAC (politique agricole européenne) sont en cours. Une transition vers plus de bio s'y dessine-t-elle?

Je participe au titre de l'association « Agir pour l'environnement » dont je suis secrétaire général au groupe « Pour une autre PAC » qui réunit une quarantaine d'organisations paysannes et environnementales. On essaie de se faire entendre, mais je ne suis pas optimiste. Aujourd'hui, c'est difficile de mobiliser les citoyens sur l'agriculture alors que la PAC pourrait être un outil très fort de transition.

En quoi un non-professionnel de l'agriculture peut-il se sentir concerné par vos propos?

Il y a plein de manières de se mobiliser sur ce changement de cadre et puis, il y a le niveau de l'action locale. Il y a le grand soir et il y a les petits matins, les deux vont ensemble : on n'a pas besoin d'attendre le grand soir pour se



réveiller tous les matins et faire des choses. Soutenir des Amap (associations pour le maintien d'une agriculture paysanne), épargner dans des systèmes solidaires pour aider des petits maraîchers, soutenir « Terre de liens » pour aider à acheter du foncier... Plein d'actions peuvent être menées.

Conférence de Jacques Caplat, ce samedi 3 octobre à 20h30 à l'amphithéâtre de la CDC, place des Jardins à Confolens. Attention : places limitées en raison des contraintes sanitaires, réservation conseillée auprès du Civam : 06 33 51 93 94.

Port du masque obligatoire.

(1) Agroécologie, une éthique de vie
(Actes Sud)

La conférence de Jacques Caplat vient clôturer une journée organisée ce samedi 3 octobre par le Civam Charente limousine et Charente Nature consacrée à « Agriculture et société ». La journée se déroulera à la ferme écologique de Gorce, à Esse, de 10h à 18h, avant la conférence qui elle a lieu à 20h30 à Confolens. Programme à la ferme : 10h, accueil; 10h30, balade nature avec Charente nature et présentation de la ferme avec Pierre-Antoine Raimbourg et Sophie Latapie; 11h relaxation sous le chêne pluri-centenaire; 11h30 démonstration d'éthologie; 14h balade nature avec Charente Nature; 16h démonstration d'éthologie. Toute la journée, des stands du Sigiv, de Charente Nature, du Comptoir des Lions et de l'Inrae Bordeaux sont sur le site de la ferme.

Entrée libre, port du masque obligatoire.

Jacques Caplat, ethnologue et agronome, soutient que l'agriculture bio peut nourrir le monde. Photo CL ■

Agenda France 7 jours

Paris, 2 oct. 2020 (AFP) -

Retrouvez les agendas de l'AFP en ligne : <https://agenda.afp.com>

Agenda France 7 jours du samedi 3 au vendredi 9 octobre 2020

SAMEDI 3 OCTOBRE 2020

DOMINANTES

(+) PARIS - 09H30 - Audience de rattrapage du procès des attentats de Charlie Hebdo, de Montrouge et de l'Hyper Cacher, avec la déposition très attendue de Farid Benyettou, un des inspireurs présumés des frères Kouachi. Tribunal de Paris, Batignolles - Cour d'assises spéciale, salle 2.02

PARIS - Elections de la Fédération française de rugby (FFR), Bernard Laporte brigue un nouveau mandat de président.

INVITES RADIOS/TV MATIN

EUROPE 1 - 08H15 - L'imam Hassen Chalhouni

FRANCE INTER - 07H50 - Alexander Neef, nouveau directeur général de l'Opéra de Paris

08H20 - Marlène Schiappa, ministre déléguée chargée de la Citoyenneté

09H10 - François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France

RFI - 12H10 - Fatoumata Bâ, fondatrice du fonds d'investissement Django

POLITIQUE

Matignon

PARIS - 08H30 - Entretien de Jean Castex avec Amélie de Montchalin, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques.

PARIS - 10H00 - Entretien de Jean Castex avec Édouard Fritch, président de la Polynésie française.

DÉFENSE - DIPLOMATIE

BRON - 20H00 - Le ministre des Armées Florence Parly expose son projet pour le Service de santé des armées (SSA) à l'horizon 2030. Ecole de santé des armées 331 av. Général de Gaulle,

ECONOMIE - SOCIAL

(*) RENNES - 10H00 - Marche nationale des solidarités avec l'objectif de rejoindre l'Élysée à pied le 17 octobre pour défendre les droits des personnes sans-papiers Place Hoche

JUSTICE - POLICE

PARIS - 08H00 - 40e anniversaire de l'attentat antisémite contre la synagogue de la rue Copernic.

MÉDECINE - SANTÉ

Octobre rose, campagne d'information sur le dépistage précoce et de lutte contre les cancers du sein (jusqu'au 31)

ENVIRONNEMENT

Journée d'action "pour réduire le trafic aérien" à l'appel d'un collectif d'acteurs politiques et associatifs.

PARIS - Première édition du festival des forêts en Ile-de-France.

SCIENCES - TECHNOLOGIES

PARIS - Pariscience: grande 1ère pour le festival du film scientifique, entièrement dématérialisé (jusqu'au 28 octobre)

Fête de la science (jusqu'au 12)

CULTURE

PARIS - Défilés de mode féminine (jusqu'au 6 octobre)

AVIGNON - Première édition des États Généraux des Festivals.

PARIS - Lancement par les Restos du coeur de la webradio éphémère "Radio Restos" (jusqu'au 4)

vidéos mettant en scène sur internet des enfants "influenceurs"; Examen du projet de loi permettant la restitution de biens culturels au Bénin et au Sénégal, dont un sabre

Sénat

PARIS - 14H30 - Annonce de la composition du Bureau en séance publique.

PARIS - 18H30 - Publication des listes de candidats aux commissions.

Paris, province et outre-mer

PARIS - Conseil de Paris. Hôtel de Ville (jusqu'au 8)

PARIS - 10H00 - Entretien de Marine Le Pen avec Gérald Darmanin sur le projet de loi sur le séparatisme.

Ministère de l'Intérieur

DÉFENSE - DIPLOMATIE

(+) ISTRES - 11H00 - Cérémonie de retrait d'un premier avion de ravitaillement en vol C-135 de l'armée de l'Air. L'arrivée des premiers Airbus A330 Multi role tanker transport (MRTT) Phénix au sein l'armée de l'Air et de l'Espace amorce le retrait progressif des C-135 FR. Une cérémonie est organisée à l'occasion du premier retrait de service d'un C-135 FR sur la base aérienne d'Istres 8 route du Camp d'aviation, 13800

(+) PARIS - 18H30 - Audition de la ministre des Armées sur le projet de loi de finances pour 2021 devant la commission défense de l'Assemblée nationale.

ECONOMIE - SOCIAL

PARIS - 08H45 - Présentation de la quatrième édition du baromètre Qualitel-Ipsos, "Logement : à la conquête de l'espace" : Cloud Business Center - 10, bis rue du quatre-septembre (2e)

PARIS - 09H00 - Vidéo conférence de presse - Pour une autre PAC (Politique Agricole Commune).

PARIS - 09H00 - Conférence de presse Sanofi : Campagne de vaccination grippe 2020-2021 : quels enjeux dans le contexte Covid-19 ? Le Patio Opéra - Salle studio Studio 5 Rue Meyerbeer (9e)

PARIS - 10H00 - Visioconférence de presse du Collectif Inter-Hôpitaux.

PARIS - 18H30 - Conférence de presse IRIS sur le thème "Géopolitique de l'agriculture". IRIS 2 bis, rue Mercoeur (11e) Amphithéâtre Stéphane Hessel

PROCÈS

PARIS - 09H30 - Procès des attentats de janvier 2015 à Charlie Hebdo, Montrouge et à l'Hyper Tribunal de Paris, Batignolles - Cour d'assises spéciale, salle 2.02 (retransmissions en 2.03, 2.04, 2.13 et dans l'auditorium) (jusqu'au 10 novembre)

(+) PARIS - 13H30 - Le tribunal de Paris rend deux jugements concernant Alain Soral, poursuivi pour provocation à la haine et diffamation.

PARIS - Attentat avorté de Villejuif en 2015: procès de Sid Ahmed Ghلام. Sid Ahmed Ghلام est accusé d'avoir tué en 2015 une femme près d'une église de Villejuif (Val-de-Marne) où il projetait un attentat à l'heure de la messe dominicale. (jusqu'au 6 novembre)

NÎMES - Jean-Régis Julien, un ex-policier, jugé devant la cour d'assises du Gard pour avoir assassiné de plusieurs balles dans la tête en 2016 à Alès Carine, son ex-compagne, après des mois de menaces contre la jeune éducatrice. Initialement fixé à octobre 2019, le procès avait été renvoyé. (jusqu'au 8)

BOBIGNY - 13H00 - Délibéré au procès d'un "marchand de sommeil" accusé d'avoir logé dans des conditions indignes 25 personnes dans un petit pavillon à Pierrefitte-sur-Seine. Audience renvoyée le 1er septembre pour le 6 octobre 2020 (15e chambre) Tribunal correctionnel - 15e chambre

(+) PARIS - 13H30 - Procès en diffamation intenté par l'ex-patronne d'Areva Anne Lauvergeon à France Inter pour une émission sur le rachat d'Uramin. Le programme Affaires sensibles avait consacré en 2016 une émission à l'affaire du rachat controversé de cette société minière par l'entreprise publique pour 1,8 milliard d'euros. Deux informations judiciaires ont été ouvertes et Mme Lauvergeon est mise en examen dans l'une d'entre elles. Tribunal judiciaire de Paris, Batignolles, 17e chambre

RELIGION

STRASBOURG - 14H30 - Présentation du code contre les abus sexuels dans l'église, à l'archevêché.

MÉDECINE - SANTÉ

LYON - Décision du conseil départemental de l'Ordre des médecins du Rhône concernant le pneumologue anti-masques Patrick Bellier. 94 rue Servient (3e)

AGENDA DES CONFÉRENCES DE PRESSE ET ÉVÉNEMENTS ÉCONOMIQUES JUSQU'AU JEUDI 8 OCTOBRE 2020

Paris, 2 oct. 2020 (AFP) -

Voici l'agenda prévisionnel des conférences de presse et autres évènements économiques jusqu'au jeudi 8 octobre 2020 (heure de Paris):

(+) Nouvel élément

(*) Modification ou précision

VENDREDI 2 OCTOBRE 2020

ECO

VOUGEOT - Rencontres du Clos-Vougeot 2020 - "Vins et raisins, des goûts et des couleurs" - (jusqu'au 3)

(*) - 09H15 - SAINT-OUEN - Dévoilement de la rame des futures lignes 15, 16 et 17 du Grand Paris Express - Fabrique du Métro 50 rue Ardoin, parc Docks Bâtiment 563, travées E et F (93)

09H30 - PARIS - FNAUT : Présentation des tickets verts et rouges 2020 - Siège de la FNAUT 32 rue Raymond Losserand (14e)

SOCIAL

09H00 - PARIS - Visioconférence de presse de la fédération des institutions de prévoyance (CTIP) au sujet de la "surtaxe covid" sur les complémentaires santé

(*) - 09H00 - PARIS - Lancement du Guide du Routard de l'Alternant en présence d'Elisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'insertion - CFA Stephenson - 48 rue Stephenson (18e)

09H30 - PARIS - Colloque: comment la crise Covid-19 fait muter la fonction RH dans les grandes collectivités territoriales ? - Caisse des Dépôts et Consignations - 15 quai Anatole France (7e), et en visioconférence

(+) - 12H30 - PARIS - Le collectif Alerte tient une conférence de presse après avoir été reçu par le Premier ministre, Jean Castex

DIVERS

PARIS - Commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur la gestion de l'épidémie du Covid-19 - (jusqu'au 31 décembre)

PARIS - Première édition du festival des forêts en Ile-de-France - (jusqu'au 3)

LUNDI 5 OCTOBRE 2020

ECO

PARIS - The Paris Financial Centre 2020 - Centre de Conférences Pierre Mendès France - 139, rue de Bercy - (12e) (jusqu'au 7)

09H00 - PARIS - 4ème édition de la journée inaugurale du Paris infraweek 2020 organisée par le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance et Paris EUROPLACE - Ministère de l'Économie et des Finances Centre de conférences Pierre Mendès France 139 rue de Bercy (12e)

SOCIAL

- 09H00 - PARIS - Concertation sur le suivi du volet social du plan de relance - Ministère du Travail - 127 rue de Grenelle (7e)

DIVERS

14H00 - BOBIGNY - Conférence de presse CCMSA - Luminem - 19 rue de Paris (93)

MARDI 6 OCTOBRE 2020

ECO

08H30 - PARIS - Petit déjeuner Presse - La nouvelle identité de Banque Casino

09H00 - PARIS - Conférence de presse de la Banque des Territoires consacrée au plan de relance commerce - Visioconférence

12H00 - PARIS - Déjeuner/Conférence de presse de la Filière des Oeufs de France - Atelier Maître Albert 1, rue Maître Albert (5e)

SOCIAL

10H00 - PARIS - Visioconférence de presse du Collectif Inter-Hôpitaux

DIVERS

(*) - 09H00 - PARIS - Vidéo conférence de presse - Pour une autre PAC (Politique Agricole Commune)

09H00 - PARIS - Conférence de presse Sanofi : Campagne de vaccination grippe 2020-2021 : quels enjeux dans le contexte Covid-19 ? - Le Patio Opéra - Salle studio Studio 5 Rue Meyerbeer (9e)

18H30 - PARIS - Conférence de presse IRIS sur le thème "Géopolitique de l'agriculture" - IRIS 2 bis, rue Mercoeur (11e) Amphithéâtre Stéphane Hessel

MERCREDI 7 OCTOBRE 2020

ECO

09H00 - PARIS - Congrès Stratégies commerciales organisé par LSA - Les Folies Bergère - 32 Rue Richer (9e)

14H00 - PARIS - International Financial Forum de Paris organisé par Europlace, avec Christine Lagarde et Bruno Le Maire - Pavillon Gabriel, 5 av. Gabriel (8e)

SOCIAL

(+) - 08H30 - MONTREUIL - Conférence de presse de la CGT sur la campagne de "Reconquête de la sécurité sociale" - Siège - 263 rue de Paris (93)

DIVERS

09H00 - PARIS - L'Association Nationale interprofessionnelle de la Volaille de chair - ANVOL organise un point presse sur l'actualité de la filière - 7 rue du Faubourg Poissonnière - Interphone : ITAVI - 4ème étage - (9e)

(+) - 14H30 - PARIS - Ifremer : conférence de presse virtuelle du lancement de "Mission Océan", un parcours pédagogique s'appuyant sur la 3D

JEUDI 8 OCTOBRE 2020

ECO

PARIS - 116e Congrès des notaires de France - Palais des congrès de Paris - 2 place de la Porte Maillot - (17e) (jusqu'au 10)

09H00 - PARIS - 14eme Consumer Day de Kantar - Théâtre Mogador - 25 rue Mogador (9e)

10H30 - PARIS - Présentation par Earthcube et Airbus d'une nouvelle solution pour la surveillance de sites stratégiques, utilisant images satellite et intelligence artificielle - Earthcube 31, Cité d'Antin (9e)

(+) - 12H00 - LYON - Inauguration du nouveau campus lyonnais d'Orange - 131, avenue Félix Faure (3e)

(+) - 15H00 - PARIS - Conférence de presse GNIS - "Le Président et le Vice-Président du GNIS élus" - 44 rue du Louvre - (1er)

DIVERS

(+) - 09H30 - PARIS - Conférence de presse Too Good To Go - Présentation des avancées de son Pacte sur les dates de consommation pour préparer la journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire - 12 rue Duhesme -(18e)

10H00 - CROIX - Rassemblement à l'appel de la CGT du groupe Mulliez - devant le siège social Auchan : 40 avenue de Flandre, 59964 Croix.

14H00 - PARIS - Colloque sur l'emploi maritime, ouvert par la ministre de la Mer Brigitte Girardin éco/kb/LyS

Afp le 02 oct. 20 à 06 00.

Agenda France 7 jours

Paris, 3 oct. 2020 (AFP) -

Retrouvez les agendas de l'AFP en ligne : <https://agenda.afp.com>

Agenda France 7 jours du samedi 3 au vendredi 9 octobre 2020

SAMEDI 3 OCTOBRE 2020

DOMINANTES

(+) PARIS - 09H30 - Audience de rattrapage du procès des attentats de Charlie Hebdo, de Montrouge et de l'Hyper Cacher, avec la déposition très attendue de Farid Benyettou, un des inspireurs présumés des frères Kouachi. Tribunal de Paris, Batignolles - Cour d'assises spéciale, salle 2.02

PARIS - Elections de la Fédération française de rugby (FFR), Bernard Laporte brigue un nouveau mandat de président.

INVITES RADIOS/TV MATIN

EUROPE 1 - 08H15 - L'imam Hassen Chalhouni

FRANCE INTER - 07H50 - Alexander Neef, nouveau directeur général de l'Opéra de Paris

08H20 - Marlène Schiappa, ministre déléguée chargée de la Citoyenneté

09H10 - François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France

RFI - 12H10 - Fatoumata Bâ, fondatrice du fonds d'investissement Django

POLITIQUE

Matignon

PARIS - 08H30 - Entretien de Jean Castex avec Amélie de Montchalin, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques.

PARIS - 10H00 - Entretien de Jean Castex avec Édouard Fritch, président de la Polynésie française.

DÉFENSE - DIPLOMATIE

BRON - 20H00 - Le ministre des Armées Florence Parly expose son projet pour le Service de santé des armées (SSA) à l'horizon 2030. Ecole de santé des armées 331 av. Général de Gaulle,

ECONOMIE - SOCIAL

(*) RENNES - 10H00 - Marche nationale des solidarités avec l'objectif de rejoindre l'Élysée à pied le 17 octobre pour défendre les droits des personnes sans-papiers Place Hoche

JUSTICE - POLICE

PARIS - 08H00 - 40e anniversaire de l'attentat antisémite contre la synagogue de la rue Copernic.

MÉDECINE - SANTÉ

Octobre rose, campagne d'information sur le dépistage précoce et de lutte contre les cancers du sein (jusqu'au 31)

ENVIRONNEMENT

Journée d'action "pour réduire le trafic aérien" à l'appel d'un collectif d'acteurs politiques et associatifs.

PARIS - Première édition du festival des forêts en Ile-de-France.

SCIENCES - TECHNOLOGIES

PARIS - Pariscience: grande 1ère pour le festival du film scientifique, entièrement dématérialisé (jusqu'au 28 octobre)

Fête de la science (jusqu'au 12)

CULTURE

PARIS - Défilés de mode féminine (jusqu'au 6 octobre)

AVIGNON - Première édition des États Généraux des Festivals.

PARIS - Lancement par les Restos du coeur de la webradio éphémère "Radio Restos" (jusqu'au 4)

vidéos mettant en scène sur internet des enfants "influenceurs"; Examen du projet de loi permettant la restitution de biens culturels au Bénin et au Sénégal, dont un sabre

Sénat

PARIS - 14H30 - Annonce de la composition du Bureau en séance publique.

PARIS - 18H30 - Publication des listes de candidats aux commissions.

Paris, province et outre-mer

PARIS - Conseil de Paris. Hôtel de Ville (jusqu'au 8)

PARIS - 10H00 - Entretien de Marine Le Pen avec Gérald Darmanin sur le projet de loi sur le séparatisme.

Ministère de l'Intérieur

DÉFENSE - DIPLOMATIE

(+) ISTRES - 11H00 - Cérémonie de retrait d'un premier avion de ravitaillement en vol C-135 de l'armée de l'Air. L'arrivée des premiers Airbus A330 Multi role tanker transport (MRTT) Phénix au sein l'armée de l'Air et de l'Espace amorce le retrait progressif des C-135 FR. Une cérémonie est organisée à l'occasion du premier retrait de service d'un C-135 FR sur la base aérienne d'Istres 8 route du Camp d'aviation, 13800

(+) PARIS - 18H30 - Audition de la ministre des Armées sur le projet de loi de finances pour 2021 devant la commission défense de l'Assemblée nationale.

ECONOMIE - SOCIAL

PARIS - 08H45 - Présentation de la quatrième édition du baromètre Qualitel-Ipsos, "Logement : à la conquête de l'espace" : Cloud Business Center - 10, bis rue du quatre-septembre (2e)

PARIS - 09H00 - Vidéo conférence de presse - Pour une autre PAC (Politique Agricole Commune).

PARIS - 09H00 - Conférence de presse Sanofi : Campagne de vaccination grippe 2020-2021 : quels enjeux dans le contexte Covid-19 ? Le Patio Opéra - Salle studio Studio 5 Rue Meyerbeer (9e)

PARIS - 10H00 - Visioconférence de presse du Collectif Inter-Hôpitaux.

PARIS - 18H30 - Conférence de presse IRIS sur le thème "Géopolitique de l'agriculture". IRIS 2 bis, rue Mercoeur (11e) Amphithéâtre Stéphane Hessel

PROCÈS

PARIS - 09H30 - Procès des attentats de janvier 2015 à Charlie Hebdo, Montrouge et à l'Hyper Tribunal de Paris, Batignolles - Cour d'assises spéciale, salle 2.02 (retransmissions en 2.03, 2.04, 2.13 et dans l'auditorium) (jusqu'au 10 novembre)

(+) PARIS - 13H30 - Le tribunal de Paris rend deux jugements concernant Alain Soral, poursuivi pour provocation à la haine et diffamation.

PARIS - Attentat avorté de Villejuif en 2015: procès de Sid Ahmed Ghلام. Sid Ahmed Ghلام est accusé d'avoir tué en 2015 une femme près d'une église de Villejuif (Val-de-Marne) où il projetait un attentat à l'heure de la messe dominicale. (jusqu'au 6 novembre)

NÎMES - Jean-Régis Julien, un ex-policier, jugé devant la cour d'assises du Gard pour avoir assassiné de plusieurs balles dans la tête en 2016 à Alès Carine, son ex-compagne, après des mois de menaces contre la jeune éducatrice. Initialement fixé à octobre 2019, le procès avait été renvoyé. (jusqu'au 8)

BOBIGNY - 13H00 - Délibéré au procès d'un "marchand de sommeil" accusé d'avoir logé dans des conditions indignes 25 personnes dans un petit pavillon à Pierrefitte-sur-Seine. Audience renvoyée le 1er septembre pour le 6 octobre 2020 (15e chambre) Tribunal correctionnel - 15e chambre

(+) PARIS - 13H30 - Procès en diffamation intenté par l'ex-patronne d'Areva Anne Lauvergeon à France Inter pour une émission sur le rachat d'Uramin. Le programme Affaires sensibles avait consacré en 2016 une émission à l'affaire du rachat controversé de cette société minière par l'entreprise publique pour 1,8 milliard d'euros. Deux informations judiciaires ont été ouvertes et Mme Lauvergeon est mise en examen dans l'une d'entre elles. Tribunal judiciaire de Paris, Batignolles, 17e chambre

RELIGION

STRASBOURG - 14H30 - Présentation du code contre les abus sexuels dans l'église, à l'archevêché.

MÉDECINE - SANTÉ

LYON - Décision du conseil départemental de l'Ordre des médecins du Rhône concernant le pneumologue anti-masques Patrick Bellier. 94 rue Servient (3e)

Agenda France 7 jours

Paris, 4 oct. 2020 (AFP) -

Retrouvez les agendas de l'AFP en ligne : <https://agenda.afp.com>

Agenda France 7 jours du dimanche 4 au samedi 10 octobre 2020

DIMANCHE 4 OCTOBRE 2020

DOMINANTES

NOUMÉA - Référendum sur l'indépendance en Nouvelle-Calédonie.

NICE - Suivi des recherches et opérations de secours après les intempéries destructrices dans les Alpes-Maritimes et en Italie voisine

PARIS - Suivi de l'épidémie de Covid-19, avec l'annonce possible par le gouvernement de nouvelles mesures restrictives à Paris

INVITÉS RADIOS/TV

FRANCE INTER - 08H20 - François Asselin, président de la Confédération des petites et moyennes entreprise (CPME)

FRANCE INFO - 08H30 - Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre et président de la Fondation Res Publica

EUROPE 1/LES ECHOS/CNEWS - 10H00 - Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur

RTL/LE FIGARO/LCI - 12H00 - Anne Hidalgo, maire PS de Paris

BFMTV - 12H00 - Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Education nationale

- 18H00 - Renaud Muselier, président LR de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

FRANCE INTER/LE MONDE/FRANCE TELEVISIONS - 12H00 - François Bayrou, Haut-commissaire au Plan, maire de Pau, président du Modem

FRANCE 3 - 12H10 - Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture

LCI - 18H00 - Nadine Morano, eurodéputée LR

- 18H30 - Michel-Edouard Leclerc, président des centres Leclerc

POLITIQUE

Paris, province et outre-mer

PARIS - 14H00 - Marche en commémoration du soulèvement du 5 octobre 1988 en Algérie.

ECONOMIE - SOCIAL

BÉTHUNE - 09H30 - Manifestation contre la fermeture de l'usine de pneus Bridgestone. départ du rond-point Avenue Georges washington face à Tadao

JUSTICE - POLICE

VILLEFONTAINE - 14H30 - Marche blanche en mémoire de Victorine Dartois à l'appel de sa famille.

MÉDECINE - SANTÉ

PARIS - Salles de sport: la préfecture de police doit revoir son arrêté de fermeture. (jusqu'au 5)

Octobre rose, campagne d'information sur le dépistage précoce et de lutte contre les cancers du sein. (jusqu'au 31)

SCIENCES - TECHNOLOGIES

PARIS - Pariscience: grande 1ère pour le festival du film scientifique, entièrement dématérialisé. (jusqu'au 28 octobre)

Fête de la science. (jusqu'au 12)

CULTURE

PARIS - Défilés de mode féminine. (jusqu'au 6 octobre)

PARIS - Exposition "Gabrielle Chanel manifeste de mode". Palais Galliera, musée de la mode de la Ville de Paris - 10 av. Pierre 1er de Serbie (16e) (jusqu'au 14 mars 2021)

PARIS - Lancement par les Restos du coeur de la webradio éphémère "Radio Restos".

PARIS - Le Ballet de l'Opéra de retour sur la scène du palais Garnier. (jusqu'au 21 novembre)

PARIS - Exposition "Une santé de fer", ou comment l'homme à fait confiance aux minéraux.. Musée de

l'évaluation des politiques publiques face aux grandes pandémies à la lumière de la crise sanitaire de la Covid-19 et de sa gestion" Sénat (jusqu'au 31 décembre)

PARIS - 14H30 - Annonce de la composition du Bureau en séance publique. Sénat

PARIS - 18H30 - Publication des listes de candidats aux commissions. Sénat

Paris, province et outre-mer

PARIS - Conseil de Paris. Hôtel de Ville (jusqu'au 8)

PARIS - 10H00 - Entretien de Marine Le Pen avec Gérald Darmanin sur le projet de loi sur le séparatisme. Ministère de l'Intérieur

DÉFENSE - DIPLOMATIE

ISTRES - 11H00 - Cérémonie de retrait d'un premier avion de ravitaillement en vol C-135 de l'armée de l'Air. L'arrivée des premiers Airbus A330 Multi role tanker transport (MRTT) Phénix au sein l'armée de l'Air et de l'Espace amorce le retrait progressif des C-135 FR. Une cérémonie est organisée à l'occasion du premier retrait de service d'un C-135 FR sur la base aérienne d'Istres 8 route du Camp d'aviation, 13800 Istres

PARIS - 18H30 - Audition de la ministre des Armées sur le projet de loi de finances pour 2021 devant la commission défense de l'Assemblée nationale.

ECONOMIE - SOCIAL

PARIS - Date limite pour l'offre de rachat par Veolia de 29,9% d'Engie dans Suez.

PARIS - 08H45 - Présentation de la quatrième édition du baromètre Qualitel-Ipsos, "Logement : à la conquête de l'espace" Cloud Business Center - 10, bis rue du quatre-septembre (2e)

PARIS - 09H00 - Vidéo conférence de presse - Pour une autre PAC (Politique Agricole Commune).

PARIS - 09H00 - Conférence de presse Sanofi : Campagne de vaccination grippe 2020-2021 : quels enjeux dans le contexte Covid-19 ? Le Patio Opéra - Salle studio Studio 5 Rue Meyerbeer (9e)

PARIS - 10H00 - Visioconférence de presse du Collectif Inter-Hôpitaux.

PARIS - 13H30 - Le tribunal de Paris rend deux jugements concernant Alain Soral, poursuivi pour provocation à la haine et diffamation.

PARIS - 18H30 - Conférence de presse IRIS sur le thème "Géopolitique de l'agriculture". Autour de Sébastien Abis, directeur du Club DEMETER et chercheur associé à l'IRIS Pierre Blanc, enseignant-chercheur à Bordeaux Sciences-Agro et Sciences-Po Bordeaux Animée par Sylvie Matelly, directrice adjointe de l'IRIS IRIS 2 bis, rue Mercoeur (11e) Amphithéâtre Stéphane Hessel

PROCÈS

BOBIGNY - 13H00 - Délibéré au procès d'un "marchand de sommeil" accusé d'avoir logé dans des conditions indignes 25 personnes dans un petit pavillon à Pierrefitte-sur-Seine. Tribunal correctionnel - 15e chambre

PARIS - 13H30 - Procès en diffamation intenté par l'ex-patronne d'Areva Anne Lauvergeon à France Inter pour une émission sur le rachat d'Uramin. Tribunal judiciaire de Paris, Batignolles, 17e chambre

RELIGION

STRASBOURG - 14H30 - Présentation du code contre les abus sexuels dans l'église, à l'archevêché.

MÉDECINE - SANTÉ

LYON - Décision du conseil départemental de l'Ordre des médecins du Rhône concernant le pneumologue anti-masques Patrick Bellier. 94 rue Servient (3e)

SCIENCES - TECHNOLOGIES

ORCINES - 13H30 - Conférence de presse du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) qui lance une campagne de géophysique hélicoptée sur l'emblématique Chaîne des Puys. La Fontaine du Berger Sur le terrain de l'ancien camp militaire Route départementale 941 63870 ORCINES

CULTURE

PARIS - Défilés de mode féminine.

PARIS - Deuxième sélection du Prix Goncourt.

MONTPELLIER - 10H30 - Visite de presse de l'exposition "The New York School Show - Les photographes de l'Ecole de New-York, 1935-1965". En présence de Howard Greenberg, commissaire de l'exposition. Pavillon Populaire

SPORTS

Agenda France 7 jours

Paris, 5 oct. 2020 (AFP) -

Retrouvez les agendas de l'AFP en ligne : <https://agenda.afp.com>

Agenda France 7 jours du lundi 5 au dimanche 11 octobre 2020

LUNDI 5 OCTOBRE 2020

INVITES RADIO-TV

PUBLIC SENAT - 07H30 - Sophie Taillé-Polian, sénatrice Ecologiste, solidarité et territoires du Val-de-Marne

08H00 - François-Xavier Bellamy, député européen LR

SUD RADIO - 07H40 - Gilles Platret, maire de Chalon-sur-Saône et vice président des Républicains

RTL - 07H45 - Cardinal Philippe Barbarin à l'occasion de la sortie de son livre "En Mon Âme Et Conscience"

LCI - 08H15 - Christian Estrosi, maire de Nice, président de Métropole Nice Côte d'Azur.

FRANCE INFO - 07H45 - Le Cardinal Barbarin à l'occasion de la sortie de son livre "En Mon Âme Et Conscience" (entretien enregistré au préalable)

BFMTV/RMC - 08H35 - Marlène Schiappa, ministre déléguée à la Citoyenneté

RFI - 08H45 - Aurélien Taché, député, membre du groupe Écologie, Démocratie, Solidarité, Fondateur du mouvement [#NousDemain](#)

POLITIQUE

Matignon

(+) CLERMONT-FERRAND - 09H00 - Déplacement du Premier ministre Jean Castex, accompagné d'Emmanuelle Wargon, ministre déléguée chargée du Logement, et de Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué chargé des Transports, sur la question de la liaison ferroviaire Paris - Clermont-Ferrand.

Assemblée nationale

PARIS - 09H30 - Conférence de presse LREM sur le projet de loi de finances 2021, avec Christophe Castaner, président du groupe LREM à l'Assemblée, et Laurent Saint-Martin, rapporteur général du budget à l'Assemblée.

PARIS - Séances: 16H00, 21H30: examen en première lecture du projet de loi permettant la réintroduction temporaire des néonicotinoïdes afin de sauver la filière betteraves.

Paris, province et outre-mer

TOURS - 09H00 - Déplacement d'Alain Griset, ministre délégué chargé des PME pour la Coupe de France des fleuristes à l'occasion de la 10ème édition de Novafleur, salon national des fleuristes Palais des Congrès

ECONOMIE - SOCIAL

(+) PARIS - Publication d'une étude sur le marché des cosmétiques au premier semestre.

Semaine nationale des ressourceries, du 5 au 11 octobre.

PARIS - 09H00 - Concertation sur le suivi du volet social du plan de relance. Ministère du Travail - 127 rue de Grenelle (7e)

BOBIGNY - 14H00 - Conférence de presse de la CCMSA. Luminem - 19 rue de Paris (93)

SOCIÉTÉ

(+) MONTBRISON - 09H00 - La ministre déléguée chargée de l'Autonomie se rend dans des Ehpad de la Loire. 22 rue du Faubourg de la Croix

PROCÈS

PARIS - Procès des attentats de janvier 2015 à Charlie Hebdo, Montrouge et à l'Hyper Cacher. Tribunal de Paris, Batignolles - Cour d'assises spéciale, salle 2.02 (retransmissions en 2.03, 2.04, 2.13 et dans l'auditorium). Début de l'audience à 10H00 pour le premier jour et 09H30 les jours suivants. (jusqu'au 10 novembre)

PARIS - Achat de votes à Corbeil-Essonnes: procès de six personnes, dont l'ex-maire de la commune et bras droit de Serge Dassault. Six personnes, dont l'ex-maire de Corbeil-Essonnes Jean-Pierre Bechter, sont soupçonnés

de biens culturels au Bénin et au Sénégal, dont un sabre Assemblée nationale
PARIS - 18H30 - Audition de la ministre des Armées sur le projet de loi de finances pour 2021 devant la commission défense de l'Assemblée nationale.

Sénat

PARIS - 14H30 - Annonce de la composition du Bureau en séance publique. Sénat

PARIS - 18H30 - Publication des listes de candidats aux commissions. Sénat

Paris, province et outre-mer

PARIS - Conseil de Paris. Hôtel de Ville (jusqu'au 8)

PARIS - 10H00 - Entretien de Marine Le Pen avec Gérald Darmanin sur le projet de loi sur le séparatisme. Ministère de l'Intérieur

DÉFENSE - DIPLOMATIE

ISTRES - 11H00 - Cérémonie de retrait d'un premier avion de ravitaillement en vol C-135 de l'armée de l'Air. L'arrivée des premiers Airbus A330 Multi role tanker transport (MRTT) Phénix au sein l'armée de l'Air et de l'Espace amorce le retrait progressif des C-135 FR. Une cérémonie est organisée à l'occasion du premier retrait de service d'un C-135 FR sur la base aérienne d'Istres 8 route du Camp d'aviation, 13800 Istres

ECONOMIE - SOCIAL

PARIS - 08H45 - Présentation de la quatrième édition du baromètre Qualitel-Ipsos, "Logement : à la conquête de l'espace" : Les logements répondent-ils aux aspirations des Français ? Comment optimiser et repenser leur aménagement intérieur ? : deux questions centrales, au coeur de ce Baromètre 2020, pour lequel 2 600 personnes ont été interrogées, pendant le confinement. Cloud Business Center - 10, bis rue du quatre-septembre (2e)

PARIS - 09H00 - Vidéo conférence de presse - Pour une autre PAC (Politique Agricole Commune).

PARIS - 09H00 - Conférence de presse Sanofi : Campagne de vaccination grippe 2020-2021 : quels enjeux dans le contexte Covid-19 ? Le Patio Opéra - Salle studio Studio 5 Rue Meyerbeer (9e)

PARIS - 10H00 - Visioconférence de presse du Collectif Inter-Hôpitaux.

PARIS - 18H30 - Conférence de presse IRIS sur le thème "Géopolitique de l'agriculture". 2 bis, rue Mercoeur (11e) Amphithéâtre Stéphane Hessel

(+) - Aéronautique: la CFDT du sous-traitant AAA appelle à des rassemblements.

PROCÈS

PARIS - Procès des attentats de janvier 2015 à Charlie Hebdo, Montrouge et à l'Hyper Cacher. Tribunal de Paris, Batignolles - Cour d'assises spéciale, salle 2.02 (retransmissions en 2.03, 2.04, 2.13 et dans l'auditorium). Début de l'audience à 10H00 pour le premier jour et 09H30 les jours suivants. (jusqu'au 10 novembre)

PARIS - Achat de votes à Corbeil-Essonnes: procès de six personnes, dont l'ex-maire de la commune et bras droit de Serge Dassault. Six personnes, dont l'ex-maire de Corbeil-Essonnes Jean-Pierre Bechter, sont soupçonnés d'avoir participé à une "entreprise généralisée de corruption" à l'échelle de la commune, en lien avec l'ancien édile et industriel Serge Dassault. Le procès se tiendra au rythme de trois demi-journées par semaine. Jean-Pierre Bechter comparait aux côtés de ses deux ex-adjoints et de trois intermédiaires présumés. (jusqu'au 22)

PARIS - Attentat avorté de Villejuif en 2015: procès de Sid Ahmed Ghlam. Sid Ahmed Ghlam est accusé d'avoir tué en 2015 une femme près d'une église de Villejuif (Val-de-Marne) où il projetait un attentat à l'heure de la messe dominicale. (jusqu'au 6 novembre)

BOBIGNY - 13H00 - Délibéré au procès d'un "marchand de sommeil" accusé d'avoir logé dans des conditions indignes 25 personnes dans un petit pavillon à Pierrefitte-sur-Seine. Audience renvoyée le 1er septembre pour le 6 octobre 2020 (15e chambre) Tribunal correctionnel - 15e chambre

PARIS - 13H30 - Procès en diffamation intenté par l'ex-patronne d'Areva Anne Lauvergeon à France Inter pour une émission sur le rachat d'Uramin. Le programme Affaires sensibles avait consacré en 2016 une émission à l'affaire du rachat controversé de cette société minière par l'entreprise publique pour 1,8 milliard d'euros. Deux informations judiciaires ont été ouvertes et Mme Lauvergeon est mise en examen dans l'une d'entre elles. Tribunal judiciaire de Paris, Batignolles, 17e chambre

PARIS - 13H30 - Le tribunal de Paris rend deux jugements concernant Alain Soral, poursuivi pour provocation à la haine et diffamation.

RELIGION

Carcassonne

N'AYONS PAS PEUR DU DÉBAT CITOYEN

La Confédération paysanne (La Conf') a toujours ouvert le débat sur l'agriculture et la Politique agricole commune (PAC) aux citoyens, concernés au premier chef pour leur alimentation et en tant que contribuables. La plateforme Pour Une Autre PAC, regroupant 43 organisations dont la Conf', s'inscrit dans cette démarche.

Pour la première fois, un débat public est organisé sur les orientations à donner à la PAC.

Or, au grand dam de la Conf' : 'la FNSEA balaye une énième fois le débat citoyen alors que nombre de paysans sont encore dans une impasse économique et sociétale. Comment peut-elle refuser de débattre avec des citoyens qui appellent à une augmentation du revenu paysan ? Cette posture rétrograde ne fait que montrer l'incapacité de la FNSEA à avoir un dialogue constructif avec la société. Sans doute parce que le modèle d'agriculture industrielle que favorise ce syndicat est aujourd'hui indéfendable auprès des citoyens'.

En ajoutant : 'la chambre d'agriculture, la FDSEA, les JA et le Syndicat des vigneron ne trouvent rien de mieux à faire que de s'associer à la Fédération de chasse en lançant une pétition « pour vivre de la ruralité sans avoir à se justifier ». Mais comment peut on demander à ne pas se justifier quand l'agriculture audoise bénéficie de 85 M€ de la PAC, aides financées par les contribuables'.*

A l'opposé, la Conf' encourage les citoyens à donner leur avis.

* chiffre 2017

RÉFORME DE LA PAC

43 organisations craignent le statu quo

RÉSERVÉ AUX ABONNÉS

🕒 06.10.20

À quinze jours d'un vote décisif du parlement européen sur la réforme de la Pac, la plate-forme "Pour une autre Pac" a exprimé ses « vives inquiétudes » ce mardi 6 octobre 2020.

Ils sont « préoccupés », voire « très inquiets ». Les 43 membres de la plate-forme Pour une autre Pac croient déceler un « manque d'ambition » mêlé de lassitude chez les eurodéputés actuellement en train de négocier la Pac. Alors que l'opportunité de réformer la Pac ne se présente qu'une fois tous les sept ans, cette coalition d'«

Politique agricole commune : le collectif « Pour une autre PAC » attend plus d'ambition des eurodéputés

Dans quinze jours, le Parlement européen se prononcera sur la réforme de la PAC. Un collectif, réunissant 43 organisations agricoles, environnementales et citoyennes, demande le vote de mesures engageant une réelle transition du monde agricole.

D'ici fin octobre, le Parlement européen va se prononcer sur le projet de réforme de la politique agricole commune (PAC) pour la période 2021-2027. Pour rappel, la Commission européenne a mis sur la table ses propositions en juin 2018. L'exécutif européen prévoit de définir les objectifs économiques, écologiques, sociaux de la future PAC. Les États membres devront les décliner dans des plans stratégiques nationaux. Autre nouveauté : la mise en place de programmes écologiques basés sur le...

La suite de cet article est réservée à nos abonnés

Politique agricole commune : le collectif « Pour une autre PAC » attend plus d'ambition des eurodéputés

Actu *Environnement*, le 06/10 à 12h47

Par Sophie Fabrégat / Actu-Environnement

#Agroécologie



Dans quinze jours, le Parlement européen se prononcera sur la réforme de la PAC. Un collectif, réunissant 43 organisations agricoles, environnementales et citoyennes, demande le **vote** de mesures engageant une réelle transition du monde agricole.

 [Visiter le site](#)



06 OCTOBRE 20

Site internet

ACPM : NC

Politique agricole commune : le collectif « Pour une autre PAC » attend plus d'ambition des eurodéputés

Octobre 6

Voir article complet www.actu-environnement.com

Dans quinze jours, le Parlement européen se prononcera sur la réforme de la PAC. Un collectif, réunissant 43 organisations agricoles, environnementales et citoyennes, demande le vote de mesures engageant une réelle transition du monde agricole.

D'ici fin octobre, le Parlement européen va se prononcer sur le projet de réforme de la politique agricole commune (PAC) pour la période 2021-2027. Pour rappel, la Commission européenne a mis sur la table ses propositions en juin 2018. L'exécutif européen prévoit de définir les objectifs économiques, écologiques, sociaux de la future PAC. Les États membres devront les décliner dans des plans stratégiques nationaux. Autre nouveauté: la mise en place de programmes écologiques basés sur le...

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET AGROSTRATÉGIES

L'alimentation de demain : alerte face à la réforme de la PAC !

6 OCTOBRE 2020 · PAR RÉDACTION UP' MAGAZINE

La toute prochaine réforme de la PAC s'oriente à nouveau vers un soutien accru à l'industrialisation de l'agriculture. Sans prise de conscience de nos eurodéputés, les paysans, les citoyens et l'environnement pâtiront encore de notre modèle agricole jusqu'en 2027. C'est le constat et l'analyse de la plateforme *Pour une autre PAC* qui, à une quinzaine de jours du vote de la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) au Parlement européen, s'inquiète sérieusement devant le manque d'ambition des députés européens, alors même que leur engagement sera crucial pour assurer l'avenir de notre système agricole et alimentaire.

Les 43 organisations membres du collectif *Pour une autre PAC* (1) appellent les eurodéputés, notamment français, à faire le choix d'une agriculture juste, durable et cohérente en changeant profondément la PAC. La plateforme alerte aussi les citoyens sur les enjeux et dangers de notre modèle agricole actuel, et les informe des mesures efficaces qu'il serait possible de faire adopter par le Parlement européen en se mobilisant.

La réforme de la PAC est l'affaire de tous. C'est uniquement ensemble que nous pouvons peser pour une vraie réforme et non une reconduction de notre modèle agricole en l'état.

La réforme de la PAC en bref

Depuis sa création, la Politique Agricole Commune est remaniée régulièrement pour s'adapter aux nouvelles règles commerciales et à la mondialisation de l'agriculture. Le processus pour aboutir à la réforme de la PAC dure longtemps et suppose l'implication de la Commission européenne, du Parlement européen et du Conseil de l'UE. Les modifications apportées à la PAC dépendent de nombreux facteurs dont la recherche de compromis entre les différentes couleurs politiques impliquées dans les négociations. Cela prévaut aussi bien pour les députés européens que pour les ministres de l'agriculture des États membres de l'UE.

Sur la réforme en cours, l'ambition de la majorité des États membres concernant la souveraineté alimentaire, la redistribution des aides et l'environnement est très basse, voire inexistante. La position de la France est plus progressiste que celle de la majorité des autres États membres, notamment sur le volet environnemental. La position française reste cependant bien en deçà du niveau d'ambition défendu par *Pour une autre PAC* qui craint également que celle-ci soit encore revue à la baisse dans la recherche de compromis entre les États membres.



La réforme de la PAC est l'affaire de toutes : politiques, paysans et citoyens

La crise sanitaire a mis en lumière notre profonde vulnérabilité : des campagnes vidées de leurs paysans et une alimentation dépendante de marchés mondiaux. Pourtant, ne pas produire notre alimentation est une folie. Comment comprendre qu'un pays comme le nôtre importe 50 % de sa consommation en fruits et légumes ? Que quelques secteurs agricoles puissent être paralysés faute de saisonniers roumains ou marocains sous-payés ? Que la France importe chaque année l'équivalent de la surface agricole de la Belgique en soja, majoritairement OGM, pour nourrir les animaux de certains élevages ? Cette crise a démontré l'urgence de reconquérir notre souveraineté alimentaire et de placer les territoires au cœur de cette stratégie.

Parmi la population, la prise de conscience est réelle. Les consommateurs ont entamé un rapprochement vers les producteurs pendant le confinement et cet élan perdure encore aujourd'hui : les magasins de producteurs ne désemplassent pas, les produits bio s'arrachent, etc. Les actes citoyens confirment un désir de denrées respectueuses de la santé publique, de l'environnement et de revitalisation des zones rurales. Désormais, ce sont aux actes politiques de refonder nos systèmes agricoles et alimentaires, à l'instar des « décisions de rupture » pour l'après-crise promises par Emmanuel Macron. Premier pays agricole européen, la France a la responsabilité d'être force de proposition pour engager une véritable refonte de la PAC en vue d'affronter efficacement les défis que nous vivons et qui nous attendent.

[Politique agricole commune : le collectif « Pour une autre PAC » attend plus d'ambition des eurodéputés](#)

[Actu Environnement](#) Le 06 octobre 2020 à 14:47 - [Environnement](#) - [Actualités similaires](#)

Sites-Sols

La PAC post-2020 entre les mains des eurodéputés



La plateforme Pour une autre Pac demande des aides découplées pour les fruits, légumes et légumineuses

Quinze jours avant le vote des députés européens, la plateforme Pour une autre PAC tire le signal d'alarme sur le manque d'ambition du texte actuel.

«Si la PAC continue à soutenir l'industrialisation accrue de notre agriculture, on va atteindre de nombreux points de non-retour», a alerté Clothilde Bato, de l'association Sol, lors d'une conférence de presse organisée le 6 octobre. «Pourtant, on

constate un manque d'ambition flagrant des eurodéputés, qui paraissent fatigués des négociations autour de la PAC et veulent en finir», a-t-elle poursuivi.

La plateforme, qui regroupe 43 organisations (environnement, bien-être animal, consommateurs et paysans), se mobilise afin que la prochaine PAC 2021-2027 réponde à trois majeurs : la souveraineté alimentaire de l'UE et de ses territoires, la redistribution des aides entre les paysans et les productions, et l'accompagnement de la transition agro-écologique.

Grosse enveloppe / Le budget de la PAC 2021-2027 s'élève à 1.074,3 milliards d'euros, dont environ 9 milliards d'euros par an pour la France. Entre 2015 et 2020, moins de 5% des paysans européens ont changé leurs pratiques pour bénéficier des paiements verts.

DES AIDES POUR LA SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE

Côté souveraineté alimentaire, le collectif demande l'inscription de cet objectif dans la nouvelle PAC et l'utilisation des aides couplées pour certaines productions stratégiques, comme les fruits et les légumes (la France importe par exemple 50% de sa consommation) et les légumineuses (qui permettent de réduire la consommation de protéines animales émettrices de gaz à effet de serre).

DES OBLIGATIONS DE SOUTIEN DES PAYSANS

Alors que le texte actuel donne une large marge de manœuvre à chaque Etat membre, la plateforme réclame des obligations pour chaque pays en faveur de l'emploi et des zones rurales: plafonnement obligatoire des aides à l'actif, paiement redistributif pour les Etats et aide forfaitaire de 5.000 euros pour toutes les petites fermes.

DES FONDS POUR LA TRANSITION

Côté transition agro-écologique, le collectif Pour une autre Pac demande aussi des moyens supplémentaires. Les aides existantes, comme les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) bénéficient de petits budgets. Elles sont par ailleurs peu actionnées par les Etats membres, ce qui participe à l'érosion massive de la biodiversité des terres agricoles, selon l'analyse publiée le 5 juin par la Cour des comptes européenne. «Il faut rendre les MAEC obligatoires et les doter d'au moins 30% du budget affecté au 2^{ème} pilier», estime Pauline Rattez, de la LPO. La plateforme réclame aussi un «ecoscheme» (aides du 1^{er} pilier sous conditions environnementales) obligatoire pour tous les Etats membres, doté de 40% au minimum du budget du 1^{er} pilier, avec prise en compte du bien-être animal dans ses critères. Une évolution qui rencontre aujourd'hui l'opposition farouche du groupe de Visegrad (Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie). Dans la proposition initiale de Bruxelles, l'ecoscheme n'était que volontaire, mais la Commission voudrait l'encadrer par un cadre commun à tous les Etats membres, selon un document de travail publié après la stratégie Farm to fork.

Y AURA-T-IL UN SURSAUT ?

«Il faut un véritable sursaut pour que la dimension alimentaire soit intégrée dans la PAC et pour changer de paradigme environnemental, avec prise en compte des réels services rendus par les agriculteurs pour le climat, l'environnement et le bien-être animal», affirme Pauline Rattiez à l'attention des parlementaires.

Alors que les eurodéputés doivent voter sur les trois règlements constituant la PAC lors de la séance plénière du 19 au 22 octobre, les plateformes européennes militant pour une autre PAC organiseront une journée de mobilisation dans l'UE le 12 octobre.



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET AGROSTRATÉGIES : L'ALIMENTATION DE DEMAIN : ALERTE FACE À LA RÉFORME DE LA PAC !

La toute prochaine réforme de la PAC s'oriente à nouveau vers un soutien accru à l'industrialisation de l'agriculture. Sans prise de conscience de nos eurodéputés, les paysans, les citoyens et l'environnement pâtiront encore de notre modèle agricole jusqu'en 2027. C'est le constat et l'analyse de la plateforme *Pour une autre PAC* qui, à une quinzaine de jours du vote de la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) au Parlement européen, s'inquiète sérieusement devant le manque d'ambition des députés européens, alors même que leur engagement sera crucial pour assurer l'avenir de notre système agricole et alimentaire.

Les 43 organisations membres du collectif *Pour une autre PAC (1)* appellent les eurodéputés, notamment français, à faire le choix d'une agriculture juste, durable et cohérente en changeant profondément la PAC. La plateforme alerte aussi les citoyens sur les enjeux et dangers de notre modèle agricole actuel, et les informe des mesures efficaces qu'il serait possible de faire adopter par le Parlement européen en se mobilisant.

La réforme de la PAC est l'affaire de tous. C'est uniquement ensemble que nous pouvons peser pour une vraie réforme et non une reconduction de notre modèle agricole en l'état.

LA RÉFORME DE LA PAC EN BREF

Depuis sa création, la Politique Agricole Commune est remaniée régulièrement pour s'adapter aux nouvelles règles commerciales et à la mondialisation de l'agriculture. Le processus pour aboutir à la réforme de la PAC dure longtemps et suppose l'implication de la Commission européenne, du Parlement européen et du Conseil de l'UE. Les modifications apportées à la PAC dépendent de nombreux facteurs dont la recherche de compromis entre les différentes couleurs politiques impliquées dans les négociations. Cela prévaut aussi bien pour les députés européens que pour les ministres de l'agriculture des États membres de l'UE.

Sur la réforme en cours, l'ambition de la majorité des États membres concernant la souveraineté alimentaire, la redistribution des aides et l'environnement est très basse, voire inexistante. La position de la France est plus progressiste que celle de la majorité des autres États membres, notamment sur le volet environnemental. La position française reste cependant bien en deçà du niveau d'ambition défendu par *Pour une autre PAC* qui craint également que celle-ci soit encore revue à la baisse dans la recherche de compromis entre les États membres.

LA RÉFORME DE LA PAC EST L'AFFAIRE DE TOUTES : POLITIQUES, PAYSANS ET CITOYENS

La crise sanitaire a mis en lumière notre profonde vulnérabilité : des campagnes vidées de leurs paysans et une alimentation dépendante de marchés mondiaux. Pourtant, ne pas produire notre alimentation est une folie. Comment comprendre qu'un pays comme le nôtre importe 50 % de sa consommation en fruits et légumes ? Que quelques secteurs agricoles puissent être paralysés faute de saisonniers roumains ou marocains sous-payés ? Que la France importe chaque année l'équivalent de la surface agricole de la Belgique en soja, majoritairement OGM, pour nourrir les animaux de certains élevages ? Cette crise a démontré l'urgence de reconquérir notre souveraineté alimentaire et de placer les territoires au cœur de cette stratégie.

Parmi la population, la prise de conscience est réelle. Les consommateurs ont entamé un rapprochement vers les producteurs pendant le confinement et cet élan perdure encore aujourd'hui : les magasins de producteurs ne désespèrent pas, les produits bio s'arrachent, etc. Les actes citoyens confirment un désir de denrées respectueuses de la santé publique, de l'environnement et de revitalisation des zones rurales. Désormais, ce sont aux actes politiques de refonder nos systèmes agricoles et alimentaires, à l'instar des « décisions de rupture » pour l'après-crise promises par Emmanuel Macron. Premier pays agricole européen, la France a la responsabilité d'être force de proposition pour engager une véritable refonte de la PAC en vue d'affronter efficacement les défis que nous vivons et qui nous attendent.

IL EST URGENT DE MIEUX REDISTRIBUER LES MILLIARDS DE SUBVENTIONS DE LA PAC

Après négociations entre les différents groupes politiques du Parlement européen, les eurodéputés vont se positionner sur la réforme de la PAC lors d'un vote en plénière qui se déroulera entre le 19 et le 22 octobre 2020. 9 milliards d'euros, c'est le budget annuel de la PAC en France. Au total, la PAC représente, en 2020, 34,5 % du budget de l'Union (58,12 milliards d'euros).

« Il est urgent de mieux redistribuer ces milliards de subventions ! Aujourd'hui, nous redoutons la tournure que prennent les négociations au Parlement, alors même que cette institution est vue comme plus progressiste que le Conseil. Bien que tous les signaux confirment l'urgence de changer nos systèmes agricoles et alimentaires, nous sommes très inquiets du fait que les eurodéputés français ne voient leurs ambitions à la baisse dans le seul objectif de trouver des compromis et ainsi asseoir une majorité pour le vote. » déclare Mathieu Courgeau, Président de la plateforme *Pour une autre PAC*.

Un *statu quo* sur la PAC condamnerait nos paysans à continuer à disparaître, et notre environnement à continuer à se dégrader encore jusqu'en 2027. *Pour une autre PAC* appelle les eurodéputés à changer la PAC en priorisant trois enjeux essentiels pour sortir notre agriculture de l'impasse. La PAC doit soutenir la souveraineté alimentaire de l'UE et à l'échelle des territoires, mais aussi la redistribution des aides entre paysans et productions, et l'accompagnement de la transition agroécologique.

Nous sommes tous concernés par la PAC qui sera votée cette année. *Pour une autre PAC* invite les citoyens à rejoindre la mobilisation européenne en interpellant leurs eurodéputés : Rendez-vous à partir du 12 octobre sur le [site www.pouruneautrepac.eu](http://www.pouruneautrepac.eu) pour exiger de nos élus un vote en faveur d'une agriculture plus juste et durable.

TROIS ENJEUX PHARES ET CONCRETS DOIVENT ÊTRE PRIORISÉS AVEC L'APPUI DE NOS EURODÉPUTÉS FRANÇAIS

La PAC doit soutenir la souveraineté alimentaire de l'UE et à l'échelle des territoires :

Aujourd'hui, la PAC soutient un modèle exportateur basé sur la compétitivité et la productivité, incompatible avec la souveraineté alimentaire et la capacité des paysans à tirer un revenu décent de la vente de leur production.

==> La plateforme *Pour une autre PAC* demande à :

- o ajouter la souveraineté alimentaire dans les objectifs de la PAC.
- o autoriser l'utilisation de la mesure "aides couplées" pour les productions à développer, telles que les fruits et légumes frais et les légumineuses.

La PAC doit soutenir l'emploi et les zones rurales : La majorité des aides de la PAC sont allouées à l'hectare : plus une ferme est grande, plus elle touche d'aides. Cela incite à l'agrandissement des fermes et à la spécialisation des territoires. De plus, les petites et moyennes fermes touchent proportionnellement beaucoup moins d'aides par emploi que les grandes fermes. Enfin, le montant d'aide qu'une ferme perçoit par hectare varie selon le territoire dans lequel elle se situe (ex : 280€/ha en Picardie vs 170€/ha dans les Cévennes).

Pourtant, les défis auxquels la prochaine PAC devra répondre sont ceux de l'emploi en zone rurale et de la revitalisation des campagnes. Répondre à ces défis suppose de repenser la logique de distribution des subventions de la PAC.

==> La plateforme *Pour une autre PAC* demande à ajouter la souveraineté alimentaire dans les objectifs de la PAC par :

- o le plafonnement des aides à l'actif obligatoire pour les États membres
- o le paiement redistributif obligatoire pour les États membres
- o une aide forfaitaire aux petites fermes d'un montant de 5000€

La PAC doit soutenir l'accompagnement de la transition agroécologique : Il existe certes quelques mesures de la PAC propices à la transition agroécologique des paysans, mais elles reçoivent une portion très faible du budget de la PAC. De plus, elles font l'impasse sur l'amélioration du bien-être des animaux d'élevage. La majorité du budget de la PAC va à des mesures qui incitent les paysans à l'inverse de la transition agroécologique, c'est-à-dire au *statut quo* (enfermer des paysans âgés sans successeur ni dynamique de territoire dans leur modèle actuel) ou à la fuite en avant (agrandissement, sur-mécanisation, usage intensif de pesticides, etc.).

Pour que la prochaine PAC soit au service de la transition massive de l'agriculture européenne vers l'agroécologie paysanne et l'agriculture biologique, la PAC doit orienter et accompagner les paysans vers le changement de pratiques, ainsi que rémunérer les pratiques vertueuses qu'ils mettent en place pour le climat, l'environnement et le bien-être animal.

==> La plateforme *Pour une autre PAC* demande :

- o de rendre les mesures agro-environnementales et climatiques, et la conversion à l'AB obligatoires pour les États membres et d'y allouer au moins 30% du budget du 2e pilier.
- o de rendre la mesure verte du 1er pilier, l'ecoscheme, obligatoire pour les États membres et d'y allouer 40% du budget du 1er pilier.
- o d'intégrer explicitement le bien-être animal dans l'ecoscheme

D'importants écarts de revenus pour les agriculteurs et éleveurs

En 2017, selon INSEE, la moitié des exploitations affichaient un RCAI par actif non salarié (le revenu moyen des agriculteurs avant paiement des cotisations sociales) inférieur à 20.700 euros (1725 euros brut par mois). En outre, un quart ont enregistré des résultats inférieurs à 7700 euros (642 euros par mois) tandis qu'un quart ont généré des résultats supérieurs à 37400 euros (3116 euros par mois). Enfin, 14% des exploitations ont fini dans le rouge.

- 9 milliards d'euros, c'est le budget annuel de la PAC en France.
- 80%, c'est la part du budget de la PAC que la France alloue aux aides directes au revenu des agriculteurs.
- 0 euro, c'est l'argent investi par l'État français dans le financement de la mesure en faveur du bien-être animal.
- Moins de 5%, c'est la part des agriculteurs européens qui ont changé leurs pratiques en matière environnementale pour pouvoir toucher le paiement vert de la PAC 2015-2020.

Les surfaces agricoles consacrées à l'agriculture biologique

Une partie de l'enveloppe de la PAC est consacrée au soutien de la conversion en agriculture biologique. En 2017, l'Union européenne comptait 12,5 millions d'hectares consacrés à l'agriculture biologique, soit environ 7 % des surfaces agricoles totales. Par pays, c'est l'Autriche qui est leader en la matière, avec 23 % de ses surfaces agricoles en bio. En France, cela représente un peu moins de 6 % des surfaces, mais ce chiffre est en constante progression depuis 2012, où seuls 3,5 % des surfaces étaient en bio.

(1) Les membres du collectif :

Afac-Agroforesteries, Confédération paysanne, Fédérations des associations pour le développement de l'emploi agricole et rural, FNAB, MRJC, RENETA, Réseau CIVAM, Terre de Liens, Terre et Humanisme, UNAF, Agir pour l'environnement, CIWF, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, Fédération des parcs naturels régionaux, Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, France Nature Environnement, Générations futures, Greenpeace, Humanité et Biodiversité, Les Amis de la Terre, LPO, Réseau Action Climat, Welfarm, WWF, ActionAid France, Agter, ATTAC, AVSF, CFSI, ISF-Agrista, Réseau Foi et Justice Afrique Europe, SOL, Alternatives Agroécologiques et Solidaires, Bio Consom'acteurs, Chrétiens dans le monde rural, Citoyens pour le climat, Commerce équitable France, Les Amis de la Confédération paysanne, Les Greniers d'Abondance, Miramap, RESOLIS, Secours Catholique, Slow Food, WWOOF France.

LE DÉBAT PUBLIC SUR L'AGRICULTURE

Après avoir été suspendu en raison de la crise sanitaire, le débat reprend du 1er septembre au 31 octobre !



L'agriculture du futur à portée de main

RayCat

Politique agricole commune. La Confédération paysanne des P. -O. s'inscrit dans le débat public « ImPACtons ! : réclamons un changement de modèle agricole ». **R**ejet du modèle agro-industriel, préoccupations environnementales et sociétales, fermes à taille humaine respectueuses de l'environnement et du bien-être animal, proches des consommateurs et économiquement viables, voilà « l'agriculture paysanne » à laquelle aspire la Confédération paysanne. Au risque de déplaire au monde de la finance, aux spéculateurs fonciers et à certaines institutions agricoles, le syndicat en appelle aux citoyen.ne.s pour appuyer ses revendications. Il entend placer au cœur de la réforme de la Politique agricole commune (PAC) l'amélioration du revenu paysan, une distribution équitable des aides, un ciblage sur les pratiques agroécologiques, la révision des aides à l'hectare, le soutien aux petites fermes, à la relocalisation et aux circuits courts pour cheminer vers un modèle agricole plus social et plus écologique. La plate-forme « Pour Une Autre PAC », regroupant 43 organisations dont la Confédération

paysanne, s'inscrit dans cette démarche.



Agir pour l'avenir

Pour la Confédération paysanne, minoritaire dans la profession, le destin d'un monde agricole bénéfique aux paysan.ne.s et à la planète, nécessite de renforcer le lien avec les citoyen.ne.s qui font davantage confiance à une alimentation bio et locale, plutôt qu'industrielle et globalisée et regrette l'incapacité de la FNSEA, qui favorise le modèle agricole actuel, à participer au débat. Le gouvernement étant en pleine négociation, la plate-forme des 43 compte faire levier pour la mise en œuvre du modèle souhaité et est

convaincue que le dialogue, le partage d'une vision politique et la co-construction de propositions politiques entre le monde paysan et les représentant.e.s des citoyen.ne.s sont possibles. Organisé par la Commission nationale du débat public de février à novembre 2020, le débat « ImPACtons ! » est une occasion de le montrer et une opportunité inédite pour exiger un changement de modèle agricole et l'accélération de la transition vers des systèmes alimentaires agroécologiques et solidaires.

Pour participer : [https :](https://pouruneautrepac.eu/nos-campagnes/debat-public-impactons/comment-participer/)

[//pouruneautrepac.eu/nos-campagnes/debat-public-impactons/comment-participer/](https://pouruneautrepac.eu/nos-campagnes/debat-public-impactons/comment-participer/). Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a trois mois pour se prononcer sur les propositions en justifiant de leur reprise ou non dans le Plan stratégique national. ■

Y a PAC ça qui va sauver la planète !

Samedi 10 Octobre 2020, par Pia de Quatrebarbes

À peine 15 jours avant le vote de la politique agricole commune au Parlement européen. Les organisations de la Plateforme pour une autre PAC lancent une campagne de mobilisation le 12 octobre pour alerter les citoyens et peser sur les eurodéputés. Car derrière le dossier technique, c'est du contenu de l'assiette et de l'état de la planète dont il s'agit.

A priori, une réforme de la PAC, c'est comme une liste d'ingrédients de lasagnes surgelées : longue comme le bras, bourrée d'acronymes et de petits caractères. En réalité, avec ses 9 milliards d'euros pour la France, la politique agricole commune définit le contenu de l'assiette, la richesse de la biodiversité, la vie des territoires, tout comme la santé des producteurs. « *C'est elle qui oriente toute notre agriculture et notre alimentation* », résume Mathieu Courgeau, président de la [Plateforme pour une autre PAC](#).

La plateforme, qui réunit 43 organisations de producteurs, consommateurs et défenseurs du bien-être animal et de l'environnement, milite depuis trois ans pour changer la PAC post-2020. Et, en la matière, il y a du boulot. La PAC a évolué bien sûr depuis sa création en 1962. Tous les sept ans, une réforme de cette politique, premier budget communautaire, est adoptée. « *Mais elle soutient toujours massivement l'industrialisation de l'agriculture. Si elle est reconduite en l'état, en 2027, on atteindra un point de non-retour pour faire fonctionner durablement nos systèmes agricoles* », prévient Clotilde Bato, déléguée générale de [SOL, alternatives agroécologiques et solidaires](#), une des organisations de « Pour une Autre PAC ».

Un manque d'ambition flagrant

Depuis plus de deux ans, la proposition de la commission est sur la table... Cette fois, elle arrive au [Parlement européen](#). Les eurodéputés doivent voter en session plénière entre le 19 et 22 octobre sur les trois textes qui composent cette nouvelle architecture. Pour l'instant, les négociations ne brillent pas par l'envie de renverser la table. « *On constate un manque d'ambition flagrant des eurodéputés, qui paraissent fatigués des négociations autour de la PAC et veulent en finir* », pointe la déléguée générale. En filigrane, « *il y a aussi l'idée que la PAC doit plus que jamais soutenir le revenu paysan, sans mettre davantage*

Cet article est réservé aux
abonnés

✔ TRUSTED 10/10/2020 10:30:01 L'HUMANITE

Y a PAC ça qui va sauver la planète !



A priori, une réforme de la PAC, c'est comme une liste d'ingrédients de lasagnes surgelées : long comme le bras, bourrés d'acronymes et de petits caractères. En réalité, avec ses 9 milliard d'euros pour la France, la Politique agricole commune définit le contenu de l'assiette, la richesse de la biodiversité, la vie des territoires, tout comme la santé des producteurs. « *C'est elle qui oriente toute notre agriculture et notre alimentation* », résume Mathieu Courgeau, président de la Plateforme pour une autre PAC.

La plateforme qui réunit 43 organisations de producteurs, consommateurs et défenseurs du bien-être animal et de l'environnement milite depuis trois ans pour changer la PAC Post 2020. Et en la matière, il y a du boulot. La PAC a évolué bien sûr depuis sa création en 1962. Tous les 7 ans, une réforme de cette politique, premier budget communautaire, est adoptée. « *Mais elle soutient toujours massivement l'industrialisation de l'agriculture. Si elle est reconduite en l'état, en 2027, on atteindra un point de non-retour pour faire fonctionner durablement nos systèmes agricoles* », prévient Clotilde Bato, déléguée générale de SOL, alternatives agroécologiques et solidaire, une des organisations de « Pour une Autre PAC ».

Depuis plus de deux ans, la proposition de la commission est sur la table... Cette fois, elle arrive au parlement européen. Les eurodéputés doivent voter en session plénière entre le 19 et 22 octobre sur les trois textes qui composent cette nouvelle architecture. Pour l'instant, les négociations ne brillent pas par l'envie de renverser la table. « *On constate un manque d'ambition flagrant des eurodéputés, qui paraissent fatigués des négociations autour de la PAC et veulent en finir* », pointe la déléguée générale. En filigrane, « *il y a aussi l'idée que la PAC doit plus que jamais soutenir le revenu paysan, sans mettre davantage de contraintes notamment environnementales* », continue Clotilde Cato. Au centre du jeu, le groupe renaissance (Renew) dont les élus français sont issus de LREM est en position de faiseur de majorité. « *Et là, encore, rien ne nous indique qu'ils veulent changer la donne* », continue Clotilde Cato.

En clair, la PAC post 2020, pourrait beaucoup ressembler à sa version 2014-2020. « *Le statut quo ou la fuite en avant ne sont pas acceptables. Il faut vraiment un sursaut des députés européens* », prévient Mathieu Courgeau. Pour cela, la plateforme organise une mobilisation à partir du 12 octobre avec d'autres organisations européennes, via le site pouruneautrepac.eu. « *Les citoyens doivent se mobiliser, sur les réseaux sociaux notamment, pour exiger des députés européens qu'ils oeuvrent en faveur d'une agriculture juste et durable* », appuie le président de la plateforme pour une autre PAC.

Alors que la commission vante sa PAC comme plus verte, la plateforme, elle, dégage ses propositions pour que l'agriculture de demain le soit vraiment. Pour elle, cela passe par la souveraineté alimentaire de l'UE et de ses territoires, l'attribution des aides entre les paysans et les productions, et l'accompagnement de la transition agro-écologique.

Car « aujourd'hui, la PAC soutient un modèle exportateur basé sur la compétitivité et la productivité, incompatible avec la souveraineté alimentaire et la capacité des paysans à tirer un revenu décent de la vente de leur production », explique Pauline Rattez, responsable « politiques agricoles et alimentaires » de la Ligue de protection des oiseaux (LPO), une autre des organisations de la plateforme. « Il s'agit aussi de donner à tous l'accès à une alimentation diversifiée et de qualité plutôt que de segmenter l'offre alimentaire », continue la responsable de la LPO. En clair, en finir avec le bio pour les bobos et les faux steaks pour les pauvres.

Le collectif demande donc d'inscrire la souveraineté alimentaire dans les objectifs de la PAC ainsi que l'utilisation des aides couplées pour certaines productions stratégiques, comme les fruits et les légumes – la France en importe 50% et les légumineuses (qui permettent de réduire la consommation de protéines animales émettrices de gaz à effet de serre) .

« Pour en finir avec la logique de l'agrandissement et le fait que les petites et moyennes fermes touchent proportionnellement moins que les grandes cultures », la plateforme réclame dans tous les pays, un plafonnement obligatoire des aides à l'actif, un paiement redistributif dès les premiers 52 hectares et une aide forfaitaire de 5 000 euros pour les petites fermes.

Enfin, en matière de transition agro-écologique, la PAC doit faire beaucoup plus : « La majorité du budget va à des mesures qui incitent les paysans à l'inverse de la transition agroécologique/ Elles enferment des paysans âgés sans successeur ni dynamique de territoire dans leur modèle actuel ou à la fuite en avant ; agrandissement, sur-mécanisation, usage intensif de pesticides », continue Pauline Rattez. Le collectif demande que les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) bénéficient de petits budgets. « Il faut les rendre obligatoires et les doter d'au moins 30% du budget affecté au 2ème pilier », estime Pauline Rattez. La plateforme réclame aussi un « ecoscheme » (aides du 1er pilier sous conditions environnementales) obligatoire pour tous les Etats membres, doté de 40% au minimum du budget du 1er pilier, avec prise en compte du bien-être animal dans ses critères. Sans cela, « on repart pour 7 ans, il faut vraiment que l'argent public permettent de changer notre système agricole et alimentaire », continue Mathieu Courgeau. Un système qui ne rémunère pas 50% de ses producteurs, oblige 8 millions de français à avoir recours à l'aide alimentaire et a fait disparaître 70% des insectes en 30 ans.

[Y a PAC ça qui va sauver la planète !](#)

A peine 15 jours avant le vote de la politique agricole commune au Parlement Européen. Les organisations de la Plateforme pour une autre PAC lance une campagne ...

[L'humanité](#) [Le 10 octobre 2020 à 12:30](#) - [Divers](#) - [Actualité générale](#) - [Actualités similaires](#)



- 08:07:52 Invité : Mathieu Courgeau, président de la plateforme pour une autre PAC, paysan. A quelques jours du vote de la réforme de la PAC, retour sur ce qu' est la PAC.
- 08:08:11 Politique agricole commune : politique européenne. L' agriculture est le seul secteur économique géré au niveau de l'Europe, qui concerne l'alimentation, le revenu des agriculteurs, les paysages, la biodiversité.
- 08:08:36 Les enjeux sont clairs : l'agriculture est un secteur en difficulté. Problématique environnementale très importante. Vrai défi que de réconcilier agriculture et environnement. Retrouver une souveraineté alimentaire.
- 08:09:13 Volonté de redonner du sens à ce projet alimentaire au niveau européen. Réconcilier citoyens et agriculture. Redonner du revenu aux agriculteurs.
- 08:09:36 Répartir différemment les budgets.
- 08:09:50 Le nombre de paysans diminue chaque année, les pesticides augmentent.
- 08:09:59 Il faut changer de cap.
- 08:10:10 Retour sur les accords du CETA et du Mercosur avec le Canada et les pays d'Amérique du Sud.
- 08:10:25 On refuse ces accords : on se met en compétition avec des pays qui n'ont pas les mêmes normes.
- 08:10:40 Comment intervenir auprès du Parlement européen ?
- 08:10:51 Des entretiens avec les députés européens.
- 08:11:01 Promouvoir la mobilisation des citoyens. La PAC nous touche tous.
- 08:11:14 Une page internet lancée. Les citoyens peuvent interpeller directement les citoyens.
- 08:12:07



10 OCTOBRE 20
Site internet
ACPM : 393 080 visites/mois

Le Grand Matin

Par **Philippe David**

Émission du samedi 10 octobre 2020

08H07 - 08H12

Philippe David

L'INFO DE LA SEMAINE

Reforme de la PAC



Y a PAC ça qui va sauver la planète !



À peine 15 jours avant le vote de la politique agricole commune au Parlement européen. Les organisations de la Plateforme pour une autre PAC lancent une campagne de mobilisation le 12 octobre pour alerter les citoyens et peser sur les eurodéputés. Car derrière le dossier technique, c'est du contenu de l'assiette et de l'état de la planète dont il s'agit.

A priori, une réforme de la PAC, c'est comme une liste d'ingrédients de lasagnes surgelées : longue comme le bras, bourrée d'acronymes et de petits caractères. En réalité, avec ses 9 milliards d'euros pour la France, la politique agricole commune définit le contenu de l'assiette, la richesse de la biodiversité, la vie des territoires, tout comme la santé des producteurs. « *C'est elle qui oriente toute notre agriculture et notre alimentation* », résume Mathieu Courgeau, président de la **Plateforme pour une autre PAC**.

La plateforme, qui réunit 43 organisations de producteurs, consommateurs et défenseurs du bien-être animal et de l'environnement, milite depuis trois ans pour changer la PAC post-2020. Et, en la matière, il y a du boulot. La PAC a évolué bien sûr depuis sa création en 1962. Tous les sept ans, une réforme de cette politique, premier budget communautaire, est adoptée. « *Mais elle soutient toujours massivement l'industrialisation de l'agriculture. Si elle est reconduite en l'état, en 2027, on atteindra un point de non-retour pour faire fonctionner durablement nos système agricoles* », prévient Clotilde Bato, déléguée générale de **SOL, alternatives agroécologiques et solidaires**, une des organisations de « Pour une Autre PAC ».

Un manque d'ambition flagrant

Depuis plus de deux ans, la proposition de la commission est sur la table... Cette fois, elle arrive au **Parlement européen**. Les eurodéputés doivent voter en session plénière entre le 19 et 22 octobre sur les trois textes qui composent cette nouvelle architecture. Pour l'instant, les négociations ne brillent pas par l'envie de renverser la table. « *On constate un manque d'ambition flagrant des eurodéputés, qui paraissent fatigués des négociations autour de la PAC et veulent en finir* », pointe la déléguée générale. En filigrane, « *il y a aussi l'idée que la PAC doit plus que jamais soutenir le revenu paysan, sans mettre davantage de contraintes notamment environnementales* », continue Clotilde Bato. Au centre du jeu, le groupe renaissance (Renew), dont les élus français sont issus de LaREM est en position de faiseur de majorité. « *Et, là encore, rien ne nous indique qu'ils veulent changer la donne* », continue la déléguée générale de SOL.

En clair, la PAC post-2020, pourrait beaucoup ressembler à sa version 2014-2020. « *Le satut quo ou la fuite en avant ne sont pas acceptables. Il faut vraiment un sursaut des députés européens* », prévient Mathieu Courgeau. Pour cela, la plateforme organise une mobilisation à partir du 12 octobre avec d'autres organisations européennes, via le site **Pour une autre PAC**. « *Les citoyens doivent se mobiliser, sur les réseaux sociaux notamment, pour exiger des députés européens qu'ils oeuvrent en faveur d'une agriculture juste et durable* », appuie le président de la plateforme.

Pour une agriculture vraiment plus verte

Alors que la Commission vante sa PAC comme plus verte, la plateforme, elle, dégage ses propositions pour que l'agriculture de demain le soit vraiment. Pour elle, cela passe par la souveraineté alimentaire de l'UE et de ses territoires, l'attribution des aides entre les paysans et les productions, et l'accompagnement de la transition agroécologique.

Car « *aujourd'hui, la PAC soutient un modèle exportateur basé sur la compétitivité et la productivité, incompatible avec la souveraineté alimentaire et la capacité des paysans à tirer un revenu décent de la vente de leur production* », explique Pauline Rattez, responsable « politiques agricoles et alimentaires » de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), une autre des organisations de la plateforme. « *Il s'agit aussi de donner à tous l'accès à une alimentation diversifiée et de qualité plutôt que de segmenter l'offre alimentaire* », continue la responsable de la LPO. En clair, en finir avec le bio pour les bobos et les faux steaks pour les pauvres.

Inscrire la souveraineté alimentaire dans les objectifs de laPAC

Le collectif demande donc d'inscrire la souveraineté alimentaire dans les objectifs de la PAC ainsi que l'utilisation des aides couplées pour certaines productions stratégiques, comme les fruits et les légumes – la France en importe 50% – et les légumineuses (qui permettent de réduire la consommation de protéines animales émettrices de gaz à effet de serre).

« *Pour en finir avec la logique de l'agrandissement et le fait que les petites et moyennes fermes touchent proportionnellement moins que les grandes cultures* », la plateforme réclame, dans tous les pays, un plafonnement obligatoire des aides à l'actif, un paiement redistributif dès les premiers 52 hectares et une aide forfaitaire de 5 000 euros pour les petites fermes.

“ La majorité du budget va à des mesures qui incitent les paysans à l'inverse de la transition agroécologique. Elles enferment des paysans âgés sans successeur ni dynamique de territoire dans leur modèle actuel ou à la fuite en avant. PAULINE RATTEZ (LPO)

Enfin, en matière de transition agroécologique, la PAC doit faire beaucoup plus : « *La majorité du budget va à des mesures qui incitent les paysans à l'inverse de la transition agroécologique. Elles enferment des paysans âgés sans successeur ni dynamique de territoire dans leur modèle actuel ou à la fuite en avant ; agrandissement, sur-mécanisation, usage intensif de pesticides* », continue Pauline Rattez. Le collectif demande que les mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) bénéficient de petits budgets. « *Il faut les rendre obligatoires et les doter d'au moins 30 % du budget affecté au 2e pilier* », estime Pauline Rattez. La plateforme réclame aussi un « *ecoscheme* » (aides du 1er pilier sous conditions environnementales) obligatoire pour tous les États membres, doté de 40 % au minimum du budget du 1er pilier, avec prise en compte du bien-être animal dans ses critères. Sans cela, « *on repart pour sept ans, il faut vraiment que l'argent public permette de changer notre système agricole et alimentaire* », continue Mathieu Courgeau. Un système qui ne rémunère pas 50 % de ses producteurs, oblige 8 millions de français à avoir recours à l'aide alimentaire et a fait disparaître 70 % des insectes en trente ans.



10 OCTOBRE 20
Radio Régionale
ACPM : NC

Cybersécurité et stratégie des entreprises

Présentée par Patrick Lonchamp

L'ÉCO DES SOLUTIONS SAMEDI 10 OCTOBRE À
12H00 DURÉE ÉMISSION : 59 MIN

Il est nécessaire pour les entreprises de prendre conscience que la cybersécurité est un enjeu stratégique majeur.

INVITÉS

Hicham Ben Hassine, Dirigeant d'Algosecure,
entreprise de sécurité informatique

Laurent Petit, RSSI de RCF

Pascal Chapelon, Vice président des AGEA

Matthieu Courgeau, Président du collectif pour une
autre PAC

Cybersécurité et stratégie des entreprises



Présentée par *Patrick Lonchamps*

S'ABONNER À L'ÉMISSION

L'ÉCO DES SOLUTIONS | SAMEDI 10 OCTOBRE À 12H00 | DURÉE ÉMISSION : 55 MIN



Il est nécessaire pour les entreprises de prendre conscience que la cybersécurité est un enjeu stratégique majeur.



0:00

59:04



★ AJOUTER À MA SÉLECTION

🔗 INTÉGRER À MON SITE

PARTAGER



INVITÉS

Hicham Ben Hassine, Dirigeant d'[Algosecure, entreprise de sécurité informatique](#)

Laurent Petit, RSSI de RCF

Pascal Chapelon, Vice président des AGEA

Matthieu Courgeau, Président du collectif pour une autre PAC

Carhaix-Plouguer La réalisatrice Mathilde Syrea ouvert le 10e Cinéma Biolojik

Samedi en fin d'après-midi au Grand Bleu, à l'occasion de l'ouverture du cinéma Biolojik, une quarantaine de personnes ont assisté à la projection au film de Mathilde Syre, « Champ de luttes, semeurs d'utopie ».

Mettant en avant des paysans et des citoyens consommateurs plaçant le respect de l'homme et de la Terre au cœur de leurs projets, le film interroge : sous quelle forme faire vivre ce modèle de paysannerie écologique alors que la filière n'est pas ou très peu subventionnée ?

« Où est le juste prix ? »

La projection s'est poursuivie par un riche échange en salle entre la réalisatrice, les spectateurs et des membres de l'Amap Karaez. « La PAC, proportionnelle à la taille des fermes, favorise largement les grosses exploitations conventionnelles consommatrices de produits phytosanitaires, alors que les petites productions bio ne bénéficient pour ainsi dire d'aucune aide. Or la PAC provient de nos impôts. Lorsqu'on achète un produit bon marché, nous le payons deux fois : une fois indirectement via la PAC et la seconde fois à la caisse, alors qu'un produit bio n'est pas « subventionné ». Où est le juste prix ? », interroge la réalisatrice. Avant de poursuivre : « La PAC est revisitée en ce moment. Chacun peut donner son avis concernant la

redistribution des subventions sur le site pouruneautrepaq.eu ». avant de questionner : « Est-ce qu'on veut encore des paysans ? Quels paysans veut-on ? Leur nombre est passé de 2 millions à 400 000 en quelques dizaines d'années » À chacun de se positionner.

La séance a été ponctuée par une dégustation de produits proposés par les paysans de l'AMAP et un verre offert par l'association Contrechamp au bar de l'espace Glenmor, où les discussions se sont encore poursuivies à bâtons rompus.



De gauche à droite, Léna Olivier, directrice du Grand Bleu ; Guilaine Luneau, paysan boulanger ; Mathilde Syre, réalisatrice ; Valérie Gobilliard Amap Karaez ; Sébastien Guegen, producteur de plants fruitiers.



La réalisatrice Mathilde Syre a ouvert le 10e Cinéma Biolojik



Publié le 11 octobre 2020 à 11h12



De gauche à droite, Léna Olivier, directrice du Grand Bleu ; Guilaine Luneau, paysan boulanger ; Mathilde Syre, réalisatrice ; Valérie Gobilliard Amap Karaez ; Sébastien Guegen, producteur de plants fruitiers.

Lecture : 2 minutes

Samedi en fin d'après-midi au Grand Bleu, à l'occasion de l'ouverture de la 10e édition du cinéma Biolojik, une quarantaine de personnes ont assisté à la projection du dernier film de Mathilde Syre, « Champ de luttés, semeurs d'utopie ».

Mettant en avant des paysans et des citoyens consommateurs plaçant le respect de l'homme et de la Terre au cœur de leurs projets, le film interroge : sous quelle forme faire vivre ce modèle de paysannerie écologique alors que la filière n'est pas ou très peu subventionnée ?

« Où est le juste prix ? »

La projection s'est poursuivie par un riche échange en salle entre la réalisatrice, les spectateurs et des membres de l'Amap Karaez. « La PAC, proportionnelle à la taille des fermes, favorise largement les grosses exploitations conventionnelles consommatrices de produits phytosanitaires, alors que les petites productions bio ne bénéficient pour ainsi dire d'aucune aide. Or la PAC provient de nos impôts. Lorsqu'on achète un produit bon marché, nous le payons deux fois : une fois indirectement via la PAC et la seconde fois à la caisse, alors qu'un produit bio n'est pas « subventionné ». Où est le juste prix ? », interroge la réalisatrice. Avant de poursuivre : « La PAC est revisitée en ce moment. Chacun peut donner son avis concernant la redistribution des subventions sur le site pouruneautrepac.eu ». avant de questionner : « Est-ce qu'on veut encore des paysans ? Quels paysans veut-on ? Leur nombre est passé de 2 millions à 400 000 en quelques dizaines d'années ».

À chacun de se positionner.

La séance a été ponctuée par une dégustation de produits proposés par les paysans de l'AMAP et un verre offert par l'association Contrechamp au bar de l'espace Glenmor, où les discussions se sont encore poursuivies à bâtons rompus.

En continu

Voir plus

-



Podcast

Passe dé ! Votre podcast foot dans le Nord-Finistère #7

"Passe dé !", le podcast qui passe au crible l'actu du foot local dans le Nord-Finistère, de la Ligue 1 aux divisions régionales en passant par le foot féminin et les jeunes.

00:25:42

-



12 OCTOBRE 20
Radio Régionale
ACPM : NC

Présentée par Patrick Lonchamp
7 MINUTES POUR CHANGER LE MONDE
SAMEDI 10 OCTOBRE À 12H53

DURÉE ÉMISSION : 6 MIN

Un collectif d'acteurs de la filière alimentaires font
cause commune pour une réforme de la PAC
raisonnable et durable
À quelques jours des débats sur la réforme de la
PAC, "Pour une autre PAC", font des propositions
concrètes pour une réforme qui soit juste et
soutenable.

INVITÉ : Mathieu Courgeau, Président de Pour une
autre PAC

Un collectif d'acteurs de la filière alimentaire font cause commune pour une réforme de la PAC raisonnable et durable



À quelques jours des débats sur la réforme de la PAC, "**Pour une autre PAC**", font des propositions concrètes pour une réforme qui soit juste et soutenable.

RCF est créé en 1982, à l'initiative de l'archevêque de Lyon, Monseigneur Decourtray, et du Père Emmanuel Payen. Dès l'origine, RCF porte l'ambition de diffuser un message d'espérance et de proposer au plus grand nombre une lecture chrétienne de la société et de l'actualité.

Forte de **600.000 auditeurs chaque jour**, RCF compte désormais **64 radios locales** et **270 fréquences** en France et en Belgique. Ces 64 radios associatives reconnues d'intérêt général vivent essentiellement des dons de leurs auditeurs. Information, culture, spiritualité, vie quotidienne : **RCF propose un programme grand public, généraliste, de proximité.**

Le réseau RCF compte **300 salariés** et **3.000 bénévoles**.

Partout en Europe, exigeons une autre PAC !

Publié dans [Agriculture, forêt](#) le 12.10.20



Humanité et Biodiversité est membre de la plateforme Pour une Autre PAC qui se bat pour une réforme de la politique agricole plus respectueuse des paysans, de la santé des consommateurs et des animaux, et de l'environnement. Du 12 au

20 octobre 2020, vous pouvez agir en rejoignant le mouvement européen Good Food Good Farming sur les réseaux sociaux !

Les 21 et 22 octobre, nos élu·es au Parlement européen décideront, au nom des tou·tes les citoyen·nes européen·nes, comment notre agriculture et notre alimentation évolueront jusqu'en 2027.

Aujourd'hui, le modèle agricole français c'est :

- **200** fermes qui disparaissent chaque semaine
- **80%** des animaux élevés avec des conditions intensives
- **+25%** de pesticides utilisés en 10 ans
- **25%** des émissions de gaz à effet de serre
- **8 millions** de français·es qui font appel à l'aide alimentaire
- **1/4** des paysan·nes sous le seuil de pauvreté
- Des entreprises de l'agro-industrie **qui ne cessent de s'enrichir**

Sans une prise de conscience réelle de nos élu·es, la situation ne va faire qu'empirer ! L'avis des citoyen·nes est rarement pris en compte sur les questions agricoles. Pourtant, nous sommes tou·tes concerné·es !



12 OCTOBRE 20

Site internet
ACPM : NC

Du 12 au 20 octobre, interpellez les eurodéputé.e.s sur les réseaux sociaux

Pour une Autre PAC et Humanité et Biodiversité craignent qu'une majorité souhaite reconduire une Politique Agricole Commune identique à la précédente. La plateforme Pour une Autre PAC a identifié les élus francophones les plus susceptibles de changer la donne.

Aujourd'hui 20 octobre, un compromis sur la PAC est sur la table et sera voté cet après-midi. Nous devons absolument empêcher qu'il passe !

CONTACTEZ LES EURODÉPUTÉS DÈS MAINTENANT EN VOUS RENDANT SUR :

POURUNEAUTREPAC.EU

Pour une autre PAC : vous pouvez agir maintenant !

[Laisser un commentaire](#) / [Santé](#) / [Par admin4254](#)

Le Parlement Européen est dans une phase cruciale des négociations sur la nouvelle PAC : Continuer la même logique ou imposer une ambition commune forte prenant en compte les impératifs économiques, sociaux et environnementaux ?

Interpellez 4 parlementaires européens qui ont le pouvoir de faire pencher la balance !

[Comment participer ?](#)



Une pétition lancée pour une agriculture plus saine

Notre assiette pour demain mobilise
Les membres des collectifs
Alternatiba et ANV-COP21 Nevers
appellent à une mobilisation
citoyenne dans le cadre de
l'opération nationale et européenne
Notre assiette pour demain, prévue
samedi 17 octobre.

Cette opération, qui se tient au
lendemain de la Journée mondiale
pour l'Alimentation, revendique une
meilleure alimentation et un
changement radical de modèle
agricole, pour un modèle plus
paysan, plus raisonné, plus
écologique.

« Parce que manger sainement est
un droit et non un choix, nous
invitons la population nivernaise à
signer et faire largement connaître la
pétition Pour une agriculture
écologique indissociable du progrès
social », explique Wilfried Gay,
membre du collectif nivernais
Alternatiba.

Cette pétition vise à soutenir les
grandes revendications énoncées
dans une tribune (publiée le 24
septembre dans le journal Libération
) et porter ainsi la voix des citoyens
jusqu'au coeur des négociations sur
la Pac (Politique agricole
commune), grâce à la plateforme
Pour une Autre Pac.

« Nous avons une chance unique
d'influencer la rédaction de la
prochaine Pac (2021-2027).
Transformer la Pac nous permettrait
d'entamer la transition agricole que
nous souhaitons sur tous les
territoires ! », insiste Wilfried Gay.

■



« Il est encore temps » continue ses actions pour le climat

Vendredi soir, salle Mozart, l'association pour le climat « Il est encore temps » a tenu sa première assemblée générale.

L'association pour le climat « Il est encore temps » a tenu son assemblée générale vendredi soir dans la salle Mozart.

En 2018, un groupe d'amis inquiets des répercussions des changements climatiques sur le monde a décidé de se réunir en collectif, pour proposer des actions. En juin 2019, le collectif s'est mué en association : «

Son objectif est de contribuer à atteindre les objectifs de développement soutenable dans la lutte contre le changement climatique et structurer des actions concrètes sur le territoire du pays d'Auge » rappelle sa

présidente, Sabine Michaux.

Pour toucher le grand public,

l'association a mis en place différentes formes d'actions :

marches, pétitions, conférences, participation à des événements (festival d'associations ou de collectivités), mais aussi les ateliers « **faire soi-même** » .

Vendredi soir, l'association forte de 28 adhérents a présenté des propositions d'orientation pour

l'année. Elles reprennent les actions mises en place la première année, avec la création d'événements

« Plastic attack », des journées de sensibilisation à l'environnement et des interventions en milieu scolaire.

« **Les conférences ont eu beaucoup de succès, mais Henri Ouerdane, le conférencier, habite en Russie et la crise du Covid complique ses déplacements** »

souligne Sabine Michaud.



La présidente Sabine Michaux (à droite) a présenté le bilan des actions, ainsi que les propositions pour l'année prochaine.

L'association souhaite organiser une soirée sur le thème de la Politique agricole commune. Pour cette année,

« Il est encore temps » veut proposer une pétition pour une autre PAC, « **Notre assiette pour demain** » : « **L'opération Coquelicots est arrivée à son**

terme en septembre. Il nous est proposé de prolonger l'action autrement » .

Quelques dates sont déjà programmées. 17 octobre : mobilisation nationale pour une alimentation accessible à tous et pour une agriculture écologique « **Notre assiette pour demain** » .

8 décembre : journée mondiale du climat. Pour l'instant, l'association n'a pas d'information sur

l'organisation de différentes manifestations ou festivals en 2021, mais souhaite y participer s'ils sont programmés l'an prochain, comme le festival Demain Autrement à Courtonne-la-Meurdrac et le festival Hurlu Belles Rues à Cambremer.

Le bureau a été reconduit. Sabine Michaux (présidente), Marie-Andrée Queste (trésorière), Isabelle Chaye et Daniel Delerue. ■

[INTERVIEW] L'alimentation durable un enjeu d'avenir : entretien avec Marie-Stéphane Maradeix, Fondation Daniel et Nina Carasso

Francis Charhon dans le cadre son blog « chroniques philanthropiques » poursuit ses rencontres avec des dirigeants d'organisations philanthropiques qui s'inscrivent dans des parcours d'innovation ou de rupture. Ils sont une source d'inspiration pour ceux qui veulent développer des actions au service du bien commun. Ces exemples montrent le dynamisme et la vivacité d'un secteur d'activité en plein essor qui se développe grâce à sa flexibilité, son adaptabilité et des financements privés donnant une grande indépendance. Ils participent à la reconnaissance du rôle essentiel de la philanthropie engagée dans l'amélioration de la vie des citoyens. Rencontre aujourd'hui avec Marie-Stéphane Maradeix, déléguée générale de la Fondation Daniel et Nina Carasso.

UN PARCOURS DE DIRIGEANTE VISIONNAIRE

- **Marie Stéphane Maradeix, vous dirigez la [Fondation Daniel et Nina Carasso](#) depuis neuf ans. Votre parcours professionnel a été un long engagement dans des organisations collectrices de fonds.**

Avant de rejoindre la Fondation Daniel et Nina Carasso, j'ai eu, en effet, un parcours de terrain d'une vingtaine d'années, au service d'associations, de fondations, mais également au sein d'un ministère pour coordonner un programme européen de subventions destiné aux femmes en insertion. Ces expériences ont toujours été au service de l'intérêt général avec une ligne de force sur les thématiques de l'éducation et de la formation, tout d'abord auprès de publics en difficulté, par exemple à Médecins du Monde ou Apprentis d'Auteuil, puis dans l'enseignement supérieur avec les campagnes grands donateurs de l'ESSEC, puis de l'École polytechnique.

- **Comment fait-on lorsque l'on devient directrice d'une des plus importantes fondations distributives pour avoir une certaine originalité quand on dispose de financements très importants, et ne pas être juste un distributeur de subventions ?**

Si les causes et les projets restent les mêmes pour une fondation distributive, il faut savoir changer de regard avec une ouverture à 180 degrés. On se demande, à partir de son vécu, ce qui nous a manqué, en tant que collecteur de fonds pour aller plus loin dans le déploiement d'un projet. Les associations passent beaucoup de temps à monter des projets, à chercher des fonds mais elles manquent de financements structurels pour que ces projets existent. Lorsque l'on se retrouve à la tête d'une fondation dotée de moyens, il apparaît évident qu'il faut agir sur cette question. C'est la raison pour laquelle nous avons rapidement mis en place **des accompagnements structurels**, en nous appuyant, par exemple, sur l'expertise de réseaux de bénévoles comme **ECTI**. Pour des projets plus stratégiques, que nous accompagnons dans la durée, nous finançons des accompagnements plus ciblés, par exemple pour le repositionnement stratégique de la structure, la recherche de nouveaux modèles économiques, le changement d'échelle, etc ; mais il nous arrive aussi de financer, sans état d'âme, les postes nécessaires au développement de nos partenaires.

Nous avons ainsi progressivement déployé **une large palette d'outils** qui va du soutien individuel et ponctuel comme des bourses, à l'accompagnement stratégique pendant plusieurs années, en passant par de très nombreux soutiens de projets à moyen-terme (environ trois ans).

UN PROJET INNOVANT À CONSTRUIRE

- **C'est une démarche tout à fait originale et remarquable car le plus souvent on entend des financeurs dire qu'ils ne veulent soutenir que des projets. Comment avez-vous défini les grands axes d'intervention en cohésion avec les volontés des fondateurs dans cette fondation qui de plus est internationale ?**

Quand je suis arrivée à la fondation, en 2011, il y avait trois éléments fondamentaux :

Le premier était géographique, de par l'histoire de la famille Carasso, Nina et Daniel. Le père de celui-ci, Isaac, a créé l'entreprise Danone à Barcelone, en 1919. Daniel a d'ailleurs conservé la nationalité espagnole et a toujours été très proche de ce pays et de son histoire. Il était donc évident pour la famille que la fondation devait agir en France et en Espagne. Basée en France, avec son siège social sous l'égide de la Fondation de France, nous avons construit au fil des premières années une présence en Espagne qui a abouti à l'ouverture de la délégation en 2014, à Madrid.

Le deuxième était thématique, à partir des « causes » que la famille avait choisies. Quand je suis arrivée, Marina Nahmias et sa famille avaient travaillé avec un consultant pour les aider à définir les champs d'intervention de la fondation. Deux axes se profilaient, la « nutrition » et « l'art », mais il n'y avait pas de projet, ni de stratégie.

À partir de ces deux thèmes je me suis posé la question de ce qui pourrait faire l'originalité de la fondation dans le panorama des fondations françaises, en sachant que sur la thématique « art » il y avait pas mal de choses qui étaient déjà faites. J'ai donc commencé par un travail de benchmark sur l'univers philanthropique de ces deux thématiques. Pour cela je me suis entourée des premiers experts de la fondation, particulièrement dans le champ de l'alimentation et de la nutrition car les fondateurs connaissaient des personnes dans ce secteur, et j'ai travaillé avec un consultant sur la thématique artistique. Avec eux, j'ai pu réaliser une première étude de faisabilité et dessiner les contours de nos deux axes autour de « l'alimentation durable » et de « l'art citoyen », et des premières propositions de programmes, d'appels à projets, etc.

■ Cela vous a pris combien de temps ?

Cela a été relativement rapide. Je suis arrivée en septembre 2011 et j'ai présenté ma première stratégie au comité exécutif, très exactement le 9 janvier 2012, je m'en souviens encore. Cette stratégie s'appuyait sur les deux axes de l'alimentation durable et de l'art citoyen, avec des propositions de programmes, axes qui sont aujourd'hui encore ceux de la fondation même si leur contenu a pu évoluer.

Par exemple, pour l'art citoyen nous avions à l'époque un programme pour les « publics éloignés », ce qui est assez traditionnel dans les fondations : comment amener l'art auprès de publics éloignés pour des raisons sociales et/ou géographiques ? Nous avions aussi un programme « art et sciences », qui est aujourd'hui très florissant, autour de la composition des savoirs entre les artistes et les scientifiques. C'est devenu un programme phare de l'axe « art citoyen ».

De même, le fait de se positionner sur l'alimentation « durable » était très innovant. C'était une thématique qui était totalement embryonnaire à l'époque et qui nous est venue du premier travail que nous avons fait avec nos experts scientifiques.

Le troisième élément fondamental de l'ADN de la fondation était en effet l'approche « *science based* ». Nous devons créer tous nos programmes avec l'**appui d'experts**, scientifiques issus de milieux académiques, mais également avec des experts de terrain qui ont une pratique et une vision très stratégique, macro et micro, d'un certain nombre d'enjeux. Ces experts regroupés en comités apportent leur contribution, de manière bénévole, pour penser et suivre l'évolution des programmes. À côté des comités organisés dans le cadre de la gouvernance de la fondation, nous avons aussi des groupes de travail mobilisés en fonction de thématiques spécifiques. Ils sont constitués de personnes issues de la société civile, d'associations, de fondations, des gens qui possèdent une expertise de terrain, des chercheurs, des représentants plus institutionnels issus de ministères, de grandes agences gouvernementales, voire des entreprises car nous sommes aussi très ouverts à la réalité économique pour savoir ce que pense le secteur privé marchand dans un certain nombre de grands enjeux, en particulier dans l'alimentation. Nous pensons que c'est la **mixité des regards et des publics**, et aussi une certaine forme de consensus qui permettra d'arriver à la transition et de l'accélérer dans ce que l'on appelle le « mainstream ». On ne peut pas toujours rester à la marge parce que si l'on veut parvenir à une transformation sociale forte de nos économies, de notre société, il faut embarquer tout le monde avec une grande ouverture d'esprit.

■ L'ALIMENTATION DURABLE

- **Bien que le projet sur l'art soit absolument formidable je vais me concentrer sur l'alimentation durable car vos activités sont très riches en la matière. Où en êtes-vous après neuf années d'activité ?**

Dans le domaine de l'alimentation durable nous sommes probablement arrivés au bon moment, mais nous sommes à la fois épatés par les avancées et effarés par le chemin qu'il reste encore à faire. Lorsque l'on voit le plan de relance gouvernemental, lié à la crise du Covid-19, sur la partie agricole et alimentaire, on pourrait se dire qu'il y a un certain nombre de prises de conscience, que les choses ont bien évolué en 10 ans. Mais en même temps, on est un peu effaré par l'ampleur des transformations encore nécessaires et on ne peut s'empêcher de se demander si cela sera suffisant. Je pense que la prise de conscience est réelle chez les consommateurs et les citoyens, voire pour le gouvernement français, simplement les choses ne vont pas assez vite. Il faudrait une nouvelle révolution verte dans le domaine de l'alimentation vers des systèmes plus durables et résilients. Par ailleurs, si la France et l'Espagne sont des acteurs importants, elles sont intégrées dans un système mondialisé. Si tout le monde ne bouge pas en même temps, nos propres efforts seront un peu noyés. À notre modeste niveau, nous essayons d'activer tous les leviers.

- **Comment concevez-vous la notion d'alimentation durable ? Est-ce au niveau de la production, la distribution, des modes de consommation ?**

L'alimentation durable est une vision globale de la question, on parle souvent d'une approche systémique. Pour la fondation, cela va de la graine au compost, en passant bien entendu par la production, la logistique, la distribution, la transformation, la consommation et la gestion des déchets. C'est également la manière dont tous ces pans de la chaîne de valeurs vont avoir des impacts sur l'environnement, sur la santé, sur l'accessibilité économique, sur la juste répartition des revenus, sur les conditions de travail et plus globalement la **dimension sociale de l'alimentation**. Je vais prendre un exemple. On parle beaucoup du bio. La question est de savoir si une production et une alimentation bio sont à la fois bonnes pour la planète et pour la santé des mangeurs. Tout le monde n'est pas d'accord sur cette question. La production agrobiologique qui vient d'Espagne, ou d'autres pays comme l'Italie, peut éventuellement avoir des impacts intéressants sur la santé des personnes de par l'absence de pesticides. Cependant, comme elle est majoritairement faite de manière productiviste, industrielle, dans une logique d'exportation, elle peut être dommageable pour l'environnement, par exemple sur les sols ou l'eau, et ne parlons pas des conditions de travail avec l'exploitation d'une main d'œuvre souvent issue de l'immigration. Pour autant, certaines études montrent que pour des questions de volume, le coût carbone d'une tomate produite en Espagne sera moindre que la tomate produite localement.

Le sujet est donc très complexe et il faut savoir se poser toutes ces questions, sans position tranchée ou dogmatique. Nous essayons d'apporter de la nuance, du questionnement, en poussant les acteurs à aborder la dimension systémique de l'alimentation.

■ LA DIMENSION ÉCONOMIQUE ET LE LOCAL

- **La question du modèle économique n'est-elle pas une question importante. En effet, on parle de la grande agriculture productiviste espagnole ou italienne en bio, mais il y a aussi beaucoup de petits maraîchers ou de producteurs à l'échelle locale qui développent une alimentation que l'on peut qualifier de durable. Comment peut-on mettre en place un modèle économique qui permette à la fois de faire vivre ces producteurs locaux et de faire payer un peu plus au consommateur ? Ce dernier lorsqu'il va au supermarché a plutôt envie de payer moins cher.**

Pour répondre à votre question, il est possible de structurer un lien de proximité entre producteurs et consommateurs, par exemple avec les distributeurs locaux qui font la promotion des produits du territoire, la création de marchés de producteurs, la vente à la ferme, la visibilité de la production locale dans les marchés de plein vent, etc. Ceci avec une juste répartition du coût et des revenus. En Espagne, par exemple, pour permettre l'accès des consommateurs à une production agroécologique, nous avons dû agir sur le levier intermédiaire de la transformation quasi inexistant.

Dans le cadre de nos actions, nous avons développé une **approche territoriale** de la question, même si le territoire n'est pas la panacée et qu'il ne faut pas croire que le local va résoudre tous les problèmes. Nous pensons cependant que les filières organisées au niveau du territoire, allant du producteur au consommateur, peuvent être à la fois durables et équitables, par exemple avec la relocalisation de producteurs en agroécologie qui trouvent des débouchés auprès des acteurs locaux (restauration collective, ateliers de transformation, etc.). Pour accompagner et documenter la transition au niveau des territoires, nous venons de lancer, en France, le programme TETRAA (Territoires en transition agroécologique et alimentaire), en partenariat avec AgroParisTech. Nous sommes actuellement dans la phase de sélection de sept territoires. L'idée est de capitaliser pendant les cinq années de notre accompagnement pour pouvoir ensuite diffuser le plus largement auprès des l'ensemble des territoires en France, et montrer que la transition est possible. En Espagne, cela fait également des années que nous accompagnons des collectivités sur la question des systèmes alimentaires territorialisés.

En complément de cette démarche, la fondation a lancé un nouvel appel à projets pour accompagner la transition en agroécologie auprès des grandes cultures. Depuis plusieurs années, nous soutenons un appel à projets co-porté avec la Fondation de France sur la recherche participative en agroécologie, mais nous sommes encore trop dans des démarches à la marge. Si nous voulons accélérer la transition, il faut que les agriculteurs se saisissent plus largement des apports de l'agroécologie dans leurs pratiques, mais aussi pour recréer ce lien de confiance avec les consommateurs.

Par ailleurs, il est important de poursuivre le travail **d'éducation, de sensibilisation des consommateurs**. Quand on parle de consommateur, il ne s'agit pas uniquement de celui qui va acheter en grande distribution, mais aussi celui qui mange dans la cantine scolaire, dans la cantine de l'EPHAD ou dans la cantine d'entreprise. La restauration collective est un bon exemple de transformation des comportements. Beaucoup d'études ont montré qu'à budget constant, il était possible de proposer une alimentation de qualité (bio et autre), en particulier via une alimentation moins carnée, la viande étant très chère, et via la réduction des déchets. Finalement sans coût supplémentaire, la restauration collective est en capacité de proposer une alimentation durable, meilleure pour la santé et accessible au plus grand nombre.

Pour les particuliers, il existe également des systèmes alternatifs comme **l'association VRAC** qui propose des produits de qualité en vrac à des publics vivant en HLM, des personnes à revenus modestes mais pas dans la précarité. Un autre modèle est celui des coopératives de citoyens, comme La louve à Paris ou La Osa à Madrid, qui permettent un accès à une alimentation de qualité pour un coût en général comparable à la grande distribution.

Enfin, pour les personnes les plus en difficulté, les épiceries sociales et solidaires proposent de plus en plus une offre de qualité, en produits sains et parfois locaux. Certaines pratiquent des tarifs différenciés. Si vous avez un peu de moyens, vous bénéficiez d'un tarif normal ; si vous avez moins de moyens, vous payez avec une décote pouvant aller jusqu'à -70 %.

Toutes ces solutions existent et sont à développer pour permettre un accès universel à une alimentation saine, bonne pour la santé humaine et celle de la planète.

■ **Comment ce modèle, local, régional, territorial s'inscrit-il dans les volontés gouvernementales d'être un grand exportateur, puisque France est une puissance agricole exportatrice. Est-ce que cela ne vient pas tamponner deux ambitions sans doute contradictoires ?**

Il n'existe pas un seul système alimentaire, mais une juxtaposition de systèmes alimentaires, tout simplement par réalisme. Si l'on veut boire son café chaque matin, on est obligé d'importer car on ne produira jamais de café en France ou en Espagne. Cependant, même dans un système mondialisé et exportateur, on peut aussi démontrer que des pratiques équitables et agroécologiques sont possibles.

Depuis sa création, la fondation soutient le panel d'experts international « IPES-Food » qui a démontré, dans un certain nombre de rapports, que l'on peut tout à fait avoir des systèmes agroécologiques rentables dans les grandes cultures exportatrices. Le problème réside dans un certain nombre de blocages, souvent politiques et économiques, et l'élection de dirigeants climatosceptiques n'aide pas à faire progresser ces sujets.

En France, même si l'agriculture reste encore majoritairement conventionnelle, il y a une relative volonté gouvernementale de bouger les choses. Stéphane Le Foll a été le premier ministre de l'Agriculture à faire ouvertement la promotion de l'agroécologie. Il a pris un certain nombre de mesures intéressantes que les gouvernements successifs reprennent avec plus ou moins d'ambition. Le ministère mise également beaucoup sur l'approche territoriale de l'alimentation, par exemple à travers les PAT (projets alimentaires territoriaux), mais les moyens et les ambitions locales ne sont pas toujours à la hauteur des enjeux. Nous sommes assez satisfaits de voir que le Plan de Relance prend en compte cette question de la transition.

Un certain nombre de sujets sont sur la table au ministère de l'Agriculture comme les mises aux normes des abattoirs, l'interdiction du sexage des poussins, la stratégie bas carbone, les pesticides, etc. mais aussi avec les renoncements que l'on connaît - comme la question des néonicotinoïdes cet été - et qui brouillent le message.

Il y a néanmoins une conjonction de tendances qui font bouger les choses : l'ambition de la nouvelle Commission européenne, la prise de conscience du gouvernement français (hélas moins du gouvernement espagnol), la volonté des consommateurs de manger moins de viande et de faire le lien alimentation / santé / environnement comme lors de la Convention citoyenne sur le Climat. Cependant, si la France, voire l'Europe, avance seule et que le reste du monde n'avance pas dans le même sens, tous les efforts que nous faisons ne seront qu'une petite goutte d'eau dans l'océan de la mondialisation.

LES ALLIANCES INTERNATIONALES POUR MIEUX AGIR

■ Vos avancées sont significatives du local à l'international.

En l'espace de dix ans, j'ai pu voir les progrès accomplis, même s'il reste encore beaucoup de chemin à faire. En Espagne, par exemple, les choses sont parfois plus compliquées, parce qu'il y a une espèce de « *bashing* » de la part des médias et des politiques vis-à-vis de tout ce qui a trait à l'alimentation durable et l'agroécologie. La crise sanitaire n'a pas arrangé les choses en valorisant la résistance du modèle conventionnel de l'agriculture et de la grande distribution. Il y a donc un effort considérable à faire vis-à-vis des médias et des décideurs. Pour autant, la Délégation espagnole a su prendre une place singulière sur tous ces sujets et elle réussit à parler avec tous les acteurs de l'alimentation, depuis les plus militants, jusqu'aux acteurs plus conventionnels.

■ C'est l'idée du réseau européen des fondations que vous avez mis en place ?

Nous sommes effectivement engagés dans plusieurs alliances internationales. Au plan européen, la Fondation de France a été à l'initiative d'un groupe de fondations au sein du Centre Européen des Fondations dénommé **EFSAF** (European Foundations for Sustainable Agriculture and Food), que nous avons rejoint très tôt. Dans ce groupe, nous avons décidé et c'est assez innovant, d'aligner nos stratégies européennes autour de la PAC. En effet, la Politique Agricole Commune est le mécanisme structurant de l'alimentation en Europe. Les fondations membres d'EFSAF ne mutualisent pas leurs financements, mais les alignent dans une stratégie commune sur les questions de la PAC. Par exemple, en France, la Fondation Daniel et Nina Carasso, a permis de réactiver la plateforme d'ONG « **Pour une autre PAC** », et de créer de toute pièce son homologue en Espagne « Por una otra PAC ». Nos collègues européens font la même chose dans leur pays en soutenant des coalitions de la société civile qui portent un autre regard sur ce que devrait être la politique agricole et alimentaire en Europe et dans chacun des pays membres. Les fondations d'EFSAF ont également financé les déclinaisons nationales d'un atlas tirant le bilan de la PAC précédente, y compris dans des pays où il n'y avait pas de fondations membres comme la Pologne qui est un acteur agricole clé.

Au niveau international nous avons deux leviers. Tout d'abord, une participation active au réseau international « **Global Alliance for the Future of Food** » que nous avons rejoint en 2013, pratiquement au début de cette coalition d'acteurs. Cette alliance, qui représente environ 25 fondations, est devenue en quelques années un interlocuteur incontournable des grandes organisations internationales traitant des questions d'agriculture et d'alimentation, comme la FAO, mais aussi d'autres agences onusiennes sur les questions environnementales ou de développement. Elle sera présente au premier grand sommet de l'ONU sur la question de l'alimentation durable qui aura lieu en 2021. Avec la Global Alliance, nous produisons un certain nombre de rapports sur différents sujets liés à l'alimentation durable. Mathilde Douillet qui est dans mon équipe, fait partie du Comité de pilotage de l'alliance et préside le groupe Climat et Alimentation.

Le deuxième levier est la création de l'**IPES FOOD**, International Panel of Experts on Sustainable Food Systems. Il existait déjà un panel d'experts sur les questions alimentaires, le HLPE (High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition), dépendant du Comité pour la Sécurité Alimentaire (FAO), mais qui ne se saisit que des sujets que le mécanisme intergouvernemental veut bien qu'il traite. À la suite d'une suggestion de notre comité scientifique international qui souhaitait faire exister un **GIEC de l'alimentation durable** indépendant, la fondation a apporté les moyens financiers et structurels pour la création de l'IPES FOOD. Nous avons eu la chance de profiter du leadership d'Olivier de Schutter, ancien Haut rapporteur des Nations Unies sur la sécurité alimentaire, et juriste de renom, qui a réussi à agréger une vingtaine de scientifiques et d'experts de terrain venus du monde entier. Ce panel d'experts agit de manière totalement indépendante et choisit ses sujets sur la question de l'alimentation pour produire des rapports destinés à éclairer les décideurs. Il est devenu en quelques années une référence incontournable sur les questions de l'agriculture et de l'alimentation durable. Sa création est probablement l'un des plus gros succès de la Fondation Daniel et Nina Carasso.

■ LES TROIS LEVIERS DE L'IMPACT

- **Vous revendiquez l'implication de la science dans votre approche, en tous les cas, vous basez votre travail sur la démonstration scientifique et opérationnelle de ce que vous proposez.**

Exactement, cette proximité avec les milieux académiques et scientifiques fait vraiment partie de l'ADN de la Fondation. Dans la nouvelle stratégie de la Fondation (2019-2023), nous voulons encore optimiser notre impact, ou tout du moins notre « empreinte », sur un certain nombre de grands sujets liés à l'alimentation durable et l'art citoyen. Pour qu'il y ait de l'impact, nous pensons nécessaire d'activer trois leviers simultanés dans nos programmes. Le premier, c'est **l'action et l'expérimentation**, c'est-à-dire la preuve du terrain. Le deuxième levier c'est ce que nous avons appelé **la réflexion**, ce que nous disent nos experts et les travaux scientifiques, mais aussi la veille, la commande d'études, en tous les cas la donnée. Le troisième levier c'est **la diffusion**. Une fois que l'on a expérimenté, que l'on a croisé avec ce que dit la science, que l'on a capitalisé sur nos expériences, nous voulons faire savoir. Cela comprend la communication, la sensibilisation des décideurs, la diffusion de publications en open source, l'organisation de conférences, etc. C'est en activant ces trois leviers « action, réflexion, diffusion » que nous pensons avoir de l'impact sur nos différents sujets.

- **Est-ce que l'on peut dire que la Fondation Daniel et Nina Carasso, depuis sa création, est devenue un acteur majeur dans l'évolution de la pensée sur l'alimentation durable ?**

Il faut rester modeste et penser que nous avons accompagné un mouvement, en étant là au bon moment. Cependant, de manière objectivée, il est vrai que sur certains sujets, nous sommes probablement l'acteur qui a apporté le plus de financement, parfois plus que le ministère de l'Agriculture français.

- **Quel est le montant du financement sur 10 ans ?**

En dix ans, sur l'axe alimentation durable, nous avons apporté 39,6 millions d'euros, dont 31,1 millions d'euros pour la France, sachant que durant les premières années les financements étaient moins importants. Nous sommes maintenant sur un budget annuel moyen de 5,5 millions par an, dont environ 4,5 millions pour la France et 1 million sur l'Espagne.

■ CHANGER D'ÉCHELLE

- **Vous avez eu un certain nombre de belles réussites au niveau international. Quels sont maintenant vos grands objectifs pour les trois à cinq années à venir ?**

Une des grandes priorités de la fondation est de passer de l'expérimentation, avec des initiatives encore à la marge, à **un véritable changement d'échelle**. Comment cette transformation vers une alimentation plus durable peut vraiment se diffuser dans les pratiques agricoles conventionnelles, dans les circuits de distribution, logistiques etc. et continuer, continuer la sensibilisation des acteurs, des décideurs, que ce soit au niveau national ou au niveau européen. Nous allons donc mettre plus de moyens sur ce changement d'échelle, par exemple avec l'approche territoriale du programme TETRAA en France et SAT en Espagne, notre programme de sensibilisation des décideurs dans les deux pays et en Europe, notre appel à projets pour une accélération de la transition agroécologique en France ou encore le think tank sur l'alimentation durable que nous mettons sur pied en Espagne.

Le deuxième sujet sur lequel nous sommes mobilisés depuis un moment, mais où nous sommes en face d'un vrai changement je dirais presque de paradigme, c'est la question de **la précarité**. Historiquement, depuis l'existence de la fondation, nous avons toujours eu un volet solidaire sur la question de la précarité alimentaire. Nous souhaitons accélérer le tempo pour que les grands acteurs de l'aide alimentaire généralisent la prise en compte d'une alimentation plus saine et durable pour tous. Nous sommes encore trop dans des modèles qui visent avant tout la sécurité alimentaire et qui ne prennent pas en compte à la fois la santé des plus précaires, mais aussi la question d'un accès digne à cette aide, alors que d'autres modèles existent. Pour la première fois, un comité interministériel se met en place sur la question de la précarité alimentaire, avec cette vision d'une alimentation plus saine et plus digne pour les publics. Nous sommes en train de renforcer la structuration, la sensibilisation des acteurs et nous avons développé un concept très innovant de « social lab » en Espagne sur cette question.

Le troisième sujet qui va nous occuper dans les prochaines années, de manière transversale à toutes les actions de la Fondation, c'est la question du **climat**. Nous sommes en train de porter une coalition philanthropique pour le Climat avec le **Centre Français des Fonds et Fondations**, l'Association Espagnole des Fondations (AEF), et le **DAFNE** au niveau européen, pour susciter la prise de conscience, mais surtout engager l'action de l'ensemble des fondations autour de cet enjeu majeur. Bien entendu la Fondation Daniel et Nina Carasso regardera également comment aligner ses programmes et ses pratiques au regard de la question climatique.

Enfin l'utilisation de l'outil « **impact investing** » qui, dans l'alimentation durable, est pour nous un levier essentiel et un complément important de nos actions. C'est également une manière de sensibiliser le monde économique à notre vision, en investissant dans des entreprises qui changent les modèles et sont parfois distributifs.

Un exemple. Nous avons créé un fonds de cinq millions d'euros avec **Quadia** (acteur suisse de *l'impact investing*), dédié à l'alimentation durable. Dans le cadre de ce fonds, nous avons investi dans une petite boîte française nommée Poulehouse, qui produit des œufs vendus en grande distribution (Monoprix, Casino...). Poulehouse propose le premier œuf « qui ne tue pas la poule ». En général, les poules pondent et sont abattues au bout de 18 mois, puis sont envoyées en Afrique pour consommation de la chair. Poulehouse ne tue pas ses poules, ce qui permet d'étendre la période de ponte à 24 mois, puis de leur permettre de vivre en « maison de retraite ». Le consommateur sait qu'il achète l'œuf plus cher car il paie la maison de retraite de la poule. La deuxième innovation de cette entreprise est d'avoir intégré la technique de sexage des œufs avant éclosion, ce qui évite le broyage des poussins mâles. Cet exemple peut paraître anecdotique mais en fait il répond à des préoccupations qui seront certainement reprises dans des réglementations à venir.

FIDÉLITÉ ET ENGAGEMENT

■ Un mot de conclusion ?

La Fondation Daniel et Nina Carasso essaie de se considérer comme une sorte de **laboratoire d'innovation philanthropique**, non pas que l'innovation soit une fin en soi, mais pour garder en tête que nous avons peu de moyens face aux enjeux et que nous devons trouver les manières les plus efficaces d'optimiser nos ressources au service de l'impact. Cette approche n'est d'ailleurs pas contradictoire avec le temps long que nous prenons sur beaucoup de sujets et avec notre fidélité auprès de partenaires qui ont fait leurs preuves. Une telle entreprise ne fonctionne que par **l'engagement** des hommes et des femmes qui la constitue. Je ne pourrais faire tout cela sans la clairvoyance et la flexibilité des fondateurs, de ma gouvernance et l'engagement de mon équipe. J'ai une équipe motivée, organisée, sympathique, qui a une très forte expertise. Elle sait très bien s'entourer d'experts bénévoles, d'instructeurs, de consultants, ce qui nous donne la possibilité de démultiplier nos actions et déployer autant de programmes avec des ressources humaines finalement assez modestes des deux côtés des Pyrénées. Enfin, notre action serait vaine sans la confiance, la vision et le travail de tous nos partenaires, qu'ils soient bénéficiaires de nos financements ou engagés à nos côtés. Merci à eux tous.

« NOTRE ASSIETTE POUR DEMAIN »

Appel à une mobilisation citoyenne le 17 octobre pour « repenser l'agriculture »

© mar. 13 octobre 2020 à 12:50 • AFP



Quatorze organisations dont Greenpeace, Combat Monsanto ou la Confédération paysanne appellent à une mobilisation « citoyenne » samedi 17 octobre pour « repenser l'agriculture » et garantir « une alimentation saine à tous », via des manifestations, conférences et événements dans toute la France.

Baptisée *Notre assiette pour demain*, cette journée de mobilisation se tiendra « au lendemain de la journée mondiale de l'alimentation, et à la veille du vote de la prochaine **Politique agricole commune** (Pac) par le Parlement européen », ont indiqué les organisateurs mardi lors d'une conférence de presse.

L'objectif est de « défendre un nouveau système agricole et alimentaire, plus respectueux de l'humain, de l'environnement et de la biodiversité », selon ces quatorze organisations, parmi lesquelles figurent notamment la **Confédération Paysanne**, Attac, Greenpeace, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

« La crise sanitaire a bien montré les défaillances du système agricole qui repose sur le transport des marchandises, on s'est retrouvés à la limite d'un défaut d'approvisionnement, on a frôlé la catastrophe. Cela a fait monter dans la tête des citoyens la vision qu'on a besoin de **repenser notre système alimentaire** », a estimé Damien Londiveau, au nom de l'association Combat Monsanto.

« La **Pac** est en train d'être renégociée pour les sept prochaines années, donc c'est le moment ou jamais de se mobiliser pour que ses financements aillent en priorité vers des pratiques agricoles qui soient écologiques et plus respectueuses de l'environnement. Il faut que la Pac cesse de favoriser davantage les grandes exploitations, la monoculture, tout en délaissant l'agriculture bio », a ajouté Tom Baquerre, également pour Combat Monsanto.

Selon les organisateurs de *Notre assiette pour demain*, les métiers agricoles, avec 3 % de la population active, sont également « très défavorisés, alors qu'ils devraient être centraux ».

« C'est grâce au soutien de la population que nous pourrions augmenter le rapport de force avec les institutions » et imposer « une vision d'organisation sociétale tournée autour d'une **agriculture autosuffisante et écologique** », résumant ces organisations.

À Paris samedi, une marche reliera à partir de 14 h la place de la Bastille à celle de la Nation. Ailleurs dans l'Hexagone, une trentaine de mobilisations sont prévues, comme des marches, des conférences, des visites de fermes ou encore des pique-niques « citoyens ».

association. « il est encore temps » continue ses actions pour le climat

Vendredi soir, salle Mozart, l'association pour le climat « Il est encore temps » a tenu sa première assemblée générale.



La présidente Sabine Michaux (à droite) a présenté le bilan des actions, ainsi que les propositions pour l'année prochaine.

L'association pour le climat « Il est encore temps » a tenu son assemblée générale vendredi soir dans la salle Mozart.

En 2018, un groupe d'amis inquiets des répercussions des changements climatiques sur le monde a décidé de se réunir en collectif, pour proposer des actions. En juin 2019, le collectif s'est mué en association : «

Son objectif est de contribuer à atteindre les objectifs de développement soutenable dans la lutte contre le changement climatique et structurer des actions concrètes sur le territoire

du pays d'Auge » rappelle sa présidente, Sabine Michaux. Pour toucher le grand public, l'association a mis en place différentes formes d'actions : marches, pétitions, conférences, participation à des événements (festival d'associations ou de collectivités), mais aussi les ateliers « **faire soi-même** ».

Vendredi soir, l'association forte de 28 adhérents a présenté des propositions d'orientation pour l'année. Elles reprennent les actions mises en place la première année, avec la création d'événements « **Plastic attack** », des journées de sensibilisation à l'environnement et des interventions en milieu scolaire. « **Les conférences ont eu beaucoup de succès, mais Henri Ouerdane, le conférencier, habite en Russie et la crise du Covid complique ses déplacements** » souligne Sabine Michaux.

L'association souhaite organiser une soirée sur le thème de la Politique agricole commune. Pour cette année, « Il est encore temps » veut proposer une pétition pour une autre PAC, « **Notre assiette pour demain** » : « **L'opération Coquelicots est arrivée à son**

terme en septembre. Il nous est proposé de prolonger l'action autrement ».

Quelques dates sont déjà programmées. 17 octobre : mobilisation nationale pour une alimentation accessible à tous et pour une agriculture écologique « **Notre assiette pour demain** » . 8 décembre : journée mondiale du climat. Pour l'instant, l'association n'a pas d'information sur l'organisation de différentes manifestations ou festivals en 2021, mais souhaite y participer s'ils sont programmés l'an prochain, comme le festival Demain Autrement à Courtonne-la-Meurdrac et le festival Hurlu Belles Rues à Cambremer. Le bureau a été reconduit. Sabine Michaux (présidente), Marie-Andrée Queste (trésorière), Isabelle Chaye et Daniel Delerue. ■



L'opération Notre assiette pour demain revendique une agriculture plus raisonnée et écologique



Publié le 14/10/2020 à 07h00

Géraldine Phulpin

L'opération Notre assiette pour demain est organisée en France et en Europe samedi 17 octobre, afin de réclamer des alternatives pour mieux manger. Les organisations locales Alternatiba et ANV-Cop 21 appellent la population à signer une pétition.

Les membres des collectifs Alternatiba et ANV-Cop21 Nevers appellent à une mobilisation citoyenne dans le cadre de l'opération nationale et européenne Notre assiette pour demain, prévue samedi 17 octobre.

Cette opération, qui se tiendra au lendemain de la Journée mondiale pour l'alimentation, revendique une meilleure alimentation et un changement radical de modèle agricole, pour un modèle plus paysan, plus raisonné, plus écologique.

Influencer la Politique agricole commune

« Parce que manger sainement est un droit et non un choix, nous invitons la population nivernaise à signer et faire largement connaître la pétition "Pour une agriculture écologique indissociable du progrès social" », explique Wilfried Gay, membre du collectif nivernais Alternatiba.

Cette pétition vise à soutenir les grandes revendications énoncées dans une tribune (publiée le 24 septembre dans le journal *Libération*) et porter ainsi la voix des citoyens jusqu'au cœur des négociations sur la Politique agricole commune), grâce à la plateforme Pour une autre Pac.

« Nous avons une chance unique d'influencer la rédaction de la prochaine Pac (2021-2027). Transformer la Pac nous permettrait d'entamer la transition agricole que nous souhaitons sur tous les territoires ! », insiste Wilfried Gay.

Géraldine Phulpin

UNE MANIFESTATION POUR UNE MEILLEURE ALIMENTATION CE SAMEDI 17 OCTOBRE À SAINT-QUENTIN

14/10/2020 - [Je consomme mieux](#)



Une mobilisation citoyenne nommée « *Notre assiette pour demain* », sur les enjeux de l'agriculture et de l'alimentation, aura lieu ce samedi 17 octobre à Saint-Quentin, au lendemain de la journée mondiale de l'alimentation.

Plusieurs intervenants de la vie locale et associative saint-quentinoise prendront la parole, des paysans ou bénévoles du réseau des AMAP (Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne) ou de la Confédération paysanne de Saint-Quentin.

Humanité et Biodiversité – Partout en Europe, exigeons une autre PAC !



Humanité et Biodiversité est membre de la plateforme Pour une Autre PAC qui se bat pour une réforme de la politique agricole plus respectueuse des paysans, de la santé des consommateurs et des animaux, et de l'environnement. Du 12 au 20 octobre 2020, vous pouvez agir en rejoignant le mouvement européen *Good Food Good Farming* sur les réseaux

sociaux !

Les 21 et 22 octobre, nos élu·es au Parlement européen décideront, au nom des tou·tes les citoyen·nes européen·nes, comment notre agriculture et notre alimentation évolueront jusqu'en 2027.

Aujourd'hui, le modèle agricole français c'est :

- 200 fermes qui disparaissent chaque semaine
- 80% des animaux élevés avec des conditions intensives
- +25% de pesticides utilisés en 10 ans
- 25% des émissions de gaz à effet de serre
- 8 millions de français·es qui font appel à l'aide alimentaire
- 1/4 des paysan·nes sous le seuil de pauvreté
- Des entreprises de l'agro-industrie **qui ne cessent de s'enrichir**

Sans une prise de conscience réelle de nos élu·es, la situation ne va faire qu'empirer ! L'avis des citoyen·nes est rarement pris en compte sur les questions agricoles. Pourtant, nous sommes tou·tes concerné·es !

Du 12 au 20 octobre, interpellez les eurodéputé.e.s sur les réseaux sociaux

Pour une Autre PAC et Humanité et Biodiversité craignent qu'une majorité souhaite reconduire une Politique Agricole Commune identique à la précédente. La plateforme Pour une Autre PAC a identifié les élus francophones les plus susceptibles de changer la donne.

TOUR D'HORIZON PARTI PRIS**AGRICULTURE****SEPT JOURS POUR TOUT CHANGER À LA PAC**

Et vous, avec 58 milliards d'euros, vous feriez quoi pour transformer l'agriculture ? C'est la question que pose en substance la plateforme [Pour une autre PAC](#), alors que la réforme de la politique agricole commune avance à grands pas au Parlement européen. Ou plutôt pas, au vu du peu d'empressement des députés européens à changer.

Entre le 19 et le 22 octobre, ces derniers vont avoir à se positionner sur une proposition de la Commission européenne. Trois textes clés, qui, à eux seuls, dessinent l'architecture de l'agriculture européenne jusqu'en 2027. Or, « bien que tous les signaux confirment l'urgence de changer nos systèmes agricoles et alimentaires, nous redoutons que les eurodéputés français ne reviennent leurs ambitions à la baisse dans le seul objectif de trouver des compromis », explique Mathieu Courgeau, président de la plateforme. La crise sa-

Image non disponible.
Restriction de l'éditeur

Il y a urgence, la réforme doit être examinée par le Parlement européen à partir du 19 octobre.

nitaire a eu beau passer par là et mettre en lumière la vulnérabilité d'une alimentation dépendante des marchés mondiaux, rien n'y fait : c'est toujours elle qui est primée. En bout de course, il y a le risque que la prochaine réforme de la PAC ne s'oriente, une fois de plus, vers un soutien accru à l'industrialisation de l'agriculture.

Un tel statu quo « condamnerait nos paysans à continuer à disparaître, et

notre environnement à continuer à se dégrader », alerte [Pour une autre PAC](#). Le contenu des assiettes, la richesse de la biodiversité ou encore la vie des territoires en pâtiront à l'avenant.

Dotée d'un budget de 58,12 milliards d'euros, dont 9 milliards destinés à la France, la PAC doit, au contraire, « soutenir la souveraineté alimentaire de l'Europe et des territoires, la redistribution des aides entre paysans et production et l'accompagnement de

ROBERT KUBRA / REA

la transition écologique », plaident les 43 organisations, parmi lesquelles la Confédération paysanne, Greenpeace ou encore Attac. Toutes invitent chaque citoyen à interpellier son ou sa députée européenne pour qu'il en aille ainsi. Depuis le 12 octobre, une campagne est lancée via le site [Pouruneautrepac.eu](#). Il reste grosso modo une semaine pour s'en saisir et nous mêler, enfin, de ce qui nous regarde.



Une marche pour une meilleure alimentation

Plusieurs intervenants de la vie locale et associative saint-quentinoise prendront la parole, des paysans ou bénévoles du réseau des AMAP (Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne) ou de la Confédération paysanne de Saint-Quentin. Ce samedi, « Notre assiette pour demain », une mobilisation citoyenne, se déroulera au lendemain de la journée mondiale de l'alimentation. « Plusieurs associations seront aussi présentes de manière informelle et distribueront leurs bulletins et des flyers », confie Antoine Gaillard, coorganisateur de l'événement et consultant en développement durable. Pour lui, l'objectif est d'ouvrir la porte à des initiatives locales, les Hauts-de-France étant une « région caricaturale pour sa production industrielle. L'Aisne est l'un des départements les moins bien notés en termes d'agriculture biologique. » Il s'agit aussi de revendiquer le droit à un environnement et une alimentation saine qui est : « un objectif dont la France est signataire et dont on a du mal à voir la concrétisation », rappelle Antoine Gaillard. Celui-ci illustre : « Pendant la crise sanitaire, les paysans en AMAP les plus connus ont vécu une hausse de prises de contact afin de créer des circuits-courts d'urgence et une hausse de demandes au bout de trois

semaines de confinement. »

Signer une pétition

Le collectif Stop Monsanto-Bayer, à l'initiative du projet à l'échelle nationale, le dénonce aussi : « La crise sanitaire en 2020 a montré les limites du système d'organisation agricole basé sur la surexploitation destinée aux marchés internationaux. » Les militants invitent à signer une pétition pour porter les propositions de la plateforme associative Pour une autre PAC dans les négociations du Plan stratégique national (PSN), déclinaison nationale de la Politique agricole commune (PAC) qui définit l'orientation politique du système agricole européen pour les sept prochaines années. Laura Boinet (stagiaire) Les citoyens engagés défileront du kiosque des Champs-Élysées à 14 heures pour arriver vers 15heures place de l'Hôtel-de-Ville. Plus d'informations : www.facebook.com/events/780641489444118 ■



Pour une PAC "au plus près des territoires"



Être au plus près des besoins du territoire et de ses acteurs, une volonté partagée par tous les participants de la table ronde, organisée mercredi dernier par la Confédération paysanne de Bretagne, à Saint Gilles. Président de Région, chef de projet "Agriculture et Biodiversité" de France Stratégie, portes paroles de la Confédération paysanne et président de la plate forme "Pour une autre Pac" s'accordent : La PAC doit être une politique de proximité.

La refonte de la nouvelle politique agricole commune est aujourd'hui au cœur du débat au parlement européen. Mais pas seulement. Elle se discute aussi dans les territoires, au plus près des agriculteurs. La Confédération paysanne a ainsi ouvert le débat mercredi 7 octobre, pour échanger sur les axes de la nouvelle PAC. Au cours des échanges, des points de convergence se sont très vite dessinés entre les participants.

Pac : un outil vers la transition écologique

"La PAC est une politique ancienne et complexe qui ne prend pas assez en compte les enjeux environnementaux", estime en préambule Jean-Marc Thomas, porte parole de la Confédération paysanne de Bretagne. Si le contexte a changé depuis la création de la PAC, celle-ci doit évoluer et devenir un levier de la transition écologique.

Les plans stratégiques portés par les organismes autour de la table, incluent des mesures favorisant le maintien et le développement des systèmes agro-écologiques, bien que les curseurs soient placés à différents niveaux, suivant les intervenants. France Stratégie va jusqu'à proposer de dédier 40 % du budget PAC aux actions pour le climat, en gonflant le budget alloué à la PAC grâce à de nouvelles sources de financement, comme la taxation des pesticides, engrais, antibiotiques, GES...

Une PAC de proximité

"Nos régions sont toutes différentes, il semble important de les piloter différemment et de mieux adapter la PAC aux spécificités de chacune", affirme Loïc Chesnais-Girard, président de la région

Bretagne.

C'est pourquoi le conseil régional de Bretagne émet le souhait d'assumer l'intégralité de la gestion des aides directes de la politique agricole commune afin de "soutenir une agriculture familiale et agroécologique". Néanmoins, les premiers retours de Matignon ne semblent ne pas aller dans ce sens.

Le pilotage du 2e pilier et notamment des MAEC jusqu'à là attribué aux régions, remonterait sur Paris. Les débats sont en cours.

Diminution des actifs agricoles : une préoccupation collective

L'érosion sociale est un sujet alarmant, plusieurs fois revenu sur la table ce jeudi après-midi .

"Aujourd'hui, il y a seulement 1 installation pour 2,7 départs", souligne Jean-Marc Thomas.

Soutenir l'installation et notamment les "petits" agriculteurs, grâce entre autres à la mise en place d'un plancher minimum est une proposition forte retenue par l'assemblée. Le principe du soutien à l'actif est ainsi l'une des suggestions apportées, notamment par la Confédération paysanne pour "casser la course à l'hectare" et favoriser l'installation.

"Pour une autre PAC" : le dialogue est ouvert !

"Pour une autre PAC" est une plateforme collaboratrice, inter-organisations constituant un espace commun de réflexion et d'actions, en vue de la refonte de la politique agricole commune. Ce n'est pas moins de 33 organisations, syndicats professionnels, associations de consommateurs, associations Well Farmistes, qui participent aux débats et échanges de la plateforme pour proposer des axes stratégiques. "Nous souhaitons créer du lien entre le monde agricole et les citoyens, et sensibiliser les consommateurs aux enjeux de la PAC", explique Mathieu Courgeau, éleveur en Vendée et président de la plateforme. Ainsi pour toucher tous les publics, les modérateurs de la plateforme ont eu l'idée originale de faire appel à des Youtubeurs comme MaxBird et Nicolas Meyrieux, pour réaliser des vidéos de sensibilisation. Des vidéos que vous pouvez retrouver sur www.youtube.com/watch?v=cZoed-eUOQ4



Une marche pour une meilleure alimentation ce samedi 17 octobre à Saint-Quentin



Une mobilisation citoyenne nommée « Notre assiette pour demain », sur les enjeux de l'agriculture et de l'alimentation, aura lieu ce samedi 17 octobre à Saint-Quentin, au lendemain de la journée mondiale de l'alimentation.

Plusieurs intervenants de la vie locale et associative saint-quentinoise prendront la parole, des paysans ou bénévoles du réseau des AMAP (Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne) ou de la Confédération paysanne de Saint-Quentin. Ce samedi, « Notre assiette pour demain », une mobilisation citoyenne, se déroulera au lendemain de la journée mondiale de l'alimentation. « Plusieurs associations seront aussi présentes de manière informelle et distribueront leurs bulletins et des flyers », confie Antoine Gaillard, coordinateur de l'événement et consultant en développement durable.

Pour lui, l'objectif est d'ouvrir la porte à des initiatives locales, les Hauts-de-France étant une « région caricaturale pour sa production industrielle. L'Aisne est l'un des départements les moins bien notés en termes d'agriculture biologique. » Il s'agit aussi de revendiquer le droit à un environnement et une alimentation saine qui est : « un objectif dont la France est signataire et dont on a du mal à voir la concrétisation », rappelle Antoine Gaillard. Celui-ci illustre : « Pendant la crise sanitaire, les paysans en AMAP les plus connus ont vécu une hausse de prises de contacts afin de créer des circuits courts d'urgence et une hausse de demandes au bout de trois semaines de confinement. »

Le collectif Stop Monsanto-Bayer, à l'initiative du projet à l'échelle nationale, le dénonce aussi : « La crise sanitaire en 2020 a montré les limites du système d'organisation agricole basé sur la surexploitation destinée aux marchés internationaux. »

Les militants invitent à signer une pétition pour porter les propositions de la plateforme associative **Pour une autre PAC** dans les négociations du Plan stratégique national (PSN), déclinaison nationale de la Politique agricole commune (PAC), qui définit l'orientation politique du système agricole européen pour les sept prochaines années.

Laura Boinet

Les citoyens engagés défilèrent du kiosque des Champs-Élysées à 14 heures pour arriver vers 15 heures place de l'Hôtel-de-Ville. Plus d'informations sur Facebook.

<https://prmeng.rosselcdn>.

net/sites/default/files/dpistyles_v2/ena_16_9_extra_big/2019/10/07/node_133580/37655476/public/2019/10/07/B9721166362Z.1_20191007195511_000%2BGC5EKU64E.2-0.jpg?itok=EUB4LHMq1602772354

Bien manger asse une culture locale, une philosophie soutenue par le collectif. - Archives G. H..



Une marche pour une meilleure alimentation organisée demain

Plusieurs intervenants de la vie locale et associative saint-quentinoise prendront la parole, des paysans ou bénévoles du réseau des AMAP (Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne) ou de la Confédération paysanne de Saint-Quentin. Ce samedi, « Notre assiette pour demain », une mobilisation citoyenne, se déroulera au lendemain de la journée mondiale de l'alimentation. « Plusieurs associations seront aussi présentes de manière informelle et distribueront leurs bulletins et des flyers », confie Antoine Gaillard, coorganisateur de l'événement et consultant en développement durable.

L'Aisne bien notée pour l'agriculture bio

Pour lui, l'objectif est d'ouvrir la porte à des initiatives locales, les Hauts-de-France étant une « région caricaturale pour sa production industrielle. L'Aisne est l'un des départements les moins bien notés en termes d'agriculture biologique. » Il s'agit aussi de revendiquer le droit à un environnement et une alimentation saine qui est : « un objectif dont la France est signataire et dont on a du mal à voir la concrétisation », rappelle Antoine Gaillard. Celui-ci illustre : « Pendant la crise sanitaire, les paysans en AMAP les plus connus ont vécu une hausse de prises de contacts afin de créer des circuits courts d'urgence et

une hausse de demandes au bout de trois semaines de confinement. »

Signer une pétition

Le collectif Stop Monsanto-Bayer, à l'initiative du projet à l'échelle nationale, le dénonce aussi : « La crise sanitaire en 2020 a montré les limites du système d'organisation agricole basé sur la surexploitation destinée aux marchés internationaux. » Les militants invitent à signer une pétition pour porter les propositions de la plateforme associative Pour une autre PAC dans les négociations du Plan stratégique national (PSN), déclinaison nationale de la Politique agricole commune (PAC), qui définit l'orientation politique du système agricole européen pour les sept prochaines années. Laura Boinet Les citoyens engagés défileront du kiosque des Champs-Élysées à 14 heures pour arriver vers 15 heures place de l'Hôtel-de-Ville. Plus d'informations sur Facebook. ■



Pour une PAC "au plus près des territoires"

Lise Marrec

Être au plus près des besoins du territoire et de ses acteurs, une volonté partagée par tous les participants de la table ronde, organisée mercredi dernier par la Confédération paysanne de Bretagne, à Saint Gilles. Président de Région, chef de projet "Agriculture et Biodiversité" de France Stratégie, portes paroles de la Confédération paysanne et président de la plate forme "Pour une autre Pac" s'accordent : La PAC doit être une politique de proximité. La refonte de la nouvelle politique agricole commune est aujourd'hui au coeur du débat au parlement européen. Mais pas seulement. Elle se discute aussi dans les territoires, au plus près des agriculteurs. La Confédération paysanne a ainsi ouvert le débat mercredi 7 octobre, pour échanger sur les axes de la nouvelle PAC. Au cours des échanges, des points de convergence se sont très vite dessinés entre les participants.

Pac : un outil vers la transition écologique

"La PAC est une politique ancienne et complexe qui ne prend pas assez en compte les enjeux environnementaux", estime en préambule Jean-Marc Thomas, porte parole de la Confédération paysanne de Bretagne. Si le contexte a changé depuis la création de la PAC, celle-ci doit évoluer et devenir un levier de la transition écologique. Les plans stratégiques portés par les organismes autour de la table,

incluent des mesures favorisant le maintien et le développement des systèmes agro-écologiques, bien que les curseurs soient placés à différents niveaux, suivant les intervenants. France Stratégie va jusqu'à proposer de dédier 40 % du budget PAC aux actions pour le climat, en gonflant le budget alloué à la PAC grâce à de nouvelles sources de financement, comme la taxation des pesticides, engrais, antibiotiques, GES...

Une PAC de proximité

"Nos régions sont toutes différentes, il semble important de les piloter différemment et de mieux adapter la PAC aux spécificités de chacune", affirme Loïc Chesnais-Girard, président de la région Bretagne. C'est pourquoi le conseil régional de Bretagne émet le souhait d'assumer l'intégralité de la gestion des aides directes de la politique agricole commune afin de "soutenir une agriculture familiale et agroécologique". Néanmoins, les premiers retours de Matignon ne semblent ne pas aller dans ce sens. Le pilotage du 2e pilier et notamment des MAEC jusqu'à là attribué aux régions, remonterait sur Paris. Les débats sont en cours.

Diminution des actifs agricoles : une préoccupation collective

L'érosion sociale est un sujet alarmant, plusieurs fois revenu sur la table ce jeudi après-midi.

"Aujourd'hui, il y a seulement 1 installation pour 2, 7 départs", souligne Jean-Marc Thomas.

Soutenir l'installation et notamment

les "petits" agriculteurs, grâce entre autres à la mise en place d'un plancher minimum est une proposition forte retenue par l'assemblée. Le principe du soutien à l'actif est ainsi l'une des suggestions apportées, notamment par la Confédération paysanne pour "casser la course à l'hectare" et favoriser l'installation.

Nos régions sont toutes différentes, il semble important de les piloter différemment

"Pour une autre PAC" : le dialogue est ouvert !

"Pour une autre PAC" est une plateforme collaboratrice, interorganisations constituant un espace commun de réflexion et d'actions, en vue de la refonte de la politique agricole commune. Ce n'est pas moins de 33 organisations, syndicats professionnels, associations de consommateurs, associations Well Farmistes, qui participent aux débats et échanges de la plateforme pour proposer des axes stratégiques. "Nous souhaitons créer du lien entre le monde agricole et les citoyens, et sensibiliser les consommateurs aux enjeux de la PAC", explique Mathieu Courgeau, éleveur en Vendée et président de la plateforme. Ainsi pour toucher tous les publics, les modérateurs de la plateforme ont eu l'idée originale de faire appel à des Youtubers comme MaxBird et Nicolas Meyrieux, pour réaliser des vidéos de sensibilisation. Des vidéos que vous pouvez retrouver sur www.youtube.com/watch?v=cZoed-eUOQ4



► 16 octobre 2020

[Cliquez ici pour voir la page source de l'article](#)



De gauche à droite, Jean Marc Thomas, porte-parole de la Confédération paysanne Bretagne, Loïg Chesnais-Girard, président de la région Bretagne, Julien Fosse, chef de projet "agriculture et biodiversité" à France Stratégie et Mathieu Courgeau, président de la Plateforme pour une autre Pac.

■



Un rassemblement, samedi, « pour une agriculture écologique »

Ce samedi 17 octobre, de 10 heures à midi, un rassemblement est prévu place Jean-Jaurès, comme dans de nombreuses autres villes en France, dans le cadre de la mobilisation « Notre assiette pour demain - Pour une autre PAC (Politique agricole commune) ». Cette mobilisation fait suite à l'appel « Pour une agriculture écologique indissociable du progrès social », paru le 24 septembre dans *Libération* et initié par le collectif Stop Monsanto-Bayer.

« La prochaine PAC est en cours de rédaction pour les années 2021-2027. En priorisant ses aides vers les exploitations les plus grandes, elle emprisonne les agriculteurs dans une réelle dépendance, d'une part économique et d'autre part technique, en encourageant un usage croissant des pesticides et des pratiques agricoles nuisibles. Les subventions de la PAC favorisent la production d'aliments à faible coût et orientent les consommateurs les plus précaires vers des aliments de mauvaise qualité, contribuant à exacerber les inégalités sociales », estime le collectif.

Cette mobilisation citoyenne a pour

but de demander « une réorientation de la PAC en faveur des petites exploitations et des pratiques agricoles écologiques, dont l'agriculture biologique ». Plus d'infos opnagenda.com/attac-loire-sud/events



Cette mobilisation vise entre autres à soutenir l'agriculture biologique. Photo d'illustration Progrès /Laurent THEVENOT



Notre assiette pour demain !

Détails de l'événement

- **Date:** 17 octobre 2020 14:30 – 16:30

Déambulation en rejoignant la place Leclerc, puis nous descendrons jusqu'au viaduc, au niveau du parking Toumaï : prise de paroles et incitation des passants à signer massivement la pétition visant à porter notre voix jusqu'au cœur des négociations pour la PAC : <https://notreassiettepourdemain.wesign.it/fr>

Cette pétition vise à soutenir les revendications énoncées dans la tribune et porter ainsi la voix des citoyen.ne.s jusqu'au cœur des négociations sur la PAC, grâce à la plateforme « Pour une Autre PAC ». Les organisations suivantes : Greenpeace Poitiers, Extinction rébellion, Alternatiba Poitiers, Terres de liens, la Confédération Paysanne, Vienne Nature, l'ACEVE, l'UFC Que Choisir, Vienne Agro Bio et ATTAC 86 vous donnent rendez-vous **samedi 17 octobre à 14 h 30** place Notre Dame.

PAC: 43 ONG et associations veulent "changer les modèles agricoles et alimentaires"

Paris, 16 oct. 2020 (AFP) -

Quarante-trois associations de défense de l'environnement, de solidarité paysanne ou de consommateurs estiment que les discussions "cruciales" qui s'ouvrent la semaine prochaine à Luxembourg et au Parlement européen sur la prochaine politique agricole commune (PAC) devraient permettre de "changer les modèles agricoles et alimentaires" du vieux continent.

"Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain", a indiqué à l'AFP Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française "Pour une autre PAC" qui réunit les 43 organisations, allant de Les amis de la terre à la Confédération paysanne en passant par Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

"La PAC est réformée seulement tous les sept ans, et soutient principalement un modèle massif d'industrialisation, négatif pour nous, mais aussi pour les pays du sud, c'est pourquoi le vote du Parlement européen attendu le 19 ou le 20 octobre est crucial", a souligné Clotilde Bato, déléguée générale de l'organisation SOL, alternatives agroécologiques et solidaires.

Pour Pauline Rattiez (LPO), la future PAC doit "soutenir une redistribution des aides entre paysans" afin d'arrêter de "vider les campagnes", avec "des secteurs paralysés par manque de saisonniers".

Les ONG demandent "un plafonnement des aides à l'actif qui soit obligatoire dans tous les Etats membres" et un "paiement redistributif complémentaire pour les 52 premiers hectares, destiné à favoriser les petites et moyennes exploitations" au détriment des conglomerats financiers agricoles qui accaparent les subventions dans certains états de l'Union.

Elles demandent aussi la mise en place d'aides forfaitaires aux petites fermes de 5.000 euros.

Concernant le système des "écorégimes" ("ecoschemes"), proposé par la Commission pour verdier l'agriculture européenne en rémunérant les services rendus à l'environnement par les agriculteurs, la plateforme demande qu'ils soient "obligatoires" dans chacun des 27 Etats-membres et que 40% du budget du premier pilier de la PAC (celui qui finance les aides directes à la production, NDLR) lui soient consacré.

Greenpeace, membre de la plateforme Pour une autre Pac, a publié séparément vendredi un rapport dénonçant une agriculture européenne qui surproduit et qui "alimente majoritairement les animaux et les voitures, plutôt que les humains".

"L'Europe produit plus de produits animaux qu'elle n'en consomme. C'est notamment le cas de la viande, dont la production de boeuf, de porc et de volaille est supérieure de respectivement 4%, 16% et 8% à la consommation actuelle. De même, par rapport à ce qui est consommé, l'Europe produit 14% de produits laitiers en trop".

"L'UE doit stopper la course à l'industrialisation, en particulier pour l'élevage : elle ne doit pas produire davantage, mais produire autrement" indique Greenpeace, qui milite pour la végétalisation de l'alimentation.

Le conseil des ministres européen de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi.

Ensuite, le "trilogue" (conseil européen, Parlement, et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021, pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

im/cb

Afp le 16 oct. 20 à 16 50.



le 16/10/2020 à 16:28 Réforme de la Pac 43 ONG et associations veulent « changer les modèles agricoles... 43 associations de défense de l'environnement, de solidarité paysanne ou de consommateurs ...

43 associations de défense de l'environnement, de solidarité paysanne ou de consommateurs estiment que les discussions « cruciales » qui s'ouvrent la semaine prochaine à Luxembourg et au Parlement européen sur la prochaine politique agricole commune (Pac) devraient permettre de « changer les modèles agricoles et alimentaires » du vieux continent.

« Nous demandons une réforme en profondeur de la Pac qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain », a indiqué à l'AFP Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française « Pour une autre Pac » qui réunit les 43 organisations, allant de Greenpeace à la Confédération paysanne en passant par Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

« La Pac est réformée seulement tous les sept ans, et soutient principalement un modèle massif d'industrialisation, négatif pour nous, mais aussi pour les pays du sud, c'est pourquoi le vote du Parlement européen attendu le 19 ou le 20 octobre est crucial », a souligné Clotilde Bato, déléguée générale de l'organisation Sol, alternatives agro-écologiques et solidaires.

Plusieurs revendications

Pour Pauline Rattez (LPO), la future Pac doit « soutenir une redistribution des aides entre paysans » afin d'arrêter de « vider les campagnes », avec « des secteurs paralysés par manque de saisonniers ».

Les ONG demandent « un plafonnement des aides à l'actif qui soit obligatoire dans tous les états membres » et un « paiement redistributif complémentaire pour les 52 premiers hectares, destiné à favoriser les petites et moyennes exploitations » au détriment des conglomérats financiers agricoles qui accaparent les subventions dans certains États de l'Union. Elles demandent aussi la mise en place d'aides forfaitaires aux petites fermes de 5 000 euros.

Concernant le système des écorégimes (« ecoschemes »), proposé par la Commission pour verdifier l'agriculture européenne en rémunérant les services rendus à l'environnement par les agriculteurs, la plateforme demande qu'ils soient « obligatoires » dans chacun des 27 États-membres et que 40 % du budget du premier pilier de la Pac (celui qui finance les aides directes à la production, NDLR) lui soient consacrés.

Greenpeace, membre de la plateforme Pour une autre Pac, a publié séparément vendredi un rapport dénonçant une agriculture européenne qui surproduit et qui « alimente majoritairement les animaux et les voitures, plutôt que les humains ». « L'Europe produit plus de produits animaux qu'elle n'en consomme. C'est notamment le cas de la viande, dont la production de bœuf, de porc et de volaille est supérieure de respectivement 4 %, 16 % et 8 % à la consommation actuelle. De même, par rapport à ce qui est consommé, l'Europe produit 14 % de produits laitiers en trop ». « L'UE doit stopper la course à l'industrialisation, en particulier pour l'élevage : elle ne doit pas produire davantage, mais produire autrement » indique Greenpeace, qui milite pour la

végétalisation de l'alimentation.

Le conseil des ministres européen de l'agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine Pac. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi.

Ensuite, le « trilogue » (conseil européen, Parlement, et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021, pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

À lire aussi : La nouvelle Pac est-elle déjà vouée à l'échec ?



Réforme de la Pac 43 ONG et associations veulent « changer les modèles agricoles et alimentaires »



ven. 16 octobre 2020 à 16:28 • AFP

43 associations de défense de l'environnement, de solidarité paysanne ou de consommateurs estiment que les discussions « cruciales » qui s'ouvrent la semaine prochaine à Luxembourg et au Parlement européen sur la prochaine politique agricole commune (Pac) devraient permettre de « changer les modèles agricoles et alimentaires » du vieux continent.

« Nous demandons **une réforme en profondeur de la Pac** qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain », a indiqué à l'AFP Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française « Pour une autre Pac » qui réunit les 43 organisations, allant de Greenpeace à la **Confédération paysanne** en passant par Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

« La Pac est réformée seulement tous les sept ans, et soutient principalement un modèle massif d'industrialisation, négatif pour nous, mais aussi pour les pays du sud, c'est pourquoi le vote du Parlement européen attendu le 19 ou le 20 octobre est crucial », a souligné Clotilde Bato, déléguée générale de l'organisation Sol, alternatives agro-écologiques et solidaires.

Plusieurs revendications

Pour Pauline Rattez (LPO), la future Pac doit « soutenir une redistribution des aides entre paysans » afin d'arrêter de « vider les campagnes », avec « des secteurs paralysés par manque de saisonniers ».

Les ONG demandent « **un plafonnement des aides à l'actif** qui soit obligatoire dans tous les états membres » et un « paiement redistributif complémentaire pour les 52 premiers hectares, destiné à favoriser les petites et moyennes exploitations » au détriment des conglomérats financiers agricoles qui accaparent les subventions dans certains États de l'Union. Elles

demandent aussi la mise en place d'aides forfaitaires aux petites fermes de 5 000 euros.

Concernant le système des écorégimes (« ecoschemes »), proposé par la Commission pour **verdifier l'agriculture européenne** en rémunérant les services rendus à l'environnement par les agriculteurs, la plateforme demande qu'ils soient « obligatoires » dans chacun des 27 États-membres et que 40 % du budget du premier pilier de la Pac (celui qui finance les aides directes à la production, NDLR) lui soient consacré.

Greenpeace, membre de la plateforme Pour une autre Pac, a publié séparément vendredi un rapport dénonçant une agriculture européenne qui surproduit et qui « alimente majoritairement les animaux et les voitures, plutôt que les humains ». « L'Europe produit plus de produits animaux qu'elle n'en consomme. C'est notamment le cas de la viande, dont la production de bœuf, de porc et de volaille est supérieure de respectivement 4 %, 16 % et 8 % à la consommation actuelle. De même, par rapport à ce qui est consommé, l'Europe produit 14 % de produits laitiers en trop ». « L'UE doit stopper la course à l'industrialisation, en particulier pour l'élevage : elle ne doit pas produire davantage, mais produire autrement » indique Greenpeace, qui milite pour la végétalisation de l'alimentation.

Le conseil des ministres européen de l'agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine Pac. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi.

Ensuite, le « trilogue » (conseil européen, Parlement, et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021, pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

© Tous droits de reproduction réservés - Contactez Terre-net



Vent de fronde au Parlement européen contre la PAC post-2020

350 voix peuvent rejeter l'accord examiné la semaine prochaine en session plénière Le compromis trouvé autour de la politique agricole commune (PAC) ne satisfait ni les socialistes, ni les écologistes, ni la gauche unitaire, dont les groupes voteront, la semaine prochaine, un amendement de rejet du règlement sur les plans stratégiques. Mais la majorité est loin d'être acquise.

Co-auteur du compromis trouvé sur les plans stratégiques, qui font l'objet du plus important des trois règlements de la future PAC, le Parti populaire européen (PPE) estime que le travail est fait, après plus de deux ans de débats. «L'accord est bon et en accord avec les enjeux environnementaux, en adoptant une approche incitative plutôt que punitive des agriculteurs», a déclaré Anne Sander (PPE, France), ce 16 octobre, lors d'une conférence de presse.

«Il a été longtemps négocié et il n'a jamais été aussi vert que ça, même s'il peut encore être amélioré au plan économique, notamment sur les aides à l'hectare», a résumé le Français Jérémy Decerle.

Opposition de la gauche et des écologistes

En revanche, Nora Mebarek, de l'Alliance progressiste sociale et démocrate (S&D) y est farouchement opposée. «Notre groupe votera contre ce règlement, qui comporte toujours un risque important de renationalisation des règles de la PAC, qui ne remet pas en cause les problèmes liés à la redistribution des aides et ne garantit pas d'éco-conditionnalité. Si le compromis dote les écoschémas d'au moins 30% des aides du premier pilier, on ne connaît toujours pas les critères ouvrant aux écoschémas», déplore l'eurodéputée dont le groupe a participé aux travaux autour du compromis trouvé avec le PPE et Renew. Pour mémoire, les associations réunies au sein de la plateforme **Pour une autre PAC** réclament au moins 40% des aides du premier pilier au service des écoschémas.

Même consternation au sein du groupe des Verts. «Cette PAC est encore plus désastreuse que les précédentes alors que 50% des paysans européens ont disparu en 20 ans. Le règlement n'est pas à la hauteur des enjeux économiques ni ne permet de respecter les engagements du Green Deal d'atteindre un quart de la SAU en bio en 2030 et de diviser par deux l'usage des pesticides», a affirmé Benoît Biteau.

Le groupe de la gauche unitaire européenne votera également contre ce règlement sur les plans stratégiques pour les mêmes raisons : aucune garantie sur l'éco-conditionnalité et définition ambiguë des éco-schémas. «Ce compromis n'est pas bon. Il faut prendre le temps de discuter le texte du règlement, alors que la procédure d'élaboration est contestable. Le texte a été soumis à la commission Agri puis la commission Envi puis discuté entre les trois groupes majoritaires. Nous n'avons même pas pu participer au débat», regrette l'eurodéputé Manuel Bompard. Officiellement, l'entrée en vigueur de la future PAC a été reportée au 1er janvier 2023.

Plus de 1.000 amendements

Reste un problème mathématique à résoudre. Alors qu'une centaine de députés sont favorables au rejet du texte, il manque 250 voix pour le repousser officiellement. «Nous allons œuvrer pour élargir l'opposition aux députés hors groupe et provenant des territoires les plus fragilisés», a déclaré Benoît Biteau. Les résultats du vote, qui se tiendra pendant trois jours, devraient être connus le 23 octobre en fin d'après-midi. Plus de 1.000 amendements sont soumis à l'examen des eurodéputés en session plénière.



PAC : 43 ONG et associations veulent "changer les modèles agricoles et alimentaires"



1. Journal
- 2.

Vendredi 16/10/2020
Publié par Pleinchamp

Quarante-trois associations de défense de l'environnement, de solidarité paysanne ou de consommateurs estiment que les discussions "cruciales" qui s'ouvrent la semaine prochaine à Luxembourg et au Parlement européen sur la prochaine politique agricole commune (PAC) devraient permettre de "changer les modèles agricoles et alimentaires" du vieux continent.

"Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain", a indiqué à l'AFP Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française "**Pour une autre PAC**", qui réunit les 43 organisations, allant de Greenpeace à la Confédération paysanne en passant par Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

"La PAC est réformée seulement tous les sept ans, et soutient principalement un modèle massif d'industrialisation, négatif pour nous, mais aussi pour les pays du sud, c'est pourquoi le vote du Parlement européen attendu le 19 ou le 20 octobre est crucial", a souligné Clotilde Bato, déléguée générale de l'organisation SOL, alternatives agroécologiques et solidaires.

Pour Pauline Rattiez (LPO), la future PAC doit "soutenir une redistribution des aides entre paysans" afin d'arrêter de "vider les campagnes", avec "des secteurs paralysés par manque de saisonniers".

Les ONG demandent "un plafonnement des aides à l'actif qui soit obligatoire dans tous les états membres" et un "paiement redistributif complémentaire pour les 52 premiers hectares, destiné à favoriser les petites et moyennes exploitations" au détriment des conglomérats financiers agricoles qui accaparent les subventions dans certains états de l'Union. Elles demandent aussi la mise en place d'aides forfaitaires aux petites fermes de 5.000 euros.

Services environnementaux

Concernant le système des écorégimes ("ecoschemes"), proposé par la Commission pour verdir l'agriculture européenne en rémunérant les services rendus à l'environnement par les agriculteurs, la plateforme demande qu'ils soient "*obligatoires*" dans chacun des 27 Etats-membres et que 40% du budget du premier pilier de la PAC lui soient consacré.

Le conseil des ministres européen de l'Agriculture se réunit lundi 19 et mardi 20 octobre pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi.

Ensuite, le "trilogue" (conseil européen, Parlement, et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021, pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.



Réforme de la Pac43 ONG et associations veulent « changer les modèles agricoles et alimentaires »

16/10/2020 | AFP

43 associations de défense de l'environnement, de solidarité paysanne ou de consommateurs estiment que les discussions « cruciales » qui s'ouvrent la semaine prochaine à Luxembourg et au Parlement européen sur la prochaine politique agricole commune (Pac) devraient permettre de « changer les modèles agricoles et alimentaires » du vieux continent.

« Nous demandons **une réforme en profondeur de la Pac** qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain », a indiqué à l'AFP Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française « Pour une autre Pac » qui réunit les 43 organisations, allant de Greenpeace à la **Confédération paysanne** en passant par Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

« La Pac est réformée seulement tous les sept ans, et soutient principalement un modèle massif d'industrialisation, négatif pour nous, mais aussi pour les pays du sud, c'est pourquoi le vote du Parlement européen attendu le 19 ou le 20 octobre est crucial », a souligné Clotilde Bato, déléguée générale de l'organisation Sol, alternatives agro-écologiques et solidaires.

Plusieurs revendications

Pour Pauline Rattiez (LPO), la future Pac doit « soutenir une redistribution des aides entre paysans » afin d'arrêter de « vider les campagnes », avec « des secteurs paralysés par manque de saisonniers ».

Les ONG demandent « **un plafonnement des aides à l'actif** qui soit obligatoire dans tous les états membres » et un « paiement redistributif complémentaire pour les 52 premiers hectares, destiné à favoriser les petites et moyennes exploitations » au détriment des conglomerats financiers agricoles qui accaparent les subventions dans certains États de l'Union. Elles demandent aussi la mise en place d'aides forfaitaires aux petites fermes de 5 000 euros.

Concernant le système des écorégimes (« ecoschemes »), proposé par la Commission pour **verdir l'agriculture européenne** en rémunérant les services rendus à l'environnement par les agriculteurs, la plateforme demande qu'ils soient « obligatoires » dans chacun des 27 États-membres et que 40 % du budget du premier pilier de la Pac (celui qui finance les aides directes à la production, NDLR) lui soient consacrés.

Greenpeace, membre de la plateforme Pour une autre Pac, a publié séparément vendredi un rapport dénonçant une agriculture européenne qui surproduit et qui « alimente majoritairement les animaux et les voitures, plutôt que les humains ». « L'Europe produit plus de produits animaux qu'elle n'en consomme. C'est notamment le cas de la viande, dont la production de bœuf, de porc et de volaille est supérieure de respectivement 4 %, 16 % et 8 % à la consommation actuelle. De même, par rapport à ce qui est consommé, l'Europe produit 14 % de produits laitiers en trop ». « L'UE doit stopper la course à l'industrialisation, en particulier pour l'élevage : elle ne doit pas produire davantage, mais produire autrement » indique Greenpeace, qui milite pour la végétalisation de l'alimentation.

Le conseil des ministres européen de l'agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine Pac. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi.

Ensuite, le « trilogue » (conseil européen, Parlement, et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021, pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Tous droits de reproduction réservés - Contactez



« Favoriser les actifs plutôt que les hectares dans la Pac »



Agnès Cussonneau 16 octobre 2020
0 Temps de lecture : 1 minute

La Confédération paysanne Bretagne se mobilise pour l'aide à l'actif dans la Pac en visant plusieurs leviers : plancher et plafond d'aides/actif, paiement redistributif, aides couplées sur certaines productions...

Alors que la nouvelle Pac est en cours d'élaboration, la Confédération paysanne Bretagne a organisé un débat public sur le sujet le 7 octobre à Saint-Gilles (35). « Il faut agir maintenant face à la perte de paysans, aux enjeux environnementaux, à l'urgence climatique... On ne peut pas attendre la nouvelle Pac en 2027 », a déclaré Jean-Marc Thomas, porte-parole du syndicat en Bretagne. « Nous devons favoriser plusieurs leviers : aides aux petites fermes, plafonnement efficient à l'actif et renforcement du paiement redistributif aux premiers hectares. » « Des aides couplées du 1er pilier peuvent aussi aider au maintien des actifs. Elles pourraient être versées pour des productions de protéagineux ou de fruits et légumes », ajoute-t-il. « Par ailleurs, les aides vertes devraient être fléchées vers les prairies et le bocage qui continuent de diminuer, plutôt que vers la méthanisation par exemple... »

Pour une Pac gérée en Bretagne

« Les Maec, gérées par la Région, allaient dans le sens de notre projet : bonnes pour les paysans, bonnes pour la société. Mais nous avons l'impression d'être lâchés... » En effet, l'État envisage de reprendre la main sur ces aides. « Seules la Bretagne et l'Aquitaine veulent les garder pour le moment. C'est un recul, alors que nous demandons la régionalisation de toute la Pac », a détaillé Loïc Chesnais-Girard, président de la Région Bretagne, invité au débat. « Nous voulons prendre nos responsabilités en disposant de moyens plus importants (cela représenterait 500 millions €/an). Nous souhaitons mettre en place davantage de régulation, de financement à l'actif, renforcer l'agroécologie... »

La Conf' Bretagne se montre favorable à cette régionalisation de la Pac et souhaite aussi que la Région gère les PSE (paiements pour services environnementaux) qui « se développent un peu partout sur le territoire, pouvant créer une concurrence entre agriculteurs. »

Au niveau national, le syndicat est membre de la « Plate-forme pour une autre Pac » qui réunit 43 organisations paysannes et citoyennes autour de l'alimentation (<https://pouruneautrepac.eu>). « Nous souhaitons tendre vers zéro droit à paiement de base (DPB) en 2027 : c'est un outil du passé », souligne Mathieu Courgeau, président de la plate-forme. « Nous nous sommes associés à une quarantaine d'organisations européennes dans une lettre invitant les décideurs politiques à assurer l'alignement de la réforme de la Pac sur les ambitions du Pacte vert. Nous devons faire bouger les

lignes sur cette Pac. Sinon quel soutien aurons-nous demain ? Mais nous avons du mal à peser dans les négociations... ».

Un levier vers l'agroécologie

Remis il y a un an, un rapport a été établi par une dizaine d'experts sous la direction de Julien Fosse, chef de projet « agriculture et biodiversité » à France stratégie. Il propose une Pac avec un 1er pilier offrant un paiement de base par UTA et un 2e pilier « agroécologie » avec un système de bonus-malus et rémunérant les bénéfices environnementaux. Ce rapport invitant à un changement de modèle a été présenté aux responsables politiques et syndicaux (à retrouver sur www.strategie.gouv.fr).

[FNBE] : Passons à l'action pour un autre alimentation !

La prochaine réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) européenne devrait entrer en vigueur en 2021. L'enjeu est d'autant plus fort, que cette nouvelle PAC guidera la politique agricole européenne jusqu'en 2027, l'occasion de rappeler la volonté des citoyens européens d'une alimentation saine, de qualité, locale et accessible à tous.

Les 21 et 22 octobre prochains, les Députés européens voteront la nouvelle PAC : un vote décisif qui pourrait permettre la mise en œuvre d'une véritable transition agricole et alimentaire tant attendue.

Un constat alarmant

Nos associations dénoncent le modèle agricole dominant, productiviste, hors sol et destructeur de la santé des agriculteurs et consommateurs, de la biodiversité et de l'environnement (sol, eau, air,...). En Bretagne, première région agricole de France, le constat est alarmant : il est responsable à lui seul de 47% des gaz à effet de serre¹, de la présence de nitrates dans 94% des eaux bretonnes² ; et de la fermeture d'un tiers des fermes³ en 10 ans. À l'échelle nationale, c'est la disparition de 70% d'insectes en 30 ans ; 3 millions d'animaux d'élevage tués chaque jour ; une augmentation de 25% des pesticides en 10 ans ; un quart des paysans.ne.s sous le seuil de pauvreté.

Interpellez vos Eurodéputés

Il est, plus que jamais, nécessaire d'agir et de se mobiliser ! Le collectif "Pour un autre PAC" qui rassemble 43 structures (dont France Nature Environnement) défend une révision complète de l'actuelle PAC en faveur d'une nouvelle Politique Agricole et Alimentaire Commune (PAAC). Nous appelons les citoyens à interpeller les Eurodéputés pour exiger de leur part un vote en faveur d'une PAC post-2020 ambitieuse, Rendez-vous sur le site « [Pour une autre PAC](#) »

Les associations bretonnes mobilisées sur le territoire

Les associations de protection de la nature organisent partout en France des événements de mobilisation citoyenne dans le cadre de l'action "Notre Assiette pour Demain", dont l'objectif principal est de faire connaître les enjeux d'une alimentation saine et durable. A partir du 17 octobre, de nombreux rendez-vous à l'initiative d'associations bretonnes s'inscriront dans cette démarche : Lamballe, Saint-Brieuc, Rennes, Redon, Lorient, Belle-Ile en Mer, Lannion.

Débattons ensemble !

De plus, la Commission nationale du débat public (CNDP) organise une série de débats publics sur l'agriculture intitulée "ImPACtons !". Le 28 octobre, à Saint-Brieuc, prenez part au débat autour de la question "quelle évolution des pratiques d'élevage ?". Vous pouvez prendre connaissance des cahiers d'acteurs des différentes associations sur le site du débat public jeparticipe.impactons.debatpublic.fr .

Mobilisation nationale pour reprendre notre alimentation en main

L'agriculture telle que nous la promovons pourra créer plus d'un million d'emplois pérennes, non délocalisables, désengorger le milieu urbain et dynamiser des zones rurales à ce jour abandonnées par l'État.



"Notre Assiette pour Demain" est un projet de mobilisation citoyenne sur les enjeux de l'agriculture et de l'alimentation impliquant de nombreuses organisations dans sa conception et son organisation. Cette mobilisation se déroulera le samedi 17 octobre 2020, au lendemain de la journée mondiale de l'Alimentation dans plus de 30 villes de France. Elle reprendra le mode opératoire des Marchés pour le Climat avec une grande marche à Paris et de nombreux événements organisés partout sur le territoire français, le même jour. Voici leur tribune.

Manger est un besoin quotidien vital si essentiel qu'on oublie parfois combien le satisfaire peut devenir difficile au moindre grain de sable dans les rouages. Un grain aussi petit qu'un virus, par exemple.

La crise sanitaire a mis en exergue la vulnérabilité de notre système agricole et alimentaire. Le nombre de demandeur·euse·s de l'aide alimentaire, au nombre de 5,5 millions avant la crise, est passé à environ 8 millions de personnes : l'accès à une alimentation de qualité pour tou·te·s est encore loin d'être garanti.

Les agriculteur·rice·s et éleveur·ses qui ont continué à travailler pour nous nourrir, souffrent souvent d'une grande précarité, près d'un quart d'entre eux vivant sous le seuil de pauvreté. En 2019, on comptait plus d'un suicide d'agriculteur·rice par jour, soit 20 % de plus que dans le reste de la population.

L'impact du changement climatique

Parallèlement, alors que l'agriculture mondiale est à l'origine de 24 % des émissions de gaz à effet de serre, le changement climatique touche déjà durement celle-ci, et va marquer encore plus fortement les pratiques et rendements agricoles.

Pourtant, les politiques actuelles ne prennent pas en compte ces bouleversements qui sont appelés à s'intensifier, comme peut en témoigner la récente décision du gouvernement de réintroduire pour les cultures betteravières des pesticides dangereux (néonicotinoïdes), interdits en 2018.

Nous devons changer de paradigme, à tous les échelons possibles : européens, nationaux, mais aussi territoriaux. D'ici fin 2021, la Politique agricole commune (PAC) sera renégociée à la fois au niveau européen et au niveau national. C'est l'occasion ou jamais d'exiger qu'une autre agriculture soit mise en place.

Le samedi 17 octobre, lendemain de la journée mondiale de l'Alimentation, est le moment idéal pour lancer un vaste mouvement citoyen exigeant un changement du modèle agricole.

L'agriculture que nous appelons de nos vœux est au service d'une alimentation de qualité, saine et accessible à toutes et tous. Elle rémunère correctement les travailleur·ses et revalorise ses métiers. Cette agriculture paysanne écologique, dont fait partie l'agriculture biologique, répond aux enjeux de santé, d'environnement et de biodiversité.

Elle permet à chacun·e de consommer local, de saison, et construit notre résilience alimentaire face aux crises.

Notre organisation sociale doit également changer fondamentalement pour recréer un équilibre territorial propice à une société plus juste, durable et humaine.

L'agriculture telle que nous la promovons pourra créer plus d'un million d'emplois pérennes, non délocalisables, désengorger le milieu urbain et dynamiser des zones rurales à ce jour abandonnées par l'État.

Des revendications pour une transition agricole et alimentaire

Pour cela, nous appelons les pouvoirs publics, à tous les échelons, à suivre nos propositions comme un ensemble cohérent pour la transition agricole et alimentaire. Des revendications déjà portées par de nombreux collectifs et associations, comme la plateforme Pour une autre PAC, ou encore la Convention citoyenne pour le climat. Ainsi, nous demandons :

- **l'abandon des accords internationaux de libre-échange** tels que le Ceta et le Mercosur ;

- **la revalorisation du travail des agriculteur·rice·s** afin qu'il·elles puissent privilégier la qualité à la quantité, tout en vivant dignement de leur activité, par une régulation des marchés (quotas laitiers par exemple) et des relations commerciales assurant des prix agricoles stables et rémunérateurs couvrant les coûts de production ;

- **la priorisation d'une agriculture paysanne avec des parcelles à taille humaine**, notamment par le remplacement, dans le cadre de la PAC, des aides à l'hectare par des aides à l'actif plafonnées par exploitation, pour soutenir l'emploi et l'installation, et non encourager l'agrandissement et l'industrialisation des structures agricoles ;

- **l'accompagnement immédiat par l'Etat des agriculteur·rice·s vers des pratiques relevant de l'agroécologie paysanne** dont l'agriculture biologique, via des enseignements et formations renouvelés et un soutien financier, y compris pour la labellisation en bio des structures agricoles ;

- **la relocalisation de l'alimentation des animaux d'élevage** (application réelle du plan protéines végétales, zéro déforestation importée, lien au sol obligatoire) ;
- **la création d'une sécurité sociale de l'alimentation** permettant à tous les citoyen-ne-s d'accéder à une alimentation de qualité, diminuant les risques de maladies induites par une alimentation industrielle, ultra-transformée et déséquilibrée et part la dégradation de l'environnement liée à l'agriculture intensive ;
- **la reprise par les communes des terres agricoles abandonnées** pour une conversion à l'agriculture biologique et un moratoire sur les projets imposés et polluants entraînant l'artificialisation des terres agricoles et forestières sur les territoires ;
- **la réévaluation des critères des commandes publiques afin de favoriser les circuits courts, les produits saisonniers et bio** et une alimentation équilibrée donnant plus de place aux protéines végétales, notamment dans la restauration collective ;
- l'interdiction effective de production et importation de produits issus du brevetage du vivant (OGM) ;
- **l'interdiction immédiate des pesticides les plus dangereux pour la santé (CMR et perturbateurs endocriniens) et pour les pollinisateurs**, un soutien massif aux paysan-ne-s pour les accompagner dans la transition et l'affranchissement des pesticides de synthèse à courte échéance, avec notamment le développement d'alternatives naturelles à ces produits ;
- la reconnaissance et la prise en charge des victimes des pesticides de synthèse et autres produits toxiques utilisés dans le milieu agricole ;
- l'introduction de **règles ambitieuses améliorant la bientraitance animale** en concertation entre monde paysan, consommateur-riche-s et associations de bien-être animal (abattage de proximité, accès à l'extérieur, etc.).

Ces propositions vont dans le sens du changement de modèle agricole voulu par une très grande majorité des Français·es. Pour appuyer les revendications de cette tribune, une pétition a été lancée en parallèle.

C'est le soutien massif des citoyen·ne·s qui permettra de peser sur les négociations de la PAC et pour la mise en place de ces mesures à différents niveaux par tous les acteurs. Rendez-vous samedi 17 octobre partout en France.

Parmi les signataires : José Bové, Cyril Dion, Marie-Monique Robin, Olivier de Schutter, Jean Ziegler, Alerte Médecins Pesticides, Alternatiba / ANV-COP21, ATTAC, Confédération Paysanne, Fédération Nationale d'Agriculture Biologique, Foodwatch, France Nature Environnement, Générations Futures, Greenpeace France, Les Amis de la Terre, Mouvement Inter-Régional des AMAP, Nature & Progrès, Notre Affaire à Tous, SOL, Alternatives Agroécologiques et Solidaires, Terre de Liens... La liste de l'ensemble des organisations (58) et des personnalités (8) et la pétition.

Mobilisation pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"

Paris, 17 oct. 2020 (AFP) -

Une "mobilisation nécessaire" pour "négocier une nouvelle Politique agricole commune": une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé samedi dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine PAC prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à "engager un changement global de société" via la négociation d'une "nouvelle PAC", devant une centaine de personnes de tous âges. "La mobilisation est nécessaire" pour "un rapport de force" dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit "satisfait" de cette mobilisation "malgré le contexte sanitaire très difficile". "La PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là".

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le "trilogue" (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le slogan "Notre assiette pour demain", à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro "la course permanente à l'agrandissement des fermes" à cause des aides à l'hectare de la PAC. "Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat". Il estime que "la PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années".

- Dress code "Amish" -

A Bordeaux, des bottes de foin et cagettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés. "Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA", le syndicat agricole majoritaire, dit à l'AFP Sylvie Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en "Amish", le dress code de la journée, "pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron" sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.

"Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité", dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde. "J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète", explique-t-il.

"Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain", avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française "Pour une autre PAC", qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

bj-cda-im-ak/dlm

MONSANTO

Mobilisation pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"

Paris, 17 oct. 2020 (AFP) -

Une "mobilisation nécessaire" pour "négocier une nouvelle Politique agricole commune": une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé samedi dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine PAC prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à "engager un changement global de société" via la négociation d'une "nouvelle PAC", devant une centaine de personnes de tous âges. "La mobilisation est nécessaire" pour "un rapport de force" dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit "satisfait" de cette mobilisation "malgré le contexte sanitaire très difficile". "La PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là".

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le "trilogue" (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le slogan "Notre assiette pour demain", à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro "la course permanente à l'agrandissement des fermes" à cause des aides à l'hectare de la PAC. "Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat". Il estime que "la PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années".

- Dress code "Amish" -

A Bordeaux, des bottes de foin et cagettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés. "Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA", le syndicat agricole majoritaire, dit à l'AFP Sylvie Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en "Amish", le dress code de la journée, "pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron" sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.

"Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité", dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde. "J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète", explique-t-il.

"Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain", avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française "Pour une autre PAC", qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

bj-cda-im-ak/dlm

MONSANTO



Mobilisation pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"



Publié le : 17/10/2020 - 19:58 Modifié le : 17/10/2020 - 19:56

Manifestation pour "repenser l'agriculture", avant des discussions la semaine prochaine sur la prochaine politique agricole commune (PAC), le 17 octobre 2020 à Paris ABDULMONAM EASSA AFP
Paris (AFP)

Une "mobilisation nécessaire" pour "négocier une nouvelle Politique agricole commune": une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé samedi dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine PAC prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à "engager un changement global de société" via la négociation d'une "nouvelle PAC", devant une centaine de personnes de tous âges. "La mobilisation est nécessaire" pour "un rapport de force" dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit "satisfait" de cette mobilisation "malgré le contexte sanitaire très difficile". "La PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là".

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le "trilogue" (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le slogan "Notre assiette pour demain", à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro "la course permanente à l'agrandissement des fermes" à cause des aides à l'hectare de la PAC. "Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat". Il estime que "la PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années".

- Dress code "Amish" -

A Bordeaux, des bottes de foin et cagettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés

de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés. "Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA", le syndicat agricole majoritaire, dit à l'AFP Sylvie Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en "Amish", le dress code de la journée, "pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron" sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.

"Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité", dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde. "J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète", explique-t-il.

"Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain", avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française "**Pour une autre PAC**", qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

bj-cda-im-ak/dlm

© 2020 AFP



Mobilisation pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"



Publié le 17/10/2020 à 17:55 - Mise à jour à 19:58

PARTAGER :



Auteur(s) : Par Corentin DAUTREPPE avec les bureaux de l'AFP - Paris (AFP)

Une "mobilisation nécessaire" pour "négocier une nouvelle Politique agricole commune": une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé samedi dans toute la France pour

sensibiliser aux discussions sur la prochaine PAC prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à "engager un changement global de société" via la négociation d'une "nouvelle PAC", devant une centaine de personnes de tous âges. "La mobilisation est nécessaire" pour "un rapport de force" dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit "satisfait" de cette mobilisation "malgré le contexte sanitaire très difficile". "La PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là".

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le "trilogue" (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le slogan "Notre assiette pour demain", à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro "la course permanente à l'agrandissement des fermes" à cause des aides à l'hectare de la PAC. "Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat". Il estime que "la PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années".

- Dress code "Amish" -

A Bordeaux, des bottes de foin et cagettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés. "Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA", le syndicat agricole majoritaire, dit à l'AFP Sylvie Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en "Amish", le dress code de la journée, "pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron" sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.

"Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité", dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde. "J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète", explique-t-il.

"Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain", avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française "**Pour une autre PAC**", qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

bj-cda-im-ak/dlm



Mobilisation pour « repenser l'agriculture » et instaurer « un rapport de force »

Paris (AFP) – Une « mobilisation nécessaire » pour « négocier une nouvelle Politique agricole commune »: une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé samedi dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine PAC prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à « engager un changement global de société » via la négociation d'une « nouvelle PAC », devant une centaine de personnes de tous âges. «La mobilisation est nécessaire » pour « un rapport de force » dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit « satisfait » de cette mobilisation « malgré le contexte sanitaire très difficile ». «La PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là ».

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le « trilogue » (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le slogan « Notre assiette pour demain », à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro « la course permanente à l'agrandissement des fermes » à cause des aides à l'hectare de la PAC. «Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat ». Il estime que « la PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années ».

– Dress code « Amish » –

A Bordeaux, des bottes de foin et caquettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés. « Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA », le syndicat agricole majoritaire, dit à l'AFP Sylvie Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en « Amish », le dress code de la journée, « pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron » sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.

« Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité », dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde. «J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète », explique-t-il.

« Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain », avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française « **Pour une autre PAC** », qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).



Mobilisation pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"

AFP

Publié le 17/10/2020 à 19:58 | AFP



Mobilisation pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force" © AFP / ABDULMONAM EASSA

Une "mobilisation nécessaire" pour "négocier une nouvelle Politique agricole commune": une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé samedi dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine PAC prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à "engager un changement global de société" via la négociation d'une "nouvelle PAC", devant une centaine de personnes de tous âges. "La mobilisation est nécessaire" pour "un rapport de force" dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit "satisfait" de cette mobilisation "malgré le contexte sanitaire très difficile". "La PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là".

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le "trilogue" (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le slogan "Notre assiette pour demain", à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro "la course permanente à l'agrandissement des fermes" à cause des aides à l'hectare de la PAC. "Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat". Il estime que "la PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années".

Dress code "Amish"

A Bordeaux, des bottes de foin et cagettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés. "Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA", le syndicat agricole majoritaire, dit à l'AFP Sylvie Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en "Amish", le dress code de la journée, "pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron" sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.

"Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité", dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde. "J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète", explique-t-il.

"Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain", avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française "**Pour une autre PAC**", qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

bj-cda-im-ak/dlm

17/10/2020 19:56:57 - Paris (AFP) - © 2020 AFP



Mobilisation pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"

Paris - Une "mobilisation nécessaire" pour "négocier une nouvelle Politique agricole commune": une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé samedi dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine PAC prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à "engager un changement global de société" via la négociation d'une "nouvelle PAC", devant une centaine de personnes de tous âges. "La mobilisation est nécessaire" pour "un rapport de force" dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit "satisfait" de cette mobilisation "malgré le contexte sanitaire très difficile. La PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le "trilogue" (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le slogan "Notre assiette pour demain", à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro "la course permanente à l'agrandissement des fermes" à cause des aides à l'hectare de la PAC. "Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat". Il estime que "la PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années

- Dress code "Amish

A Bordeaux, des bottes de foin et caquettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés. "Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA", le syndicat agricole majoritaire, dit à l'AFP Sylvie Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en "Amish", le dress code de la journée, "pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron" sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.

Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité", dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde. "J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète", explique-t-il.

Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain", avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française "Pour une autre PAC", qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).



Mobilisation pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"

17/10/2020

Une "mobilisation nécessaire" pour "négocier une nouvelle Politique agricole commune": une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé samedi dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine PAC prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à "engager un changement global de société" via la négociation d'une "nouvelle PAC", devant une centaine de personnes de tous âges. "La mobilisation est nécessaire" pour "un rapport de force" dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit "satisfait" de cette mobilisation "malgré le contexte sanitaire très difficile". "La PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là".

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le "trilogue" (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le slogan "Notre assiette pour demain", à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro "la course permanente à l'agrandissement des fermes" à cause des aides à l'hectare de la PAC. "Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat". Il estime que "la PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années".

- Dress code "Amish" -

A Bordeaux, des bottes de foin et cagettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés. "Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA", le syndicat agricole majoritaire, dit à l'AFP Sylvie Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en "Amish", le dress code de la journée, "pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron" sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.

"Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité", dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde. "J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète", explique-t-il.

"Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain", avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française "**Pour une autre PAC**", qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).



Mobilisation pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"

Le Point il y a 1 jourAFP



© Fournis par Le Point

Une "mobilisation nécessaire" pour "négocier une nouvelle Politique agricole commune": une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé samedi dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine PAC prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à "engager un changement global de société" via la négociation d'une "nouvelle PAC", devant une centaine de personnes de tous âges. "La mobilisation est nécessaire" pour "un rapport de force" dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit "satisfait" de cette mobilisation "malgré le contexte sanitaire très difficile". "La PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là".

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le "trilogue" (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le slogan "Notre assiette pour demain", à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro "la course permanente à l'agrandissement des fermes" à cause des aides à l'hectare de la PAC. "Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat". Il estime que "la PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années".

Dress code "Amish"

A Bordeaux, des bottes de foin et caquettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés. "Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA", le syndicat agricole majoritaire, dit à l'AFP Sylvie Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en "Amish", le dress code de la journée, "pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron" sur les opposants à

la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.

"Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité", dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde. "J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète", explique-t-il.

"Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain", avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française "**Pour une autre PAC**", qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

bj-cda-im-ak/dlm

17/10/2020 19:56:57 - Paris (AFP) - © 2020 AFP



Mobilisation pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"



le 17 octobre 2020 à 18h00 par AFP

Une "mobilisation nécessaire" pour "négocier une nouvelle Politique agricole commune": une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont organisé des manifestations et événements dans toute la France samedi, avant des discussions la semaine prochaine sur la prochaine politique agricole commune (PAC).

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à "engager un changement global de société" via la négociation d'une "nouvelle PAC", devant une grosse centaine de personnes de tous âges. "La mobilisation est nécessaire" pour "un rapport de force" dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit "satisfait" de cette mobilisation "malgré le contexte sanitaire très difficile". "On a dit de bien respecter les gestes barrière, l'épidémie est très grave, mais la PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là".

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu sous le slogan "Notre assiette pour demain", à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait sur une exploitation de 30 hectares à Nomain (Nord) a dénoncé au micro "la course permanente à l'agrandissement des fermes" à cause des aides à l'hectare de la PAC. "Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat", dit-il. "La PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années".

"Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain", avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française "**Pour une autre PAC**" qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi.

Ensuite, le "trilogue" (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin

2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

bj-cda-im/ak/pb

MONSANTO



Mobilisation pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"



Manifestation pour "repenser l'agriculture", avant des discussions la semaine prochaine sur la prochaine politique agricole commune (PAC), le 17 octobre 2020 à Paris

1/3

© AFP, ABDULMONAM EASSA

AFP, publié le samedi 17 octobre 2020 à 19h56

Une "mobilisation nécessaire" pour "négocier une nouvelle Politique agricole commune": une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé samedi dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine PAC prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à "engager un changement global de société" via la négociation d'une "nouvelle PAC", devant une centaine de personnes de tous âges. "La mobilisation est nécessaire" pour "un rapport de force" dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit "satisfait" de cette mobilisation "malgré le contexte sanitaire très difficile". "La PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là".

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le "trilogue" (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le slogan "Notre assiette pour demain", à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro "la course permanente à l'agrandissement des fermes" à cause des aides à l'hectare de la PAC. "Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat". Il estime que "la PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années".

- Dress code "Amish" -



A Bordeaux, des bottes de foin et cagettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés. "Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA", le syndicat agricole majoritaire, dit à l'AFP Sylvie Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en "Amish", le dress code de la journée, "pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron" sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.

"Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité", dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde. "J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète", explique-t-il.

"Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain", avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française "**Pour une autre PAC**", qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

Mobilisation pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"



samedi 17 octobre 2020 à 19:56

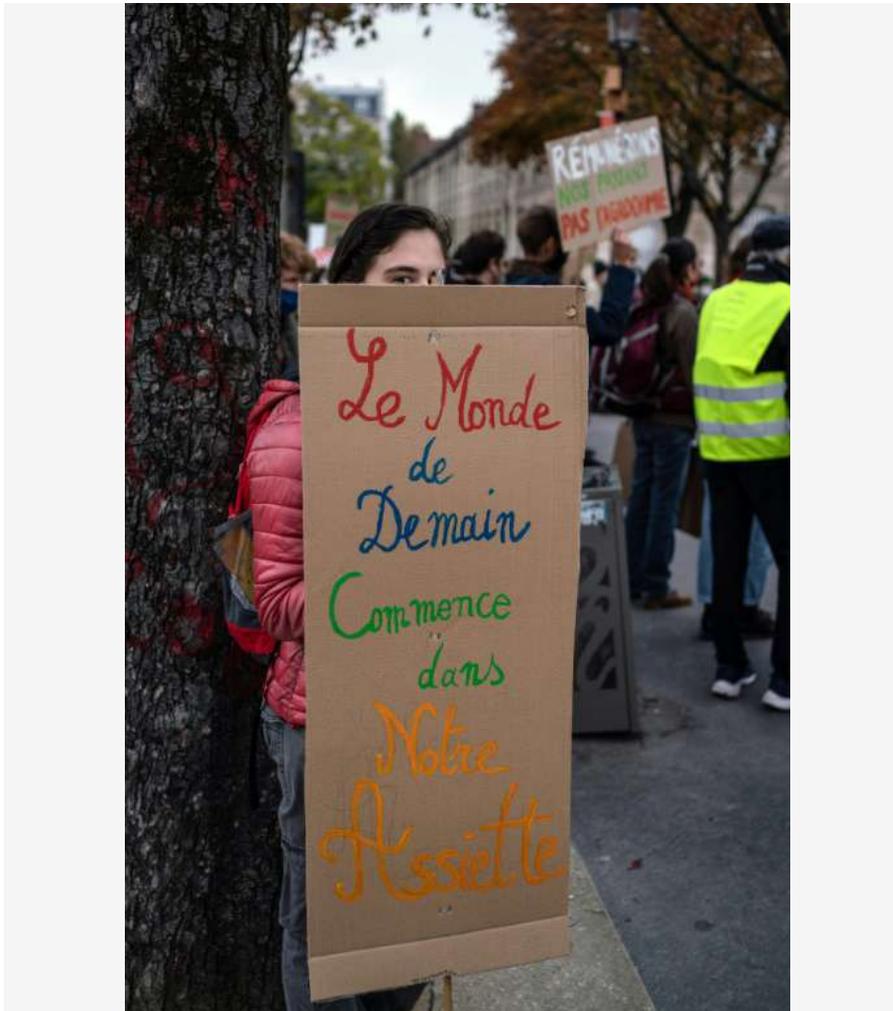
• Société

Une "mobilisation nécessaire" pour "négocier une nouvelle Politique agricole commune": une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé samedi dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine PAC prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Une "mobilisation nécessaire" pour "négocier une nouvelle Politique agricole commune": une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé samedi dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine PAC prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à "engager un changement global de société" via la négociation d'une "nouvelle PAC", devant une centaine de personnes de tous âges. "La mobilisation est nécessaire" pour "un rapport de force" dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit "satisfait" de cette mobilisation "malgré le contexte sanitaire très difficile". "La PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là".



Manifestation pour "repenser l'agriculture", avant des discussions la semaine prochaine sur la prochaine politique agricole commune (PAC), le 17 octobre 2020 à Paris

ABDULMONAM EASSA - AFP

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le "trilogue" (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le slogan "Notre assiette pour demain", à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro "la course permanente à l'agrandissement des fermes" à cause des aides à l'hectare de la PAC. "Je suis



Avant une semaine cruciale pour la Pac Mobilisation pour repenser l'agriculture et instaurer « un rapport de force »

sam. 17 octobre 2020 à 23:25• AFP

Une « mobilisation nécessaire » pour « négocier une nouvelle Politique agricole commune » : une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne se sont mobilisées samedi dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine Pac prévues la semaine prochaine au niveau européen.



À Paris, un collectif d'organisations, dont la Confédération paysanne, Greenpeace et Générations futures, ont manifesté pour exiger une inflexion dans les négociations de la prochaine Pac. (@pouruneautrepac)

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à « engager un changement global de société » via la négociation d'une « **nouvelle Pac** », devant une centaine de personnes de tous âges. « La mobilisation est nécessaire » pour « un rapport de force » dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit « satisfait » de cette mobilisation « malgré le contexte sanitaire très difficile ». « La Pac détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là ».

#PouruneautrePAC en direct de la mob #Notreassiettepourdemain : Exigeons une #PAC qui favorise des paysans nombreux et bien rémunérés, la souveraineté alimentaire et l'arrêt de l'industrialisation de l'agriculture ! Paysans et citoyens sont mobilisés ! <https://t.co/YfQHprmcXv> pic.twitter.com/Q6CCsJmuuF

— Pour une autre PAC (@pouruneautrepac) October 17, 2020

Le **conseil des ministres européens de l'Agriculture** se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine Pac. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le « trilogue » (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le **slogan « Notre assiette pour demain »**, à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur

l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro « la course permanente à l'agrandissement des fermes » à cause des aides à l'hectare de la Pac. « Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat ». Il estime que « la Pac peut changer les choses de manière importante ces prochaines années ».

Dress code « Amish »

A Bordeaux, des bottes de foin et cagettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés. « Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA », le syndicat agricole majoritaire, dit à l'AFP Sylvie Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en « Amish », le dress code de la journée, « pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron » sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.

« Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité », dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde. « J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète », explique-t-il.

« Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain », avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la **plateforme française « Pour une autre Pac »**, qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

© Tous droits de reproduction réservés - Contactez Terre-net



Mobilisation pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"



Manifestation pour "repenser l'agriculture", avant des discussions la semaine prochaine sur la prochaine politique agricole commune (PAC), le 17 octobre 2020 à Paris

afp.com - ABDULMONAM EASSA

Manifestation pour "repenser l'agriculture", avant des discussions la semaine prochaine sur la prochaine politique agricole commune (PAC), le 17 octobre 2020 à Paris

afp.com - ABDULMONAM EASSA

Manifestation pour "repenser l'agriculture", avant des discussions la semaine prochaine sur la prochaine politique agricole commune (PAC), le 17 octobre 2020 à Paris

afp.com - ABDULMONAM EASSA

Une "mobilisation nécessaire" pour "négocier une nouvelle Politique agricole commune": une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé samedi dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine PAC prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à "engager un changement global de société" via la négociation d'une "nouvelle PAC", devant une centaine de personnes de tous âges. "La mobilisation est nécessaire" pour "un rapport de force" dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit "satisfait" de cette mobilisation "malgré le contexte sanitaire très difficile". "La PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là".

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le "trilogue" (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le slogan "Notre assiette pour demain", à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro "la course permanente à l'agrandissement des fermes" à cause des aides à l'hectare de la PAC. "Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat". Il estime que "la PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années".

- Dress code "Amish" -

A Bordeaux, des bottes de foin et cagettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés. "Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA", le syndicat agricole majoritaire, dit à l'AFP Sylvie Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en "Amish", le dress code de la journée, "pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron" sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.

"Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité", dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde. "J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète", explique-t-il.

"Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain", avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française "**Pour une autre PAC**", qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

bj-cda-im-ak/dlm



Mobilisation pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"



1 / 3

Manifestation pour "repenser l'agriculture", avant des discussions la semaine prochaine sur la prochaine politique agricole commune (PAC), le 17 octobre 2020 à Paris

Une "mobilisation nécessaire" pour "négocier une nouvelle Politique agricole commune": une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé samedi dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine PAC prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à "engager un changement global de société" via la négociation d'une "nouvelle PAC", devant une centaine de personnes de tous âges. "La mobilisation est nécessaire" pour "un rapport de force" dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit "satisfait" de cette mobilisation "malgré le contexte sanitaire très difficile". "La PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là".

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le "trilogie" (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le slogan "Notre assiette pour demain", à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro "la course permanente à l'agrandissement des fermes" à cause des aides à l'hectare de la PAC. "Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat". Il estime que "la PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années".

- Dress code "Amish" -

A Bordeaux, des bottes de foin et cagettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés. "Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA", le syndicat agricole majoritaire, dit à l'AFP Sylvie Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en "Amish", le dress code de la journée, "pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron" sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.

"Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité", dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde. "J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète", explique-t-il.

"Pour **une autre PAC**", qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO)."
data-reactid="56">"Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain", avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française "**Pour une autre PAC**", qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

bj-cda-im-ak/dlm



Mobilisation pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"



1 / 3

Manifestation pour "repenser l'agriculture", avant des discussions la semaine prochaine sur la prochaine politique agricole commune (PAC), le 17 octobre 2020 à Paris

Une "mobilisation nécessaire" pour "négocier une nouvelle Politique agricole commune": une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé samedi dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine PAC prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à "engager un changement global de société" via la négociation d'une "nouvelle PAC", devant une centaine de personnes de tous âges. "La mobilisation est nécessaire" pour "un rapport de force" dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit "satisfait" de cette mobilisation "malgré le contexte sanitaire très difficile". "La PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là".

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le "trilogie" (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le slogan "Notre assiette pour demain", à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro "la course permanente à l'agrandissement des fermes" à cause des aides à l'hectare de la PAC. "Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat". Il estime que "la PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années".

- Dress code "Amish" -

A Bordeaux, des bottes de foin et cagettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés. "Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA", le syndicat agricole majoritaire, dit à l'AFP Sylvie Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en "Amish", le dress code de la journée, "pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron" sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.

"Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité", dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde. "J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète", explique-t-il.

"Pour **une autre PAC**", qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO)."
data-reactid="56">"Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain", avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française "**Pour une autre PAC**", qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

bj-cda-im-ak/dlm



Mobilisation pour « repenser l'agriculture » et instaurer « un rapport de force »



Une « mobilisation nécessaire » pour « négocier une nouvelle Politique agricole commune » : une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé samedi dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine PAC prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à « engager un changement global de société » via la négociation d'une « nouvelle PAC », devant une centaine de personnes de tous âges. « La mobilisation est nécessaire » pour « un rapport de force » dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit « satisfait » de cette mobilisation « malgré le contexte sanitaire très difficile ». « La PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là ».

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le « trilogue » (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le slogan « Notre assiette pour demain », à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro « la course permanente à l'agrandissement des fermes » à cause des aides à l'hectare de la PAC. « Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat ». Il estime que « la PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années ».

– Dress code « Amish » –

A Bordeaux, des bottes de foin et cagettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés. « Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA », le syndicat agricole majoritaire, dit à l'AFP Sylvie

Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en « Amish », le dress code de la journée, « pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron » sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.

« Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité », dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde. « J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète », explique-t-il.

« Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain », avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française « **Pour une autre PAC** », qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

bj-cda-im-ak/dlm



Mobilisation pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"



- Home
- Actu
- Monde
- Economie

AFP , publié le 17 octobre 2020 à 17h56





Une "mobilisation nécessaire" pour "négocier une nouvelle Politique agricole commune": une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé samedi dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine PAC prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à "engager un changement global de société" via la négociation d'une "nouvelle PAC", devant une centaine de personnes de tous âges. "La mobilisation est nécessaire" pour "un rapport de force" dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit "satisfait" de cette mobilisation "malgré le contexte sanitaire très difficile". "La PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là".

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le "trilogue" (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le slogan "Notre assiette pour demain", à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro "la course permanente à l'agrandissement des fermes" à cause des aides à l'hectare de la PAC. "Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat". Il estime que "la PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années".

- Dress code "Amish" -

A Bordeaux, des bottes de foin et cagettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés. "Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA", le syndicat agricole majoritaire, dit à l'AFP Sylvie Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en "Amish", le dress code de la journée, "pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron" sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.

"Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité", dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde. "J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète", explique-t-il.

"Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain", avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française "**Pour une autre PAC**", qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

bj-cda-im-ak/dlm



Mobilisation pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"



Manifestation pour "repenser l'agriculture", avant des discussions la semaine prochaine sur la prochaine politique agricole commune (PAC), le 17 octobre 2020 à Paris (AFP/ABDULMONAM EASSA)

Une "mobilisation nécessaire" pour "négocier une nouvelle Politique agricole commune": une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé samedi dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine PAC prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à "engager un changement global de société" via la négociation d'une "nouvelle PAC", devant une centaine de personnes de tous âges. "La mobilisation est nécessaire" pour "un rapport de force" dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit "satisfait" de cette mobilisation "malgré le contexte sanitaire très difficile". "La PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là".

Manifestation pour "repenser l'agriculture", avant des discussions la semaine prochaine sur la prochaine politique agricole commune (PAC), le 17 octobre 2020 à Paris (AFP/ABDULMONAM EASSA)

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le "trilogue" (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le slogan "Notre assiette pour demain", à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro "la course permanente à l'agrandissement des fermes" à cause des aides à l'hectare de la PAC. "Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat". Il estime que

"la PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années".

- Dress code "Amish" -

A Bordeaux, des bottes de foin et cagettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés. "Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA", le syndicat agricole majoritaire, dit à l'AFP Sylvie Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en "Amish", le dress code de la journée, "pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron" sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.

Manifestation pour "repenser l'agriculture", avant des discussions la semaine prochaine sur la prochaine politique agricole commune (PAC), le 17 octobre 2020 à Paris (AFP/ABDULMONAM EASSA)

"Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité", dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde. "J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète", explique-t-il.

"Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain", avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française "**Pour une autre PAC**", qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

bj-cda-im-ak/dlm

© 2020 AFP

Vous avez aimé cet article ? Partagez-le avec vos amis avec les boutons ci-dessous.

Mobilisation pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"

17/10/2020 19:56 | AFP | 404 | 3.67 par 3 internautes



Manifestation pour "repenser l'agriculture", avant des discussions la semaine prochaine sur la prochaine politique agricole commune (PAC), le 17 octobre 2020 à Paris (ABDULMONAM EASSA / AFP)

Une "mobilisation nécessaire" pour "négocier une nouvelle Politique agricole commune": une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé samedi dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine PAC prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à "engager un changement global de société" via la négociation d'une "nouvelle PAC", devant une centaine de personnes de tous âges. "La mobilisation est nécessaire" pour "un rapport de force" dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit "satisfait" de cette mobilisation "malgré le contexte sanitaire très difficile". "La PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là".



Manifestation pour "repenser l'agriculture", avant des discussions la semaine prochaine sur la prochaine politique agricole commune (PAC), le 17 octobre 2020 à Paris (ABDULMONAM EASSA / AFP)

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le "trilogue" (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le slogan "Notre assiette pour demain", à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture

biologique.

A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro "la course permanente à l'agrandissement des fermes" à cause des aides à l'hectare de la PAC. "Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat". Il estime que "la PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années".

Dress code "Amish"

A Bordeaux, des bottes de foin et caquettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés. "Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA", le syndicat agricole majoritaire, dit à l'AFP Sylvie Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en "Amish", le dress code de la journée, "pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron" sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.



Manifestation pour "repenser l'agriculture", avant des discussions la semaine prochaine sur la prochaine politique agricole commune (PAC), le 17 octobre 2020 à Paris (ABDULMONAM EASSA / AFP)

"Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité", dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde. "J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète", explique-t-il.

"Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour

transformer la façon dont nous nous alimenterons demain", avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française "Pour une autre PAC", qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

bj-cda-im-ak/dlm

■

Copyright © 2020 AFP. Tous droits de reproduction et de représentation réservés.

Toutes les informations reproduites dans cette rubrique (dépêches, photos, logos) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par l'AFP. Par conséquent, aucune de ces informations ne peut être reproduite, modifiée, transmise, rediffusée, traduite, vendue, exploitée commercialement ou utilisée de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de l'AFP. L'AFP ne pourra être tenue pour responsable des délais, erreurs, omissions, qui ne peuvent être exclus ni des conséquences des actions ou transactions effectuées sur la base de ces informations.



Mobilisation pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"

Une "mobilisation nécessaire" pour "négocier une nouvelle Politique agricole commune": une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé samedi dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine PAC prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à "engager un changement global de société" via la négociation d'une "nouvelle PAC", devant une centaine de personnes de tous âges. "La mobilisation est nécessaire" pour "un rapport de force" dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit "satisfait" de cette mobilisation "malgré le contexte sanitaire très difficile". "La PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là".

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le "trilogie" (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le slogan "Notre assiette pour demain", à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro "la course permanente à l'agrandissement des fermes" à cause des aides à l'hectare de la PAC. "Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat". Il estime que "la PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années".

- Dress code "Amish" -

A Bordeaux, des bottes de foin et caquettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés. "Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA", le syndicat agricole majoritaire, dit à l'AFP Sylvie Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en "Amish", le dress code de la journée, "pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron" sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.

"Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité", dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde. "J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète", explique-t-il.

"Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain", avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française "**Pour une autre PAC**", qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

Avant une semaine cruciale pour la Pac Mobilisation pour repenser l'agriculture et instaurer « un rapport de force »

17/10/2020 | AFP

Une « mobilisation nécessaire » pour « négocier une nouvelle Politique agricole commune » : une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne se sont mobilisées samedi dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine Pac prévues la semaine prochaine au niveau européen.



À Paris, un collectif d'organisations, dont la Confédération paysanne, Greenpeace et Générations futures, ont manifesté pour exiger une inflexion dans les négociations de la prochaine Pac. (@pouruneautrepac)

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à « engager un changement global de société » via la négociation d'une « **nouvelle Pac** », devant une centaine de personnes de tous âges. « La mobilisation est nécessaire » pour « un rapport de force » dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit « satisfait » de cette mobilisation « malgré le contexte sanitaire très difficile ». « La Pac détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là ».

#PouruneautrePAC en direct de la mob #Notreassiettepourdemain : Exigeons une #PAC qui favorise des paysans nombreux et bien rémunérés, la souveraineté alimentaire et l'arrêt de l'industrialisation de l'agriculture ! Paysans et citoyens sont mobilisés ! <https://t.co/YfQHprmcXv>
pic.twitter.com/Q6CCsJmuuF

— **Pour une autre PAC** (@pouruneautrepac) October 17, 2020

Le **conseil des ministres européens de l'Agriculture** se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine Pac. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le « trilogue » (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le **slogan « Notre assiette pour demain »**, à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur

l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro « la course permanente à l'agrandissement des fermes » à cause des aides à l'hectare de la Pac. « Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat ». Il estime que « la Pac peut changer les choses de manière importante ces prochaines années ».

Dress code « Amish »

A Bordeaux, des bottes de foin et cagettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés. « Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA », le syndicat agricole majoritaire, dit à l'AFP Sylvie Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en « Amish », le dress code de la journée, « pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron » sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.

« Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité », dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde. « J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète », explique-t-il.

« Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain », avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la **plateforme française « Pour une autre Pac »**, qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).



Mobilisation pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"



Pas de cours disponible -- USD 0.00%
ajoute éléments de Bordeaux

PARIS (awp/afp) - Une "mobilisation nécessaire" pour "négocier une nouvelle Politique agricole commune": une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé samedi dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine PAC prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à "engager un changement global de société" via la négociation d'une "nouvelle PAC", devant une centaine de personnes de tous âges. "La mobilisation est nécessaire" pour "un rapport de force" dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit "satisfait" de cette mobilisation "malgré le contexte sanitaire très difficile". "La PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là".

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le "trilogue" (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le slogan "Notre assiette pour demain", à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro "la course permanente à l'agrandissement des fermes" à cause des aides à l'hectare de la PAC. "Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat". Il estime que "la PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années".

Dress code "Amish"

A Bordeaux, des bottes de foin et cagettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés. "Nous sommes tous

des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA", le syndicat agricole majoritaire, dit à l'AFP Sylvie Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en "Amish", le dress code de la journée, "pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron" sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.

"Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité", dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde. "J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète", explique-t-il.

"Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain", avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française "**Pour une autre PAC**", qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

bj-cda-im-ak/dlm



Mobilisation pour « repenser l'agriculture » et instaurer « un rapport de force »



Publié le 17 octobre 2020 à 19h54



Les manifestants réclament une nouvelle Politique agricole commune. (Photo AFP)
Lecture : 2 minutes

Une « mobilisation nécessaire » pour « négocier une nouvelle Politique agricole commune » : une quinzaine d'organisations; dont Greenpeace et la Confédération paysanne; ont organisé des manifestations et événements dans toute la France, ce samedi, avant des discussions la semaine prochaine sur la prochaine PAC.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à « engager un changement global de société » via la négociation d'une « nouvelle PAC », devant une grosse centaine de personnes de tous âges. « La mobilisation est nécessaire » pour « un rapport de force » dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit « satisfait » de cette mobilisation « malgré le contexte sanitaire très difficile ». « On a dit de bien respecter les gestes barrière, l'épidémie est très grave, mais la PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là ».

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu sous le slogan « Notre assiette pour demain », à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

« Nous demandons une réforme en profondeur »

À Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait sur une exploitation de 30 hectares à Nomain (Nord) a dénoncé au micro « la course permanente à l'agrandissement des fermes » à cause des aides à l'hectare de la PAC. « Je suis installé paysan depuis trente ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat », dit-il. « La PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années ».

« Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain », avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française « **Pour une autre PAC** » qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi.

Ensuite, le « trilogue » (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher, entre la fin 2020 et le début 2021, pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.



Mobilisation dans toute la France pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"



Manifestation pour "repenser l'agriculture", avant des discussions la semaine prochaine sur la prochaine politique agricole commune (PAC), le 17 octobre 2020 à Paris AFP / ABDULMONAM EASSA

Mobilisation dans toute la France pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"
Par AFP Le 17/10 à 20h46 MàJ 17/10 à 20h46

Une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé samedi 17 octobre dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine PAC prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à "engager un changement global de société" via la négociation d'une "nouvelle PAC", devant une centaine de personnes de tous âges.

"La mobilisation est nécessaire" pour "un rapport de force" dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit "satisfait" de cette mobilisation "malgré le contexte sanitaire très difficile".

"La PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là".



Manifestation pour "repenser l'agriculture", avant des discussions la semaine prochaine sur la prochaine politique agricole commune (PAC), le 17 octobre 2020 à Paris AFP / ABDULMONAM EASSA

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC.

Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le "trilogue" (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le slogan "*Notre assiette pour demain*", à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

À Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro "*la course*

permanente à l'agrandissement des fermes" à cause des aides à l'hectare de la PAC.

"Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat". Il estime que "la PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années".

Dress code " Amish "

À Bordeaux, des bottes de foin et caquettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés.

"Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA", le syndicat agricole majoritaire, dit à l'AFP Sylvie Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en "Amish", le dress code de la journée, "pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron" sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.



Manifestation pour "repenser l'agriculture", avant des discussions la semaine prochaine sur la prochaine politique agricole commune (PAC), le 17 octobre 2020 à Paris AFP / ABDULMONAM EASSA

"Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité", dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde.

"J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète", explique-t-il.

"Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain", avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française "**Pour une autre PAC**", qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).



Mobilisation pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"

Paris (AFP)

Mobilisation pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"

Une "mobilisation nécessaire" pour "négocier une nouvelle Politique agricole commune" : une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé samedi dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine PAC prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à "engager un changement global de société" via la négociation d'une "nouvelle PAC", devant une centaine de personnes de tous âges. "La mobilisation est nécessaire" pour "un rapport de force" dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit "satisfait" de cette mobilisation "malgré le contexte sanitaire très difficile". "La PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là".

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le "trilogue" (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le slogan "Notre assiette pour demain", à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro "la course permanente à l'agrandissement des fermes" à cause des aides à l'hectare de la PAC. "Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat". Il estime que "la PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années".

Dress code "Amish"

A Bordeaux, des bottes de foin et cagettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés. "Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA", le syndicat agricole majoritaire, dit à l'AFP Sylvie Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en "Amish", le dress code de la journée, "pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron" sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.

"Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité", dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde. "J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète", explique-t-il.

"Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain", avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française **"Pour une autre PAC"**, qui réunit

43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

bj-cda-im-ak/dlm



Mobilisation dans toute la France pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"



Manifestation pour "repenser l'agriculture", avant des discussions la semaine prochaine sur la prochaine politique agricole commune (PAC), le 17 octobre 2020 à Paris AFP / ABDULMONAM EASSA

Mobilisation dans toute la France pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"
Par AFP Le 17/10 à 20h46 MàJ 17/10 à 20h46

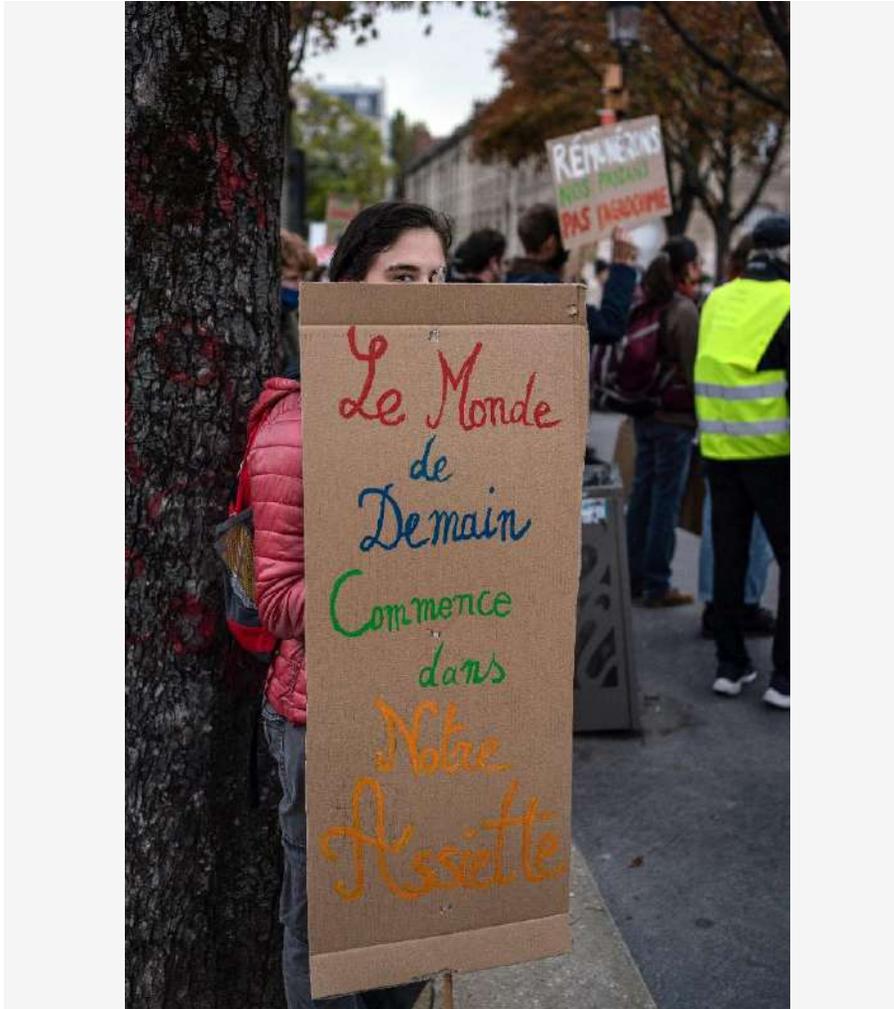
Une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé samedi 17 octobre dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine PAC prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à "engager un changement global de société" via la négociation d'une "nouvelle PAC", devant une centaine de personnes de tous âges.

"La mobilisation est nécessaire" pour "un rapport de force" dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit "satisfait" de cette mobilisation "malgré le contexte sanitaire très difficile".

"La PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là".



Manifestation pour "repenser l'agriculture", avant des discussions la semaine prochaine sur la prochaine politique agricole commune (PAC), le 17 octobre 2020 à Paris AFP / ABDULMONAM EASSA

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC.

Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le "trilogue" (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le slogan "*Notre assiette pour demain*", à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

À Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro "*la course*

permanente à l'agrandissement des fermes" à cause des aides à l'hectare de la PAC.

"Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat". Il estime que "la PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années".

Dress code "Amish"

À Bordeaux, des bottes de foin et caquettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés.

"Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA", le syndicat agricole majoritaire, dit à l'AFP Sylvie Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en "Amish", le dress code de la journée, "pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron" sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.



Manifestation pour "repenser l'agriculture", avant des discussions la semaine prochaine sur la prochaine politique agricole commune (PAC), le 17 octobre 2020 à Paris AFP / ABDULMONAM EASSA

"Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité", dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde.

"J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète", explique-t-il.

"Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain", avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française "**Pour une autre PAC**", qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

Mobilisation pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"

Une "mobilisation nécessaire" pour "négocier une nouvelle Politique agricole commune": une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé samedi dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine PAC prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à "engager un changement global de société" via la négociation d'une "nouvelle PAC", devant une centaine de personnes de tous âges. "La mobilisation est nécessaire" pour "un rapport de force" dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit "satisfait" de cette mobilisation "malgré le contexte sanitaire très difficile". "La PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là".

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le "trilogue" (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le slogan "Notre assiette pour demain", à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro "la course permanente à l'agrandissement des fermes" à cause des aides à l'hectare de la PAC. "Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat". Il estime que "la PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années".

- Dress code "Amish" -

A Bordeaux, des bottes de foin et cagettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés. "Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA", le syndicat agricole majoritaire, dit à l'AFP Sylvie Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en "Amish", le dress code de la journée, "pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron" sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.

"Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité", dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde. "J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète", explique-t-il.

"Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain", avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française "Pour une autre PAC", qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

Mobilisation pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"

Par AFP le 17.10.2020 à 17h55

Une "mobilisation nécessaire" pour "négocier une nouvelle Politique agricole commune": une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé samedi dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine PAC prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à "engager un changement global de société" via la négociation d'une "nouvelle PAC", devant une centaine de personnes de tous âges. "La mobilisation est nécessaire" pour "un rapport de force" dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit "satisfait" de cette mobilisation "malgré le contexte sanitaire très difficile". "La PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là".

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le "trilogue" (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le slogan "Notre assiette pour demain", à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro "la course permanente à l'agrandissement des fermes" à cause des aides à l'hectare de la PAC. "Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat". Il estime que "la PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années".

- Dress code "Amish" -

A Bordeaux, des bottes de foin et cagettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés. "Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA", le syndicat agricole majoritaire, dit à l'AFP Sylvie Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en "Amish", le dress code de la journée, "pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron" sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.

"Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité", dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde. "J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète", explique-t-il.

"Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain", avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française "Pour une autre PAC", qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).



Mobilisation pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"

Par AFP le 17.10.2020 à 17h55

Une "mobilisation nécessaire" pour "négocier une nouvelle Politique agricole commune": une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé samedi dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine PAC prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à "engager un changement global de société" via la négociation d'une "nouvelle PAC", devant une centaine de personnes de tous âges. "La mobilisation est nécessaire" pour "un rapport de force" dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit "satisfait" de cette mobilisation "malgré le contexte sanitaire très difficile". "La PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là".

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le "trilogue" (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le slogan "Notre assiette pour demain", à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro "la course permanente à l'agrandissement des fermes" à cause des aides à l'hectare de la PAC. "Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat". Il estime que "la PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années".

- Dress code "Amish" -

A Bordeaux, des bottes de foin et cagettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés. "Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA", le syndicat agricole majoritaire, dit à l'AFP Sylvie Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en "Amish", le dress code de la journée, "pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron" sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.

"Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité", dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde. "J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète", explique-t-il.

"Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain", avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française "Pour une autre PAC", qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).



17 OCTOBRE 20

Site internet

ACPM : 1 040 000 visites/mois

Mobilisation pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"

Par AFP le 17.10.2020 à 17h55

Une "mobilisation nécessaire" pour "négocier une nouvelle Politique agricole commune": une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé samedi dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine PAC prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à "engager un changement global de société" via la négociation d'une "nouvelle PAC", devant une centaine de personnes de tous âges. "La mobilisation est nécessaire" pour "un rapport de force" dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit "satisfait" de cette mobilisation "malgré le contexte sanitaire très difficile". "La PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là".

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le "trilogue" (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le slogan "Notre assiette pour demain", à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro "la course permanente à l'agrandissement des fermes" à cause des aides à l'hectare de la PAC. "Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat". Il estime que "la PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années".

- Dress code "Amish" -

A Bordeaux, des bottes de foin et cagettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés. "Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA", le syndicat agricole majoritaire, dit à l'AFP Sylvie Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en "Amish", le dress code de la journée, "pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron" sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.

"Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité", dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde. "J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète", explique-t-il.

"Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain", avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française "Pour une autre PAC", qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

Mobilisation pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"

Par AFP le 17.10.2020 à 17h55

Une "mobilisation nécessaire" pour "négocier une nouvelle Politique agricole commune": une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé samedi dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine PAC prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à "engager un changement global de société" via la négociation d'une "nouvelle PAC", devant une centaine de personnes de tous âges. "La mobilisation est nécessaire" pour "un rapport de force" dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit "satisfait" de cette mobilisation "malgré le contexte sanitaire très difficile". "La PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là".

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le "trilogue" (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le slogan "Notre assiette pour demain", à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro "la course permanente à l'agrandissement des fermes" à cause des aides à l'hectare de la PAC. "Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat". Il estime que "la PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années".

- Dress code "Amish" -

A Bordeaux, des bottes de foin et cagettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés. "Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA", le syndicat agricole majoritaire, dit à l'AFP Sylvie Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en "Amish", le dress code de la journée, "pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron" sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.

"Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité", dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde. "J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète", explique-t-il.

"Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain", avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française "Pour une autre PAC", qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).



17 OCTOBRE 20

Site internet

ACPM : NC

Mobilisation pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"

Par AFP le 17.10.2020 à 17h55

Une "mobilisation nécessaire" pour "négocier une nouvelle Politique agricole commune": une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé samedi dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine PAC prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à "engager un changement global de société" via la négociation d'une "nouvelle PAC", devant une centaine de personnes de tous âges. "La mobilisation est nécessaire" pour "un rapport de force" dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit "satisfait" de cette mobilisation "malgré le contexte sanitaire très difficile". "La PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là".

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le "trilogue" (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le slogan "Notre assiette pour demain", à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro "la course permanente à l'agrandissement des fermes" à cause des aides à l'hectare de la PAC. "Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat". Il estime que "la PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années".

- Dress code "Amish" -

A Bordeaux, des bottes de foin et cagettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés. "Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA", le syndicat agricole majoritaire, dit à l'AFP Sylvie Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en "Amish", le dress code de la journée, "pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron" sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.

"Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité", dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde. "J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète", explique-t-il.

"Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain", avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française "Pour une autre PAC", qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

Mobilisation pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"

Par AFP le 17.10.2020 à 17h55

Une "mobilisation nécessaire" pour "négocier une nouvelle Politique agricole commune": une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé samedi dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine PAC prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à "engager un changement global de société" via la négociation d'une "nouvelle PAC", devant une centaine de personnes de tous âges. "La mobilisation est nécessaire" pour "un rapport de force" dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit "satisfait" de cette mobilisation "malgré le contexte sanitaire très difficile". "La PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là".

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le "trilogue" (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le slogan "Notre assiette pour demain", à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro "la course permanente à l'agrandissement des fermes" à cause des aides à l'hectare de la PAC. "Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat". Il estime que "la PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années".

- Dress code "Amish" -

A Bordeaux, des bottes de foin et cagettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés. "Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA", le syndicat agricole majoritaire, dit à l'AFP Sylvie Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en "Amish", le dress code de la journée, "pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron" sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.

"Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité", dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde. "J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète", explique-t-il.

"Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain", avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française "Pour une autre PAC", qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

Mobilisation pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"

Par AFP le 17.10.2020 à 17h55

Une "mobilisation nécessaire" pour "négocier une nouvelle Politique agricole commune": une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé samedi dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine PAC prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à "engager un changement global de société" via la négociation d'une "nouvelle PAC", devant une centaine de personnes de tous âges. "La mobilisation est nécessaire" pour "un rapport de force" dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit "satisfait" de cette mobilisation "malgré le contexte sanitaire très difficile". "La PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là".

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le "trilogue" (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le slogan "Notre assiette pour demain", à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro "la course permanente à l'agrandissement des fermes" à cause des aides à l'hectare de la PAC. "Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat". Il estime que "la PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années".

- Dress code "Amish" -

A Bordeaux, des bottes de foin et cagettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés. "Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA", le syndicat agricole majoritaire, dit à l'AFP Sylvie Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en "Amish", le dress code de la journée, "pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron" sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.

"Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité", dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde. "J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète", explique-t-il.

"Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain", avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française "Pour une autre PAC", qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

Mobilisation pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"

Par AFP le 17.10.2020 à 17h55

Une "mobilisation nécessaire" pour "négocier une nouvelle Politique agricole commune": une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé samedi dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine PAC prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à "engager un changement global de société" via la négociation d'une "nouvelle PAC", devant une centaine de personnes de tous âges. "La mobilisation est nécessaire" pour "un rapport de force" dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit "satisfait" de cette mobilisation "malgré le contexte sanitaire très difficile". "La PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là".

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le "trilogue" (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le slogan "Notre assiette pour demain", à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro "la course permanente à l'agrandissement des fermes" à cause des aides à l'hectare de la PAC. "Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat". Il estime que "la PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années".

- Dress code "Amish" -

A Bordeaux, des bottes de foin et cagettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés. "Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA", le syndicat agricole majoritaire, dit à l'AFP Sylvie Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en "Amish", le dress code de la journée, "pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron" sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.

"Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité", dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde. "J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète", explique-t-il.

"Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain", avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française "Pour une autre PAC", qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

Mobilisation pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"

Par AFP le 17.10.2020 à 17h55

Une "mobilisation nécessaire" pour "négocier une nouvelle Politique agricole commune": une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé samedi dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine PAC prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à "engager un changement global de société" via la négociation d'une "nouvelle PAC", devant une centaine de personnes de tous âges. "La mobilisation est nécessaire" pour "un rapport de force" dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit "satisfait" de cette mobilisation "malgré le contexte sanitaire très difficile". "La PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là".

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le "trilogue" (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le slogan "Notre assiette pour demain", à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro "la course permanente à l'agrandissement des fermes" à cause des aides à l'hectare de la PAC. "Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat". Il estime que "la PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années".

- Dress code "Amish" -

A Bordeaux, des bottes de foin et cagettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés. "Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA", le syndicat agricole majoritaire, dit à l'AFP Sylvie Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en "Amish", le dress code de la journée, "pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron" sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.

"Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité", dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde. "J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète", explique-t-il.

"Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain", avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française "Pour une autre PAC", qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).



« Repensez l'agriculture et instaurer un rapport de force »

Une « mobilisation nécessaire » pour « négocier une nouvelle Politique agricole commune » une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont organisé des manifestations et événements dans toute la France, hier, avant des discussions la semaine prochaine sur la prochaine PAC.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à « engager un changement global de société » via la négociation d'une « nouvelle PAC » devant une grosse centaine de personnes de tous âges. « La mobilisation est nécessaire pour un rapport de force dans la négociation, explique-t-il.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu sous le slogan « Notre assiette pour demain », à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique. A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait sur une exploitation de 30 ha à Nomain (Nord) a dénoncé au micro « la course permanente à l'agrandissement des fermes à cause des aides à l'hectare de la PAC. « Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat », dit-il.

« Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain » avait indiqué, vendredi, Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française «Pour une autre PAC» qui réunit 43 organisations,

dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO). Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunira demain et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examinera les mêmes textes à partir de mardi.

Ensuite, conseil européen, Parlement et Commission devront trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Une quinzaine d'associations avaient appelé à manifester avant les discussions sur la prochaine politique agricole commune (PAC).

■



économie. Politique agricole commune « Il faut repenser l'agriculture »

UNE « MOBILISATION NÉCESSAIRE » pour « négocier une nouvelle Politique agricole commune » : une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont organisé des manifestations et événements dans toute la France samedi, avant des discussions la semaine prochaine sur la prochaine politique agricole commune (PAC). Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à « engager un changement global de société » via la négociation d'une « nouvelle PAC », devant une grosse centaine de personnes de tous âges. « La mobilisation est nécessaire » pour « un rapport de force » dans la négociation, explique-t-il. Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit « satisfait » de cette mobilisation « malgré le contexte sanitaire très difficile ». « On a dit de bien respecter les gestes barrière, l'épidémie est très grave, mais la PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de

l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là ». Des actions un peu partout Un peu partout en France, des actions ont eu lieu sous le slogan « Notre assiette pour demain », à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique. A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait sur une exploitation de 30 hectares à Nomain (Nord) a dénoncé au micro « la course permanente à l'agrandissement des fermes » à cause des aides à l'hectare de la PAC. « Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat », dit-il. « La PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années ». « Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain », avait indiqué

vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française « Pour une autre PAC » qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO). Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le « trilogue » (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023. ■

Des manifestations en France pour « repenser l'agriculture »

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à « engager un changement global de société » via la négociation d'une « nouvelle Politique agricole commune (PAC) », devant une grosse centaine de personnes de tous âges. « La mobilisation est nécessaire » pour « un rapport de force » dans la négociation, explique-t-il. Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit « satisfait » de cette mobilisation : « La PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là ». Un peu partout en France, des actions ont eu lieu sous le slogan « Notre assiette pour demain », à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

L'alimentation de demain

« Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain », avait indiqué

vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française « Pour une autre PAC » qui réunit 43 organisations.

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC.



Les manifestants réclament une nouvelle PAC.

■



Une mobilisation a eu lieu samedi pour «repenser l'agriculture»

LE FIGARO

Par Le Figaro avec AFP

Une «mobilisation nécessaire» pour «négocier une nouvelle Politique agricole commune» : une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont organisé des manifestations et événements dans toute la France samedi, avant des discussions la semaine prochaine sur la prochaine politique agricole commune (PAC).

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, a appelé par mégaphone à «engager un changement global de sociétés» via la négociation d'une «nouvelle PAC», devant une grosse centaine de personnes de tous âges. «La mobilisation est nécessaire» pour «un rapport de force» dans la négociation, a-t-il expliqué.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se disait «satisfait» de cette mobilisation «malgré le contexte sanitaire très difficile». «On a dit de bien respecter les gestes barrière, l'épidémie est très grave, mais la PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là».

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu sous le slogan «Notre assiette pour demain», à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

À Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait sur une exploitation de 30 hectares à Nomain (Nord) a dénoncé au micro «la course permanente à l'agrandissement des fermes» à cause des aides à l'hectare de la PAC. «Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat», a-t-il dit. «La PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années».

«Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain», avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française «**Pour une autre PAC**» qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le «trilogue» (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Mobilisation pour "repenser l'agriculture" et instaurer "un rapport de force"

18/10/2020 15:34

Une "mobilisation nécessaire" pour "négocier une nouvelle politique agricole commune" : une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé samedi 17 octobre dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine politique agricole commune prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à "*engager un changement global de société*" via la négociation d'une "*nouvelle politique agricole commune (PAC)*", devant une centaine de personnes de tous âges. "*La mobilisation est nécessaire pour "un rapport de force" dans la négociation*", explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit "*satisfait*" de cette mobilisation "*malgré le contexte sanitaire très difficile*". "*La PAC détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là*".

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi 19 et 20 octobre pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le "*trilogue*" (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1^{er} janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi 17 octobre sous le slogan "*Notre assiette pour demain*", à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

Dress code "Amish"

À Bordeaux, des bottes de foin et cagettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés. "*Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA*", le syndicat agricole majoritaire, dit Sylvie Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en "Amish", le dress code de la journée, *"pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron"* sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.

"Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité", dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde. *"J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète",* explique-t-il.

"Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain", avait indiqué vendredi 16 octobre Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française *"Pour une autre PAC"*, qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).



Début de négociation de la nouvelle PAC

Une « mobilisation nécessaire » pour « négocier une nouvelle Politique agricole commune » : une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont organisé des manifestations et événements dans toute la France samedi, avant des discussions cette semaine sur la prochaine politique agricole commune (PAC). Laquelle va déterminer les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu sous le slogan « Notre assiette pour demain ». A Lille, drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait sur une exploitation de 30 hectares à Nomain (Nord) a dénoncé « la course permanente à l'agrandissement des fermes » à cause des aides à l'hectare de la PAC. « Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat », dit-il. « La PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années ». « Nous

demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain », a indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française « Pour une autre PAC » qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit aujourd'hui et demain pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de demain

Ensuite, le « trilogue » (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.



Mobilisés samedi pour l'alimentation de demain.



Début de négociation de la nouvelle PAC

Une « mobilisation nécessaire » pour « négocier une nouvelle Politique agricole commune » : une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont organisé des manifestations et événements dans toute la France samedi, avant des discussions cette semaine sur la prochaine politique agricole commune (PAC). Laquelle va déterminer les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu sous le slogan « Notre assiette pour demain ». A Lille, drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait sur une exploitation de 30 hectares à Nomain (Nord) a dénoncé « la course permanente à l'agrandissement des fermes » à cause des aides à l'hectare de la PAC. « Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat », dit-il. « La PAC peut changer les choses de manière importante ces prochaines années ». « Nous

demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain », a indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française « Pour une autre PAC » qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit aujourd'hui et demain pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de demain

Ensuite, le « trilogie » (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.



Mobilisés samedi pour l'alimentation de demain.



Mobilisation pour repenser l'agriculture et instaurer « un rapport de force »

Partager la publication "Mobilisation pour repenser l'agriculture et instaurer « un rapport de force »"

- Google+

Partager la publication "Mobilisation pour repenser l'agriculture et instaurer « un rapport de force »"

- LinkedIn

Partager la publication "Mobilisation pour repenser l'agriculture et instaurer « un rapport de force »"

- Facebook

Partager la publication "Mobilisation pour repenser l'agriculture et instaurer « un rapport de force »"

- Twitter

Partager la publication "Mobilisation pour repenser l'agriculture et instaurer « un rapport de force »"

- Email

Partager la publication "Mobilisation pour repenser l'agriculture et instaurer « un rapport de force »"

- Imprimer



À Paris, un collectif d'organisations, dont la Confédération paysanne, Greenpeace et Générations futures, ont manifesté pour exiger une inflexion dans les négociations de la prochaine Pac. (©@pouruneautrepace)

Une « mobilisation nécessaire » pour « négocier une nouvelle Politique agricole commune » : une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne se sont mobilisées samedi dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine Pac prévues la semaine prochaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra Bastille à Paris, Damien Londiveau, de l'association Combat Monsanto, appelle par mégaphone à « engager un changement global de société » via la négociation d'une « nouvelle Pac », devant une centaine de personnes de tous âges. « La mobilisation est nécessaire » pour « un rapport de force » dans la négociation, explique-t-il.

Tom Baquerre, également de Combat Monsanto, se dit « satisfait » de cette mobilisation « malgré le contexte sanitaire très difficile ». « La Pac détermine les sept prochaines années de l'agriculture

et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là ».

#PouruneautrePAC en direct de la mob #Notreassiettepourdemain : Exigeons une #PAC qui favorise des paysans nombreux et bien rémunérés, la souveraineté alimentaire et l'arrêt de l'industrialisation de l'agriculture ! Paysans et citoyens sont mobilisés ! <https://t.co/YfQHprmcXv>
pic.twitter.com/Q6CCsJmuuF

— **Pour une autre PAC** (@pouruneautrepac) October 17, 2020

Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit lundi et mardi pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine Pac. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le « trilogue » (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le slogan « Notre assiette pour demain », à l'appel notamment d'Attac, Générations Futures, Terre Solidaire, Combat Monsanto, Objectif Zéro OGM ou encore la Fédération nationale d'agriculture biologique.

A Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la Confédération paysanne sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord) a dénoncé au micro « la course permanente à l'agrandissement des fermes » à cause des aides à l'hectare de la Pac. « Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat ». Il estime que « la Pac peut changer les choses de manière importante ces prochaines années ».

À lire : Paris veut que les 27 aient les mêmes contraintes environnementales dans la Pac

Dress code « Amish »

A Bordeaux, des bottes de foin et cagettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblés. « Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA », le syndicat agricole majoritaire, dit à l'AFP Sylvie Nony, porte-parole du collectif Notre assiette pour demain en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Eric Payen est venu pour l'occasion en « Amish », le dress code de la journée, « pour tourner en dérision les propos du président Emmanuel Macron » sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.

« Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité », dit ce militant d'ANV COP 21 en Gironde. « J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse (...), nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète », explique-t-il.

« Nous demandons une réforme en profondeur de la PAC qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain », avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française « Pour une autre Pac », qui réunit 43 organisations, dont Les amis de la terre, la Confédération paysanne, Attac, Slow Food, WWF ou la ligue de protection des oiseaux (LPO).

À lire : Eco-régimes, revenus agricoles... : La nouvelle Pac est-elle déjà vouée à l'échec ?

Une PAC paysanne pour réussir la transition agroécologique

Tribune

Par Nicolas Girod, porte-parole de la Confédération paysanne

—
19 octobre 2020 à 08:04



Distribution de paniers de légumes à Marseille, en septembre 2019. Photo Patrick Gherdoussi pour Libération

Tribune. Le Parlement européen doit adopter ces prochains jours un projet pour la prochaine politique agricole commune (PAC), outil majeur d'orientation de nos systèmes agricoles et alimentaires. Il s'agit de la première étape du processus qui conduira à la PAC post 2020. Le texte discuté n'est pas à la hauteur des enjeux et pire encore, à quelques jours du vote, les trois principaux partis viennent de s'entendre pour que rien ne change sur le fond!

La crise que nous traversons révèle pourtant le besoin d'une réponse politique forte face aux urgences écologiques et sociales. L'agriculture et l'alimentation, qui sont au carrefour des défis qui s'imposent à nous, devraient être au cœur des projets du «monde d'après».

Souveraineté alimentaire

La future PAC doit tout d'abord s'occuper de nourrir tout le monde. L'explosion de la précarité causée par le Covid nous impose de revoir notre système alimentaire. Une situation où des paysan-ne-s sans revenu essaient de vendre des produits toujours moins chers à des consommateurs qui n'ont plus les moyens de les acheter, est une impasse. Une PAC qui a pour seul objectif «des prix bas» ne fait qu'aggraver les choses. Nous demandons au contraire de refonder la PAC sur un véritable projet de démocratie alimentaire. Pour exemple, les productions de fruits et légumes, pourtant essentielles pour l'alimentation de nos concitoyens-nnes, restent complètement absentes des politiques publiques dont la PAC fait partie.

A lire aussi Pour une politique agricole de rupture

La PAC est en outre un outil majeur pour construire notre souveraineté alimentaire. Mais plutôt que les pousser dans des impasses, elle doit protéger les paysan-ne-s et, en premier lieu, leur revenu. Les exemples des filières laitière et sucrière témoignent des problèmes provoqués par les dérégulations successives, aux conséquences dramatiques sur les prix. L'insuffisance d'harmonisation fiscale, sociale et environnementale européenne met les paysan-ne-s en compétition. Cette situation doit cesser : une harmonisation de ces normes par le haut, s'impose. Des mécanismes de régulation de marchés et de maîtrise des volumes doivent donc être remis en place. La poursuite des signatures d'accords de libre-échange est de plus en plus une insupportable provocation, elles doivent cesser.

Un million de paysan-ne-s

«Relocaliser nos productions», tout le monde en parle, mais ça suppose d'avoir des paysan-ne-s nombreux sur tous les territoires. Or la PAC, dont le budget est majoritairement distribué en fonction de la taille des fermes, est la principale raison de la diminution du nombre de paysan-ne-s et du non-renouvellement des générations. Alors que la moitié des agriculteurs partira à la retraite d'ici dix ans, face aux vagues de suppressions d'emplois, l'agriculture et l'alimentation constituent un potentiel réservoir d'emplois qui doit être saisi. La Confédération paysanne fixe l'objectif d'un million de paysan-ne-s en France dans dix ans. Pour l'atteindre, orientons les soutiens vers les actifs plutôt que vers les hectares !

Ensuite, la PAC continue d'encourager un modèle agricole contraire à l'agroécologie paysanne, pourtant à même d'apporter des réponses aux défis auxquels notre système alimentaire est confronté. Les objectifs fixés par le «Green Deal», en matière de réduction d'utilisation de pesticides, d'engrais azotés et d'augmentation de la part d'agriculture biologique constituent des étapes importantes. Objectifs portés d'ailleurs par la Convention citoyenne pour le climat. Sans une PAC qui décline ces objectifs - ce qui n'est absolument pas le cas aujourd'hui - il nous sera impossible de relever ces défis.

Occasion historique

Enfin, nous sommes particulièrement inquiets de la dérive «technologiste» que pourrait prendre la PAC, via le soutien à l'agriculture de précision et la digitalisation. Si demain, les paysan·ne·s auront besoin de nouvelles techniques et formes d'organisations, ces innovations doivent d'abord renforcer leur autonomie et valoriser leurs savoir-faire, non leur créer de nouvelles dépendances.

Malheureusement, la PAC que le Parlement européen s'apprête à voter a toutes les chances d'être très éloignée d'une politique agricole et alimentaire commune (PAAC) dont les quelques propositions ci-dessus esquissent les grandes lignes, et que nous portons au côté du collectif citoyen de la plateforme **pour une Autre PAC**. Elle risque de demeurer une politique de rente inacceptable, inefficace d'un point de vue social, alimentaire et écologique.

Voilà pourquoi, nous en appelons à tous les député·e·s européen·ne·s qui s'apprêtent à voter. L'occasion est historique, les circonstances l'exigent et les défis à relever urgents : c'est maintenant que les choix politiques qui s'imposent doivent être pris, soyons plus ambitieux !

Vous souhaitez proposer une tribune à *Libé* ? Ecrivez à idees@liberation.fr.

Nicolas Girod porte-parole de la Confédération paysanne



Le futur de la Politique agricole commune en sept questions



Publié le 19 oct. 2020 à 11:01 Mis à jour le 19 oct. 2020 à 11:13

Dans les institutions européennes, la semaine sera tournée vers l'agriculture. Le conseil des ministres européens de l'Agriculture se réunit ce lundi et mardi à Luxembourg pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine Politique agricole commune (PAC). Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi.

Quels sont les enjeux ? Quels sont les points de crispations ? Pourquoi la PAC est un texte européen majeur ? Les explications de CQFD.

1. Qu'est-ce que la PAC ?

La Politique agricole commune (PAC) est une politique de l'Union européenne dédiée à l'agriculture et au développement rural. Elle a été prévue par le traité de Rome du 25 mars 1957 et est entrée en vigueur le 30 juillet 1962. Elle demeure, encore aujourd'hui, la politique la plus intégrée de l'UE. Elle est organisée en période de programmation de sept années. La dernière réforme en date remonte à 2014, et la prochaine devait entrer en vigueur en 2021.

A l'origine, la PAC visait principalement à développer la production agricole afin de nourrir les Européens à la sortie de la Seconde Guerre mondiale et assurer la souveraineté alimentaire du Continent. Les Etats souhaitaient également améliorer le revenu des agriculteurs, stabiliser les marchés et assurer des prix raisonnables aux consommateurs. Deux outils principaux sont alors mis en place afin de stimuler l'agriculture européenne : des taxes à l'importation, qui opèrent un effet dissuasif, et la garantie des prix aux agriculteurs. En clair, peu importe la quantité qu'ils produisent, ils sont assurés de voir leurs produits achetés par l'Union européenne.

Cette politique a rapidement porté ses fruits. La production européenne a considérablement augmenté, jusqu'à la surproduction. Et l'Union européenne s'est vue

contrainte de réformer le texte. Ses fondements demeurent toutefois inchangés. Au cours des années, d'autres dimensions, comme le développement durable, la lutte contre le changement climatique, la diversification et la vitalité de l'économie rurale sont devenues aussi importants que le soutien à la production de denrées alimentaires.

2. Sur quel modèle repose-t-elle ?

La PAC est divisée en deux piliers. Le premier concentre plus des deux tiers du budget. Il concerne les aides directes qui sont versées aux agriculteurs, indépendamment de ce qu'ils produisent, mais en fonction de la surface qu'ils exploitent. Elles assurent aux agriculteurs un revenu minimal garanti. Ces aides peuvent être couplées à d'autres types d'aides, sous réserve d'en respecter les critères. Les jeunes agriculteurs, de moins de 40 ans, peuvent par exemple percevoir le « paiement jeunes agriculteurs ».

Le deuxième pilier concerne la politique de développement rural. Son enveloppe, environ 25 % du budget, finance un large panel de mesures : modernisation des exploitations, promotion du tourisme rural, formation des agriculteurs ou encore développement de l'agriculture biologique.

3. A quoi devrait ressembler la future PAC ?

Deux grands objectifs sont affichés : simplifier la PAC et lui assigner une véritable ambition écologique. Sur le volet de la simplification, la PAC post-2020 devrait s'accompagner d'un renforcement du « principe de subsidiarité ». En clair, les Etats membres bénéficieraient d'une plus grande marge de manoeuvre pour fixer les modalités de mise en oeuvre de la PAC sur leur territoire. Cette réforme part du constat que plusieurs types d'agricultures se côtoient au sein de l'UE et que les spécificités de chaque territoire doivent être prises en compte pour atteindre les objectifs fixés par la PAC.

Dans ce cadre, les Etats ont été chargés de construire des « plans stratégiques nationaux », dans lequel un bilan de l'état de l'agriculture au sein de l'Etat est dressé. Ces plans détaillent également comment sera mise en place la future réforme dans un territoire donné. Ils devront être approuvés par la Commission. Faute d'accord entre le Parlement, le Conseil et la Commission, des incertitudes existent toutefois sur les bases juridiques de ces plans, comme les conditions d'éligibilité aux aides pour les agriculteurs.

4. Et sur le plan écologique ?

La deuxième grande réforme engagée par la PAC sera écologique. Trois des neuf grands objectifs assignés à la PAC sont liés à l'environnement et au climat.

L'une des principales nouveautés, qui alimente le débat entre les Etats membres, est la mise en place du système des « éco-régimes ». Ces derniers rémunéreraient les services rendus à l'environnement par les agriculteurs. En théorie, une partie du budget du premier pilier devrait leur être allouée. Mais en pratique leur montant, leur définition et leurs objectifs ne sont pas fixés.

Certains Etats membres imaginent ainsi des rémunérations pour encourager l'agriculture biologique, d'autres pour financer la couverture végétale des sols toute l'année afin

d'augmenter la captation du carbone des sols... De la même manière, les Etats n'ont pas encore trouvé un accord sur le pourcentage du premier pilier dédié à ces éco-régimes. La France milite ainsi pour que 30 % du budget finance ces initiatives, quand le compromis serait plutôt à 20 %. La France souhaite également que ce dispositif soit déclaré « obligatoire » pour tous les pays de l'Union.

Un autre outil servira à renforcer le volet écologique de la PAC : la conditionnalité. Ce système établit un lien entre le versement des aides de la PAC et le respect de certaines obligations. Ces obligations devront, dans la PAC post-2020, « contribuer à réaliser les objectifs environnementaux de la PAC », précise la Commission européenne. Si un agriculteur ne respecte pas les obligations qui lui incombent, les paiements pourront être réduits.

5. Comment le texte est accepté par les Etats membres ?

La mise en place de cette réforme inquiète et divise au niveau européen. Pour certains Etats, la simplification de la nouvelle PAC pourrait marquer le retour d'un certain nationalisme, alors même que les objectifs de développement durable et de renforcement des règles sanitaires nécessitent des normes communes. Pour d'autres, la réforme entraînera nécessairement une distorsion de concurrence : si tous les agriculteurs ne sont pas soumis aux mêmes règles, environnementales par exemple, certains seraient nécessairement avantagés. C'est aussi pour cela que la France souhaite que les mêmes obligations environnementales s'appliquent partout. Comme l'a illustré la récente affaire des insecticides néonicotinoïdes dans les champs de betteraves à sucre du nord de la France, le verdissement de la production se fait souvent au détriment des rendements, et des coûts de production.

Du côté des ONG, cette réforme soulève également des questions. La réforme, telle qu'elle est pensée, ne permettra pas d'atteindre les objectifs du Green deal européen, plaide France Nature Environnement. Quarante-trois associations de défense de l'environnement, de solidarité paysanne ou de consommateurs estiment que les discussions « cruciales » qui s'ouvrent cette semaine Luxembourg et au Parlement européen sur la prochaine politique agricole commune (PAC) devraient permettre de « changer les modèles agricoles et alimentaires » du vieux continent.

Concernant le système des « éco-régimes », la plateforme « Pour une autre PAC » demande qu'ils soient « obligatoires » dans chacun des 27 Etats-membres et que 40 % du budget du premier pilier de la PAC lui soient consacrés. « L'UE doit stopper la course à l'industrialisation, en particulier pour l'élevage : elle ne doit pas produire davantage, mais produire autrement », indique Greenpeace, qui milite pour la végétalisation de l'alimentation.

6. Quand rentrera-t-elle en vigueur ?

La nouvelle réforme de la PAC devait entrer en vigueur début 2021. La Commission a adopté des propositions le 1er juin 2018. Depuis, le Conseil et le Parlement européen amendent le texte. Le Parlement n'est pas parvenu à trouver un accord, appelé mandat de négociation, avant les élections européennes de 2019. A partir de cette étape,

l'adoption du texte a commencé à se décaler dans le temps. Le nouveau Parlement élu a mis du temps à se mettre d'accord et à s'imprégner des textes.

Un accord a été conclu par la Commission pour prolonger le système actuel au moins jusqu'à fin 2022. Les discussions sur le texte de transition continuent actuellement mais, sa durée est incertaine. Elle est effectivement liée à la discussion sur le futur budget de l'UE, qui elle-même patine. Il est donc possible que la future PAC ne voit le jour qu'en janvier 2023.

La priorité immédiate est pour le conseil des ministres européens de l'Agriculture, qui se réunit lundi et mardi, de tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC. Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le « trilogue » (Conseil européen, Parlement et Commission européenne) devra trancher entre la fin 2020 et le début 2021, pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2022, ou du 1er janvier 2023.

7. Quel bénéfice la France tire-t-elle de la PAC ?

La France est l'un des principaux pays bénéficiaires de la PAC. Et l'Hexagone devrait conserver une part importante des crédits alloués à la future PAC. Après l'accord conclu sur le plan de relance, le ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie, s'est félicité du maintien des crédits français. « Sur la partie française, c'est 62,4 milliards d'euros qui vont pouvoir être au bénéfice de nos agriculteurs, nos éleveurs » sur les sept prochaines années, a-t-il déclaré sur Europe 1.

« On part de loin car beaucoup avaient une ambition à la baisse pour cette agriculture européenne », a précisé Julien Denormandie. Cette somme ne prend pas en compte d'éventuels investissements du plan de relance, qui pourrait lui aussi bénéficier au secteur. « C'est pour le volet agriculture un accord très important qui a été conclu. »



Une PAC paysanne pour réussir la transition agroécologique

Un nouveau projet pour la politique agricole commune va être adopté par le Parlement européen. Il reste insuffisant pour assurer la souveraineté alimentaire de l'Europe, développer l'agroécologie et soutenir les paysans.

Tribune. Le Parlement européen doit adopter ces prochains jours un projet pour la prochaine politique agricole commune (PAC), outil majeur d'orientation de nos systèmes agricoles et alimentaires. Il s'agit de la première étape du processus qui conduira à la PAC post 2020. Le texte discuté n'est pas à la hauteur des enjeux et pire encore, à quelques jours du vote, les trois principaux partis viennent de s'entendre pour que rien ne change sur le fond!

La crise que nous traversons révèle pourtant le besoin d'une réponse politique forte face aux urgences écologiques et sociales. L'agriculture et l'alimentation, qui sont au carrefour des défis qui s'imposent à nous, devraient être au cœur des projets du «monde d'après».

Souveraineté alimentaire

La future PAC doit tout d'abord s'occuper de nourrir tout le monde. L'explosion de la précarité causée par le Covid nous impose de revoir notre système alimentaire. Une situation où des paysan-ne-s sans revenu essaient de vendre des produits toujours moins chers à des consommateurs qui n'ont plus les moyens de les acheter, est une impasse. Une PAC qui a pour seul objectif «des prix bas» ne fait qu'aggraver les choses. Nous demandons au contraire de refonder la PAC sur un véritable projet de démocratie alimentaire. Pour exemple, les productions de fruits et légumes, pourtant essentielles pour l'alimentation de nos concitoyens-nnes, restent complètement absentes des politiques publiques dont la PAC fait partie.

La PAC est en outre un outil majeur pour construire notre souveraineté alimentaire. Mais plutôt que les pousser dans des impasses, elle doit protéger les paysan-ne-s et, en premier lieu, leur revenu. Les exemples des filières laitière et sucrière témoignent des problèmes provoqués par les dérégulations successives, aux conséquences dramatiques sur les prix. L'insuffisance d'harmonisation fiscale, sociale et environnementale européenne met les paysan-ne-s en compétition. Cette situation doit cesser : une harmonisation de ces normes par le haut, s'impose. Des mécanismes de régulation de marchés et de maîtrise des volumes doivent donc être remis en place. La poursuite des signatures d'accords de libre-échange est de plus une insupportable provocation, elles doivent cesser.

Un million de paysan-ne-s

«Relocaliser nos productions», tout le monde en parle, mais ça suppose d'avoir des paysan-ne-s nombreux sur tous les territoires. Or la PAC, dont le budget est majoritairement distribué en fonction de la taille des fermes, est la principale raison de la diminution du nombre de paysan-ne-s et du non-renouvellement des générations. Alors que la moitié des agriculteurs partira à la retraite d'ici dix ans, face aux vagues de suppressions d'emplois, l'agriculture et l'alimentation constituent un potentiel réservoir d'emplois qui doit être saisi. La Confédération paysanne fixe l'objectif d'un million de paysan-ne-s en France dans dix ans. Pour l'atteindre, orientons les soutiens vers les actifs plutôt que vers les hectares !

Ensuite, la PAC continue d'encourager un modèle agricole contraire à l'agroécologie paysanne, pourtant à même d'apporter des réponses aux défis auxquels notre système alimentaire est confronté. Les objectifs fixés par le «Green Deal», en matière de réduction d'utilisation de pesticides, d'engrais azotés et d'augmentation de la part d'agriculture biologique constituent des étapes importantes. Objectifs portés d'ailleurs par la Convention citoyenne pour le climat. Sans une PAC qui décline ces objectifs - ce qui n'est absolument pas le cas aujourd'hui - il nous sera impossible de relever ces défis.

Occasion historique

Enfin, nous sommes particulièrement inquiets de la dérive «technologiste» que pourrait prendre la PAC, via le soutien à l'agriculture de précision et la digitalisation. Si demain, les paysan·ne·s auront besoin de nouvelles techniques et formes d'organisations, ces innovations doivent d'abord renforcer leur autonomie et valoriser leurs savoir-faire, non leur créer de nouvelles dépendances.

Malheureusement, la PAC que le Parlement européen s'apprête à voter a toutes les chances d'être très éloignée d'une politique agricole et alimentaire commune (PAAC) dont les quelques propositions ci-dessus esquissent les grandes lignes, et que nous portons au côté du collectif citoyen de la plateforme **pour une Autre PAC**. Elle risque de demeurer une politique de rente inacceptable, inefficace d'un point de vue social, alimentaire et écologique.

Voilà pourquoi, nous en appelons à tous les député·e·s européen·ne·s qui s'apprêtent à voter. L'occasion est historique, les circonstances l'exigent et les défis à relever urgents : c'est maintenant que les choix politiques qui s'imposent doivent être pris, soyons plus ambitieux !

Vous souhaitez proposer une tribune à Libé ? Ecrivez à idees@liberation.fr.



Ils manifestent pour « repenser l'agriculture » et la Pac

Mobilisation

2 h



La Confédération paysanne et la Fédération nationale d'agriculture biologique manifestaient ce 17 octobre 2020 aux côtés d'ONG comme Attac pour défendre leur vision de la prochaine Pac.
© Twitter @attac_fr

Une « mobilisation nécessaire » pour « négocier une nouvelle politique agricole commune » : une quinzaine d'organisations dont Greenpeace et la Confédération paysanne ont mobilisé ce samedi 17 octobre 2020 dans toute la France pour sensibiliser aux discussions sur la prochaine Pac prévues cette semaine au niveau européen.

Sur les marches de l'Opéra-Bastille à Paris, **Damien Londiveau**, de l'association **Combat Monsanto**, appelle par mégaphone à « engager un changement global de société » via la négociation d'une « nouvelle Pac » (**politique agricole commune**), devant une centaine de personnes de tous âges. « La mobilisation est nécessaire » pour « un rapport de force » dans la négociation, explique-t-il.

> *À lire aussi* : Une semaine décisive de négociations s'ouvre pour la Pac (16/10/2020)

La négociation arrive dans la dernière ligne droite

Tom Baquerre, également de **Combat Monsanto**, se dit « satisfait » de cette mobilisation « malgré le contexte sanitaire très difficile ». « La **Pac** détermine les sept prochaines années de l'agriculture et de l'alimentation françaises, on ne peut pas laisser passer ce moment-là. »

Les **ministres européens de l'Agriculture** se réunissent ce lundi 19 et ce mardi 20 octobre 2020 pour tenter de trouver une majorité qualifiée sur un ensemble de trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine Pac.

> *À lire aussi* : Un ciblage des aides plus flou dans la Pac post-2020 (22/09/2020)

Le Parlement examine les mêmes textes à partir de mardi. Ensuite, le « trilogue » (conseil européen, Parlement et Commission) devra trancher entre la fin de 2020 et le début de 2021 pour définir les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

> *À lire aussi* : La présidence allemande entame la dernière ligne droite des négociations

(12/10/2020)

Mobilisation générale

Un peu partout en France, des actions ont eu lieu samedi sous le slogan « Notre assiette pour demain », à l'appel notamment d'**Attac**, **Génération Futures**, **Terre Solidaire**, **Combat Monsanto**, **Objectif Zéro OGM** ou encore la **Fédération nationale d'agriculture biologique**.

Mobilisations partout en France ce samedi pour une alimentation saine, accessible à tous.te.s et une agriculture écologique.#NotreAssiettePourDemain#NAPD2020
pic.twitter.com/boUrbanSWN7

— Attac France (@attac_fr) October 17, 2020

À Lille, une centaine de personnes étaient réunies. Drapeau de la **Confédération paysanne** sur l'épaule, Antoine Jean, producteur de lait à Nomain (Nord), a dénoncé au micro « la course permanente à l'agrandissement des fermes » à cause des aides à l'hectare de la Pac.

Début du discours de @NicolasGirod3 : "Le projet d'agriculture paysanne est un projet de société. Nous voulons un million d'emplois paysans de plus pour notre souveraineté alimentaire"
pic.twitter.com/l8m5PcbZxo

— Conf Paysanne (@ConfPaysanne) October 17, 2020

« Je suis installé paysan depuis 30 ans et j'ai l'impression de vivre toujours le même combat », lance Antoine Jean. Cet éleveur adhérent de la Confédération paysanne estime que « la Pac peut changer les choses de manière importante ces prochaines années ».

> À lire aussi :Débat public, les citoyens mettent la main à la Pac (16/10/2020)

« Nous sommes tous des mangeurs »

À Bordeaux, des bottes de foin et cagettes de légumes d'automne ont été déposées sur les pavés de la place de la Bourse, où quelques dizaines de militants s'étaient rassemblées. « Nous sommes tous des mangeurs, donc nous avons tous notre mot à dire sur la façon dont on va se nourrir, cette parole n'appartient pas qu'à la FNSEA », dit à **Sylvie Nony**, porte-parole du collectif **Notre assiette pour demain** en Gironde.

Chauffeur de bus de 53 ans, Éric Payen est venu pour l'occasion en « **Amish** », le dress code de la journée, « pour tourner en dérision les propos du président **Emmanuel Macron** » sur les opposants à la 5G. Comme lui, des militants avaient ressorti des malles chapeaux de paille, vestons, fichus et grands jupons.

« On nous prend pour des ringards »

« Nous revendiquons une agriculture saine pour l'homme dans le respect de la biodiversité, dit ce militant d'**ANV COP 21** en Gironde. J'ai mon portable bien sûr, mais nous sommes contre le déploiement de la 5G alors que les études de nocivité et non-nocivité n'ont pas encore été rendues. On nous prend pour des ringards, mais nous sommes à l'avant-garde quand nous disons qu'il faut changer de vitesse [...], nous sommes pour le progrès dans les limites acceptées par notre planète », explique-t-il.

« Nous demandons une réforme en profondeur de la Pac qui commencera en 2023 pour transformer la façon dont nous nous alimenterons demain », avait indiqué vendredi Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme française « Pour une autre Pac », qui réunit 43 organisations, dont **Les Amis de la Terre**, la Confédération paysanne, Attac, **Slow Food**, **WWF** ou la **Ligue de protection des oiseaux** (LPO).

UE: réunion des ministres de l'Agriculture, pêche et nouvelle PAC au menu

Bruxelles (BEL), 19 oct. 2020 (AFP) -

Les ministres européens de l'Agriculture ont débuté lundi une réunion d'au moins deux jours pour s'entendre sur la réforme de la politique agricole commune (PAC) et sur les quotas de pêche en mer Baltique, promettant de "longues heures de négociations".

Réunis au Luxembourg, les ministres des Vingt-Sept vont tenter de trouver une majorité qualifiée sur trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC, avant que le Parlement européen n'examine le dossier à partir de mercredi. Etats et eurodéputés devront trancher d'ici début 2021 sur les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Au centre des pourparlers figurera le système des "écorégimes" proposé par la Commission (l'exécutif de l'UE) pour verdir l'agriculture européenne en rémunérant les services rendus à l'environnement par les agriculteurs. Les Etats doivent trouver une majorité qualifiée autour de leur montant, leur définition et leur objectif.

L'Allemagne - qui occupe la présidence tournante de l'UE - propose que les primes versées aux agriculteurs dans ce cadre deviennent obligatoires en prévoyant un budget minimal à cette fin. Jusqu'à présent, ces "écorégimes" sont volontaires.

"De longues heures de négociations nous attendent, jusqu'à tard dans la nuit", a prévenu lundi la ministre allemande de l'Agriculture Julia Klöckner en arrivant au Luxembourg. La réunion devrait se terminer mercredi matin après une ultime nuit d'après discussions.

Si la France, à l'unisson d'autres pays (Suède, Danemark, Belgique, Espagne) souhaite également des écorégimes "obligatoires" pour tous les pays de l'UE, afin de ne pas créer de distorsion de concurrence d'un pays à l'autre, certains gouvernements, notamment en Europe de l'Est, y restent hostiles: ils redoutent de perdre des fonds européens si un nombre insuffisant d'agriculteurs participent aux programmes environnementaux.

Le contenu des écorégimes fait aussi débat: certains imaginent des rémunérations pour encourager l'agriculture biologique, d'autres pour financer la couverture végétale des sols toute l'année, d'autres encore pour financer l'augmentation de la production de protéines végétales.

"Nos agriculteurs ont besoin d'une bonne PAC aussi rapidement que possible, le problème clé est de trouver l'équilibre entre soutien aux revenus et écorégimes", insistait lundi le ministre espagnol Luis Planas, assurant soutenir la proposition allemande.

Par ailleurs, les ministres discuteront cette semaine des limitations de captures autorisées pour les pêcheurs en mer Baltique. En raison de l'état alarmant persistant des stocks, la Commission européenne a proposé de réduire encore une partie des quotas en place, notamment pour le cabillaud, le saumon et la plupart des espèces de hareng.

Dans une quinzaine de pays, des plateformes d'ONG et associations réunissant agriculteurs, consommateurs, défenseurs de l'environnement et des animaux se mobilisent pour tenter d'obtenir une "transition obligatoire" de l'agriculture dans tous les pays européens, "agroécologique" et "alimentaire".

"Le texte, préparé par la commission précédente, est très loin de l'objectif du +Pacte Vert+ fixé par l'actuelle Commission et n'est pas à la hauteur pour accélérer la transition écologique d'ici 2027" a indiqué à l'AFP Mathieu Courgeau, paysan en Vendée et président de la plate-forme française "Pour une autre PAC", qui réunit 43 associations et ONG.

"La Pologne, par exemple, est en position de résistance et cherche à prendre les mesures environnementales les moins ambitieuses possibles afin de poursuivre la course à l'industrialisation de son agriculture", a souligné Ewa Sufin-Jacquemart, qui préside la coalition Terre Vivante dans ce pays.

Dénonçant un projet de ferme à 5 millions de poulets en Pologne et une augmentation de 73% de l'utilisation des pesticides en 12 ans dans ce pays, elle a souligné qu'il y a quatre ans, les plus grandes exploitations volaillères comptaient "250.000 poulets" en Pologne, "alors qu'elles sont aujourd'hui à 1,5 million".

pe-im-jug/soe/pcm

UE: réunion des ministres de l'Agriculture, pêche et nouvelle PAC au menu

Bruxelles (BEL), 19 oct. 2020 (AFP) -

Les ministres européens de l'Agriculture ont débuté lundi une réunion d'au moins deux jours pour s'entendre sur la réforme de la politique agricole commune (PAC) et sur les quotas de pêche en mer Baltique, promettant de "longues heures de négociations".

Réunis au Luxembourg, les ministres des Vingt-Sept vont tenter de trouver une majorité qualifiée sur trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC, avant que le Parlement européen n'examine le dossier à partir de mercredi. Etats et eurodéputés devront trancher d'ici début 2021 sur les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Au centre des pourparlers figurera le système des "écorégimes" proposé par la Commission (l'exécutif de l'UE) pour verdir l'agriculture européenne en rémunérant les services rendus à l'environnement par les agriculteurs. Les Etats doivent trouver une majorité qualifiée autour de leur montant, leur définition et leur objectif.

L'Allemagne - qui occupe la présidence tournante de l'UE - propose que les primes versées aux agriculteurs dans ce cadre deviennent obligatoires en prévoyant un budget minimal à cette fin. Jusqu'à présent, ces "écorégimes" sont volontaires.

"De longues heures de négociations nous attendent, jusqu'à tard dans la nuit", a prévenu lundi la ministre allemande de l'Agriculture Julia Klöckner en arrivant au Luxembourg. La réunion devrait se terminer mercredi matin après une ultime nuit d'après discussions.

Si la France, à l'unisson d'autres pays (Suède, Danemark, Belgique, Espagne) souhaite également des écorégimes "obligatoires" pour tous les pays de l'UE, afin de ne pas créer de distorsion de concurrence d'un pays à l'autre, certains gouvernements, notamment en Europe de l'Est, y restent hostiles: ils redoutent de perdre des fonds européens si un nombre insuffisant d'agriculteurs participent aux programmes environnementaux.

Le contenu des écorégimes fait aussi débat: certains imaginent des rémunérations pour encourager l'agriculture biologique, d'autres pour financer la couverture végétale des sols toute l'année, d'autres encore pour financer l'augmentation de la production de protéines végétales.

"Nos agriculteurs ont besoin d'une bonne PAC aussi rapidement que possible, le problème clé est de trouver l'équilibre entre soutien aux revenus et écorégimes", insistait lundi le ministre espagnol Luis Planas, assurant soutenir la proposition allemande.

Par ailleurs, les ministres discuteront cette semaine des limitations de captures autorisées pour les pêcheurs en mer Baltique. En raison de l'état alarmant persistant des stocks, la Commission européenne a proposé de réduire encore une partie des quotas en place, notamment pour le cabillaud, le saumon et la plupart des espèces de hareng.

Dans une quinzaine de pays, des plateformes d'ONG et associations réunissant agriculteurs, consommateurs, défenseurs de l'environnement et des animaux se mobilisent pour tenter d'obtenir une "transition obligatoire" de l'agriculture dans tous les pays européens, "agroécologique" et "alimentaire".

"Le texte, préparé par la commission précédente, est très loin de l'objectif du +Pacte Vert+ fixé par l'actuelle Commission et n'est pas à la hauteur pour accélérer la transition écologique d'ici 2027" a indiqué à l'AFP Mathieu Courgeau, paysan en Vendée et président de la plate-forme française "Pour une autre PAC", qui réunit 43 associations et ONG.

"La Pologne, par exemple, est en position de résistance et cherche à prendre les mesures environnementales les moins ambitieuses possibles afin de poursuivre la course à l'industrialisation de son agriculture", a souligné Ewa Sufin-Jacquemart, qui préside la coalition Terre Vivante dans ce pays.

Dénonçant un projet de ferme à 5 millions de poulets en Pologne et une augmentation de 73% de l'utilisation des pesticides en 12 ans dans ce pays, elle a souligné qu'il y a quatre ans, les plus grandes exploitations volaillères comptaient "250.000 poulets" en Pologne, "alors qu'elles sont aujourd'hui à 1,5 million".

pe-im-jug/soe/pcm



Union européenne : la PAC doit devenir l'outil de la transition agroécologique !

Home

>

Actualités

> Union européenne : la PAC doit devenir l'outil de la transition ...

POLITIQUES AGRICOLES

19.10.2020



Les ministres de l'Agriculture de l'Union européenne se réunissent ce lundi pour débattre de la réforme de politique agricole commune (PAC*). De ce Conseil doit émerger une orientation générale commune sur les trois règlements[1] prévus dans le cadre de la nouvelle PAC*. Ce mercredi débute l'examen du projet au Parlement européen. Or, tout laisse à penser que le projet de nouvelle PAC* ne sera pas à la hauteur des enjeux agricoles, alimentaires et environnementaux, pourtant connus de tous.

La Confédération paysanne a multiplié les relais pour interpeller les député.e.s européen.ne.s et le gouvernement français, aux côtés notamment de la plateforme citoyenne Pour Une Autre PAC* et ses 43 organisations. Les tergiversations ne sont plus possibles et la prochaine PAC* doit absolument :

- plafonner l'ensemble des aides pour servir un rééquilibrage de la PAC*, un second pilier ambitieux et pour la re-légitimer auprès des citoyen.ne.s ;
- servir l'actif avec un paiement redistributif en hausse et plus d'ambition dans les aides aux petites fermes. Ces mesures permettraient d'amorcer un rééquilibrage en faveur d'aides à l'actif et non à l'hectare ;
- rendre les aides dites « ecoscheme[2] » obligatoires et les fixer à un minimum de 30%, pour servir des pratiques environnementales vertueuses via des financements pérennes en faveur de la transition agroécologique.

A défaut, l'Union européenne condamne les femmes et les hommes qui font vivre au quotidien une agriculture respectueuse de l'environnement, pourvoyeuse d'emplois et à même de répondre aux urgences écologiques, climatiques et alimentaires actuelles. Le monde paysan est prêt à relever le défi agricole et alimentaire qui est face à nous, s'il est soutenu et accompagné dans le changement de pratiques.

[1] Un règlement relatif aux plans stratégiques relevant de la PAC*, un règlement relatif à l'organisation commune de marché unique (OCM* unique) et un règlement horizontal relatif au

financement, à la gestion et au suivi de la PAC*.

[2] Il s'agit dufutur schéma écologique ou *ecoscheme* de la PAC* pour créer des paiements pour services environnementaux et de bien-être animal, obligatoires pour les Etats membres et facultatifs pour les paysans.



Mathieu Courgeau – « La PAC, c'est notre alimentation, nos territoires ; on ne peut pas se contenter d'une micro réforme »



Par Maëlys Vésir, le 19 octobre 2020

©Pour une autre PAC

Alors que le Parlement s'apprête à voter, le 21 et 22 octobre prochain, la nouvelle réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) pour 7 ans, la plateforme Pour Une Autre PAC exige des eurodéputés sa refonte totale et appelle les citoyens à exiger une PAC juste et durable pour les paysans et le contenu de leurs assiettes. Explications avec son président, Mathieu Courgeau.

Votre plateforme, réunissant 43 organisations, exige des eurodéputés d'entamer une transition agroécologique en réformant en profondeur la PAC. Est-ce que le prochain vote du Parlement ne va t-il pas justement dans ce sens ?

En mai dernier, la nouvelle commission européenne avait mis en avant un "Pacte Vert européen" (Green Deal) promettant des éco-dispositifs ambitieux pour réduire de moitié l'utilisation des pesticides d'ici 2030, baisser de 20 %, l'utilisation des engrais et de développer l'agriculture biologique, à hauteur de 25 % des terres cultivées. Le problème c'est que sa mise en place n'est pas contraignante et non intégrée dans les objectifs concrets de la PAC.

Les discussions en cours au niveau européen confirment malheureusement une volonté de maintenir notre modèle alimentaire et agricole européen en l'état, c'est-à-dire un modèle clairement malade. En France, 200 fermes disparaissent chaque semaine, le

quart des paysans vit sous le seuil de pauvreté et dans dix ans, la moitié de nos agriculteurs partira à la retraite. Sur le plan environnemental, c'est 70% des insectes qui ont disparu en 30 ans, c'est 25% de pesticides en plus qui ont été utilisés, sans parler des taux d'émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture intensive... Un constat lié directement à notre PAC car c'est la politique mère en terme agricole depuis des décennies.

« Les discussions en cours au niveau européen confirment malheureusement une volonté de maintenir notre modèle alimentaire et agricole européen en l'état, c'est-à-dire un modèle clairement malade. »

Je m'abonne pour 1 an et 6 numéros à partir de 28€

Pourtant la France est le premier bénéficiaire de la PAC qui lui verse 9 milliards d'euros par an. Comment cet argent est-il distribué ?

C'est le souci majeur de la PAC selon nous : une répartition inégale et injuste des aides. Les aides directes aux agriculteurs – comprises dans le premier pilier de la PAC- sont versées majoritairement à l'hectare et donc profitent encore aux plus grandes exploitations. Une logique non seulement antinomique avec l'environnement parce que l'on sait bien que plus une ferme possède des surfaces importantes, plus l'utilisation de pesticides sera conséquente mais aussi incohérente avec l'emploi, car l'agrandissement des parcelles crée moins d'emplois et rend plus difficile l'installation des jeunes avec les problèmes de foncier qui s'ajoutent. C'est véritablement un mode de distribution qui engendre de vrais effets pervers. Tout ce qui se fait sur de petites surfaces comme le maraîchage, l'arboriculture ou encore l'apiculture sont alors très peu aidés. C'est incompréhensible en termes de santé humaine puisque dans le cas du maraîchage par exemple, il y a un enjeu extrêmement fort sachant que nous importons encore aujourd'hui 50% de nos fruits et légumes.

« C'est le souci majeur de la PAC selon nous : une répartition inégale et injuste des aides. »

D'autant plus que même si le budget de la PAC est assez conséquent, la plupart des paysans ont des revenus proches de la misère parce qu'il y a une vraie captation des aides par l'amont et l'aval des filières agricoles. Par exemple dans le secteur de la viande bovine, un secteur qui reçoit beaucoup d'aides, la captation de la valeur comme des grands groupes comme Bigard (propriétaire de Charal) est très importante. Les contribuables donnent ainsi de l'argent à la PAC, via les impôts, qui passent certes, dans la poche des agriculteurs mais pour repartir automatiquement dans celles de l'agro-alimentaire...

Quelles sont les mesures concrètes que vous proposez pour réorienter l'argent de la PAC ?

Notre ambition depuis 2017 est de redessiner l'architecture globale de la PAC pour permettre une véritable transition agricole et alimentaire. Nous avons rédigé des amendements spécifiques qui favoriseraient plusieurs leviers comme le plafonnement des aides, soit d'arrêter d'arroser des fermes géantes en Europe, mais aussi d'aider les

petites fermes et se concentrer sur un paiement redistributif aux premiers hectares.

Pour permettre aux paysans de réadapter leurs pratiques, nous militons également pour que 40% du premier pilier de la PAC soit réorienté sur les éco-dispositifs du « Pacte Vert européen ». On ne peut pas demander aux paysans de ne plus mettre du jour au lendemain moins de pesticides et moins d'engrais sans leur donner les moyens de le faire. Un véritable accompagnement financier pour entamer une transition est donc primordial et cet argent est déjà présent dans l'enveloppe globale de la PAC.

« Les enjeux dans les dix ans sont tellement importants qu'on ne peut pas se contenter d'une micro réforme de la PAC. »

Quels moyens d'actions mettez-vous en place pour peser sur les décisions des instances européennes à venir ?

Nous interpellons directement les eurodéputés, notamment français pour faire pression. Plus on arrivera à faire pression sur le cadre européen, mieux ce sera. Nos 43 organisations représentent une force et permet de jouer sur tous les tableaux, soit une bataille au niveau des conditions de vie des agriculteurs, des pesticides, de la santé alimentaire, du bien-être animal etc. Nous multiplions nos forces pour faire monter le niveau du consensus européen au niveau de la réforme 2021-2027. Les enjeux dans les dix ans sont tellement importants qu'on ne peut pas se contenter d'une micro réforme de la PAC.

#PAC : pour obtenir un autre modèle pour notre agriculture et notre alimentation, participez à la campagne d'interpellation des #eurodéputés <https://t.co/jW9yTyM3Gn> d'ici le 20/10, semaine où sera votée en plénière la nouvelle #PAC au @Europarl_FR <https://t.co/ujjP6B5rMlpic.twitter.com/J3xLIJ2eQ4>

— Conf Paysanne (@ConfPaysanne) October 12, 2020

Au-delà de ce rôle de plaidoirie, comment les citoyens peuvent se réappropriier tous ces enjeux autour de la PAC ?

La sensibilisation des citoyens est notre deuxième levier d'action pour faire avancer les choses. La PAC est un sujet abscons, technique mais en même temps central parce que c'est l'affaire de tous au quotidien. La PAC, c'est notre alimentation, nos paysages, nos territoires, notre environnement, etc. On essaye de faire prendre conscience au maximum que les politiques agricoles ont des répercussions sur nos vies de tous les jours, en essayant de décrypter, expliquer comment toute cette grosse machine fonctionne et permettre à chaque concitoyen de s'en emparer.

« La PAC est un sujet abscons, technique mais en même temps central parce que c'est l'affaire de tous au quotidien. La PAC, c'est notre alimentation, nos paysages, nos territoires, notre environnement, etc. On essaye de faire prendre conscience au maximum que les politiques agricoles ont des répercussions sur nos vies de tous les jours. »

Pour cela, nous appelons à manifester et avons aussi lancé une campagne Good Food Good Farming pour que les citoyens eux-mêmes interpellent les députés directement via

les réseaux sociaux. Et on le sent, la prise de conscience est grandissante. L'agriculture et l'alimentation sont des sujets centraux pour les gens et la crise sanitaire, le confinement a amplifié cette prise de conscience et la volonté de retrouver du sens à nos modes de vie alimentaires.

Je m'abonne pour 1 an et 6 numéros à partir de 28€

Numéro Spécial : En Quête De Sens

12,00 €

France - 1 abonnement - 1 an - 6 numéros

34,00 €

Kaizen 48 : Les néo-paysans (version numérique)

4,00 €

Lot "Grande Autonomie"

50,00 €

NOTRE NEWSLETTER C'EST :

- Des offres à ne pas rater !
- Des articles inspirants !
- Nos parutions en exclusivité !
- Un lien entre Kaizen et vous !
- Encore plus de bonne humeur et de solutions pour demain !



Inscrivez-vous et recevez en cadeau nos 10 DIY favoris pour apprendre à être autonome... ou presque !

Close



UE: réunion des ministres de l'Agriculture, pêche et nouvelle PAC au menu

Par Le Figaro avec AFP

Les ministres européens de l'Agriculture ont débuté ce lundi une réunion d'au moins deux jours pour s'entendre sur la réforme de la politique agricole commune (PAC) et sur les quotas de pêche en mer Baltique, promettant de «*longues heures de négociations*».

Réunis au Luxembourg, les ministres des Vingt-Sept vont tenter de trouver une majorité qualifiée sur trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC, avant que le Parlement européen n'examine le dossier à partir de mercredi. États et eurodéputés devront trancher d'ici début 2021 sur les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023. Au centre des pourparlers figurera le système des «*écorégimes*» proposé par la Commission (l'exécutif de l'UE) pour verdir l'agriculture européenne en rémunérant les services rendus à l'environnement par les agriculteurs. Les États doivent trouver une majorité qualifiée autour de leur montant, leur définition et leur objectif.

L'Allemagne - qui occupe la présidence tournante de l'UE - propose que les primes versées aux agriculteurs dans ce cadre deviennent obligatoires en prévoyant un budget minimal à cette fin. Jusqu'à présent, ces «*écorégimes*» sont volontaires. «*De longues heures de négociations nous attendent, jusqu'à tard dans la nuit*», a prévenu lundi la ministre allemande de l'Agriculture Julia Klöckner en arrivant au Luxembourg. La réunion devrait se terminer mercredi matin après une ultime nuit d'âpres discussions.

Si la France, à l'unisson d'autres pays (Suède, Danemark, Belgique, Espagne) souhaite également des écorégimes «*obligatoires*» pour tous les pays de l'UE, afin de ne pas créer de distorsion de concurrence d'un pays à l'autre, certains gouvernements, notamment en Europe de l'Est, y restent hostiles: ils redoutent de perdre des fonds européens si un nombre insuffisant d'agriculteurs participent aux programmes environnementaux.

Le contenu des écorégimes fait aussi débat: certains imaginent des rémunérations pour encourager l'agriculture biologique, d'autres pour financer la couverture végétale des sols toute l'année, d'autres encore pour financer l'augmentation de la production de protéines végétales. «*Nos agriculteurs ont besoin d'une bonne PAC aussi rapidement que possible, le problème clé est de trouver l'équilibre entre soutien aux revenus et écorégimes*», insistait lundi le ministre espagnol Luis Planas, assurant soutenir la proposition allemande.

Par ailleurs, les ministres discuteront cette semaine des limitations de captures autorisées pour les pêcheurs en mer Baltique. En raison de l'état alarmant persistant des stocks, la Commission européenne a proposé de réduire encore une partie des quotas en place, notamment pour le

cabillaud, le saumon et la plupart des espèces de hareng.

Dans une quinzaine de pays, des plateformes d'ONG et associations réunissant agriculteurs, consommateurs, défenseurs de l'environnement et des animaux se mobilisent pour tenter d'obtenir une «*transition obligatoire*» de l'agriculture dans tous les pays européens, «*agroécologique*» et «*alimentaire*». «*Le texte, préparé par la commission précédente, est très loin de l'objectif du "Pacte Vert" fixé par l'actuelle Commission et n'est pas à la hauteur pour accélérer la transition écologique d'ici 2027*» a indiqué à l'AFP Mathieu Courgeau, paysan en Vendée et président de la plate-forme française «***Pour une autre PAC***», qui réunit 43 associations et ONG. «*La Pologne, par exemple, est en position de résistance et cherche à prendre les mesures environnementales les moins ambitieuses possible afin de poursuivre la course à l'industrialisation de son agriculture*», a souligné Ewa Sufin-Jacquemart, qui préside la coalition Terre Vivante dans ce pays.

Dénonçant un projet de ferme à 5 millions de poulets en Pologne et une augmentation de 73% de l'utilisation des pesticides en 12 ans dans ce pays, elle a souligné qu'il y a quatre ans, les plus grandes exploitations volaillères comptaient «*250.000 poulets*» en Pologne, «*alors qu'elles sont aujourd'hui à 1,5 million*».



Quel cap pour la PAC ?

Agriculture

Par Pierre Carrey

19 octobre 2020 à 20:36



Manifestation place de la Nation à Paris, samedi. Photo Abdulmonam Eassa. AFP
Julien Denormandie l'assure : ce sera un «*événement historique*». Pourtant, le nouveau projet de politique agricole commune européenne semble déjà mécontenter à la fois les militants écologistes et les agriculteurs conventionnels. Le ministre français de l'Agriculture et de l'Alimentation s'est réuni lundi avec ses homologues européens pour négocier ce paquet, source de mois d'intenses négociations à Bruxelles. Il est censé entrer en vigueur en 2023 pour une durée de sept ans. Mardi et mercredi, ce sera au tour des députés européens de discuter et d'adopter le texte qui orientera les 386 milliards d'euros de futures aides aux agriculteurs (62,4 milliards pour la France).

Nocifs

Denormandie réclame une «*convergence des normes*» afin que les paysans français ne subissent pas la concurrence de leurs voisins dont les lois environnementales sont parfois jugées plus laxistes - encore que l'Hexagone a autorisé cet été la réintroduction des néonicotinoïdes, dangereux pesticides interdits dans d'autres pays.

À lire aussi Politique agricole commune : «*Tant que la cloche n'a pas sonné, le combat continue*»

Mais faut-il aligner ces normes par le haut ou par le bas ? La Commission européenne, qui semble pencher pour le second, n'incorpore même pas dans le texte ses propres objectifs de réduire de moitié les pesticides les plus nocifs d'ici 2030. En outre, l'exécutif européen, qui a repris en cours de route une proposition mise sur la table par son prédécesseur, renonce à contrôler lui-même les demandes de subventions des agriculteurs. Cette responsabilité serait désormais laissée aux Etats membres, alors que plusieurs travaux universitaires et enquêtes ont établi, depuis les années 90, que les Etats sont fortement influencés par l'agro-industrie.

De leur côté, les agriculteurs productivistes craignent que les députés votent des amendements destinés à «*verdir*» le projet de PAC : «*Y aura-t-il des solutions économiques tenables ?* interroge Christiane Lambert, présidente de la FNSEA, le syndicat français majoritaire, sur Europe 1. *Ou est-ce que les consommateurs accepteront de payer un peu plus cher [pour des produits plus respectueux de l'environnement, ndlr] ?*» Ces partisans d'une agriculture conventionnelle déplorent que les débats sur l'écologie occultent le déclin économique de la profession et sa lente disparition, alors qu'un paysan français sur deux doit prendre sa retraite dans les dix prochaines années.

Superficie

Au contraire, Greenpeace estime, dans un communiqué, qu'il n'y a pas d'opposition entre ces deux sujets de société : «*La PAC contribue encore aujourd'hui à industrialiser notre agriculture et notamment l'élevage.*» Les Verts européens, qui ont décidé de rejeter intégralement le texte, regrettent que celui-ci fasse «*le pari irréaliste de l'agriculture 2.0*», notamment de la 5G et des «*moissonneuses-batteuses téléguidées*».

«*Il n'est pas normal que nos concitoyens doivent choisir entre acheter une voiture neuve, se nourrir sainement et souscrire à une mutuelle santé,* ajoute Guillaume Riou, président de la Fédération nationale d'agriculture biologique (Fnab). *Le modèle agricole doit basculer en faveur*

de l'agroécologie paysanne.» Comme une quarantaine d'associations françaises qui ont monté la plateforme **«Pour une autre PAC»**, la Fnab propose de ne plus attribuer les aides en fonction de la superficie de chaque ferme, mais plutôt des engagements sur l'emploi ou la protection de la biodiversité pris par les agriculteurs. Après cette semaine décisive, les députés, les ministres et la Commission européenne, déjà en retard, doivent trouver un consensus d'ici 2021, pour que la nouvelle PAC s'applique à partir du 1^{er} janvier 2023.

Pierre Carrey

TRIBUNE

Une PAC paysanne pour réussir la transition agroécologique

Un nouveau projet pour la politique agricole commune va être adopté par le Parlement européen. Il reste insuffisant pour assurer la souveraineté alimentaire de l'Europe, développer l'agroécologie et soutenir les paysans.

Tribune. Le Parlement européen doit adopter ces prochains jours un projet pour la prochaine politique agricole commune (PAC), outil majeur d'orientation de nos systèmes agricoles et alimentaires. Il s'agit de la première étape du processus qui conduira à la PAC post 2020. Le texte discuté n'est pas à la hauteur des enjeux et pire encore, à quelques jours du vote, les trois principaux partis viennent de s'entendre pour que rien ne change sur le fond!

La crise que nous traversons révèle pourtant le besoin d'une réponse politique forte face aux urgences écologiques et sociales. L'agriculture et l'alimentation, qui sont au carrefour des défis qui s'imposent à nous, devraient être au cœur des projets du «monde d'après».

Souveraineté alimentaire

La future PAC doit tout d'abord s'occuper de nourrir tout le monde. L'explosion de la précarité causée par le Covid nous impose de revoir notre système alimentaire. Une situation où des paysan-ne-s sans revenu essaient de vendre des produits toujours moins chers à des consommateurs qui n'ont plus les moyens de les acheter, est une impasse. Une PAC qui a pour seul objectif «des prix bas» ne fait qu'aggraver les choses. Nous demandons au contraire de refonder la PAC sur un véritable projet de démocratie alimentaire. Pour exemple, les productions de fruits et légumes, pourtant essentielles pour l'alimentation de nos concitoyens-nnes, restent complètement absentes des politiques publiques dont la PAC fait partie.

La PAC est en outre un outil majeur pour construire notre souveraineté alimentaire. Mais plutôt que les pousser dans des impasses, elle doit protéger les paysan-ne-s et, en premier lieu, leur revenu. Les exemples des filières laitière et sucrière témoignent des problèmes provoqués par les dérégulations successives, aux conséquences dramatiques sur les prix. L'insuffisance d'harmonisation fiscale, sociale et environnementale européenne met les paysan-ne-s en compétition. Cette situation doit cesser : une harmonisation de ces normes par le haut, s'impose. Des mécanismes de régulation de marchés et de maîtrise des volumes doivent donc être remis en place. La poursuite des signatures d'accords de libre-échange est de plus une insupportable provocation, elles doivent cesser.

Un million de paysan-ne-s

«Relocaliser nos productions», tout le monde en parle, mais ça suppose d'avoir des paysan-ne-s nombreux sur tous les territoires. Or la PAC, dont le budget est majoritairement distribué en fonction de la taille des fermes, est la principale raison de la diminution du nombre de paysan-ne-s et du non-renouvellement des générations. Alors que la moitié des agriculteurs partira à la retraite d'ici dix ans, face aux vagues de suppressions d'emplois, l'agriculture et l'alimentation constituent un potentiel réservoir d'emplois qui doit être saisi. La Confédération paysanne fixe l'objectif d'un million de paysan-ne-s en France dans dix ans. Pour l'atteindre, orientons les soutiens vers les actifs plutôt que vers les hectares !

Ensuite, la PAC continue d'encourager un modèle agricole contraire à l'agroécologie paysanne, pourtant à même d'apporter des réponses aux défis auxquels notre système alimentaire est confronté. Les objectifs fixés par le «Green Deal», en matière de réduction d'utilisation de pesticides, d'engrais azotés et d'augmentation de la part d'agriculture biologique constituent des étapes importantes. Objectifs portés d'ailleurs par la Convention citoyenne pour le climat. Sans une PAC qui décline ces objectifs - ce qui n'est absolument pas le cas aujourd'hui - il nous sera impossible de relever ces défis.



19 OCTOBRE 20

Site internet

ACPM : 14 450 000 visites/mois

Occasion historique

Enfin, nous sommes particulièrement inquiets de la dérive «technologiste» que pourrait prendre la PAC, via le soutien à l'agriculture de précision et la digitalisation. Si demain, les paysan-ne-s auront besoin de nouvelles techniques et formes d'organisations, ces innovations doivent d'abord renforcer leur autonomie et valoriser leurs savoir-faire, non leur créer de nouvelles dépendances.

Malheureusement, la PAC que le Parlement européen s'apprête à voter a toutes les chances d'être très éloignée d'une politique agricole et alimentaire commune (PAAC) dont les quelques propositions ci-dessus esquissent les grandes lignes, et que nous portons au côté du collectif citoyen de la plateforme pour une Autre PAC. Elle risque de demeurer une politique de rente inacceptable, inefficace d'un point de vue social, alimentaire et écologique.

Voilà pourquoi, nous en appelons à tous les député-e-s européen-ne-s qui s'apprêtent à voter. L'occasion est historique, les circonstances l'exigent et les défis à relever urgents : c'est maintenant que les choix politiques qui s'imposent doivent être pris, soyons plus ambitieux !



Politique agricole commune : «Il faut tout réécrire !»

Liberation Il y a 15 heures Pierre Carrey



© Stéphane DUBROMEL Les eurodéputés EE-LV Benoît Biteau, Claude Gruffat et Yannick Jadot en visite chez un agriculteur bio à Vimy (Hauts-de-France) le 30 avril.

Benoît Biteau, eurodéputé Vert et paysan en activité, se bat pour que le Parlement européen vote cette semaine contre le projet PAC 2021-2027. Et réécrit un texte qui améliorerait la «biodiversité, le changement climatique, la santé humaine, la souveraineté alimentaire, la préservation du métier de paysan, l'aménagement du territoire».

Sur les traces de José Bové, Benoît Biteau, 53 ans, est eurodéputé EE-LV, ingénieur agronome et toujours paysan. Il s'active à proposer un autre texte de la politique agricole commune (PAC) que celui qui sera soumis au vote du Parlement européen mardi et mercredi à Bruxelles. En parallèle, les ministres européens négocient eux aussi lundi et mardi le contenu de ce projet à 386 milliards d'euros, qui doit conditionner l'agriculture et l'alimentation sur le continent à partir de 2023.

Pourquoi la PAC est-elle la mère de toutes les batailles au Parlement européen ?

C'est le principal levier de dépense publique, 38 % du budget annuel de l'Union européenne. Qui plus est, un vote sur la PAC nous engage pour sept ans. La biodiversité, le changement climatique, la santé humaine, la souveraineté alimentaire, la préservation du métier de paysan, l'aménagement du territoire ne peuvent pas attendre. Hélas, la mouture du texte est aussi mauvaise qu'en 2013, voire pire.

En quoi la nouvelle PAC est-elle une régression ?

La Commission européenne fait comme si la crise climatique n'existait pas, comme si le Covid n'existait pas... Elle ne tient même pas compte de ses propres objectifs, le Green Deal [le plan qui prévoit une neutralité carbone d'ici 2050 et 50 % de réduction des pesticides les plus dangereux d'ici 2030, ndlr] ou des programmes tels que «De la fourche à la fourchette». On nage dans une forme de schizophrénie. Par ailleurs, je crains les amendements que pourraient déposer les trois principaux groupes, le PPE [droite libérale], le S&D [sociaux-démocrates] et Renaissance Europe [libéraux, dont LREM]. Le texte actuel prévoit que 30 % du premier pilier [les aides directes] soient conditionnés à l'application d'un cahier des charges «vert». Jusqu'à présent, le niveau d'exigences était tellement bas que la quasi-totalité des agriculteurs pouvaient prétendre à cette aide. Les Verts demandent que la part s'élève à 50 %. Mais la Copa-Cogeca [le

lobby européen des syndicats agricoles «productivistes», présidé par Christiane Lambert, patronne de la FNSEA] réclame un abaissement à 20 %.

Quelles sont vos pistes de changement ?

Les Verts ont demandé que la PAC soit mise en conformité avec les engagements du Green Deal. Que l'on change la densité de l'élevage trop concentrationnaire, pour répondre au bien-être animal. Que l'on cesse la monoculture et que l'on impose une rotation tous les quatre ans au moins avec une légumineuse. Libre aux agriculteurs de continuer à produire leur lait dans une «ferme des mille vaches», mais alors ils ne seraient plus éligibles aux aides. Mais ces amendements ont d'ores et déjà été rejetés.

Les nouveaux amendements que vous allez déposer cette semaine sont-ils inspirés de la plateforme «Pour une autre PAC» composée de 43 associations et ONG françaises ?

En partie, oui, mais nous pouvons aller plus loin. Par exemple sur la question de l'unité de surface. Aujourd'hui, la PAC rémunère les agriculteurs qui possèdent le plus de terres et, avec l'argent de la PAC, ceux-ci achètent encore plus de foncier. Pour rompre avec ce cercle vicieux, qui empêche les jeunes agriculteurs de s'installer, nous proposons de rétribuer en fonction de la main-d'œuvre. Un céréalier possédant 120 hectares et qui ferait travailler deux personnes toucherait moins qu'un petit maraîcher employant dix ouvriers. Pour 50 %, voilà le premier volet de subventions que nous préconisons.

D'autres critères pour attribuer les aides ?

Le «paiement pour services environnementaux» représenterait les 50 % restants. De la même manière qu'un médecin est subventionné par la Sécu pour préserver la santé de la population, un paysan pourrait être payé par des fonds publics pour s'occuper de la santé de l'homme et de l'écosystème. Ces services rendus consistent en l'entretien de l'eau, de l'air, des paysages... Les collectivités économiseraient des millions d'euros dans le traitement des eaux si elles demandaient aux paysans de travailler à ce service, sur un plan préventif.

Faut-il choisir un combat prioritaire, entre la préservation de la biodiversité, l'atténuation du changement climatique, la «souveraineté alimentaire», le revenu des agriculteurs ?

Non, c'est la propagande de la FNSEA que d'opposer l'économie à l'écologie. Tous les comptes rendus des centres de gestion montrent que les agriculteurs qui sortent le plus du rouge sont ceux qui se mettent au vert ! Le respect de la biodiversité n'est pas un obstacle au revenu des agriculteurs. La PAC actuelle ne respecte ni l'un ni l'autre. Or les enjeux sont liés. On l'a bien vu avec la réautorisation des néonicotinoïdes.

La France a voulu jouer avec les grandes nations sucrières et sortir de la politique des quotas. Mais en augmentant la production de sucre, on a précipité la chute des cours. Les agriculteurs étaient moins bien rémunérés en produisant 100 tonnes de betterave à l'hectare qu'en en produisant 80. Pour récolter vingt tonnes supplémentaires, ils ont utilisé des engrais azotés très coûteux. Ce qui a entraîné un faible rapport carbone sur azote dans une plante, donc une grande vulnérabilité aux ravageurs et pucerons. Le gouvernement a alors choisi la «solution» pesticides, qui ont un impact désastreux pour une trésorerie agricole, pour la santé humaine et celle de la planète.

Les Verts possèdent 67 parlementaires, loin de la majorité fixée à 353 voix. Le vote est-il perdu ?

Tant que la cloche n'a pas sonné, le combat continue. Les Verts vont déposer 160 amendements. Nous en avons déjà soumis un le 14 octobre, qui permettrait de repartir à zéro et de tout réécrire : un rejet du texte de la PAC. Des députés de la GUE [gauche radicale] ou S&D soutiennent l'initiative à titre individuel. Je compte aller chercher les voix une à une, y compris chez Renaissance Europe ou chez les non-inscrits.

Pourquoi les principaux partis politiques continuent-ils de refuser un nouveau modèle ?

Peut-être à cause d'une petite proximité avec les lobbys, non ? Je pense à l'influence de la

Copa-Cogeca, de l'industrie qui fabrique les engrais de synthèse et des grandes firmes agroalimentaires. Ces groupements d'intérêts font de la résistance parce qu'ils ont trop peur qu'on se passe d'eux ! Sur ma ferme [*située sur 250 hectares en Charente-Maritime, et qui emploie trois ouvriers, ndlr*], j'utilise peu d'énergie, quelques tas de ferrailles sur deux roues car je ne suis pas parvenu à me débarrasser de ces outils, mais c'est tout. Pas de traitements de synthèse. Je vends en direct à des magasins comme Biocoop, donc je me fous du cours mondial ! La généralisation de ce modèle rendrait les paysans indépendants des multinationales. C'est pour ça que celles-ci ont la trouille !



Une PAC paysanne pour réussir la transition agroécologique

Un nouveau projet pour la politique agricole commune va être adopté par le Parlement européen. Il reste insuffisant pour assurer la souveraineté alimentaire de l'Europe, développer l'agroécologie et soutenir les paysans.

Tribune. Le Parlement européen doit adopter ces prochains jours un projet pour la prochaine politique agricole commune (PAC), outil majeur d'orientation de nos systèmes agricoles et alimentaires. Il s'agit de la première étape du processus qui conduira à la PAC post 2020. Le texte discuté n'est pas à la hauteur des enjeux et pire encore, à quelques jours du vote, les trois principaux partis viennent de s'entendre pour que rien ne change sur le fond!

La crise que nous traversons révèle pourtant le besoin d'une réponse politique forte face aux urgences écologiques et sociales. L'agriculture et l'alimentation, qui sont au carrefour des défis qui s'imposent à nous, devraient être au cœur des projets du «monde d'après».

Souveraineté alimentaire

La future PAC doit tout d'abord s'occuper de nourrir tout le monde. L'explosion de la précarité causée par le Covid nous impose de revoir notre système alimentaire. Une situation où des paysan-ne-s sans revenu essaient de vendre des produits toujours moins chers à des consommateurs qui n'ont plus les moyens de les acheter, est une impasse. Une PAC qui a pour seul objectif «des prix bas» ne fait qu'aggraver les choses. Nous demandons au contraire de refonder la PAC sur un véritable projet de démocratie alimentaire. Pour exemple, les productions de fruits et légumes, pourtant essentielles pour l'alimentation de nos concitoyens-nnes, restent complètement absentes des politiques publiques dont la PAC fait partie.

La PAC est en outre un outil majeur pour construire notre souveraineté alimentaire. Mais plutôt que les pousser dans des impasses, elle doit protéger les paysan-ne-s et, en premier lieu, leur revenu. Les exemples des filières laitière et sucrière témoignent des problèmes provoqués par les dérégulations successives, aux conséquences dramatiques sur les prix. L'insuffisance d'harmonisation fiscale, sociale et environnementale européenne met les paysan-ne-s en compétition. Cette situation doit cesser : une harmonisation de ces normes par le haut, s'impose. Des mécanismes de régulation de marchés et de maîtrise des volumes doivent donc être remis en place. La poursuite des signatures d'accords de libre-échange est de plus une insupportable provocation, elles doivent cesser.

Un million de paysan-ne-s

«Relocaliser nos productions», tout le monde en parle, mais ça suppose d'avoir des paysan-ne-s nombreux sur tous les territoires. Or la PAC, dont le budget est majoritairement distribué en fonction de la taille des fermes, est la principale raison de la diminution du nombre de paysan-ne-s et du non-renouvellement des générations. Alors que la moitié des agriculteurs partira à la retraite d'ici dix ans, face aux vagues de suppressions d'emplois, l'agriculture et l'alimentation constituent un potentiel réservoir d'emplois qui doit être saisi. La Confédération paysanne fixe l'objectif d'un million de paysan-ne-s en France dans dix ans. Pour l'atteindre, orientons les soutiens vers les actifs plutôt que vers les hectares !

Ensuite, la PAC continue d'encourager un modèle agricole contraire à l'agroécologie paysanne, pourtant à même d'apporter des réponses aux défis auxquels notre système alimentaire est confronté. Les objectifs fixés par le «Green Deal», en matière de réduction d'utilisation de pesticides, d'engrais azotés et d'augmentation de la part d'agriculture biologique constituent des étapes importantes. Objectifs portés d'ailleurs par la Convention citoyenne pour le climat. Sans une PAC qui décline ces objectifs - ce qui n'est absolument pas le cas aujourd'hui - il nous sera impossible de relever ces défis.

Occasion historique

Enfin, nous sommes particulièrement inquiets de la dérive «technologiste» que pourrait prendre la PAC, via le soutien à l'agriculture de précision et la digitalisation. Si demain, les paysan-ne-s auront besoin de nouvelles techniques et formes d'organisations, ces innovations doivent d'abord renforcer leur autonomie et valoriser leurs savoir-faire, non leur créer de nouvelles dépendances.

Malheureusement, la PAC que le Parlement européen s'apprête à voter a toutes les chances d'être très éloignée d'une politique agricole et alimentaire commune (PAAC) dont les quelques propositions ci-dessus esquissent les grandes lignes, et que nous portons au côté du collectif citoyen de la plateforme pour une Autre PAC. Elle risque de demeurer une politique de rente inacceptable, inefficace d'un point de vue social, alimentaire et écologique.

Voilà pourquoi, nous en appelons à tous les député-e-s européen-ne-s qui s'apprentent à voter. L'occasion est historique, les circonstances l'exigent et les défis à relever urgents : c'est maintenant que les choix politiques qui s'imposent doivent être pris, soyons plus ambitieux !

BRÈVE

UE: réunion des ministres de l'Agriculture, pêche et nouvelle PAC au menu

19 OCTOBRE 2020 | PAR AGENCE FRANCE-PRESSE

Les ministres européens de l'Agriculture ont débuté lundi une réunion d'au moins deux jours pour s'entendre sur la réforme de la politique agricole commune (PAC) et sur les quotas de pêche en mer Baltique, promettant de « longues heures de négociations ».

 La lecture des articles est réservée aux abonnés.

Les ministres européens de l'Agriculture ont débuté lundi une réunion d'au moins deux jours pour s'entendre sur la réforme de la politique agricole commune (PAC) et sur les quotas de pêche en mer Baltique, promettant de « longues heures de négociations ».



Pourquoi la future PAC 2021–2027 risque de s'écrire « au rabais » ?



Ce mardi, le Parlement européen commence l'examen de la réforme de la Politique agricole commune 2021–2027. Une réforme éloignée des ambitions initiales

1. Les Etats membres divisés sur l'architecture verte de la PAC

La future Politique agricole et alimentaire commune (PAAc) avait pour ambition de relever plus efficacement les défis actuels et futurs tels que le changement climatique, la protection de l'environnement, le renouvellement des générations... L'accompagnement de la transition agroécologique était affiché comme un objectif majeur. Mais selon les 43 organisations, dont la Confédération paysanne, qui ont lancé la plateforme « **Pour une autre PAC** », le compte n'y est pas. « L'architecture verte n'est pas assurée, en l'état actuel des discussions qui ont lieu au sein du conseil des ministres européens et au regard du compromis entre les trois principaux partis du Parlement européen », fait remarquer Nicolas Girod, porte-parole de la Confédération paysanne. « La PAC prévoit que les États s'engagent dans des « éco-schémas » pour le climat, la biodiversité et le bien-être animal. Mais nous n'avons aucun engagement sur le pourcentage du 1er pilier qui leur sera consacré. La France en demandait 30 %, le consensus irait vers 20 % quand nous espérions 40 %. L'espoir de plus de conditionnalité dans les aides est également balayé. »

2. D'une politique commune à une renationalisation

Un autre point qui inquiète la plateforme réside dans le renforcement annoncé du principe de subsidiarité. Autrement dit, les États membres vont devoir ériger des plans stratégiques nationaux. Plans leur offrant une plus grande marge de manœuvre pour fixer les modalités de mise en œuvre de la PAC sur leur territoire. Les conditions d'éligibilité des agriculteurs aux aides seront-elles différentes selon les pays ? Quels seront les plafonnements ? Les obligations des États ? Autant de questions qui laissent présager un accroissement des distorsions de concurrence entre pays de l'UE. « On est attaché à ce que l'agriculture et l'alimentation demeurent un enjeu stratégique européen. Cette idée de plans nationaux nous éloigne de l'esprit même de l'Europe », martèle Nicolas Girod. Également dans le viseur de la Confédération paysanne : le maintien de la prédominance de l'aide à l'hectare plutôt que l'aide à l'actif ou l'aide pour service rendu à l'environnement. « On continue à privilégier l'agriculture industrielle à l'agriculture paysanne à taille humaine. »

3. Les eurodéputés français appelés à réagir

La plateforme

« **Pour une autre PAC** » appelle les eurodéputés français à se mobiliser pour faire en sorte que le Parlement européen plus progressiste puisse faire contrepoids au conseil de l'UE, plus conservateur. « Nous les invitons à ne pas céder à la pression de certains États membres moins ambitieux, à ne pas céder à la pression d'une partie de l'agro-industrie, à ne pas défendre des ambitions au rabais au prétexte d'un compromis et d'avoir le courage de porter un changement systémique inéluctable visant à réparer les dégâts occasionnés par le modèle agricole actuel », souligne Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme. À noter que le Parlement européen va examiner trois textes et pas moins d'un millier d'amendements.

La rédaction vous conseille

Deux personnes disparues depuis un an en Dordogne : un possible double meurtre ?

En Charente, des bracelets pour éloigner les ex-conjoints violents

[https://images.sudouest.](https://images.sudouest.fr/2020/10/19/5f8dd7a866a4bd5d2cd0c6df/golden/laccompagnement-de.jpg)

[fr/2020/10/19/5f8dd7a866a4bd5d2cd0c6df/golden/laccompagnement-de.jpg](https://images.sudouest.fr/2020/10/19/5f8dd7a866a4bd5d2cd0c6df/golden/laccompagnement-de.jpg)

L'accompagnement de la transition agroécologique était un objectif majeur de la future PAC. ©

Crédit photo : ARCHIVES LOÏC DEQUIER/ «

UE: réunion des ministres de l'Agriculture, pêche et nouvelle PAC au menu



AFP

A A

Posté le 19 octobre 2020 par AFP

Les ministres européens de l'Agriculture ont débuté lundi une réunion d'au moins deux jours pour s'entendre sur la réforme de la politique agricole commune (PAC) et sur les quotas de pêche en mer Baltique, promettant de « longues heures de négociations ».

Réunis au Luxembourg, les ministres des Vingt-Sept vont tenter de trouver une majorité qualifiée sur trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC, avant que le Parlement européen n'examine le dossier à partir de mercredi. Etats et eurodéputés devront trancher d'ici début 2021 sur les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Au centre des pourparlers figurera le système des « écorégimes » proposé par la Commission (l'exécutif de l'UE) pour verdifier l'agriculture européenne en rémunérant les services rendus à l'environnement par les agriculteurs. Les Etats doivent trouver une majorité qualifiée autour de leur montant, leur définition et leur objectif.

L'Allemagne – qui occupe la présidence tournante de l'UE – propose que les primes versées aux agriculteurs dans ce cadre deviennent obligatoires en prévoyant un budget minimal à cette fin. Jusqu'à présent, ces « écorégimes » sont volontaires.

« De longues heures de négociations nous attendent, jusqu'à tard dans la nuit », a prévenu lundi la ministre allemande de l'Agriculture Julia Klöckner en arrivant au Luxembourg. La réunion devrait se terminer mercredi matin après une ultime nuit d'âpres discussions.

Si la France, à l'unisson d'autres pays (Suède, Danemark, Belgique, Espagne) souhaite également des écorégimes « obligatoires » pour tous les pays de l'UE, afin de ne pas créer de distorsion de concurrence d'un pays à l'autre, certains gouvernements, notamment en Europe de l'Est, y restent hostiles: ils redoutent de perdre des fonds européens si un nombre insuffisant d'agriculteurs



participent aux programmes environnementaux.

Le contenu des écorégimes fait aussi débat: certains imaginent des rémunérations pour encourager l'agriculture biologique, d'autres pour financer la couverture végétale des sols toute l'année, d'autres encore pour financer l'augmentation de la production de protéines végétales.

« Nos agriculteurs ont besoin d'une bonne PAC aussi rapidement que possible, le problème clé est de trouver l'équilibre entre soutien aux revenus et écorégimes », insistait lundi le ministre espagnol Luis Planas, assurant soutenir la proposition allemande.

Par ailleurs, les ministres discuteront cette semaine des limitations de captures autorisées pour les pêcheurs en mer Baltique. En raison de l'état alarmant persistant des stocks, la Commission européenne a proposé de réduire encore une partie des quotas en place, notamment pour le cabillaud, le saumon et la plupart des espèces de hareng.

Dans une quinzaine de pays, des plateformes d'ONG et associations réunissant agriculteurs, consommateurs, défenseurs de l'environnement et des animaux se mobilisent pour tenter d'obtenir une « transition obligatoire » de l'agriculture dans tous les pays européens, « agroécologique » et « alimentaire ».

« Le texte, préparé par la commission précédente, est très loin de l'objectif du +Pacte Vert+ fixé par l'actuelle Commission et n'est pas à la hauteur pour accélérer la transition écologique d'ici 2027 » a indiqué à l'AFP Mathieu Courgeau, paysan en Vendée et président de la plate-forme française « **Pour une autre PAC** », qui réunit 43 associations et ONG.

« La Pologne, par exemple, est en position de résistance et cherche à prendre les mesures environnementales les moins ambitieuses possibles afin de poursuivre la course à l'industrialisation de son agriculture », a souligné Ewa Sufin-Jacquemart, qui préside la coalition Terre Vivante dans ce pays.

Dénonçant un projet de ferme à 5 millions de poulets en Pologne et une augmentation de 73% de l'utilisation des pesticides en 12 ans dans ce pays, elle a souligné qu'il y a quatre ans, les plus grandes exploitations volaillères comptaient « 250.000 poulets » en Pologne, « alors qu'elles sont aujourd'hui à 1,5 million ».

« Tous droits de reproduction et de représentation réservés. © 2020 Agence France-Presse. »

ACTUALITÉS EN DIRECT (AFP)

UE: réunion des ministres de l'Agriculture, pêche et nouvelle PAC au menu

Bruxelles, 19 oct 2020 (AFP) -

Les ministres européens de l'Agriculture ont débuté lundi une réunion d'au moins deux jours pour s'entendre sur la réforme de la politique agricole commune (PAC) et sur les quotas de pêche en mer Baltique, promettant de "longues heures de négociations".

Réunis au Luxembourg, les ministres des Vingt-Sept vont tenter de trouver une majorité qualifiée sur trois textes cruciaux qui détermineront la prochaine PAC, avant que le Parlement européen n'examine le dossier à partir de mercredi. Etats et eurodéputés devront trancher d'ici début 2021 sur les règles qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2023.

Au centre des pourparlers figurera le système des "écorégimes" proposé par la Commission (l'exécutif de l'UE) pour verdir l'agriculture européenne en rémunérant les services rendus à l'environnement par les agriculteurs. Les Etats doivent trouver une majorité qualifiée autour de leur montant, leur définition et leur objectif.

L'Allemagne - qui occupe la présidence tournante de l'UE - propose que les primes versées aux agriculteurs dans ce cadre deviennent obligatoires en prévoyant un budget minimal à cette fin. Jusqu'à présent, ces "écorégimes" sont volontaires.

"De longues heures de négociations nous attendent, jusqu'à tard dans la nuit", a prévenu lundi la ministre allemande de l'Agriculture Julia Klöckner en arrivant au Luxembourg. La réunion devrait se terminer mercredi matin après une ultime nuit d'après discussions.

Si la France, à l'unisson d'autres pays (Suède, Danemark, Belgique, Espagne) souhaite également des écorégimes "obligatoires" pour tous les pays de l'UE, afin de ne pas créer de distorsion de concurrence d'un pays à l'autre, certains gouvernements, notamment en Europe de l'Est, y restent hostiles: ils redoutent de perdre des fonds européens si un nombre insuffisant d'agriculteurs participent aux programmes environnementaux.

Le contenu des écorégimes fait aussi débat: certains imaginent des rémunérations pour encourager l'agriculture biologique, d'autres pour financer la couverture végétale des sols toute l'année, d'autres encore pour financer l'augmentation de la production de protéines végétales.

"Nos agriculteurs ont besoin d'une bonne PAC aussi rapidement que possible, le problème clé est de trouver l'équilibre entre soutien aux revenus et écorégimes", insistait lundi le ministre espagnol Luis Planas, assurant soutenir la proposition allemande.

Par ailleurs, les ministres discuteront cette semaine des limitations de captures autorisées pour les pêcheurs en mer Baltique. En raison de l'état alarmant persistant des stocks, la Commission européenne a proposé de réduire encore une partie des quotas en place, notamment pour le cabillaud, le saumon et la plupart des espèces de hareng.

Dans une quinzaine de pays, des plateformes d'ONG et associations réunissant agriculteurs, consommateurs, défenseurs de l'environnement et des animaux se mobilisent pour tenter d'obtenir une "transition obligatoire" de l'agriculture dans tous les pays européens, "agroécologique" et "alimentaire".

"Le texte, préparé par la commission précédente, est très loin de l'objectif du +Pacte Vert+ fixé par l'actuelle Commission et n'est pas à la hauteur pour accélérer la transition écologique d'ici 2027" a indiqué à l'AFP Mathieu Courgeau, paysan en Vendée et président de la plate-forme française "Pour une autre PAC", qui réunit 43 associations et ONG.

"La Pologne, par exemple, est en position de résistance et cherche à prendre les mesures environnementales les moins ambitieuses possibles afin de poursuivre la course à l'industrialisation de son agriculture", a souligné Ewa Sufin-Jacquemart, qui préside la coalition Terre Vivante dans ce pays.

Dénonçant un projet de ferme à 5 millions de poulets en Pologne et une augmentation de 73% de l'utilisation des pesticides en 12 ans dans ce pays, elle a souligné qu'il y a quatre ans, les plus grandes exploitations volaillères comptaient "250.000 poulets" en Pologne, "alors qu'elles sont aujourd'hui à 1,5 million".

Verdir l'agriculture européenne: les défis de la nouvelle PAC

Bruxelles (BEL), 20 oct. 2020 (AFP) -

Comment adapter l'agriculture européenne aux défis environnementaux et climatiques, sans mettre sous pression un secteur économiquement fragile? Entre incitations et contraintes, la nouvelle PAC fait l'objet cette semaine d'âpres négociations.

- Semaine décisive -Réunis depuis lundi au Luxembourg, les ministres de l'Agriculture de l'UE tentent de trouver une majorité qualifiée sur trois textes déterminant la prochaine Politique agricole commune (PAC) -- dont le montant (quelque 386 milliards d'euros pour 7 ans) est déjà fixé.

Le Parlement européen examine les mêmes dossiers à partir de mardi soir, avec des votes s'échelonnant jusqu'à vendredi.

Etats et eurodéputés devront ensuite trancher d'ici début 2021 sur les règles, qui s'appliqueront à partir de janvier 2023.

- Les "écorégimes" -Au centre des débats: le système des "écorégimes" proposé par la Commission pour rémunérer les services rendus à l'environnement par les agriculteurs. Les Etats doivent trouver une majorité qualifiée sur leur montant, leurs définitions et objectifs.

L'Allemagne, qui préside actuellement l'UE, propose que les gouvernement consacrent 20% des aides directes versées aux agriculteurs (premier pilier de la PAC) à ces écorégimes.

Un compromis des eurodéputés prône lui un seuil de 30%, ce qui permettrait selon Renew (libéral) d'investir "environ 100 milliards d'euros" d'ici 2027 pour réduire l'empreinte environnementale des agriculteurs. "Une ligne déjà ambitieuse", observe Anne Sander, eurodéputée du PPE (droite).

Le contenu des écorégimes fait aussi débat: des rémunérations pour encourager l'agriculture biologique, le financement de la couverture végétale des sols toute l'année ou encore l'augmentation de la production de protéines végétales.

- Obligatoire ou non? - Berlin propose un seuil imposé aux Etats pour la part des aides directes dédiées aux écorégimes. Paris, Stockholm ou encore Copenhague sont sur la même ligne.

"La priorité est de se doter de normes communes. Sans cela, l'ambition environnementale de certains pays risquerait de pénaliser leur agriculture", prévient le ministre français Julien Denormandie.

D'autant que la nouvelle PAC propose aux États une plus grande liberté pour distribuer les aides.

Certains gouvernements, notamment en Europe centrale et orientale, restent hostiles à toute contrainte: ils redoutent de perdre des fonds européens si un nombre insuffisant d'agriculteurs participent aux programmes environnementaux.

D'autres, emmenés par l'Autriche, veulent avoir plus de marge de manoeuvre, estimant faire déjà beaucoup pour l'environnement via le deuxième pilier de la PAC (investissements pour le développement rural).

- Une PAC pas assez verte? -L'architecture de la nouvelle PAC a été élaborée en 2018 par la précédente Commission, et n'intègre pas les stratégies du Pacte vert et de "la Ferme à la fourchette" (renforcement de la sécurité alimentaire) présentées par Bruxelles au printemps 2020. Celles-ci visent notamment à réduire de 50% l'usage de pesticides d'ici 2030 tout en réservant un quart des terres aux cultures biologiques.

"Cette PAC désastreuse est totalement décalée avec les nouveaux objectifs. Nous nous retrouvons avec un texte du monde d'avant", alors que "la PAC, qui mobilise 40% du budget de l'UE, est le principal outil pour relever le défi climatique", s'indigne l'eurodéputé Vert Benoît Biteau.

Un constat également dressé par la plateforme française "Pour une autre PAC", qui réunit 43 associations et ONG.

- ou trop contraignante? - La Copa-Cogeca, qui fédère les syndicats agricoles majoritaires européens, redoute elle des contraintes paralysantes: "Les agriculteurs sont prêts à adopter des mesures environnementales et climatiques, mais basées sur le pragmatisme, le volontariat et avec des instruments bien financés", avertit-elle.

Des eurodéputés veulent trouver le juste milieu: "Certains jouent la surenchère environnementale. Mais plus on



rajoutera d'écotégimes, moins il y aura de soutien pour d'autres mesures", prévient Mme Sander.

"Nous devons être crédibles. Le rôle de la PAC est non seulement d'aider les agriculteurs à réduire leurs émissions de carbone, mais aussi de produire des aliments!", abonde Dacian Ciolos, président du groupe Renew au Parlement.

"Si on accumule les contraintes sans savoir si elles sont vraiment applicables, les objectifs recherchés ne seront pas atteints, car il n'y aura plus d'agriculteurs", s'agace-t-il.

- "Petites surfaces" en question - La France plaide également pour que le "paiement redistributif", une aide qui favorise les petites et moyennes exploitations, "devienne obligatoire pour les pays qui ne plafonnent pas leurs aides".

Mais les pays de l'Est, qui ont hérité des immenses exploitations de l'époque soviétique, ne veulent pas en entendre parler. "C'est une question très clivante", reconnaît-on à Paris.

im-jug/fmi/pcm

Afp le 20 oct. 20 à 15 51.

Verdir l'agriculture européenne: les défis de la nouvelle PAC

Bruxelles (BEL), 20 oct. 2020 (AFP) -

Comment adapter l'agriculture européenne aux défis environnementaux et climatiques, sans mettre sous pression un secteur économiquement fragile? Entre incitations et contraintes, la nouvelle PAC fait l'objet cette semaine d'âpres négociations.

- Semaine décisive -Réunis depuis lundi au Luxembourg, les ministres de l'Agriculture de l'UE tentent de trouver une majorité qualifiée sur trois textes déterminant la prochaine Politique agricole commune (PAC) -- dont le montant (quelque 386 milliards d'euros pour 7 ans) est déjà fixé.

Le Parlement européen examine les mêmes dossiers à partir de mardi soir, avec des votes s'échelonnant jusqu'à vendredi.

Etats et eurodéputés devront ensuite trancher d'ici début 2021 sur les règles, qui s'appliqueront à partir de janvier 2023.

- Les "écorégimes" -Au centre des débats: le système des "écorégimes" proposé par la Commission pour rémunérer les services rendus à l'environnement par les agriculteurs. Les Etats doivent trouver une majorité qualifiée sur leur montant, leurs définitions et objectifs.

L'Allemagne, qui préside actuellement l'UE, propose que les gouvernement consacrent 20% des aides directes versées aux agriculteurs (premier pilier de la PAC) à ces écorégimes.

Un compromis des eurodéputés prône lui un seuil de 30%, ce qui permettrait selon Renew (libéral) d'investir "environ 100 milliards d'euros" d'ici 2027 pour réduire l'empreinte environnementale des agriculteurs. "Une ligne déjà ambitieuse", observe Anne Sander, eurodéputée du PPE (droite).

Le contenu des écorégimes fait aussi débat: des rémunérations pour encourager l'agriculture biologique, le financement de la couverture végétale des sols toute l'année ou encore l'augmentation de la production de protéines végétales.

- Obligatoire ou non? - Berlin propose un seuil imposé aux Etats pour la part des aides directes dédiées aux écorégimes. Paris, Stockholm ou encore Copenhague sont sur la même ligne.

"La priorité est de se doter de normes communes. Sans cela, l'ambition environnementale de certains pays risquerait de pénaliser leur agriculture", prévient le ministre français Julien Denormandie.

D'autant que la nouvelle PAC propose aux États une plus grande liberté pour distribuer les aides.

Certains gouvernements, notamment en Europe centrale et orientale, restent hostiles à toute contrainte: ils redoutent de perdre des fonds européens si un nombre insuffisant d'agriculteurs participent aux programmes environnementaux.

D'autres, emmenés par l'Autriche, veulent avoir plus de marge de manoeuvre, estimant faire déjà beaucoup pour l'environnement via le deuxième pilier de la PAC (investissements pour le développement rural).

- Une PAC pas assez verte? -L'architecture de la nouvelle PAC a été élaborée en 2018 par la précédente Commission, et n'intègre pas les stratégies du Pacte vert et de "la Ferme à la fourchette" (renforcement de la sécurité alimentaire) présentées par Bruxelles au printemps 2020. Celles-ci visent notamment à réduire de 50% l'usage de pesticides d'ici 2030 tout en réservant un quart des terres aux cultures biologiques.

"Cette PAC désastreuse est totalement décalée avec les nouveaux objectifs. Nous nous retrouvons avec un texte du monde d'avant", alors que "la PAC, qui mobilise 40% du budget de l'UE, est le principal outil pour relever le défi climatique", s'indigne l'eurodéputé Vert Benoît Biteau.

Un constat également dressé par la plateforme française "Pour une autre PAC", qui réunit 43 associations et ONG.

- ou trop contraignante? - La Copa-Cogeca, qui fédère les syndicats agricoles majoritaires européens, redoute elle des contraintes paralysantes: "Les agriculteurs sont prêts à adopter des mesures environnementales et climatiques, mais basées sur le pragmatisme, le volontariat et avec des instruments bien financés", avertit-elle.

Des eurodéputés veulent trouver le juste milieu: "Certains jouent la surenchère environnementale. Mais plus on

rajoutera d'écotégimes, moins il y aura de soutien pour d'autres mesures", prévient Mme Sander.

"Nous devons être crédibles. Le rôle de la PAC est non seulement d'aider les agriculteurs à réduire leurs émissions de carbone, mais aussi de produire des aliments!", abonde Dacian Ciolos, président du groupe Renew au Parlement.

"Si on accumule les contraintes sans savoir si elles sont vraiment applicables, les objectifs recherchés ne seront pas atteints, car il n'y aura plus d'agriculteurs", s'agace-t-il.

- "Petites surfaces" en question - La France plaide également pour que le "paiement redistributif", une aide qui favorise les petites et moyennes exploitations, "devienne obligatoire pour les pays qui ne plafonnent pas leurs aides".

Mais les pays de l'Est, qui ont hérité des immenses exploitations de l'époque soviétique, ne veulent pas en entendre parler. "C'est une question très clivante", reconnaît-on à Paris.

im-jug/fmi/pcm

Afp le 20 oct. 20 à 15 51.



MONDE

Quel cap pour la PAC?

La nouvelle politique agricole commune, qui doit entrer en vigueur en 2023 pour sept ans, ne satisfait pas en l'état les écolos. Les tenants d'une agriculture productiviste craignent quant à eux un verdissement du projet.

Julien Denormandie l'assure : ce sera un «*événement historique*». Pourtant, le nouveau projet de politique agricole commune européenne semble déjà mécontenter à la fois les militants écologistes et les agriculteurs conventionnels. Le ministre français de l'Agriculture et de l'Alimentation s'est réuni lundi avec ses homologues européens pour négocier ce paquet, source de mois d'intenses négociations à Bruxelles. Il est censé entrer en vigueur en 2023 pour une durée de sept ans. Mardi et mercredi, ce sera au tour des députés européens de discuter et d'adopter le texte qui orientera les 386 milliards d'euros de futu-

res aides aux agriculteurs (62,4 milliards pour la France).

Nocifs. Denormandie réclame une «*convergence des normes*» afin que les paysans français ne subissent pas la concurrence de leurs voisins dont les lois environnementales sont parfois jugées plus laxistes – encore que l'Hexagone a autorisé cet été la réintroduction des néonicotinoïdes, dangereux pesticides interdits dans d'autres pays. Mais faut-il aligner ces normes par le haut ou par le bas? La Commission européenne, qui semble pencher pour le second, n'incorpore même pas dans le texte ses propres objectifs de réduire de moitié les

pesticides les plus nocifs d'ici 2030. En outre, l'exécutif européen, qui a repris en cours de route une proposition mise sur la table par son prédécesseur, renonce à contrôler lui-même les demandes de subventions des agriculteurs. Cette responsabilité serait désormais laissée aux Etats membres, alors que plusieurs travaux universitaires et enquêtes ont établi, depuis les années 90, que les Etats sont fortement influencés par l'agro-industrie. De leur côté, les agriculteurs productivistes craignent que les députés votent des amendements destinés à «*verdir*» le projet de PAC : «*Y aura-t-il des solutions économiques tena-*



bles? interroge Christiane Lambert, présidente de la FNSEA, le syndicat français majoritaire, sur Europe1. *Ou est-ce que les consommateurs accepteront de payer un peu plus cher* [pour des produits plus respectueux de l'environnement, ndlr]?» Ces partisans d'une agriculture conventionnelle déplorent que les débats sur l'écologie occultent le déclin économique de la profession et sa lente disparition, alors qu'un paysan français sur deux doit prendre sa retraite dans les dix prochaines années.

Superficie. Au contraire, Greenpeace estime, dans un communiqué, qu'il n'y a pas d'opposition entre ces deux sujets de société: *«La PAC contribue encore aujourd'hui à industrialiser notre agriculture et notamment l'élevage.»* Les Verts européens, qui ont décidé de rejeter intégralement le texte, regrettent que celui-ci fasse *«le pari irréaliste de l'agriculture 2.0»*, notamment de la 5G et des *«moissonneuses-batteuses téléguidées»*. *«Il n'est pas normal que nos concitoyens doivent choisir entre acheter une voiture neuve, se nourrir sainement et souscrire à une mutuelle santé,* ajoute Guillaume Riou, président de la Fédération nationale d'agriculture biologique (Fnab). *Le modèle agricole doit basculer en faveur de l'agroécologie paysanne.»* Comme une quarantaine d'associations françaises qui ont monté la plateforme *«Pour une autre PAC»*, la Fnab propose de ne plus attribuer les aides en fonction de la superficie de chaque ferme, mais plutôt des engagements sur l'emploi ou la protection de la biodiversité pris par les agriculteurs. Après

cette semaine décisive, les députés, les ministres et la Commission européenne, déjà en retard, doivent trouver un consensus d'ici 2021, pour que la nouvelle PAC s'applique à partir du 1^{er} janvier 2023.

P.C.



MONDE

POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

«Tant que la cloche n'a pas sonné, le combat continue»

Benoît Biteau, eurodéputé écologiste et paysan en activité, se bat pour que le Parlement européen vote cette semaine contre la nouvelle PAC. Et réécrit un texte qui améliorerait «la biodiversité, la souveraineté alimentaire et l'aménagement du territoire».



Recueilli par

PIERRE CARREY

Sur les traces de José Bové, Benoît Bîteau, 53 ans, est euro-député EE-LV, ingénieur agronome et toujours paysan. Il s'active à proposer un autre texte de la politique agricole commune (PAC) que celui qui est soumis au vote du Parlement européen mardi et mercredi à Bruxelles. En parallèle, les ministres européens négocient eux aussi depuis lundi le contenu de ce projet à 386 milliards d'euros, qui doit conditionner l'agriculture et l'alimentation sur le continent à partir de 2023.

Pourquoi la PAC est-elle la mère de toutes les batailles au Parlement européen ?

C'est le principal levier de dépense publique, 38% du budget annuel de l'Union européenne. Qui plus est, un vote sur la PAC nous engage pour sept ans. La biodiversité, le changement climatique, la santé humaine, la souveraineté alimentaire, la préservation du métier de paysan, l'aménagement du territoire ne peuvent pas attendre. Hélas, la mouture du texte est aussi mauvaise qu'en 2013, voire pire.

En quoi la nouvelle PAC est-elle une régression ?

La Commission européenne fait comme si la crise climatique n'existait pas, comme si le Covid n'existait pas... Elle ne tient même pas compte de ses propres objectifs, le Green Deal [le plan qui prévoit une neutralité carbone d'ici 2050 et 50% de réduction des pesticides les plus dangereux d'ici 2030, ndr] ou des programmes tels que «De la fourche à la fourchette». On nage dans une forme de schizophrénie. Par

ailleurs, je crains les amendements que pourraient déposer les trois principaux groupes, le PPE [droite libérale], le S & D [sociaux-démocrates] et Renaissance Europe [libéraux, dont LREM]. Le texte actuel prévoit que 30% du premier pilier [les aides directes] soient conditionnés à l'application d'un cahier des charges «vert». Jusqu'à présent, le niveau d'exigences était tellement bas que la quasi-totalité des agriculteurs pouvaient prétendre à cette aide. Les Verts demandent que la part s'élève à 50%. Mais la Copa-Cogeca [le lobby européen des syndicats agricoles «productivistes», présidé par Christiane Lambert, patronne de la FNSEA] réclame un abaissement à 20%.

Quelles sont vos pistes de changement ?

Les Verts ont demandé que la PAC soit mise en conformité avec les engagements du Green Deal. Que l'on change la densité de l'élevage trop concentrationnaire, pour répondre au bien-être animal. Que l'on cesse la monoculture et que l'on impose une rotation tous les quatre ans au moins avec une légumineuse. Libre aux agriculteurs de continuer à produire leur lait dans une «ferme des mille vaches», mais alors ils ne seraient plus éligibles aux aides. Mais ces amendements ont d'ores et déjà été rejetés.

Les nouveaux amendements que vous allez déposer cette semaine sont-ils ins-

pirés de la plateforme «Pour une autre PAC» composée de 43 associations et ONG françaises ?

En partie, oui, mais nous pouvons aller plus loin. Par exemple sur la question de l'unité de surface. Aujourd'hui, la PAC rémunère les agriculteurs qui possèdent le plus de terres et, avec l'argent de la PAC, ceux-ci achètent encore plus de foncier. Pour rompre avec ce cercle vicieux qui empêche les jeunes agriculteurs de s'installer, nous proposons de rétribuer en fonction de la main-d'œuvre. Un céréalier possédant 120 hectares et qui ferait travailler deux personnes toucherait moins qu'un petit maraîcher employant dix ouvriers. Pour 50%, voilà le premier volet de subventions que nous préconisons.

D'autres critères pour attribuer les aides ?

Le «paiement pour services environnementaux» représenterait les 50% restants. De la même manière qu'un médecin est subventionné par la Sécu pour préserver la santé de la population, un paysan pourrait être payé par des fonds publics pour s'occuper de la santé de l'homme et de l'écosystème. Ces services rendus consistent en l'entretien de l'eau, de l'air, des paysages... Les collectivités économiseraient des millions d'euros dans le traitement des eaux si elles demandaient aux paysans de travailler à ce service, sur un plan préventif.



Faut-il choisir un combat prioritaire, entre la préservation de la biodiversité, l'atténuation du changement climatique, la «souveraineté alimentaire», le revenu des agriculteurs?

Non, c'est la propagande de la FNSEA que d'opposer l'économie à l'écologie. Tous les comptes rendus des centres de gestion montrent que les agriculteurs qui sortent le plus du rouge sont ceux qui se mettent au vert! Le respect de la biodiversité n'est pas un obstacle au revenu des agriculteurs. La politique agricole commune ne respecte ni l'un ni l'autre. Or les enjeux sont liés. On l'a bien vu avec la réautorisation des néonicotinoïdes.

La France a voulu jouer avec les grandes nations sucrières et sortir de la politique des quotas. Mais en augmentant la production de sucre, on a précipité la chute des cours. Les agriculteurs étaient moins bien rémunérés en produisant 100 tonnes de betterave à l'hectare qu'en en produisant 80. Pour récolter 20 tonnes supplémentaires, ils ont utilisé des engrais azotés très coûteux. Ce qui a entraîné un faible rapport carbone sur azote dans une plante, donc une grande vulnérabilité aux ravageurs et pucerons. Le gouvernement a alors choisi la «solution» pesticides, qui ont un impact désastreux pour une trésorerie agricole, pour la santé humaine et celle de la planète.

Les Verts possèdent 67 parlementaires, loin de la majorité fixée à 353 voix. Le vote est-il perdu?

Tant que la cloche n'a pas sonné, le combat continue. Les Verts vont déposer 160 amendements. Nous en avons déjà soumis un le 14 octobre, qui permettrait de repartir à zéro et de tout réécrire: un rejet du texte de la politique agricole commune. Des députés de la GUE [gauche radicale] ou du S & D soutiennent l'initiative

à titre individuel. Je compte aller chercher les voix une à une, y compris chez Renaissance Europe ou chez les non-inscrits.

Pourquoi les principaux partis politiques continuent-ils de refuser un nouveau modèle?

Peut-être à cause d'une petite proximité avec les lobbys, non? Je pense à l'influence de la Copa-Cogeca, de l'industrie qui fabrique les engrais de synthèse et des grandes firmes agro-alimentaires. Ces groupements d'intérêts font de la résistance parce qu'ils ont trop peur qu'on se passe d'eux! Sur ma ferme [située sur 250 hectares en Charente-Maritime, et qui emploie trois ouvriers], j'utilise peu d'énergie, quelques tas de ferraille sur deux roues car je ne suis pas parvenu à me débarrasser de ces outils, mais c'est tout. Pas de traitements de synthèse. Je vends en direct à des magasins comme Biocoop, donc je me fous du cours mondial! La généralisation de ce modèle rendrait les paysans indépendants des multinationales. C'est pour ça que celles-ci ont la trouille! ◆



ISA HARSIN - SIPA

INTERVIEW



Benoit Biteau (à gauche), avec les eurodéputés EE-LV Claude Gruffat et Yannick Jadot, chez un agriculteur bio à Vinny (Hauts-de-France) le 30 avril. PHOTO STEPHANE DUBROMEL, HANS LUCAS



Pourquoi la future PAC 2021-2027 risque de s'écrire « au rabais » ?

Aujourd'hui, le Parlement européen commence l'examen de la réforme de la Politique agricole commune 2021-2027. Une réforme éloignée des ambitions initiales

V. D.

TROIS CLÉS POUR COMPRENDRE

Aujourd'hui, le Parlement européen commence l'examen de la réforme de la Politique agricole commune 2021-2027. Une réforme éloignée des ambitions initiales

1 Les États membres divisés sur l'architecture verte de la PAC
 La future Politique agricole et alimentaire commune (PAAc) avait pour ambition de relever plus efficacement les défis actuels et futurs tels que le changement climatique, la protection de l'environnement, le renouvellement des générations...

L'accompagnement de la transition agroécologique était affiché comme un objectif majeur. Mais selon les 43 organisations, dont la Confédération paysanne, qui ont lancé la plateforme « Pour une autre PAC », le compte n'y est pas. « L'architecture verte n'est pas assurée, en l'état actuel des discussions qui ont lieu au sein du conseil des ministres européens et au regard du compromis entre les trois principaux partis du Parlement européen », fait remarquer Nicolas Girod, porte-parole de la Confédération paysanne. « La PAC prévoit que les États s'engagent dans des « éco-schémas » pour le climat, la biodiversité et le bien-être animal. Mais nous n'avons aucun

engagement sur le pourcentage du 1er pilier qui leur sera consacré. La France en demandait 30%, le consensus irait vers 20% quand nous espérons 40%. L'espoir de plus de conditionnalité dans les aides est également balayé. »

2 D'une politique commune à une renationalisation

Un autre point qui inquiète la plateforme réside dans le renforcement annoncé du principe de subsidiarité. Autrement dit, les États membres vont devoir ériger des plans stratégiques nationaux. Plans leur offrant une plus grande marge de manœuvre pour fixer les modalités de mise en œuvre de la PAC sur leur territoire. Les conditions d'éligibilité des agriculteurs aux aides seront-elles différentes selon les pays? Quels seront les plafonnements? Les obligations des États? Autant de questions qui laissent présager un accroissement des distorsions de concurrence entre pays de l'UE.

« On est attaché à ce que l'agriculture et l'alimentation demeurent un enjeu stratégique européen. Cette idée de plans nationaux nous éloigne de l'esprit même de l'Europe » martèle Nicolas Girod. Également dans le viseur de la Confédération paysanne : le maintien de la prédominance de l'aide à l'hectare plutôt que l'aide à l'actif ou l'aide

pour service rendu à l'environnement. « On continue à privilégier l'agriculture industrielle à l'agriculture paysanne à taille humaine. »

3 Les eurodéputés français appelés à réagir

La plateforme « Pour une autre PAC » appelle les eurodéputés français à se mobiliser pour faire en sorte que le Parlement européen, plus progressiste, puisse faire contrepoids au conseil de l'UE, plus conservateur. « Nous les invitons à ne pas céder à la pression de certains États membres moins ambitieux, à ne pas céder à la pression d'une partie de l'agro-industrie, à ne pas défendre des ambitions au rabais au prétexte d'un compromis et d'avoir le courage de porter un changement systémique inéluctable visant à réparer les dégâts occasionnés par le modèle agricole actuel », souligne Mathieu Courgeau, paysan et président de la plateforme. À noter que le Parlement européen va examiner trois textes et pas moins d'un millier d'amendements. Pourquoi la future PAC 2021-2027 risque de s'écrire « au rabais » ?



*L'accompagnement de la transition
agroécologique était un objectif majeur
de la future PAC.*

■

En Mayenne. La Confédération paysanne veut repenser le système d'attribution des aides de la PAC

Lors d'une table ronde, vendredi 16 octobre 2020, la Confédération paysanne de la Mayenne a interpellé deux eurodéputés, dont la Mayennaise Valérie Hayer, sur le système de distribution des aides de la Politique agricole commune (Pac). Ce mardi 20 octobre 2020, le Parlement européen examine les textes de la nouvelle PAC.



À partir de ce mardi 20 octobre 2020, le Parlement européen se penche [sur les textes de la nouvelle Politique agricole commune \(PAC\)](#).

Dans ce cadre, une table ronde a été organisée à Villiers-Charlemagne (Mayenne), vendredi 16 octobre 2020, entre plusieurs organisations agricoles et deux eurodéputés, la Mayennaise Valérie Hayer et Jérémie Decerle.

Un projet de PAC jugé « inefficace »

Lors de ces échanges, la Confédération paysanne de la Mayenne a pointé du doigt le système d'attribution des aides PAC. L'organisme demande qu'elles soient « **attribuées en fonction du nombre de paysans sur la ferme et pas seulement en fonction de la surface** ». Selon eux, « **cette mesure permettrait de freiner les agrandissements à outrance** » et « **l'intensification** » des pratiques « **dont nous connaissons les dégâts sur l'environnement** ».

« **La PAC que le Parlement européen s'apprête à voter est inefficace d'un point de vue social, alimentaire et écologique** », clame la Confédération, qui porte aux côtés du collectif citoyen de la plateforme, une alternative : « **Pour une autre PAC** ».

VERDIR L'AGRICULTURE EUROPÉENNE

Les défis de la nouvelle Politique agricole commune

mar. 20 octobre 2020 à 16:34 • AFP



Comment adapter l'agriculture européenne aux défis environnementaux et climatiques, sans mettre sous pression un secteur économiquement fragile? Entre incitations et contraintes, la nouvelle Pac fait l'objet cette semaine d'âpres négociations.

Réunis depuis lundi au Luxembourg, les ministres de l'agriculture de l'UE tentent de trouver une majorité qualifiée sur trois textes déterminant la **prochaine Politique agricole commune (Pac)** – dont le montant (quelque 386 milliards d'euros pour 7 ans) est déjà fixé. Le Parlement européen examine les mêmes dossiers à partir de mardi soir, avec des votes s'échelonnant jusqu'à vendredi. États et eurodéputés devront ensuite trancher d'ici début 2021 sur les règles, qui s'appliqueront à partir de janvier 2023.

Les « écorégimes »

Au centre des débats : le système des « écorégimes » proposé par la Commission pour rémunérer les **services rendus à l'environnement par les agriculteurs**. Les États doivent trouver une majorité qualifiée sur leur montant, leurs définitions et objectifs. L'Allemagne, qui préside actuellement l'UE, propose que les gouvernements consacrent 20 % des aides directes versées aux agriculteurs (premier pilier de la Pac) à ces écorégimes. Un compromis des eurodéputés prône lui un seuil de 30 %, ce qui permettrait selon Renew (libéral) d'investir « environ 100 milliards d'euros » d'ici 2027 pour réduire l'empreinte environnementale des agriculteurs. « Une ligne déjà ambitieuse », observe Anne Sander, eurodéputée du PPE (droite).

Le contenu des écorégimes fait aussi débat : des rémunérations pour encourager l'**agriculture biologique**, le financement de la **couverture végétale des sols toute l'année** ou encore l'augmentation de la **production de protéines végétales**.

Obligatoire ou non ?

Berlin propose un seuil imposé aux États pour la part des aides directes dédiées aux écorégimes. Paris, Stockholm ou encore Copenhague sont sur la même ligne. « La priorité est de **se doter de normes communes**. Sans cela, l'ambition environnementale de certains pays risquerait de pénaliser leur agriculture », prévient le ministre français Julien Denormandie.

D'autant que la nouvelle **Pac** propose aux États une plus grande liberté pour distribuer les aides. Certains gouvernements, notamment en **Europe** centrale et orientale, restent hostiles à toute contrainte : ils redoutent de perdre des fonds européens si un nombre insuffisant d'agriculteurs participent aux programmes environnementaux.

D'autres, emmenés par l'**Autriche**, veulent avoir plus de marge de manœuvre, estimant faire déjà beaucoup pour l'environnement via le deuxième pilier de la Pac (investissements pour le développement rural).

Une Pac pas assez verte ?

L'architecture de la nouvelle Pac a été élaborée en 2018 par la précédente Commission, et n'intègre pas les stratégies du **Pacte vert** et de « **la Ferme à la fourchette** » (renforcement de la sécurité alimentaire) présentées par Bruxelles au printemps 2020. Celles-ci visent notamment à réduire de 50 % l'usage de **produits phytosanitaires** d'ici 2030 tout en réservant un quart des terres aux cultures biologiques.

« Cette Pac désastreuse est totalement décalée avec les nouveaux objectifs. Nous nous retrouvons avec **un texte du monde d'avant** », alors que « la Pac, qui mobilise 40 % du budget de l'UE, est le principal outil pour relever le **défi climatique** », s'indigne l'eurodéputé Vert Benoît Biteau. Un constat également dressé par la plateforme française « Pour une autre Pac », qui réunit 43 associations et ONG.

Ou trop contraignante ?

La **Copa-Cogeca**, qui fédère les syndicats agricoles majoritaires européens, redoute elle des contraintes paralysantes : « Les agriculteurs sont prêts à adopter des mesures environnementales et climatiques, mais basées sur le pragmatisme, le volontariat et avec des instruments bien financés », avertit-elle. Des eurodéputés veulent **trouver le juste milieu** : « Certains jouent la surenchère environnementale. Mais plus on rajoutera d'écorégimes, moins il y aura de soutien pour d'autres mesures », prévient Mme Sander.

« Nous devons être crédibles. Le rôle de la **Pac** est non seulement d'aider les agriculteurs à réduire leurs émissions de carbone, mais aussi de produire des aliments ! », abonde **Dacian Cioloș**, président du groupe Renew au Parlement.

« Si on accumule les contraintes sans savoir si elles sont vraiment applicables, les objectifs recherchés ne seront pas atteints, car il n'y aura plus d'agriculteurs », s'agace-t-il.

« Petites surfaces » en question

La France plaide également pour que le « **paiement redistributif** », une aide qui favorise les petites et moyennes exploitations, « devienne obligatoire pour les pays qui ne plafonnent pas leurs aides ». Mais les pays de l'Est, qui ont hérité des immenses exploitations de l'époque soviétique, ne veulent pas en entendre parler. « C'est une question très clivante », reconnaît-on à Paris.

Verdir l'agriculture européenne

Les défis de la nouvelle Politique agricole commune

🕒 20/10/2020 | 📰 AFP

Comment adapter l'agriculture européenne aux défis environnementaux et climatiques, sans mettre sous pression un secteur économiquement fragile? Entre incitations et contraintes, la nouvelle Pac fait l'objet cette semaine d'âpres négociations.

Réunis depuis lundi au Luxembourg, les ministres de l'agriculture de l'UE tentent de trouver une majorité qualifiée sur trois textes déterminant la **prochaine Politique agricole commune (Pac)** -- dont le montant (quelque 386 milliards d'euros pour 7 ans) est déjà fixé. Le Parlement européen examine les mêmes dossiers à partir de mardi soir, avec des votes s'échelonnant jusqu'à vendredi. États et eurodéputés devront ensuite trancher d'ici début 2021 sur les règles, qui s'appliqueront à partir de janvier 2023.

LES « ÉCORÉGIMES »

Au centre des débats : le système des « écorégimes » proposé par la Commission pour rémunérer les **services rendus à l'environnement par les agriculteurs**. Les États doivent trouver une majorité qualifiée sur leur montant, leurs définitions et objectifs. L'Allemagne, qui préside actuellement l'UE, propose que les gouvernements consacrent 20 % des aides directes versées aux agriculteurs (premier pilier de la Pac) à ces écorégimes. Un compromis des eurodéputés prône lui un seuil de 30 %, ce qui permettrait selon Renew (libéral) d'investir « environ 100 milliards d'euros » d'ici 2027 pour réduire l'empreinte environnementale des agriculteurs. « Une ligne déjà ambitieuse », observe Anne Sander, eurodéputée du PPE (droite).

Le contenu des écorégimes fait aussi débat : des rémunérations pour encourager l'**agriculture biologique**, le financement de la **couverture végétale des sols toute l'année** ou encore l'augmentation de la **production de protéines végétales**.

OBLIGATOIRE OU NON ?

Berlin propose un seuil imposé aux États pour la part des aides directes dédiées aux écorégimes. Paris, Stockholm ou encore Copenhague sont sur la même ligne. « La priorité est de **se doter de normes communes**. Sans cela, l'ambition environnementale de certains pays risquerait de pénaliser leur agriculture », prévient le ministre français Julien Denormandie.

D'autant que la nouvelle **Pac** propose aux États une plus grande liberté pour distribuer les aides. Certains gouvernements, notamment en **Europe** centrale et orientale, restent hostiles à toute contrainte : ils redoutent de perdre des fonds européens si un nombre insuffisant d'agriculteurs participent aux programmes environnementaux.

D'autres, emmenés par l'[Autriche](#), veulent avoir plus de marge de manœuvre, estimant faire déjà beaucoup pour l'environnement via le deuxième pilier de la Pac (investissements pour le développement rural).

UNE PAC PAS ASSEZ VERTE ?

L'architecture de la nouvelle Pac a été élaborée en 2018 par la précédente Commission, et n'intègre pas les stratégies du **Pacte vert** et de « **la Ferme à la fourchette** » (renforcement de la sécurité alimentaire) présentées par Bruxelles au printemps 2020. Celles-ci visent notamment à réduire de 50 % l'usage de **produits phytosanitaires** d'ici 2030 tout en réservant un quart des terres aux cultures biologiques.

« Cette Pac désastreuse est totalement décalée avec les nouveaux objectifs. Nous nous retrouvons avec **un texte du monde d'avant** », alors que « la Pac, qui mobilise 40 % du budget de l'UE, est le principal outil pour relever le **défi climatique** », s'indigne l'eurodéputé Vert Benoît Biteau. Un constat également dressé par la plateforme française « Pour une autre Pac », qui réunit 43 associations et ONG.

OU TROP CONTRAIGNANTE ?

La [Copa-Cogeca](#), qui fédère les syndicats agricoles majoritaires européens, redoute elle des contraintes paralysantes : « Les agriculteurs sont prêts à adopter des mesures environnementales et climatiques, mais basées sur le pragmatisme, le volontariat et avec des instruments bien financés », avertit-elle. Des eurodéputés veulent **trouver le juste milieu** : « Certains jouent la surenchère environnementale. Mais plus on rajoutera d'écoringimes, moins il y aura de soutien pour d'autres mesures », prévient Mme Sander.

« Nous devons être crédibles. Le rôle de la Pac est non seulement d'aider les agriculteurs à réduire leurs émissions de carbone, mais aussi de produire des aliments ! », abonde Dacian Ciolos, président du groupe Renew au Parlement.

« Si on accumule les contraintes sans savoir si elles sont vraiment applicables, les objectifs recherchés ne seront pas atteints, car il n'y aura plus d'agriculteurs », s'agace-t-il.

« PETITES SURFACES » EN QUESTION

La France plaide également pour que le « **paiement redistributif** », une aide qui favorise les petites et moyennes exploitations, « devienne obligatoire pour les pays qui ne plafonnent pas leurs aides ». Mais les pays de l'Est, qui ont hérité des immenses exploitations de l'époque soviétique, ne veulent pas en entendre parler. « C'est une question très clivante », reconnaît-on à Paris.



Mardi 20 octobre 2020 11:08

En Mayenne. La Confédération paysanne veut repenser le système d'attribution des aides de la PAC

Lors d'une table ronde, vendredi 16 octobre 2020, la Confédération paysanne de la Mayenne a interpellé deux eurodéputés, dont la Mayennaise Valérie Hayer, sur le système de distribution des aides de la Politique agricole commune (Pac). Ce mardi 20 octobre 2020, le Parlement européen examine les textes de la nouvelle PAC.

À partir de ce mardi 20 octobre 2020, le Parlement européen se penche [sur les textes de la nouvelle Politique agricole commune \(PAC\)](#).

Dans ce cadre, une table ronde a été organisée à Villiers-Charlemagne (Mayenne), vendredi 16 octobre 2020, entre plusieurs organisations agricoles et deux eurodéputés, la Mayennaise Valérie Hayer et Jérémy Decerle.

Un projet de PAC jugé « inefficace »

Lors de ces échanges, la Confédération paysanne de la Mayenne a pointé du doigt le système d'attribution des aides PAC. L'organisme demande qu'elles soient « **attribuées en fonction du nombre de paysans sur la ferme et pas seulement en fonction de la surface** ». Selon eux, « **cette mesure permettrait de freiner les agrandissements à outrance** » et « **l'intensification** » des pratiques « **dont nous connaissons les dégâts sur l'environnement** ».

« **La PAC que le Parlement européen s'apprête à voter est inefficace d'un point de vue social, alimentaire et écologique** », clame la Confédération, qui porte aux côtés du collectif citoyen de la plateforme, une alternative : « Pour une autre PAC ».

RÉFORME DE LA PAC

Accord des Vingt-Sept sur la nouvelle politique agricole commune

mer. 21 octobre 2020 à 09:42 • AFP



Les ministres de l'agriculture de l'UE se sont mis d'accord mercredi, après de longs pourparlers, sur une réforme de la politique agricole commune (Pac) marquée par des règles environnementales contraignantes - une première étape cruciale avant des négociations avec les eurodéputés. (Mise à jour à 13h30)

« **A**près une longue lutte, nous sommes arrivés à un accord crucial », avec un « bon équilibre » répondant aux « aspirations d' **une Pac plus verte**, plus juste et simplifiée », a déclaré la ministre allemande de l'agriculture Julia Klöckner (CDU) tôt mercredi matin, à l'issue d'une réunion de deux jours des ministres au Luxembourg.

Les orientations adoptées par les États membres vont désormais faire l'objet de négociations avec le Parlement européen, qui vote cette semaine ses propres propositions. États et eurodéputés devront trancher de concert d'ici début 2021 sur les règles qui s'appliqueront à partir de janvier 2023.

Le commissaire européen à l'agriculture, Janusz Wojciechowski, a qualifié l'accord des ministres de « bon point de départ » pour ces négociations, estimant qu'un « bon compromis » pourrait désormais être trouvé.

Avec un budget déjà fixé d'environ 387 milliards d'euros pour sept ans, la **Pac** est le premier poste budgétaire de l'UE.

Selon l'accord des 27, tous les agriculteurs devraient être tenus de respecter **des normes environnementales** beaucoup plus strictes, condition sine qua non pour recevoir des aides financières européennes.

Les petites exploitations seraient soumises à des contrôles simplifiés, « ce qui réduirait la charge administrative, tout en garantissant en même temps leur contribution aux objectifs environnementaux et climatiques ».

Surtout, **les « écorégimes »**, un système de primes versées aux agriculteurs pour soutenir la participation à des programmes environnementaux plus exigeants, deviendrait obligatoires : chaque État devra y consacrer au moins 20 % des paiements directs de l'UE. L'objectif étant que les exploitations agricoles reçoivent des fonds supplémentaires si elles vont au-delà des normes de base en matière de climat et d'environnement. Ce point a fait l'objet de frictions importantes, nombre d'États de l'Est de l'Europe redoutant de perdre des fonds européens si un nombre insuffisant d'agriculteurs participent aux programmes environnementaux. Pour les convaincre, une « phase d'apprentissage » de deux ans est prévue.

« Il y a quelques heures à peine, nous avons des opinions très divergentes », et un accord est « une bonne nouvelle pour nos agriculteurs », qui ont besoin d'une sécurité de planification pour les prochaines années, a commenté Janusz Wojciechowski.

« Nous voulons certes que nos agriculteurs soient compétitifs à travers l'UE et à l'exportation, mais avant tout nous voulons un standard (environnemental) européen qui ne soit pas basé sur le plus faible dénominateur commun », a souligné Julia Klöckner.

Plusieurs États, dont la France, se battaient pour que soient imposées **des normes harmonisées afin de ne pas créer de distorsion de concurrence entre pays**.

Les programmes environnementaux concernés par les écorégimes « incluent des pratiques comme l'agriculture de haute précision, l'agroforesterie, **l'agriculture biologique**, mais les États seront libres de désigner leurs propres instruments en fonction de leurs besoins », précise le Conseil des ministres dans un communiqué.

Amendements votés par le Parlement européen

Dans le même temps, les eurodéputés ont adopté tard mardi plusieurs amendements clés sur la **Pac**, fruit d'un compromis entre les trois grands partis au Parlement européen (PPE, droite ; Renew, libéraux ; S&D, sociaux-démocrates).

Ce compromis propose notamment de consacrer aux écorégimes « au moins » 30 % des **aides directes aux agriculteurs**, ou encore de gonfler l'enveloppe prévue pour un soutien supplémentaire aux exploitations de petites surfaces. Le vote final sur la Pac au Parlement interviendra vendredi.

La principale organisation d'agriculteurs, le **Copa-Cogeca**, est restée très prudente devant le compromis des ministres « qui n'est pas parfait » mais qui « peut permettre aux agriculteurs et coopératives d'avancer, d'investir dans leurs production tout en devenant plus verts ». Elle attend le vote final du Parlement.

Les accords auxquels sont parvenus les ministres de l'agriculture comme les eurodéputés ont été vivement dénoncés par des ONG, qui les jugent incompatibles avec les engagements pris par l'UE.

L'architecture de la nouvelle **Pac** a été élaborée en 2018, avant les stratégies du Pacte vert et « De la ferme à l'assiette », présentées par Bruxelles au printemps 2020. Celles-visent notamment à réduire de 50 % l'usage de pesticides d'ici 2030 tout en réservant un quart des terres aux cultures biologiques.

« C'est un jour sombre pour **l'environnement** (...) La transition vers une agriculture écologique est désormais en jachère », a réagi Bérénice Dupeux, de l'European Environmental Bureau, dénonçant l'adoption d'« objectifs économiques contradictoires » et le seuil trop bas réservé aux écorégimes.

« Avec cette Pac désastreuse, nous nous retrouvons avec un texte du monde d'avant », s'indignait récemment l'eurodéputé Vert Benoît Biteau, taxant le contenu des écorégimes de « grand flou ».

Le collectif français « Pour une autre PAC », membre du groupement « Good Food Good Farming » réunissant 400 ONG, associations paysannes, de défense des animaux et des consommateurs en Europe, a aussi dénoncé « l'immobilisme coupable » du conseil qui « condamne la prochaine Pac à servir un modèle agricole obsolète ».

La réforme agricole, initialement prévue pour 2021, fait l'objet d'une phase de transition de deux ans jusqu'à janvier 2023, pendant laquelle les fonds du nouveau budget sont alloués selon les anciennes règles.



"On rate une marche de l'Histoire" : la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) loin de convaincre les écologistes

Les 27 ministres de l'Agriculture se sont entendus sur un premier accord autour de la PAC, avant le vote du Parlement Européen. Arraché de haute lutte, il est pourtant loin de faire l'unanimité.



Un agriculteur tient dans ses mains des graines de soja - Photo d'illustration • © MAXPPP

A chaque fois qu'elle s'invite, elle fait trembler toute l'Union Européenne : les discussions sur la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) ont franchi un premier palier ce mercredi 21 octobre. Les 27 ministres de l'Agriculture de l'UE ont en effet trouvé un premier accord, avant les négociations avec les euros députés.

L'enjeu est de taille : avec un budget déjà fixé à 387 milliards d'euros, la PAC est le premier poste budgétaire de l'Union. Sans parler de la question de la souveraineté alimentaire, de plus en plus pressante à l'heure du changement climatique, et dans un contexte géopolitique instable.

L'environnement au coeur de la nouvelle PAC ?

"Nous sommes arrivés à un accord crucial, (...) avec un bon équilibre [répondant aux] aspirations d'une PAC plus verte, plus juste et simplifiée",

a déclaré la ministre allemande de l'Agriculture Julia Klöckner (CDU), à l'issue d'une réunion de deux jours au Luxembourg. Et ça n'a pas été sans mal, car les 27 n'ont ni les mêmes attentes, ni les mêmes craintes d'une région à l'autre de l'UE.

Négociations tendues autour de la nouvelle politique agricole commune européenne | par notre correspondante à Bruxelles @VMalingre <https://t.co/FTg0jFbrSY> via @lemondefr
— Le Monde Eco/Ent (@LeMondeEcoEnt) October 21, 2020

Selon l'accord adopté, tous les agriculteurs devraient être tenus de respecter des normes environnementales beaucoup plus strictes pour recevoir des aides financières européennes, avec des contrôles simplifiés pour les petites exploitations. Les "écorégimes", un système de primes versées aux agriculteurs pour soutenir leur participation à des programmes environnementaux plus exigeants, deviendraient obligatoires, et chaque Etat devra y consacrer au moins 30% des paiements reçus de la part de l'UE.

"On rate une marche de l'Histoire" : les écologistes atterrés

Mais pour les ONG et les partis écologistes, le compte n'y est pas. Car en 2020, Bruxelles a présenté son "Pacte vert", incarnée par la stratégie "De la ferme à l'assiette" qui vise à promouvoir une alimentation plus saine et plus durable. Mais les fondements de cette nouvelle PAC, eux, datent de 2018.

Claude Gruffat, ancien président de Biocop (Blois) devenu député européen, ne décolère pas. *"On ne réforme rien sur le fond, on fait un peu d'habillage ! La distribution des aides va continuer de se faire à l'hectare. Plus on a d'hectares, plus on a d'aides. Donc, on encourage finalement l'agrandissement, au lieu de la création de petites fermes qui pourraient offrir de l'emploi et de la valeur ajoutée. On ne va pas chercher un nouveau modèle agricole, avec une alimentation relocalisée. Je trouve qu'on rate une marche de l'Histoire, alors que les événements récents nous montrent que ce mode de consommation est plébiscité à tous les niveaux."*

#EELV soutient depuis toujours les initiatives citoyennes ou associatives qui militent
#PourUneAutrePAC

Vous pouvez retrouver tous les travaux sur le site internet de @pouruneautrepac :

<https://t.co/Y2GDSdVNIP><https://t.co/9o1vUktUzA>

— EELV (@EELV) October 20, 2020

La crainte d'une nouvelle concurrence

Autre point de crispation, la re-nationalisation d'une partie de la PAC, au détriment d'une politique plus communautaire. Il est prévu que chaque pays doit désormais déposer son propre plan national stratégique chaque pays présentera à la Commission un plan national stratégique.

"C'est ce que je trouve le plus grave... s'alarme Claude Gruffat. Les aides à l'agriculture seront maintenant sous le contrôle des Etats. Il y avait une forte cohérence au sein de l'UE, avec un modèle d'aides et d'agriculture harmonisé. Pour moi, là, on recule, c'est franchement dommage. On va re-crée des situations de distorsion de la concurrence sur notre marché agricole intérieur."



«Après une longue lutte, nous sommes arrivés à un accord crucial»: cet accord des 27 sur la nouvelle politique agricole commune est déjà critiqué

Publié le mercredi 21 Octobre 2020 à 08h22

Les ministres de l'Agriculture de l'UE se sont mis d'accord mercredi, après de longs pourparlers, sur une réforme de la politique agricole commune (PAC) marquée par des règles environnementales contraignantes – une première étape cruciale avant des négociations avec les eurodéputés.



Belga

« Nous sommes arrivés à un accord crucial », avec un « bon équilibre » répondant aux « aspirations d'une PAC plus verte, plus juste et simplifiée », a déclaré la ministre allemande de l'Agriculture Julia Klöckner (CDU), après deux jours et une nuit de réunion au Luxembourg.

Tel n'est pas l'avis d'ONG environnementales qui le jugent nettement insuffisant.

Les orientations adoptées par les États membres feront désormais l'objet de discussions avec le Parlement européen, qui vote cette semaine ses propres propositions.

Conseil, Commission et eurodéputés devront ensuite trancher d'ici début 2021 sur les règles qui s'appliqueront à partir de janvier 2023. Le commissaire européen à l'Agriculture, Janusz Wojciechowski, a qualifié l'accord des ministres de « bon point de départ » pour ces négociations.

Avec un budget déjà fixé d'environ 387 milliards d'euros pour sept ans, la PAC est le premier poste budgétaire de l'UE.

Selon l'accord des ministres à la majorité qualifiée, tous les agriculteurs devraient être tenus de respecter des normes environnementales beaucoup plus strictes pour recevoir des aides financières européennes.

Les petites exploitations seraient soumises à des contrôles simplifiés, « ce qui réduirait la charge administrative, tout en garantissant leur contribution aux objectifs environnementaux et climatiques ».

« Phase d'apprentissage »

Surtout, les « écorégimes », un système de primes versées aux agriculteurs pour soutenir leur

participation à des programmes environnementaux plus exigeants, deviendraient obligatoires : chaque Etat devra y consacrer au moins 20 % des paiements directs de l'UE.

L'objectif étant que les exploitations reçoivent des fonds supplémentaires si elles vont au-delà des normes environnementales de base.

Ce point a fait l'objet de frictions importantes, nombre de pays de l'Est redoutant de perdre des fonds européens si un nombre insuffisant d'agriculteurs participent aux programmes environnementaux. Pour les convaincre, une « phase d'apprentissage » de deux ans est prévue.

« Nous voulons certes que nos agriculteurs soient compétitifs à travers l'UE et à l'exportation, mais avant tout nous voulons un standard (environnemental) européen qui ne soit pas basé sur le plus faible dénominateur commun », a souligné Julia Klöckner.

La France s'est aussi félicitée du caractère obligatoire des mesures environnementales « permettant d'éviter toute distorsion de concurrence ».

« C'est une PAC plus verte mais surtout plus juste », a salué son ministre Julien Denormandie. Paris a aussi obtenu une rallonge de 10 ans jusqu'en 2040 pour garantir le système d'autorisation de plantations viticoles, fortement demandé par la profession.

Les programmes environnementaux concernés par les écorégimes « incluent des pratiques comme l'agriculture de haute précision, l'agro-foresterie, l'agriculture biologique, mais les États seront libres de désigner leurs propres instruments en fonction de leurs besoins », précise le Conseil des ministres dans un communiqué.

« En jachère »

Dans le même temps, les eurodéputés ont adopté tard mardi plusieurs amendements clés sur la PAC, fruit d'un compromis entre les trois grands partis au Parlement européen (PPE, droite ; Renew, libéraux ; S&D, sociaux-démocrates).

Ce compromis propose notamment de consacrer aux écorégimes « au moins » 30 % des aides directes aux agriculteurs, ou encore de gonfler l'enveloppe prévue pour un soutien supplémentaire aux exploitations de petites surfaces. Le vote final sur la PAC au Parlement interviendra vendredi.

La principale organisation d'agriculteurs, le Copa-Cogeca, est restée très prudente devant le compromis des ministres « qui n'est pas parfait » mais qui « peut permettre aux agriculteurs et coopératives d'avancer, d'investir dans leurs productions tout en devenant plus verts ». Elle attend le vote final du Parlement.

En revanche, les accords des ministres comme des eurodéputés ont été vivement dénoncés par des ONG, qui les jugent incompatibles avec les engagements verts pris par l'UE.

L'architecture de la nouvelle PAC a été élaborée en 2018, avant les stratégies du Pacte vert et « De la ferme à l'assiette », présentées par Bruxelles au printemps 2020.

Celles-ci visent notamment à réduire de 50 % l'usage de pesticides d'ici 2030 tout en réservant un quart des terres aux cultures biologiques.

« C'est un jour sombre pour l'environnement (...) La transition vers une agriculture écologique est désormais en jachère », a réagi Bérénice Dupeux, de l'European Environmental Bureau, dénonçant l'adoption d'« objectifs économiques contradictoires » et le seuil trop bas réservé aux écorégimes.

Le collectif français « **Pour une autre PAC** », membre du groupement « Good Food Good Farming » réunissant 400 ONG, associations paysannes, de défense des animaux et des consommateurs en Europe, a aussi dénoncé « l'immobilisme coupable » du conseil qui « condamne la prochaine PAC à servir un modèle agricole obsolète ».



Agriculture : jusqu'où faut-il relocaliser la production ?

Liberation Il y a 4 heures Pierre Carrey, Coralie Schaub



© Laurent CARRE Dans une cantine scolaire à l'alimentation 100% bio et locale, à Mouans-Sartoux.

Alors que les négociations sur l'avenir de la politique agricole commune européenne se poursuivent à Bruxelles cette semaine, la question de la souveraineté alimentaire est devenue centrale dans les débats, après la pandémie de la Covid-19.

Les gouvernements et acteurs du monde paysan pensent avoir trouvé la formule pour sauver tout à la fois l'agriculture, les conditions de vie des agriculteurs, l'alimentation et l'environnement : la «souveraineté». Tous emploient maintenant le mot magique, que ce soient les ONG comme Greenpeace, les dirigeants des Etats ou la FNSEA, le syndicat français productiviste. La crise du Covid-19 a en effet poussé beaucoup à s'interroger sur de possibles pénuries, la France important par exemple 50% de ses fruits et légumes. L'Union européenne, elle-même, achète de nombreuses denrées provenant d'autres continents, au gré des traités de libre-échange. Ce débat sur la souveraineté est au cœur des intenses négociations sur la nouvelle politique agricole commune (PAC) 2021-2027 qui agitent, cette semaine, le Parlement européen, et qui doit encore être approuvé par les Etats et la Commission européenne avant son entrée en application en 2023.

Benoît Biteau, eurodéputé EE-LV et paysan de métier, s'étrangle : *«La FNSEA confond la souveraineté et la sécurité alimentaire. Elle part d'un calcul : il faut 2 000 calories par jour et nous sommes 9 milliards d'êtres humains. Les agriculteurs industriels estiment que ces calories doivent être produites au Nord pour nourrir les populations au Sud.»* Une logique néolibérale qui s'oppose au projet de Via Campesina, le mouvement altermondialiste des petits et moyens paysans, qui porte la souveraineté depuis les années 90 en la définissant comme *«le droit des populations, de leurs Etats ou unions à définir leur politique agricole et alimentaire, sans dumping vis-à-vis des pays tiers»*.

Relocaliser, mais à quelle échelle ?

L'Union européenne s'est inspirée de l'Union soviétique pour construire son système agricole. Dans les années 60, la Communauté économique européenne plante ainsi son blé en France, ses cochons en Allemagne... Une organisation très spécialisée, censée assurer la sécurité alimentaire du continent et permettre de peser dans les échanges internationaux.

Sauf qu'après la Seconde Guerre mondiale, «en contrepartie du plan Marshall puis de la création de la PAC, l'Europe a accepté d'importer des tonnes de soja américain sans taxes, et a construit vert José Bové. Et d'enchaîner : «Puis, en 1992, ont été conclus les accords de Blair House : l'Europe des Douze accepte de limiter sa production de protéines végétales à 5 millions d'hectares, ce qui est toujours le cas aujourd'hui à vingt-sept ! Et on s'apprête à graver cette situation dans le marbre dans la prochaine PAC. C'est une atteinte invraisemblable à notre souveraineté alimentaire.»

Faut-il déspecialiser l'agriculture sur le continent ? Revenir à l'échelle des Etats voire des régions ? Le gouvernement français appelle à une «souveraineté» renforcée dans l'Hexagone, afin de n'être «pas dépendant de facteurs qu'[on] ne maîtrise pas pour se nourrir», précise Julien Denormandie à l'Opinion. Ce qui consisterait, par exemple, à produire nos propres tourteaux de soja pour l'élevage au lieu d'en importer massivement du Brésil.

Exemple d'une mise en pratique concrète, la Bretagne préfère concevoir la souveraineté à l'échelle régionale. Son président Loïc Chesnais-Girard (PS) a fait adopter, en juillet, un rapport qui entend favoriser un modèle d'«exploitations familiales, agroécologiques et compétitives». L'institution se propose de gérer elle-même l'enveloppe de 500 millions d'euros que la PAC alloue à ses exploitants chaque année. Elle imagine un meilleur «système redistributif» : les aides seraient plafonnées et les «petites exploitations» seraient davantage aidées.

L'échelon de la région, voire de l'eurorégion, est-il vraiment le meilleur pour une politique agricole plus rémunératrice et plus écolo ? «Des mesures plus régionales peuvent protéger les systèmes les plus vulnérables aux politiques de libre-échange», assure Fabrice Etilé, de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) et de l'Ecole économique de Paris. L'économiste pointe malgré cela un écueil majeur : les aléas naturels peuvent, une année, décimer la production d'un même territoire et ainsi mettre à mal la survie d'une filière qui en dépend. «La PAC a aussi été conçue pour assurer la sécurité alimentaire en Europe», souligne-t-il.

Relocaliser, est-ce viable économiquement ?

Marchés alimentaires, paniers paysans, référencement en grandes surfaces de producteurs locaux... La première vague de la Covid-19 a réhabilité les circuits courts (définis comme ne comprenant pas plus de trois acteurs économiques sur la chaîne). Mais les réticences de la vieille garde persistent. Les produits locaux restent très minoritaires dans les supermarchés qui ont réintroduit des denrées hors UE dès qu'ils l'ont pu. L'Association permanente des chambres d'agriculture (APCA), proche de la FNSEA, propose d'encourager les aliments français par un étiquetage obligatoire mais refuse la généralisation des circuits courts au nom de la logique libérale : certaines denrées produites ou transformées en France seraient «trop» chères pour le consommateur.

Un levier économique colossal reste aussi sous-exploité : les cantines. Le marché représente pourtant plus de 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel, public et privé confondus. L'APCA suggère alors de créer un «critère de proximité» dans les appels d'offres pour la restauration collective, une pratique pour l'instant non autorisée. Ce serait une avancée car, pour l'heure, il n'existe pas de subventions européennes pour des «projets alimentaires territoriaux», y compris en vente directe. Ironie : un producteur de tomates destinées à l'industrie du ketchup est actuellement éligible aux aides européennes mais pas un maraîcher qui voudrait livrer ses légumes aux cuisines centrales de l'hôpital voisin...

Relocaliser, est-ce forcément plus écolo ?

«Relocaliser, c'est nécessaire mais pas suffisant, avertit Mathieu Courgeau, président de la plateforme **Pour une autre PAC**, composée de 43 associations et ONG françaises environnementalistes et paysannes. Parce qu'on peut faire de la souveraineté sans faire d'environnement. C'est le cas de l'industrie agroalimentaire et de la FNSEA.» Greenpeace le pointe aussi dans un rapport publié le 16 octobre : «Manger un avocat bio cultivé au Pérou, et transporté jusqu'en Europe de manière économe en énergie, peut se révéler moins nocif pour

l'environnement que consommer du bœuf provenant d'un élevage intensif au coin de sa rue.»

Il ne s'agit donc pas d'opposer «le local» et «les pratiques agroécologiques», mais de les additionner. Exit, en particulier, l'industrialisation de l'élevage et les cultures vouées à devenir des agrocarburants (environ 60% de l'huile de colza utilisé dans l'UE est ainsi brûlé). «*La résilience de la production alimentaire européenne passera nécessairement par la réduction des ressources et des terres arables allouées à nourrir les animaux d'élevage et à produire des carburants*», insiste Greenpeace.

Pour encourager les agriculteurs et les entreprises à modifier leurs pratiques, pas le choix, estime Mathieu Courgeau : «*Il faut que la PAC change, que les 9 milliards d'euros par an qu'elle verse à la France soient bien orientés vers une transition agroécologique. La PAC est tellement structurante... Les initiatives locales ne suffiront pas.*»

Pour l'heure, on en est loin. «*Malgré les milliards d'euros distribués, la PAC 2015-2020 ne comporte ni d'injonction ni d'incitation suffisantes à l'évolution du modèle agro-industriel dominant vers une agriculture paysanne, respectueuse de l'environnement et du bien-être animal, déplore **Pour une autre PAC**. Pire, en continuant à attribuer un financement généreux aux exploitations agricoles non durables, elle les invite directement à maintenir leurs pratiques néfastes pour la biodiversité, la qualité de l'air, de l'eau et des sols.*» La plateforme propose de consacrer au moins 50% du budget de la nouvelle PAC «aux défis environnementaux et climatiques», via la conversion à l'agriculture biologique et les paiements pour «services environnementaux» (préservation de l'eau, des haies, élevage animal non intensif etc.).

Relocaliser chez nous, c'est aussi bon pour les pays du Sud.

Même si les subventions à l'exportation sont interdites dans le monde depuis 2015, la politique européenne actuelle favorise de facto l'exportation massive et à bas prix de produits vers les pays du Sud. Parfois, pour le pire. La suppression des quotas sur le lait et le sucre a ainsi mené à leur surproduction en Europe, donc à une chute des prix. Ce qui rendu difficile voire quasi impossible pour les éleveurs laitiers européens de vivre de leur travail. Et le dumping, sur les marchés ouest-africains, de poudre de lait européenne réengraissée à l'huile de palme, fait des ravages. Ce faux lait «*coûte jusqu'à 30% moins cher que le lait local, envahit et étouffe la filière locale et les éleveurs africains*», dénoncent plusieurs ONG – dont SOS Faim, Oxfam-Solidarité ou le Comité français pour la solidarité internationale – dans une campagne lancée en 2019.

Le continent africain est aussi un marché important pour les céréales européennes. «*L'Afrique du Nord aurait importé à elle seule environ 40% des exportations de blé de l'UE en 2018-2019, et ce pourcentage s'élèverait à plus d'un quart pour les pays d'Afrique subsaharienne*», estime l'Atlas de la PAC 2019, publié par la plateforme **Pour une autre PAC** et la fondation Heinrich-Böll. Des importations qui, au sud du Sahara, font concurrence aux produits locaux tels que le mil, le manioc ou l'igname.

Relocaliser notre agriculture et ne plus inonder les marchés mondiaux de productions à prix cassés permettrait aux pays du Sud de développer leurs propres filières. Et, en Europe, ne signifierait pas pour autant un repli sur soi. «*On pourra continuer à exporter, par exemple du vin ou des produits sous appellation d'origine qu'on ne peut pas produire ailleurs*, rassure José Bové. *Mais il s'agit de s'affranchir de la logique actuelle du marché forcé, contrôlé par une poignée d'acteurs, comme Cargill ou les grands groupes laitiers transnationaux. Et de sortir de la logique de la concurrence, de la compétition, pour lui préférer la coopération.*»



La PAC pas si verte des ministres européens de l'agriculture

Le plafonnement des aides reste pour l'instant facultatif S'il comporte de nouveaux «écoringimes» obligatoires pour tous les Etats membres, l'accord trouvé dans la nuit du 20 au 21 octobre par le Conseil des ministres de l'UE sur la PAC post-2020 maintient un plafonnement des aides et un paiement redistributif facultatifs.

«Cet accord répond à l'aspiration d'une PAC plus verte, plus juste et plus simple», assure la ministre allemande de l'agriculture et de l'alimentation Julia Klöckner. La ministre peut se féliciter de n'avoir pas dépassé sa ligne rouge : le caractère obligatoire des éco-régimes (eco-schemes) a été approuvé à une majorité qualifiée des ministres. Ce qui n'était pas gagné puisque la plupart des pays d'Europe de l'Est y étaient opposés, de crainte de devoir enclencher une transition écologique à marche forcée. Seule la Lituanie a voté contre tandis que la Lettonie, la Roumanie et la Bulgarie se sont abstenues. L'Allemagne, qui pilotait les débats, et la France ont largement œuvré pour les rendre obligatoires, sachant qu'une période transitoire de 2 ans a été actée, entre 2023 et 2025.

20% des aides directes bloquées

L'accord trouvé par le conseil dote aussi ces nouveaux dispositifs de 20% des aides directes de la PAC (1er pilier). «C'est une énorme victoire vu l'état des négociations la semaine dernière», s'est félicité le ministère français de l'agriculture. A noter qu'une souplesse a été concédée aux Etats qui investissent beaucoup d'argent dans les aides du second pilier (développement rural), comme l'Autriche ou la Finlande. Ceux-ci pourront attribuer par exemple 5% seulement des aides directes aux éco-régimes s'ils investissent 15% des aides du second pilier dans les MAEC[1].

De son côté, le Parlement européen, qui votera définitivement sur sa position le 23 octobre, s'avère favorable à 30% au moins d'aides directes pour les éco-régimes, selon le compromis trouvé entre les trois groupes majoritaires (PPE, S&D et Renew). Au total, la PAC dispose du premier budget de l'UE avec 387 milliards d'euros pour sept ans.

Des éco-régimes définis par les Etats membres

«des aides financières supplémentaires pour les agriculteurs qui vont au-delà des exigences de base en matière d'environnement» et cite, comme exemples, l'agriculture de précision, l'agroforesterie et l'agriculture biologique. En réalité, leur contenu devra être défini au niveau national, dans le cadre des plans stratégiques nationaux qui seront soumis par chaque Etat membre à la Commission européenne. La France doit rendre sa copie en mai prochain, pour échange avec Bruxelles d'ici à fin 2021.

Le collectif **Pour une autre PAC** plaide pour l'inclusion d'au moins 4 paiements pour services environnementaux et climatiques (prairies permanentes, agriculture bio, infrastructures agroécologiques comme les mares et les haies, et gestion de l'assolement) et 2 pour le bien-être animal (absence de mutilation et accès à un extérieur pour les volailles et maternité libre et non en cage pour les truies).

Aucune avancée sur le plafonnement

Autre bémol: le plafonnement des aides et le paiement redistributif (un paiement découpé favorisant les exploitations de petite taille) restent optionnels. Ce qui permet aux grandes exploitations de conserver, potentiellement, toutes leurs prérogatives. A noter que les aides couplées, qui représenteront 15% des aides directes, pourront être utilisées pour développer la culture de protéines végétales, et réduire ainsi les importations de maïs et de soja d'Amérique du Sud.

Le ministère de l'agriculture s'est par ailleurs félicité d'avoir obtenu un «droit à l'erreur» pour éviter des sanctions aux agriculteurs qui se seraient trompés dans leur déclaration. Il a ajouté que toute fraude restait en revanche sanctionnée dans le cadre de la clause de contournement,

applicable dès que les conditions d'attribution d'une aide ont été créées de façon artificielle par un exploitant.

Un«immobilisme coupable»

«l'immobilisme coupable du Conseil qui condamne la prochaine PAC à servir un modèle agricole obsolète».«Si 30% des aides du 2ndpilier doivent être dédiées à l'environnement, celles-ci peuvent comprendre des aides à l'investissement, quelles qu'elles soient. Par ailleurs, l'agriculture biologique ne bénéficie pas non plus de nouvelles mesures. Un Etat n'a toujours aucune obligation de la soutenir. Il peut décider de ne rien y verser du tout», observe Aurélie Catalo, coordinatrice de la plateforme. Alors que la Commission européenne vise, danssa stratégie Farm to fork, au moins 25% de la SAU de l'UE en bio en 2030, et une division par deux de l'utilisation des pesticides à la même échéance. Ce qui prouve la déconnection de cette PAC post-2020 vue par les ministres du Pacte vert lancé par la Commission européenne.

Dès que le Parlement aura arrêté sa position, les négociations en trilogue pourront commencer. Un accord final est attendu début 2021, pour une entrée en vigueur de la future PAC au 1er janvier 2023.

[1]Mesures agro-environnementales et climatiques



Les Vingt-Sept s'accordent sur une nouvelle politique agricole commune, les ONG sont critiques



AFP

Publié le 21-10-20 à 06h58 - Mis à jour le 21-10-20 à 20h00

"Nous sommes arrivés à un accord crucial", avec un "bon équilibre" répondant aux "aspirations d'une PAC plus verte, plus juste et simplifiée", a déclaré la ministre allemande de l'Agriculture Julia Klöckner (CDU), après deux jours et une nuit de réunion au Luxembourg.

Tel n'est pas l'avis d'ONG environnementales qui le jugent nettement insuffisant.

Les orientations adoptées par les Etats membres feront désormais l'objet de discussions avec le Parlement européen, qui vote cette semaine ses propres propositions.

Conseil, Commission et eurodéputés devront ensuite trancher d'ici début 2021 sur les règles qui s'appliqueront à partir de janvier 2023. Le commissaire européen à l'Agriculture, Janusz Wojciechowski, a qualifié l'accord des ministres de "bon point de départ" pour ces négociations.

Avec un budget déjà fixé d'environ 387 milliards d'euros pour sept ans, la PAC est le premier poste budgétaire de l'UE.

Selon l'accord des ministres à la majorité qualifiée, tous les agriculteurs devraient être tenus de respecter des normes environnementales beaucoup plus strictes pour recevoir des aides financières européennes.

Les petites exploitations seraient soumises à des contrôles simplifiés, "ce qui réduirait la charge administrative, tout en garantissant leur contribution aux objectifs environnementaux et climatiques".

"Phase d'apprentissage"

Surtout, les "écorégimes", un système de primes versées aux agriculteurs pour soutenir leur participation à des programmes environnementaux plus exigeants, deviendraient obligatoires: chaque Etat devra y consacrer au moins 20% des paiements directs de l'UE.

L'objectif étant que les exploitations reçoivent des fonds supplémentaires si elles vont au-delà des normes environnementales de base.

Ce point a fait l'objet de frictions importantes, nombre de pays de l'Est redoutant de perdre des fonds européens si un nombre insuffisant d'agriculteurs participent aux programmes environnementaux. Pour les convaincre, une "phase d'apprentissage" de deux ans est prévue.

"Nous voulons certes que nos agriculteurs soient compétitifs à travers l'UE et à l'exportation, mais

avant tout nous voulons un standard (environnemental) européen qui ne soit pas basé sur le plus faible dénominateur commun", a souligné Julia Klöckner.

La France s'est aussi félicitée du caractère obligatoire des mesures environnementales "permettant d'éviter toute distorsion de concurrence".

"C'est une PAC plus verte mais surtout plus juste", a salué son ministre Julien Denormandie. Paris a aussi obtenu une rallonge de 10 ans jusqu'en 2040 pour garantir le système d'autorisation de plantations viticoles, fortement demandé par la profession.

Les programmes environnementaux concernés par les écorégimes "incluent des pratiques comme l'agriculture de haute précision, l'agro-foresterie, l'agriculture biologique, mais les Etats seront libres de désigner leurs propres instruments en fonction de leurs besoins", précise le Conseil des ministres dans un communiqué.

"En jachère"

Dans le même temps, les eurodéputés ont adopté tard mardi plusieurs amendements clés sur la PAC, fruit d'un compromis entre les trois grands partis au Parlement européen (PPE, droite; Renew, libéraux; S&D, sociaux-démocrates).

Ce compromis propose notamment de consacrer aux écorégimes "au moins" 30% des aides directes aux agriculteurs, ou encore de gonfler l'enveloppe prévue pour un soutien supplémentaire aux exploitations de petites surfaces. Le vote final sur la PAC au Parlement interviendra vendredi.

La principale organisation d'agriculteurs, le Copa-Cogeca, est restée très prudente devant le compromis des ministres "qui n'est pas parfait" mais qui "peut permettre aux agriculteurs et coopératives d'avancer, d'investir dans leurs production tout en devenant plus verts". Elle attend le vote final du Parlement.

En revanche, les accords des ministres comme des eurodéputés ont été vivement dénoncés par des ONG, qui les jugent incompatibles avec les engagements verts pris par l'UE.

L'architecture de la nouvelle PAC a été élaborée en 2018, avant les stratégies du Pacte vert et "De la ferme à l'assiette", présentées par Bruxelles au printemps 2020.

Celles-ci visent notamment à réduire de 50% l'usage de pesticides d'ici 2030 tout en réservant un quart des terres aux cultures biologiques.

"C'est un jour sombre pour l'environnement (...) La transition vers une agriculture écologique est désormais en jachère", a réagi Bérénice Dupeux, de l'European Environmental Bureau, dénonçant l'adoption d'"objectifs économiques contradictoires" et le seuil trop bas réservé aux écorégimes.

Le collectif français "**Pour une autre PAC**", membre du groupement "Good Food Good Farming" réunissant 400 ONG, associations paysannes, de défense des animaux et des consommateurs en Europe, a aussi dénoncé "l'immobilisme coupable" du conseil qui "condamne la prochaine PAC à servir un modèle agricole obsolète".



Politique agricole commune : Denormandie se félicite du verdissement du futur texte, d'autres parlent d'une politique "au rabais"



Lecture 2 min

A La Une Sud Ouest Éco

La Confédération paysanne dénonce "Une PAC ni plus verte ni plus juste" © Crédit photo : © Illustration Sarazin Olivier

Par Valérie Deymes

Publié le 21/10/2020

Les 27 ministres de l'agriculture européens ont fini par se mettre d'accord sur un compromis. Le Parlement européen en séance plénière planche sur le sien. L'ambition verte sera-t-elle à la hauteur des espérances?

"Les ministres de l'agriculture des 27 pays de l'UE ont réussi à se mettre d'accord sur une PAC plus verte mais surtout plus juste avec des mesures environnementales pour tous les Etats et une compétition plus juste au sein du marché commun" s'est félicité mercredi Julien Denormandie, ministre de l'agriculture français. Un satisfecit qui vient conclure deux jours de discussion et une nuit de débat du conseil des ministres européens sur les trois textes qui vont participer à l'écriture du socle de la future PAC 2021–2017.

Des discussions longues pour faire accepter que les fameux "éco-régimes" ou eco-schemes en faveur d'une ambition plus écologique de la PAC soient inscrits dans le marbre et surtout rendus obligatoire. Le caractère obligatoire a pu être obtenu et le pourcentage d'aides directs consacrés à ces éco-régimes fixé à 20% quand la France demandait 30%, tout comme le Parlement européen actuellement en séance plénière et la plateforme "Pour une autre PAC" espérait 40%.

Le ministre français s'est également félicité d'autres avancées : l'intégration du verdissement dans la conditionnalité des aides, la prolongation du dispositif des autorisations de plantation viticoles jusqu'en 2040, la reconnaissance de la transparence pour les GAEC, l'orientation des soutiens couplés vers les plantations de protéines végétales dans une logique de souveraineté alimentaire ou encore la reconnaissance du droit à l'erreur pour les bénéficiaires.

La rédaction vous conseille

Pau : hécatombe de rosignols du Japon, pourquoi ces oiseaux meurent-ils en masse ?

Bordeaux : vitres cassées, tags, insultes... une mosquée visée deux fois en une semaine

"Une PAC ni plus verte, ni plus juste"

Pas de quoi faire bondir les 43 organisations signataires de la plateforme "Pour une autre PAC" dont la Confédération paysanne qui dénonce "Une PAC ni plus verte ni plus juste" parlant même de recul. Si le pourcentage de 20% sur les aides directes consacrées aux éco-régimes lui apparaît insuffisant, l'organisation paysanne regrette profondément que le plafonnement et le paiement redistributif demeurent facultatifs pour les Etats-membres "quand l'un des deux au moins aujourd'hui est obligatoire". "Pas un mot sur l'agriculture biologique, ni sur le bien-être animal" souligne le communiqué de presse de "Pour une autre PAC". "Pas plus d'avancée sur le renouvellement générationnel et sur la question de la gestion des risques." Et les 43 organisations de la plateforme de concéder que la France a défendu une position globalement meilleure que la majorité des Etats-membres durant les négociations, "elle s'aligne, au bout du compte sur un consensus au rabais".

Désormais, c'est au Parlement européen de finaliser sa position pour la future PAC, ce qu'il fait depuis mardi et jusqu'à ce vendredi. Ensuite, Parlement, Conseil et Commission européens entreront en nouvelle phase de négociations, pendant ce qu'on appelle les trilogues, de mars à juin 2021. Ils devront se mettre d'accord sur les trois textes définitifs de la future PAC. D'aucuns espèrent d'ici là de faire bouger les lignes.

Soyez alerté en temps réel
avec l'**application Sud Ouest**

TÉLÉCHARGEZ



Les plus lus



Réforme de la PAC : les États européens trouvent un accord

Les ministres de l'Agriculture de l'Union européenne se sont mis d'accord mercredi sur une réforme de la politique agricole commune (PAC), qui compte des règles environnementales plus contraignantes. Après deux jours d'intenses discussions, les ministres de l'Agriculture de l'Union européenne se sont mis d'accord ce mercredi au Luxembourg sur une réforme de la politique agricole commune (PAC) marquée par des règles environnementales contraignantes. Suivront les négociations avec les eurodéputés. Mais les ONG environnementales considèrent l'accord comme insuffisant.

Selon cet accord, tous les agriculteurs devraient être tenus de respecter des normes environnementales beaucoup plus strictes pour recevoir des aides financières européennes.

Des "écorégimes" obligatoires

L'accord prévoit notamment que les "écorégimes", un système de primes versées aux agriculteurs quand ils participent à des programmes environnementaux plus exigeants, deviennent obligatoires : chaque Etat devra y consacrer au moins 20% des paiements directs de l'UE, proposent les ministres.

Les eurodéputés proposent de consacrer aux écorégimes "au moins" 30% des aides directes aux agriculteurs, et les ONG 40%.

Les écorégimes "incluent des pratiques comme l'agriculture de haute précision, l'agro-foresterie, l'agriculture biologique, mais les Etats seront libres de désigner leurs propres instruments en fonction de leurs besoins", précise le Conseil des ministres dans un communiqué. Les exploitations qui vont au-delà des normes environnementales de base recevraient des fonds supplémentaires.

Pour accompagner la transition, une "phase d'apprentissage" de deux ans est prévue. La France a félicité le caractère obligatoire des mesures environnementales "permettant d'éviter toute distorsion de concurrence". "C'est une PAC plus verte mais surtout plus juste", selon le ministre de l'Agriculture Julien Denormandie.

D'autre part, le gouvernement français a obtenu une rallonge de 10 ans jusqu'en 2040 pour garantir le système d'autorisation de plantations viticoles, fortement demandé par la profession.

Les ONG dénoncent un accord insuffisant

La principale organisation d'agriculteurs, le Copa-Cogeca, estime que le compromis des ministres "n'est pas parfait" mais qu'il "peut permettre aux agriculteurs et coopératives d'avancer, d'investir dans leurs production tout en devenant plus verts" rapporte l'AFP.

En revanche, les ONG environnementales le jugent incompatible avec les engagements verts pris par l'UE, qui prévoient notamment la réduction de 50% des pesticides d'ici

2030, ou encore réserver un quart des terres aux cultures bio. "C'est un jour sombre pour l'environnement (...) La transition vers une agriculture écologique est désormais en jachère", a réagi Bérénice Dupeux, de l'European Environmental Bureau. Le collectif français "Pour une autre PAC" a aussi dénoncé "l'immobilisme coupable" du conseil qui "condamne la prochaine PAC à servir un modèle agricole obsolète".

Les orientations adoptées par les ministres de l'Agriculture vont maintenant être l'objet de discussions avec le Parlement européen, qui vote cette semaine ses propres propositions, avec un vote final des eurodéputés attendu vendredi.

Ensuite le Conseil, la Commission et les eurodéputés devront trancher d'ici début 2021 sur les règles qui s'appliqueront à partir de janvier 2023. Avec un budget déjà fixé d'environ 387 milliards d'euros pour sept ans, la PAC est le premier poste budgétaire de l'UE.

à lire aussi

La nouvelle PAC: "elle n'aura jamais été aussi verte", la Mayennaise Valérie Hayer, eurodéputée

UE: accord des 27 sur une PAC plus verte, les ONG critiques

Bruxelles (BEL), 21 oct. 2020 (AFP) -

Les ministres de l'Agriculture de l'UE se sont mis d'accord mercredi sur une réforme de la politique agricole commune (PAC), marquée par des règles environnementales plus contraignantes, une étape décisive avant des négociations avec les eurodéputés.

"Nous sommes arrivés à un accord crucial", avec un "bon équilibre" répondant aux "aspirations d'une PAC plus verte, plus juste et simplifiée", a déclaré la ministre allemande de l'Agriculture Julia Klöckner (CDU), après deux jours et une nuit de réunion au Luxembourg.

Tel n'est pas l'avis d'ONG environnementales qui le jugent nettement insuffisant.

Les orientations adoptées par les Etats membres feront désormais l'objet de discussions avec le Parlement européen, qui vote cette semaine ses propres propositions.

Conseil, Commission et eurodéputés devront ensuite trancher d'ici début 2021 sur les règles qui s'appliqueront à partir de janvier 2023. Le commissaire européen à l'Agriculture, Janusz Wojciechowski, a qualifié l'accord des ministres de "bon point de départ" pour ces négociations.

Avec un budget déjà fixé d'environ 387 milliards d'euros pour sept ans, la PAC est le premier poste budgétaire de l'UE.

Selon l'accord des ministres à la majorité qualifiée, tous les agriculteurs devraient être tenus de respecter des normes environnementales beaucoup plus strictes pour recevoir des aides financières européennes.

Les petites exploitations seraient soumises à des contrôles simplifiés, "ce qui réduirait la charge administrative, tout en garantissant leur contribution aux objectifs environnementaux et climatiques".

- "Phase d'apprentissage" -

Surtout, les "écorégimes", un système de primes versées aux agriculteurs pour soutenir leur participation à des programmes environnementaux plus exigeants, deviendraient obligatoires: chaque Etat devra y consacrer au moins 20% des paiements directs de l'UE.

L'objectif étant que les exploitations reçoivent des fonds supplémentaires si elles vont au-delà des normes environnementales de base.

Ce point a fait l'objet de frictions importantes, nombre de pays de l'Est redoutant de perdre des fonds européens si un nombre insuffisant d'agriculteurs participent aux programmes environnementaux. Pour les convaincre, une "phase d'apprentissage" de deux ans est prévue.

"Nous voulons certes que nos agriculteurs soient compétitifs à travers l'UE et à l'exportation, mais avant tout nous voulons un standard (environnemental) européen qui ne soit pas basé sur le plus faible dénominateur commun", a souligné Julia Klöckner.

La France s'est aussi félicitée du caractère obligatoire des mesures environnementales "permettant d'éviter toute distorsion de concurrence".

"C'est une PAC plus verte mais surtout plus juste", a salué son ministre Julien Denormandie. Paris a aussi obtenu une rallonge de 10 ans jusqu'en 2040 pour garantir le système d'autorisation de plantations viticoles, fortement demandé par la profession.

Les programmes environnementaux concernés par les écorégimes "incluent des pratiques comme l'agriculture de haute précision, l'agro-foresterie, l'agriculture biologique, mais les Etats seront libres de désigner leurs propres instruments en fonction de leurs besoins", précise le Conseil des ministres dans un communiqué.

- "En jachère" -

Dans le même temps, les eurodéputés ont adopté tard mardi plusieurs amendements clés sur la PAC, fruit d'un compromis entre les trois grands partis au Parlement européen (PPE, droite; Renew, libéraux; S&D, sociaux-démocrates).

Ce compromis propose notamment de consacrer aux écorégimes "au moins" 30% des aides directes aux

agriculteurs, ou encore de gonfler l'enveloppe prévue pour un soutien supplémentaire aux exploitations de petites surfaces. Le vote final sur la PAC au Parlement interviendra vendredi.

La principale organisation d'agriculteurs, le Copa-Cogeca, est restée très prudente devant le compromis des ministres "qui n'est pas parfait" mais qui "peut permettre aux agriculteurs et coopératives d'avancer, d'investir dans leurs production tout en devenant plus verts". Elle attend le vote final du Parlement.

En revanche, les accords des ministres comme des eurodéputés ont été vivement dénoncés par des ONG, qui les jugent incompatibles avec les engagements verts pris par l'UE.

L'architecture de la nouvelle PAC a été élaborée en 2018, avant les stratégies du Pacte vert et "De la ferme à l'assiette", présentées par Bruxelles au printemps 2020.

Celles-ci visent notamment à réduire de 50% l'usage de pesticides d'ici 2030 tout en réservant un quart des terres aux cultures biologiques.

"C'est un jour sombre pour l'environnement (...) La transition vers une agriculture écologique est désormais en jachère", a réagi Bérénice Dupeux, de l'European Environmental Bureau, dénonçant l'adoption d'"objectifs économiques contradictoires" et le seuil trop bas réservé aux écorégimes.

Le collectif français "Pour une autre PAC", membre du groupement "Good Food Good Farming" réunissant 400 ONG, associations paysannes, de défense des animaux et des consommateurs en Europe, a aussi dénoncé "l'immobilisme coupable" du conseil qui "condamne la prochaine PAC à servir un modèle agricole obsolète".

pe-jug-im/soe/bh

Afp le 21 oct. 20 à 12 50.

UE: accord des 27 sur une PAC plus verte, les ONG critiques

Bruxelles (BEL), 21 oct. 2020 (AFP) -

Les ministres de l'Agriculture de l'UE se sont mis d'accord mercredi sur une réforme de la politique agricole commune (PAC), marquée par des règles environnementales plus contraignantes, une étape décisive avant des négociations avec les eurodéputés.

"Nous sommes arrivés à un accord crucial", avec un "bon équilibre" répondant aux "aspirations d'une PAC plus verte, plus juste et simplifiée", a déclaré la ministre allemande de l'Agriculture Julia Klöckner (CDU), après deux jours et une nuit de réunion au Luxembourg.

Tel n'est pas l'avis d'ONG environnementales qui le jugent nettement insuffisant.

Les orientations adoptées par les Etats membres feront désormais l'objet de discussions avec le Parlement européen, qui vote cette semaine ses propres propositions.

Conseil, Commission et eurodéputés devront ensuite trancher d'ici début 2021 sur les règles qui s'appliqueront à partir de janvier 2023. Le commissaire européen à l'Agriculture, Janusz Wojciechowski, a qualifié l'accord des ministres de "bon point de départ" pour ces négociations.

Avec un budget déjà fixé d'environ 387 milliards d'euros pour sept ans, la PAC est le premier poste budgétaire de l'UE.

Selon l'accord des ministres à la majorité qualifiée, tous les agriculteurs devraient être tenus de respecter des normes environnementales beaucoup plus strictes pour recevoir des aides financières européennes.

Les petites exploitations seraient soumises à des contrôles simplifiés, "ce qui réduirait la charge administrative, tout en garantissant leur contribution aux objectifs environnementaux et climatiques".

- "Phase d'apprentissage" -

Surtout, les "écorégimes", un système de primes versées aux agriculteurs pour soutenir leur participation à des programmes environnementaux plus exigeants, deviendraient obligatoires: chaque Etat devra y consacrer au moins 20% des paiements directs de l'UE.

L'objectif étant que les exploitations reçoivent des fonds supplémentaires si elles vont au-delà des normes environnementales de base.

Ce point a fait l'objet de frictions importantes, nombre de pays de l'Est redoutant de perdre des fonds européens si un nombre insuffisant d'agriculteurs participent aux programmes environnementaux. Pour les convaincre, une "phase d'apprentissage" de deux ans est prévue.

"Nous voulons certes que nos agriculteurs soient compétitifs à travers l'UE et à l'exportation, mais avant tout nous voulons un standard (environnemental) européen qui ne soit pas basé sur le plus faible dénominateur commun", a souligné Julia Klöckner.

La France s'est aussi félicitée du caractère obligatoire des mesures environnementales "permettant d'éviter toute distorsion de concurrence".

"C'est une PAC plus verte mais surtout plus juste", a salué son ministre Julien Denormandie. Paris a aussi obtenu une rallonge de 10 ans jusqu'en 2040 pour garantir le système d'autorisation de plantations viticoles, fortement demandé par la profession.

Les programmes environnementaux concernés par les écorégimes "incluent des pratiques comme l'agriculture de haute précision, l'agro-foresterie, l'agriculture biologique, mais les Etats seront libres de désigner leurs propres instruments en fonction de leurs besoins", précise le Conseil des ministres dans un communiqué.

- "En jachère" -

Dans le même temps, les eurodéputés ont adopté tard mardi plusieurs amendements clés sur la PAC, fruit d'un compromis entre les trois grands partis au Parlement européen (PPE, droite; Renew, libéraux; S&D, sociaux-démocrates).

Ce compromis propose notamment de consacrer aux écorégimes "au moins" 30% des aides directes aux

agriculteurs, ou encore de gonfler l'enveloppe prévue pour un soutien supplémentaire aux exploitations de petites surfaces. Le vote final sur la PAC au Parlement interviendra vendredi.

La principale organisation d'agriculteurs, le Copa-Cogeca, est restée très prudente devant le compromis des ministres "qui n'est pas parfait" mais qui "peut permettre aux agriculteurs et coopératives d'avancer, d'investir dans leurs production tout en devenant plus verts". Elle attend le vote final du Parlement.

En revanche, les accords des ministres comme des eurodéputés ont été vivement dénoncés par des ONG, qui les jugent incompatibles avec les engagements verts pris par l'UE.

L'architecture de la nouvelle PAC a été élaborée en 2018, avant les stratégies du Pacte vert et "De la ferme à l'assiette", présentées par Bruxelles au printemps 2020.

Celles-ci visent notamment à réduire de 50% l'usage de pesticides d'ici 2030 tout en réservant un quart des terres aux cultures biologiques.

"C'est un jour sombre pour l'environnement (...) La transition vers une agriculture écologique est désormais en jachère", a réagi Bérénice Dupeux, de l'European Environmental Bureau, dénonçant l'adoption d'"objectifs économiques contradictoires" et le seuil trop bas réservé aux écorégimes.

Le collectif français "Pour une autre PAC", membre du groupement "Good Food Good Farming" réunissant 400 ONG, associations paysannes, de défense des animaux et des consommateurs en Europe, a aussi dénoncé "l'immobilisme coupable" du conseil qui "condamne la prochaine PAC à servir un modèle agricole obsolète".

pe-jug-im/soe/bh

Afp le 21 oct. 20 à 12 50.

+ 47 reprises web



Un accord trouvé pour « verdier » la prochaine Pac

Guillaume LE DU.

Un accord trouvé pour « verdier » la prochaine PacLes ministres de l'Agriculture européens se sont mis d'accord, mardi 20 octobre, sur les textes réformant la Pac, dont l'obligation de réserver 20 % des paiements directs à des services environnementaux.

Les ministres de l'Agriculture des vingt-sept États membres de l'Union européenne (UE), réunis au Luxembourg, ont trouvé un consensus sur les textes réformant la Pac (politique agricole commune) à partir du 1er janvier 2023. Après deux jours d'âpres discussions, une majorité qualifiée de ministres s'est mise d'accord sur le caractère obligatoire des « écorégimes », les dispositifs qui financent la transition agro-écologique.

Pour le Conseil, 20 % du budget du premier pilier de la Pac, celui des aides directes, devra servir à financer des mesures environnementales. « Si un agriculteur ne prend pas part à un écorégime, il touchera moins d'argent que s'il y prend part, c'est une vraie logique agroécologique », a commenté, Julien Denormandie, le ministre français de l'Agriculture.

Phase d'apprentissage

Les pays de l'Est, les plus hostiles au caractère obligatoire des « écorégimes », redoutaient de perdre des fonds européens si leurs agriculteurs ne participaient pas aux programmes environnementaux obligatoires. Pour les convaincre, une « phase d'apprentissage » de deux ans est prévue.

Les « écorégimes » incluent des pratiques comme l'agriculture de haute précision, l'agro-foresterie, l'agriculture biologique, la séquestration du carbone, « mais les États seront libres de désigner leurs propres instruments en fonction de leurs besoins », précise le Conseil des ministres.

Négociations à venir

Le commissaire européen à l'Agriculture, Janusz Wojciechowski, a qualifié l'accord des ministres de « bon point de départ » pour les négociations à venir entre les États membres (conseil de l'UE), le Parlement et la Commission européenne. Ces discussions tripartites, de novembre à mars 2021, fixeront les règles de la Pac qui s'appliqueront au 1er janvier 2023.

Pour établir sa feuille de route, le Parlement examine toute la semaine, à Bruxelles, les textes réformant la prochaine Pac. Les eurodéputés ont adopté, tard mardi 20 octobre, plusieurs amendements clés sur la Pac, fruit d'un compromis entre les trois grands partis (PPE, Renew, S & D). Ce compromis propose de consacrer aux « écorégimes » au moins 30 % des aides directes aux agriculteurs.

« Une Pac assurément plus verte »

Le vote final sur la Pac au Parlement interviendra vendredi 23 octobre. « C'est une future Pac assurément plus verte à travers l'obligation des écorégimes et une conditionnalité renforcée », affirme Anne Sander, eurodéputée et négociatrice du PPE (droite) dans deux des trois rapports PAC, mais qui appelle à « maintenir un socle commun ».

Car, outre l'ambition écologique, la Pac s'est vue assigner un objectif de simplification. Les États membres bénéficient d'une plus grande marge de manœuvre pour fixer les modalités de mise en œuvre de la Pac sur leur territoire (subsidiarité). L'exigence de plans stratégiques nationaux fait craindre une renationalisation de la Pac et une concurrence entre États. Les discussions tripartites seront déterminantes pour préciser le contenu des « écorégimes ».

Des associations « Pour une autre Pac »

Premier poste budgétaire de l'UE, avec 387 milliards d'euros sur sept ans (62,4 milliards pour la

France), la Pac chercherait à concilier revenu des agriculteurs et transition agro-écologique. Mais « la majorité des aides continue à être distribuée via les paiements directs (à l'hectare) de façon aveugle, sans conditionnalité suffisante », s'alarme Benoît Biteau, eurodéputé (Vert).

Les associations environnementales, comme « Pour une autre Pac » (Confédération paysanne, Attac, WWF etc.), dénoncent une réforme discutée sur des propositions législatives de la Commission datant de 2018... « Le texte préparé par la Commission précédente est très loin de l'objectif du Pacte Vert fixé par l'actuelle Commission », assure Matthieu Courgeau, agriculteur en Vendée et président de « Pour une autre Pac ».

Manifestation du mouvement européen « Good food good farming », le 19 octobre, devant le Parlement européen à Bruxelles, pour réclamer une Pac respectant le « pacte vert » européen.

DIETER TELEMANS

Négociations à venir

Le commissaire européen à l'Agriculture, Janusz Wojciechowski, a qualifié l'accord des ministres de « **bon point de départ** » pour les négociations à venir entre les États membres (conseil de l'UE), le Parlement et la Commission européenne. Ces discussions tripartites, de novembre à mars 2021, fixeront les règles de la Pac qui s'appliqueront au 1^{er} janvier 2023.

Pour établir sa feuille de route, **le Parlement examine toute la semaine, à Bruxelles**, les textes réformant la prochaine Pac. Les eurodéputés ont adopté, tard mardi 20 octobre, plusieurs amendements clés sur la Pac, fruit d'un compromis entre les trois grands partis (PPE, Renew, S & D). Ce compromis propose de consacrer aux « écorégimes » au moins 30 % des aides directes aux agriculteurs.

« Une Pac assurément plus verte »

Le vote final sur la Pac au Parlement interviendra vendredi 23 octobre. « **C'est une future Pac assurément plus verte à travers l'obligation des écorégimes et une conditionnalité renforcée** », affirme Anne Sander, eurodéputée et négociatrice du PPE (droite) dans deux des trois rapports PAC, mais qui appelle à « **maintenir un socle commun** ».

Car, outre l'ambition écologique, la Pac s'est vue assigner un objectif de simplification. Les États membres bénéficient d'une plus grande marge de manœuvre pour fixer les modalités de mise en œuvre de la Pac sur leur territoire (subsidiarité). L'exigence de plans stratégiques nationaux fait craindre une renationalisation de la Pac et une concurrence entre États. Les discussions tripartites seront déterminantes pour préciser le contenu des « écorégimes ».

Des associations « Pour une autre Pac »

Premier poste budgétaire de l'UE, avec 387 milliards d'euros sur sept ans (62,4 milliards pour la France), la Pac chercherait à concilier revenu des agriculteurs et transition agro-écologique. Mais « **la majorité des aides continue à être distribuée via les paiements directs (à l'hectare) de façon aveugle, sans conditionnalité suffisante** », s'alarme Benoît Biteau, eurodéputé (Vert).

Les **associations environnementales**, comme « Pour une autre Pac » (Confédération paysanne, Attac, WWF etc.), dénoncent une réforme discutée sur des propositions législatives de la Commission datant de 2018... « **Le texte préparé par la Commission précédente est très loin de l'objectif du Pacte Vert fixé par l'actuelle Commission** », assure Matthieu Courgeau, agriculteur en Vendée et président de « Pour une autre Pac ».

Réforme de la PAC : L'accord trouvé répond-il aux exigences écologiques fixées par Bruxelles ?

Après de nombreuses heures de discussions et d'après négociations, les ministres européens de l'Agriculture ont trouvé ce matin un accord sur la nouvelle PAC, la Politique Agricole Commune. Les discussions vont désormais se poursuivre au Parlement Européen jusqu'en fin de semaine, avec au cœur des débats, le verdissement, l'ambition écologique de cette PAC.

Benoît Biteau, eurodéputé EELV estime que cette nouvelle PAC n'a rien de nouveau

Comment concilier agriculture et transition écologique ? Comment adapter l'agriculture aux défis climatiques ? La nouvelle PAC mécontente déjà les écolos, comme l'eurodéputé EELV, également paysan, Benoît Biteau. Pour lui, cette nouvelle PAC n'a rien de nouveau... Et ne satisfait pas les nouveaux objectifs fixés par la Commission européenne elle-même. Les débats portent sur plusieurs sujets cruciaux, dont le système des éco-régimes proposé par la commission européenne -à savoir conditionner certaines aides à des services rendus à l'environnement-. Ce système sera obligatoire pour tous les pays, mais pour quel montant et sur quels critères ?

Christiane Lambert de la FNSEA refuse d'ajouter des contraintes paralysantes

Mathieu Courgeau, agriculteur et président de la plateforme *Pour une autre PAC* qui réunit une quarantaine d'associations françaises craint que le résultat des discussions ne soit absolument pas à la hauteur. La plateforme propose de consacrer au moins 40% des aides directes versées aux agriculteurs à ces éco-régimes, là où les Etats membres proposent 20% et où les trois principaux groupes du parlement pourraient voter pour 30%. Il ne faut pas ajouter des contraintes paralysantes, répond la présidente de la FNSEA Christiane Lambert. Autre demande majeure des associations et des Verts au Parlement européen : revoir le critère principal d'attribution des aides, conditionnées aujourd'hui à la surface des exploitations. Les votes doivent se poursuivre aujourd'hui. De nombreux amendement ont été déposés, états-membres et eurodéputés devront ensuite s'entendre d'ici le début de l'année prochaine.

Ecoutez 3 minutes pour la planète de Baptiste Gaborit



Souveraineté alimentaire : la PAC doit faire sa révolution verte d'urgence !

Le 8 octobre 2020, le Parlement européen a voté en faveur de la **Loi Climat**. Cette nouvelle législation vise à contraindre juridiquement l'Union européenne (UE) à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 60 % d'ici 2030, par rapport aux niveaux des années 1990. Bonne nouvelle ? Oui et non. Selon *Youth For Agroecology*, une coalition de plus de 20 millions de jeunes européens engagés pour l'écologie, cette loi ne saurait s'appliquer si elle n'est pas accompagnée d'une refonte totale de la Politique Agricole Commune (PAC).
Explications.

Le 8 octobre 2020, le Parlement européen a voté en faveur de la **Loi Climat**. Elle vise à contraindre juridiquement l'Union européenne (UE) à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 60 % d'ici 2030, par rapport aux niveaux des années 1990. L'objectif de cette nouvelle législation ? Rendre contraignante la promesse politique de la neutralité climatique en Europe d'ici 2050, mais également offrir aux citoyens et aux entreprises de l'UE la sécurité juridique et la prévisibilité dont ils ont besoin pour planifier la transformation.

Certes, c'est une grande avancée. Or cette loi n'aura aucune effectivité si elle ne s'accompagne pas d'une refonte totale de la Politique Agricole Commune (PAC), à travers le prisme des enjeux écologiques. C'est pourquoi *Youth For Agroecology*, une coalition de plus de 20 millions de jeunes européens engagés pour l'écologie, appellent les eurodéputés français à voter pour une PAC écologique, inclusive et respectueuse des générations futures... ce dont elle ne semble pas prendre le chemin à l'heure actuelle, soutenant toujours majoritairement les techniques industrielles les plus polluantes au nom de la croissance et du productivisme.

La PAC : un outil majeur de transformation de notre société

Generation Climate Europe est la plus grande coalition d'ONGs jeunes au niveau européen : soit 460 organisations nationales à travers tous les Etats membres et 20 millions de jeunes Européens. Son but ? Agir lors des actions fortes de l'UE portant sur les enjeux climatiques et environnementaux. Quant à **Ymmediat**, c'est un youth-led think et do tank français de la transition systémique. Ensemble, ces deux organisations se sont réunies pour pousser l'UE à développer une agriculture durable, à travers la campagne #YouthForAgroecology #AreYouConnected.



Leur constat est le suivant : **sans changement radical de la Politique Agricole Commune (PAC), il est impossible d'atteindre les objectifs fixés par la Loi Climat récemment votée par l'UE.** En effet, **l'agriculture représente 17,8% des émissions de gaz à effet de serre en France.** Parmi ces émissions, **on trouve du dioxyde de carbone (CO₂), mais aussi du méthane et du protoxyde d'azote.** Ces deux derniers sont produits en moins grande quantité que le CO₂, or leur pouvoir réchauffant de réchauffement global est beaucoup plus important : **il est 30 fois supérieur pour le méthane, et 300 fois supérieur pour le protoxyde d'azote.**

Le secteur de l'agriculture constitue donc un réel **Soutenez Mr Mondialisation sur Tipeee** enjeu de transition écologique. Et, selon les membres de la coalition *Youth for Agroecology*, la PAC est un outil majeur de la transformation de notre société car il détermine l'orientation prise par les agriculteurs sur le terrain. Créée à l'origine, en 1962, pour développer et soutenir les agricultures des Etats membres, **cette politique doit nécessairement évoluer en prenant en compte les enjeux climatiques et environnementaux d'aujourd'hui.** En effet, premier budget de l'Union européenne (soit près de 350 milliards d'euros sur sept ans), **la PAC ne semble toujours pas être à la hauteur. Elle ne permet ni aux agriculteurs de vivre dignement, ni d'endiguer le changement climatique.** Elle entretient un modèle d'agriculture à l'origine de la dégradation des sols et des pollutions, mais aussi de l'effondrement de la biodiversité. Surtout, la crise sanitaire du Covid-19 nous l'aura démontré : **elle empêche la souveraineté alimentaire, en maintenant notre dépendance aux importations.**

Après deux années de travail au Parlement Européen, les trois groupes parlementaires dominants au Parlement Européen, représentés en France par M. Bellamy (Les Républicains), Mme. Guillaume (Parti Socialiste) et M. Canfin (La République en Marche) ont, mardi dernier, **succombé aux sirènes des lobbies industriels.** Ils se sont entendus sur **des mesures qui empêcheront d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.** Ce compromis porte directement atteinte à la protection de la biodiversité ainsi qu'au droit des générations futures à une alimentation saine. Un groupe d'eurodéputés s'est insurgé hier, dans la **tribune « Politique agricole commune : empêchons une erreur historique ! » :**

« Les prairies permanentes, qui stockent du carbone, seront encore moins protégées que par le passé et les surfaces minimales indispensables pour la biodiversité ne seront pas garanties. Les conditionnalités d'octroi des aides liées aux bonnes pratiques environnementales sont en recul et les nouveaux « écorégimes », censés financer l'adoption de pratiques plus vertueuses pour l'environnement, seront définis indépendamment par tous les États, renforçant ainsi les distorsions de concurrence au sein de l'Union européenne et ouvrant la porte à des logiques de « greenwashing » ! Enfin, aucun changement structurel n'est attendu concernant la répartition des aides : les montants alloués aux petites exploitations s'annoncent toujours aussi dérisoires et le plafonnement des aides aux grandes exploitations toujours aussi inopérant. »

Il n'est pas trop tard !

Mais il n'est pas trop tard ! Hier, mardi 20 octobre (et ce, jusque vendredi), le **Parlement Européen a commencé à voter les amendements de le PAC**. L'enjeu est conséquent : c'est la PAC, **premier budget de l'UE**, qui **déterminera en grande partie les politiques agricoles françaises pour les sept prochaines années**. Et, au vu de l'urgence climatique et sociale, nous ne pouvons nous permettre de perdre sept années de plus.

Les jeunes engagés dans la campagne *Youth For Agroecology* se battent alors, tout au long de cette semaine, pour fissurer ce compromis. **Pour que la nouvelle PAC ne soit pas plus désastreuse encore que la précédente**. Pour inventer un nouveau modèle agricole plus respectueux des agriculteurs et de l'environnement. L'objectif ? Que **50% du budget de la PAC soit enfin redirigé vers des mesures à impact positif** pour la réduction du réchauffement climatique, la préservation de la biodiversité, la fixation du carbone dans le sol et une agriculture plus soutenable pour les agriculteurs.



Il est donc capital que les eurodéputés français respectent leur parole et s'engagent pour une agriculture durable en ne soutenant pas des amendements dont l'impact serait destructeur, à l'image de l'ensemble du compromis négocié mardi dernier. Les amendements dits « catastrophes » sont les suivants : 12 p. 7, 28 p. 19, 65 p. 36, 86 p. 46. Surtout, *Youth For Agroecology* appelle les députés à renvoyer la PAC dans les mains de la Commission Européenne en votant pour l'amendement 1147, afin que la PAC soit enfin un outil du pacte vert européen (*Green New Deal*).

Cet appel est l'un des piliers de la campagne *Youth for Agroecology*, lancée il y a quelques mois pour promouvoir l'agro-écologie au niveau de l'Union européenne. Il vient poursuivre le travail engagé sur ce sujet auprès des députés par la rédaction d'amendements au texte de la PAC, ainsi qu'à la réalisation d'une action commune avec la plateforme *Good Food Good Farming* et le think tank *European Environmental Bureau*.

Une PAC à la hauteur de la situation

S'il peut être difficile de saisir concrètement à quoi ressemblerait une PAC à la hauteur de la situation, certains eurodéputés s'en sont chargé pour nous :

« Celle-ci sortirait l'agriculture du modèle du libre-échange, en régulant les marchés pour aider les femmes et les hommes qui travaillent à retrouver un prix juste pour leurs produits et pour permettre à l'Europe d'atteindre sa souveraineté alimentaire.

Elle développerait massivement les circuits courts comme outil central du développement rural. Elle s'appuierait sur une autre répartition des aides captées aujourd'hui par les très grandes exploitations au détriment des plus petites. Elle ferait de l'agriculture un véritable vivier d'emplois décents, durables et non délocalisables.

Elle consacrerait une part massive de son budget à accompagner les paysans et les paysannes dans la transition agroécologique et refuserait de continuer à financer un modèle d'élevage industriel désastreux pour la planète et pour les animaux.

Elle mettrait en place une conditionnalité sociale pour améliorer les conditions de vie des travailleurs agricoles. Elle renforcerait réellement la conditionnalité environnementale, en introduisant par exemple une obligation de rotation des cultures longues et en consacrant des espaces indispensables pour la biodiversité.

Elle s'alignerait enfin sur les objectifs affichés par la Commission européenne en matière de pesticides (au moins 50 % de réduction d'ici à 2030), dans le développement de l'agriculture biologique (au moins 25 % de surfaces en agriculture biologique d'ici à 2030) ou dans le renforcement du soutien aux productions végétales pour l'alimentation humaine. Il y a tant à faire. »

Conseil européen : une PAC ni plus verte ni plus juste !

« Une PAC* plus verte mais surtout plus juste », a déclaré le Ministre de l'Agriculture français suite à l'accord la nuit dernière du Conseil européen. La Confédération paysanne ne partage malheureusement pas cet enthousiasme à la lecture des premiers éléments rendus publics sur cet accord. En effet, les reculs sont déjà nombreux.

Cet accord n'engage pas de redistribution des aides. Pire, plafonnement et paiement redistributif deviennent facultatifs pour les États membres, quand au moins l'un des deux est aujourd'hui obligatoire. L'accord introduit de la flexibilité dans les méthodes de calcul de la dégressivité et la majoration des paiements découplés pour les jeunes agriculteurs ne sera plus plafonnée, elle l'est actuellement à 34 hectares en France. Cet accord va donc renforcer les rentes de situation et l'agrandissement.

Ce sont les investissements, notamment technologiques, et non les changements de pratiques, qui sont mis en avant aussi bien dans les aides à l'installation que dans les mesures environnementales (ecoscheme). Deux exemples : les États membres pourront soutenir l'installation des jeunes agriculteur.trices via le renforcement de leurs aides à l'investissement ; la politique environnementale telle qu'elle est promue favorisera l'agriculture dite de précision. Les États membres seraient en effet libres de concevoir leurs propres instruments en fonction de leurs besoins et les 30% du second pilier, qui compte aujourd'hui uniquement les aides MAEC, bio et ICHN*, incluront les aides à l'investissement. Ainsi, investir dans un drone qui optimise les pulvérisations de pesticides pourra entrer dans la même catégorie que l'aide à l'agriculture biologique !

Enfin, cet accord s'éloigne du caractère commun de la PAC* en faveur d'une logique bien plus individuelle : tu investis et tu te protèges en t'assurant davantage, le volet gestion des risques étant visiblement renforcé. Pas de régulation des marchés, mais une « *flexibilité nécessaire pour garantir la compétitivité des agriculteurs* », soit la course aux DPB qui pousse à l'agrandissement et à la spécialisation, et donc à moins de résilience face au changement climatique et aux aléas du marché.

C'est ce compromis qui va servir de mandat pour les négociations en trilogue entre le Parlement Européen, qui finalise cette semaine sa position, et la Commission européenne. Le débat n'est pas terminé mais il part sur de très mauvaises bases. La Confédération paysanne va donc poursuivre sa mobilisation auprès du gouvernement français et des décideurs européens pour arracher une PAC* ambitieuse, plus sociale et au service de la transition agroécologique.



Un accord trouvé pour « verdir » la prochaine Pac

Les ministres de l'Agriculture européens se sont mis d'accord, mardi 20 octobre, sur les textes réformant la Pac, dont l'obligation de réserver 20 % des paiements directs à des services environnementaux.

Les ministres de l'Agriculture des vingt-sept États membres de l'Union européenne (UE), réunis au Luxembourg, ont trouvé un consensus sur les [textes réformant la Pac](#) (politique agricole commune) à partir du 1^{er} janvier 2023. Après deux jours d'âpres discussions, une majorité qualifiée de ministres s'est mise d'accord sur le caractère obligatoire des « écorégimes », les dispositifs qui financent la transition agro-écologique.

Pour le Conseil, 20 % du budget du premier pilier de la Pac, celui des aides directes, devra servir à financer des mesures environnementales. « Si un agriculteur ne prend pas part à un écorégime, il touchera moins d'argent que s'il y prend part, c'est une vraie logique agroécologique », a commenté, Julien Denormandie, le ministre français de l'Agriculture.

Phase d'apprentissage

Les pays de l'Est, les plus hostiles au caractère obligatoire des « écorégimes », redoutaient de perdre des fonds européens si leurs agriculteurs ne participaient pas aux programmes environnementaux obligatoires. Pour les convaincre, une « phase d'apprentissage » de deux ans est prévue.

Les « écorégimes » incluent des pratiques comme l'agriculture de haute précision, l'agroforesterie, l'agriculture biologique, la séquestration du carbone, « mais les États seront libres de désigner leurs propres instruments en fonction de leurs besoins », précise le Conseil des ministres.

Négociations à venir

Le commissaire européen à l'Agriculture, Janusz Wojciechowski, a qualifié l'accord des ministres de « bon point de départ » pour les négociations à venir entre les États membres (conseil de l'UE), le Parlement et la Commission européenne. Ces discussions tripartites, de novembre à mars 2021, fixeront les règles de la Pac qui s'appliqueront au 1^{er} janvier 2023.

Pour établir sa feuille de route, le Parlement examine toute la semaine, à Bruxelles, les textes réformant la prochaine Pac. Les eurodéputés ont adopté, tard mardi 20 octobre, plusieurs amendements clés sur la Pac, fruit d'un compromis entre les trois grands partis (PPE, Renew, S & D). Ce compromis propose de consacrer aux « écorégimes » au moins 30 % des aides directes aux agriculteurs.

« Une Pac assurément plus verte »

Le vote final sur la Pac au Parlement interviendra vendredi 23 octobre. « C'est une future Pac assurément plus verte à travers l'obligation des écorégimes et une conditionnalité renforcée », affirme Anne Sander, eurodéputée et négociatrice du PPE (droite) dans deux des trois rapports PAC, mais qui appelle à « maintenir un socle commun ».

Car, outre l'ambition écologique, la Pac s'est vue assigner un objectif de simplification. Les États membres bénéficient d'une plus grande marge de manœuvre pour fixer les modalités de mise en œuvre de la Pac sur leur territoire (subsidiarité). L'exigence de plans stratégiques nationaux fait craindre une renationalisation de la Pac et une concurrence entre États. Les discussions tripartites seront déterminantes pour préciser le contenu des « écorégimes ».

Des associations « Pour une autre Pac »

Premier poste budgétaire de l'UE, avec 387 milliards d'euros sur sept ans (62,4 milliards pour la France), la Pac chercherait à concilier revenu des agriculteurs et transition agro-écologique. Mais « la majorité des aides continue à être distribuée *via* les paiements directs (à l'hectare) de façon aveugle, sans conditionnalité suffisante », s'alarme Benoît Biteau, eurodéputé (Vert).

Les associations environnementales, comme « Pour une autre Pac » (Confédération paysanne, Attac, WWF etc.), dénoncent une réforme discutée sur des propositions législatives de la Commission datant de 2018... « Le texte préparé par la Commission précédente est très loin de l'objectif du [Pacte Vert](#) fixé par l'actuelle Commission », assure Matthieu Courgeau, agriculteur en Vendée et président de « Pour une autre Pac ».



Agriculture : jusqu'où faut-il relocaliser la production ?

Alors que les négociations sur l'avenir de la politique agricole commune européenne se poursuivent à Bruxelles cette semaine, la question de la souveraineté alimentaire est devenue centrale dans les débats, après la pandémie de la Covid-19.

Les gouvernements et acteurs du monde paysan pensent avoir trouvé la formule pour sauver tout à la fois l'agriculture, les conditions de vie des agriculteurs, l'alimentation et l'environnement : la «souveraineté». Tous emploient maintenant le mot magique, que ce soient les ONG comme Greenpeace, les dirigeants des Etats ou la FNSEA, le syndicat français productiviste. La crise du Covid-19 a en effet poussé beaucoup à s'interroger sur de possibles pénuries, la France important par exemple 50% de ses fruits et légumes. L'Union européenne, elle-même, achète de nombreuses denrées provenant d'autres continents, au gré des traités de libre-échange. Ce débat sur la souveraineté est au cœur des intenses négociations sur la nouvelle politique agricole commune (PAC) 2021-2027 qui agitent, cette semaine, le Parlement européen, et qui doit encore être approuvé par les Etats et la Commission européenne avant son entrée en application en 2023.

Benoît Biteau, eurodéputé EE-LV et paysan de métier, s'étrangle : *«La FNSEA confond la souveraineté et la sécurité alimentaire. Elle part d'un calcul : il faut 2 000 calories par jour et nous sommes 9 milliards d'êtres humains. Les agriculteurs industriels estiment que ces calories doivent être produites au Nord pour nourrir les populations au Sud.»* Une logique néolibérale qui s'oppose au projet de Via Campesina, le mouvement altermondialiste des petits et moyens paysans, qui porte la souveraineté depuis les années 90 en la définissant comme *«le droit des populations, de leurs Etats ou unions à définir leur politique agricole et alimentaire, sans dumping vis-à-vis des pays tiers.»*

Relocaliser, mais à quelle échelle ?

L'Union européenne s'est inspirée de l'Union soviétique pour construire son système agricole. Dans les années 60, la Communauté économique européenne implante ainsi son blé en France, ses cochons en Allemagne... Une organisation très spécialisée, censée assurer la sécurité alimentaire du continent et permettre de peser dans les échanges internationaux.

Sauf qu'après la Seconde Guerre mondiale, *«en contrepartie du plan Marshall puis de la création de la PAC, l'Europe a accepté d'importer des tonnes de soja américain sans taxes, et a construit des usines à poulets, à cochons et à lait sur toute la façade atlantique»*, rappelle l'ex-eurodéputé vert José Bové. Et d'enchaîner : *«Puis, en 1992, ont été conclus les accords de Blair House : l'Europe des Douze accepte de limiter sa production de protéines végétales à 5 millions d'hectares, ce qui est toujours le cas aujourd'hui à vingt-sept ! Et on s'apprête à graver cette situation dans le marbre dans la prochaine PAC. C'est une atteinte invraisemblable à notre souveraineté alimentaire.»*

Faut-il déspecialiser l'agriculture sur le continent ? Revenir à l'échelle des Etats voire des régions ? Le gouvernement français appelle à une «*souveraineté*» renforcée dans l'Hexagone, afin de n'être «*pas dépendant de facteurs qu'[on] ne maîtrise pas pour se nourrir*», précise Julien Denormandie à *l'Opinion*. Ce qui consisterait, par exemple, à produire nos propres tourteaux de soja pour l'élevage au lieu d'en importer massivement du Brésil.

Exemple d'une mise en pratique concrète, la Bretagne préfère concevoir la souveraineté à l'échelle régionale. Son président Loïg Chesnais-Girard (PS) a fait adopter, en juillet, un rapport qui entend favoriser un modèle d'«*exploitations familiales, agroécologiques et compétitives*». L'institution se propose de gérer elle-même l'enveloppe de 500 millions d'euros que la PAC alloue à ses exploitants chaque année. Elle imagine un meilleur «*système redistributif*» : les aides seraient plafonnées et les «*petites exploitations*» seraient davantage aidées.

L'échelon de la région, voire de l'eurorégion, est-il vraiment le meilleur pour une politique agricole plus rémunératrice et plus écolo ? «*Des mesures plus régionales peuvent protéger les systèmes les plus vulnérables aux politiques de libre-échange*», assure Fabrice Etilé, de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) et de l'Ecole économique de Paris. L'économiste pointe malgré cela un écueil majeur : les aléas naturels peuvent, une année, décimer la production d'un même territoire et ainsi mettre à mal la survie d'une filière qui en dépend. «*La PAC a aussi été conçue pour assurer la sécurité alimentaire en Europe*», souligne-t-il.

Relocaliser, est-ce viable économiquement ?

Marchés alimentaires, paniers paysans, référencement en grandes surfaces de producteurs locaux... La première vague de la Covid-19 a réhabilité les circuits courts (définis comme ne comprenant pas plus de trois acteurs économiques sur la chaîne). Mais les réticences de la vieille garde persistent. Les produits locaux restent très minoritaires dans les supermarchés qui ont réintroduit des denrées hors UE dès qu'ils l'ont pu. L'Association permanente des chambres d'agriculture (APCA), proche de la FNSEA, propose d'encourager les aliments français par un étiquetage obligatoire mais refuse la généralisation des circuits courts au nom de la logique libérale : certaines denrées produites ou transformées en France seraient «trop» chères pour le consommateur.

Un levier économique colossal reste aussi sous-exploité : les cantines. Le marché représente pourtant plus de 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel, public et privé confondus. L'APCA suggère alors de créer un «*critère de proximité*» dans les appels d'offres pour la restauration collective, une pratique pour l'instant non autorisée. Ce serait une avancée car, pour l'heure, il n'existe pas de subventions européennes pour des «projets alimentaires territoriaux», y compris en vente directe. Ironie : un producteur de tomates destinées à l'industrie du ketchup est actuellement éligible aux aides européennes mais pas un maraîcher qui voudrait livrer ses légumes aux cuisines centrales de l'hôpital voisin...

Relocaliser, est-ce forcément plus écolo ?

«Relocaliser, c'est nécessaire mais pas suffisant, avertit Mathieu Courgeau, président de la plateforme Pour une autre PAC, composée de 43 associations et ONG françaises environnementalistes et paysannes. Parce qu'on peut faire de la souveraineté sans faire d'environnement. C'est le cas de l'industrie agroalimentaire et de la FNSEA.» Greenpeace le pointe aussi dans un rapport publié le 16 octobre : «Manger un avocat bio cultivé au Pérou, et transporté jusqu'en Europe de manière économe en énergie, peut se révéler moins nocif pour l'environnement que consommer du bœuf provenant d'un élevage intensif au coin de sa rue.»

Photo Théophile Trossat pour Libération

Il ne s'agit donc pas d'opposer «le local» et «les pratiques agroécologiques», mais de les additionner. Exit, en particulier, l'industrialisation de l'élevage et les cultures vouées à devenir des agrocarburants (environ 60% de l'huile de colza utilisé dans l'UE est ainsi brûlé). «La résilience de la production alimentaire européenne passera nécessairement par la réduction des ressources et des terres arables allouées à nourrir les animaux d'élevage et à produire des carburants», insiste Greenpeace.

Pour encourager les agriculteurs et les entreprises à modifier leurs pratiques, pas le choix, estime Mathieu Courgeau : «Il faut que la PAC change, que les 9 milliards d'euros par an qu'elle verse à la France soient bien orientés vers une transition agroécologique. La PAC est tellement structurante... Les initiatives locales ne suffiront pas.»

Pour l'heure, on en est loin. «Malgré les milliards d'euros distribués, la PAC 2015-2020 ne comporte ni d'injonction ni d'incitation suffisantes à l'évolution du modèle agro-industriel dominant vers une agriculture paysanne, respectueuse de l'environnement et du bien-être animal, déplore Pour une autre PAC. Pire, en continuant à attribuer un financement généreux aux exploitations agricoles non durables, elle les invite directement à maintenir leurs pratiques néfastes pour la biodiversité, la qualité de l'air, de l'eau et des sols.» La plateforme propose de consacrer au moins 50% du budget de la nouvelle PAC «aux défis environnementaux et climatiques», via la conversion à l'agriculture biologique et les paiements pour «services environnementaux» (préservation de l'eau, des haies, élevage animal non intensif etc.).

Relocaliser chez nous, c'est aussi bon pour les pays du Sud.

Même si les subventions à l'exportation sont interdites dans le monde depuis 2015, la politique européenne actuelle favorise de facto l'exportation massive et à bas prix de produits vers les pays du Sud. Parfois, pour le pire. La suppression des quotas sur le lait et le sucre a ainsi mené à leur surproduction en Europe, donc à une chute des prix. Ce qui rendu difficile voire quasi impossible pour les éleveurs laitiers européens de vivre de leur travail. Et le dumping, sur les marchés ouest-africains, de poudre de lait européenne réengraissée à l'huile de palme, fait des ravages. Ce faux lait «coûte jusqu'à 30% moins cher que le lait local, envahit et étouffe la filière locale et les éleveurs africains», dénoncent plusieurs ONG – dont SOS Faim, Oxfam-Solidarité ou le Comité français pour la solidarité internationale – dans une campagne lancée en 2019.

Le continent africain est aussi un marché important pour les céréales européennes.
«L'Afrique du Nord aurait importé à elle seule environ 40% des exportations de blé de l'UE en 2018-2019, et ce pourcentage s'élèverait à plus d'un quart pour les pays d'Afrique subsaharienne», estime l'Atlas de la PAC 2019, publié par la plateforme Pour une autre PAC et la fondation Heinrich-Böll. Des importations qui, au sud du Sahara, font concurrence aux produits locaux tels que le mil, le manioc ou l'igname.

Relocaliser notre agriculture et ne plus inonder les marchés mondiaux de productions à prix cassés permettrait aux pays du Sud de développer leurs propres filières. Et, en Europe, ne signifierait pas pour autant un repli sur soi. *«On pourra continuer à exporter, par exemple du vin ou des produits sous appellation d'origine qu'on ne peut pas produire ailleurs,* rassure José Bové. *Mais il s'agit de s'affranchir de la logique actuelle du marché forcé, contrôlé par une poignée d'acteurs, comme Cargill ou les grands groupes laitiers transnationaux. Et de sortir de la logique de la concurrence, de la compétition, pour lui préférer la coopération.»*

Un accord des 27 «crucial» sur la nouvelle politique agricole commune trouvé

Les ministres de l'Agriculture de l'UE se sont mis d'accord mercredi, après de longs pourparlers, sur une réforme de la politique agricole commune (PAC) marquée par des règles environnementales contraignantes – une première étape cruciale avant des négociations avec les eurodéputés.

Cet article est réservé à nos abonnés.



« Transition écologique en jachère »

La réforme de la PAC a été vivement critiquée par des ONG environnementales, qui les jugent incompatibles avec les engagements verts pris par l'UE. L'architecture de la nouvelle PAC a été élaborée en 2018, avant les stratégies du Pacte vert et « De la ferme à l'assiette », présentées par Bruxelles au printemps 2020. Celles-ci visent notamment à réduire de 50 % l'usage de pesticides d'ici 2030 tout en réservant un quart des terres aux cultures biologiques.

« C'est un jour sombre pour

l'environnement [...] La transition vers une agriculture écologique est désormais en jachère », a réagi Bérénice Dupeux, de l'European Environmental Bureau.

Le collectif français « Pour une autre PAC », a aussi dénoncé

», « l'immobilisation du conseil qui « condamne la prochaine PAC à servir un modèle agricole obsolète ». ■



« Transition écologique en jachère »

La réforme de la PAC a été vivement critiquée par des ONG environnementales, qui les jugent incompatibles avec les engagements verts pris par l'UE. L'architecture de la nouvelle PAC a été élaborée en 2018, avant les stratégies du Pacte vert et « De la ferme à l'assiette », présentées par Bruxelles au printemps 2020. Celles-ci visent notamment à réduire de 50 % l'usage de pesticides d'ici 2030 tout en réservant un quart des terres aux cultures biologiques.

« C'est un jour sombre pour

l'environnement [...] La transition vers une agriculture écologique est désormais en jachère », a réagi Bérénice Dupeux, de l'European Environmental Bureau.

Le collectif français « Pour une autre PAC », a aussi dénoncé « l'immobilisme du conseil qui « condamne la prochaine PAC à servir un modèle agricole obsolète ». ■



Un accord trouvé pour « verdir » la prochaine Pac

Guillaume LE DU.

Les ministres de l'Agriculture européens se sont mis d'accord, mardi, sur les textes réformant la Pac, dont l'obligation de réserver 20 % des paiements directs à des services environnementaux.

Les ministres de l'Agriculture des vingt-sept États membres de l'Union européenne (UE), réunis au Luxembourg, ont trouvé un consensus sur les textes réformant la Pac (Politique agricole commune) à partir du 1^{er} janvier 2023. Après deux jours d'âpres discussions, une majorité qualifiée de ministres s'est mise d'accord sur le caractère obligatoire des « écorégimes », les dispositifs qui financent la transition agro-écologique.

Pour le Conseil, 20 % du budget du premier pilier de la Pac, celui des aides directes, devra servir à financer des mesures environnementales. « Si un agriculteur ne prend pas part à un écorégime, il touchera moins d'argent que s'il y prend part, c'est une vraie logique agroécologique », a commenté Julien Denormandie, ministre français de l'Agriculture. « Une Pac assurément plus verte » Les pays de l'Est, les plus hostiles au caractère obligatoire des « écorégimes », redoutaient de perdre des fonds européens si leurs agriculteurs ne participaient pas aux programmes environnementaux obligatoires. Pour les convaincre, une « phase d'apprentissage de deux ans est prévue.

Les « écorégimes » incluent des

pratiques comme l'agriculture de haute précision, l'agro-foresterie, l'agriculture biologique, la séquestration du carbone, « mais les États seront libres de désigner leurs propres instruments en fonction de leurs besoins », précise le Conseil des ministres.

Le commissaire européen à l'Agriculture, Janusz Wojciechowski, a qualifié l'accord des ministres de « bon point de départ » pour les négociations à venir entre les États membres (conseil de l'UE), le Parlement et la Commission européenne. Ces discussions tripartites, de novembre à mars 2021, fixeront les règles de la Pac qui s'appliqueront au 1^{er} janvier 2023. Pour établir sa feuille de route, le Parlement examine toute la semaine, à Bruxelles, les textes réformant la prochaine Pac.

Les eurodéputés ont adopté, tard mardi, plusieurs amendements clés sur la Pac, fruit d'un compromis entre les trois grands partis (PPE, Renew, S & D). Ce compromis propose de consacrer aux « écorégimes » au moins 30 % des aides directes aux agriculteurs. Le vote final sur la Pac au Parlement interviendra vendredi. « C'est une future Pac assurément plus verte à travers l'obligation des écorégimes et une conditionnalité renforcée », affirme Anne Sander, eurodéputée et négociatrice du PPE (droite) dans deux des trois rapports Pac, mais qui appelle à « maintenir un socle commun ».

Car, outre l'ambition écologique, la

Pac s'est vue assigner un objectif de simplification. Les États membres bénéficient d'une plus grande marge de manœuvre pour fixer les modalités de mise en œuvre de la Pac sur leur territoire (subsidiarité). L'exigence de plans stratégiques nationaux fait craindre une renationalisation de la Pac et une concurrence entre États. Les discussions tripartites seront déterminantes pour préciser le contenu des « écorégimes ». Premier poste budgétaire de l'UE, avec 387 milliards d'euros sur sept ans (62, 4 milliards pour la France), la Pac chercherait à concilier revenu des agriculteurs et transition agro-écologique. Mais « la majorité des aides continue à être distribuée via les paiements directs (à l'hectare) de façon aveugle, sans conditionnalité suffisante », s'alarme Benoît Biteau, eurodéputé (Vert).

Les associations environnementales, comme « Pour une autre Pac » (Confédération paysanne, Attac, WWF etc.), dénoncent une réforme discutée sur des propositions législatives de la Commission datant de 2018... « Le texte préparé par la Commission précédente est très loin de l'objectif du Pacte Vert fixé par l'actuelle Commission », assure Matthieu Courgeau, agriculteur en Vendée et président de « Pour une autre Pac ».



*Manifestation du mouvement européen
« Good food good farming », le
19 octobre, devant le Parlement
européen, à Bruxelles, pour réclamer
une Pac respectant le « pacte vert »
européen.*

■



Une Pac un peu plus verte

Les ministres de l'Agriculture de l'UE se sont mis d'accord mercredi sur une réforme de la Politique agricole commune plus environnementale.

L'accord d'aujourd'hui est une étape importante pour la politique agricole européenne. Les États membres ont démontré leur ambition pour des normes environnementales plus élevées dans l'agriculture et en même temps ont soutenu la flexibilité nécessaire pour garantir la compétitivité des agriculteurs. Pour Julia Klöckner, ministre fédérale de l'Alimentation et de l'Agriculture de l'Allemagne, l'accord trouvé mercredi soir après deux jours et une nuit de négociations par les partenaires européens sur la future Politique agricole commune (Pac) marque un tournant sur le plan environnemental.



Julia Klöckner, ministre fédérale de l'Agriculture de l'Allemagne et son homologue espagnol Luis Planas.

Que prévoit cet accord ? Tous les agriculteurs devraient être tenus de

respecter des normes environnementales beaucoup plus strictes pour recevoir des aides financières européennes. Les petites exploitations seraient soumises à des contrôles simplifiés, « ce qui réduirait la charge administrative, tout en garantissant leur contribution aux objectifs environnementaux et climatiques ». Surtout, les « écorégimes », un système de primes versées aux agriculteurs pour soutenir leur participation à des programmes environnementaux plus exigeants, deviendraient obligatoires : chaque État devra consacrer au moins 20 % des paiements directs de l'UE. L'objectif étant que les exploitations reçoivent des fonds supplémentaires si elles vont au-delà des normes environnementales de base. Quelles sont les prochaines étapes ? Cet accord doit servir de « bon point de départ » pour des négociations, selon le commissaire européen à l'Agriculture, Janusz Wojciechowski. Les orientations adoptées par les États membres font en effet désormais l'objet de discussions avec le Parlement européen, qui vote cette semaine ses propres propositions sur la Pac. Le

vote final interviendra vendredi. Conseil, commission et eurodéputés devront ensuite trancher d'ici début 2021 sur les règles qui s'appliqueront à partir de janvier 2023. Avec un budget déjà fixé d'environ 387 milliards d'euros pour sept ans, la Pac est le premier poste budgétaire de l'UE. Qu'en pensent les ONG ? Bérénice Dupoux, de l'European Environmental Bureau, dénonce l'adoption d'« objectifs économiques contradictoires » et le seuil trop bas réservé aux écorégimes. Le collectif français Pour une autre Pac, membre du groupement Good Food Good Farming réunissant 400 ONG et associations, a aussi dénoncé « l'immobilisable » du conseil qui « condamne la prochaine Pac à servir un modèle agricole obsolète ». ■



Une Pac un peu plus verte



Les ministres de l'Agriculture de l'UE se sont mis d'accord mercredi sur une réforme de la Politique agricole commune plus environnementale.



Julia Klöckner, ministre fédérale de l'Agriculture de l'Allemagne et son homologue espagnol Luis Planas.

(AFP)

L'accord d'aujourd'hui est une étape importante pour la politique agricole européenne. Les États membres ont démontré leur ambition pour des normes environnementales plus élevées dans l'agriculture et en même temps ont soutenu la flexibilité nécessaire pour garantir la compétitivité des agriculteurs. Pour Julia Klöckner, ministre fédérale de l'Alimentation et de l'Agriculture de l'Allemagne, l'accord trouvé mercredi soir après deux jours et une nuit de

négociations par les partenaires européens sur la future Politique agricole commune (Pac) marque un tournant sur le plan environnemental.

Que prévoit cet accord? Tous les agriculteurs devraient être tenus de respecter des normes environnementales beaucoup plus strictes pour recevoir des aides financières européennes. Les petites exploitations seraient soumises à des contrôles simplifiés, « *ce qui réduirait la charge administrative, tout en garantissant leur contribution aux objectifs environnementaux et climatiques* ».

Surtout, les « écorégimes », un système de primes versées aux agriculteurs pour soutenir leur participation à des programmes environnementaux plus exigeants, deviendraient obligatoires: chaque État devra y consacrer au moins 20% des paiements directs de l'UE. L'objectif étant que les exploitations reçoivent des fonds supplémentaires si elles vont au-delà des normes environnementales de base.

Quelles sont les prochaines étapes? Cet accord doit servir de « *bon point de départ* » pour des négociations, selon le commissaire européen à l'Agriculture, Janusz Wojciechowski. Les orientations adoptées par les États membres font en effet désormais l'objet de discussions avec le Parlement européen, qui vote cette semaine ses propres propositions sur la Pac. Le vote final interviendra vendredi.

Conseil, commission et eurodéputés devront ensuite trancher d'ici début 2021 sur les règles qui s'appliqueront à partir de janvier 2023. Avec un budget déjà fixé d'environ 387 milliards d'euros

pour sept ans, la Pac est le premier poste budgétaire de l'UE.

Qu'en pensent les ONG? Bérénice Dupeux, de l'European Environmental Bureau, dénonce l'adoption d'« *objectifs économiques contradictoires* » et le seuil trop bas réservé aux écorégimes. Le collectif français Pour une autre Pac, membre du groupement Good Food Good Farming réunissant 400 ONG et associations, a aussi dénoncé « *l'immobilisme coupable* » du conseil qui « *condamne la prochaine Pac à servir un modèle agricole obsolète* ».



Peut-on relocaliser la filière soja en Europe ?

Le plan de relance vise à promouvoir les légumineuses pour accroître l'autonomie de la France en matière de protéines végétales pour l'alimentation humaine et animale. Le sujet, discuté lundi prochain à l'Assemblée nationale, n'a rien d'anecdotique.

Tous les jours, retrouvez le Fil vert , le rendez-vous environnement de Libération

Saviez-vous que le plan de relance vise aussi à remettre au goût du jour lentilles, pois, fèves, féveroles, lupin, luzerne, soja ou haricots secs ? Celui-ci consacrera 100 millions d'euros à «l'accroissement de l'indépendance de la France dans son approvisionnement en protéines végétales pour l'alimentation humaine et animale», et vise à «doubler» les surfaces en légumineuses d'ici 2030 pour atteindre 8% de la surface agricole utile (SAU). Le sujet sera discuté lundi à l'Assemblée nationale dans le cadre du projet de loi de finances 2021. Et il n'a rien d'anecdotique.

Soja OGM brésilien pour les animaux d'élevage

En effet, 60% des légumes secs consommés par les Français sont importés. C'est aussi le cas, chaque année, de près de 5 millions de tonnes de soja arrivées dans l'Hexagone pour nourrir porcs, ruminants, volailles et même poissons. Devenu la principale source d'alimentation des animaux d'élevage en Europe, l'essentiel de ce soja est génétiquement modifié (OGM), sauf pour la plupart des labels de qualité, type Label rouge ou bio. Or ces cultures de soja sont l'une des causes de la déforestation en Amérique latine et nécessitent l'utilisation d'énormes quantités de pesticides néfastes pour l'environnement.

De plus, une tonne de pois cultivés en France émet dix fois moins de gaz à effet de serre qu'une tonne de tourteau de soja importée du Brésil. Notamment, aussi, parce que les légumineuses assimilent elles-mêmes l'azote de l'air et n'ont donc pas besoin des très énergivores engrais azotés de synthèse. Introduites dans les rotations de cultures, elles fertilisent le sol, permettant de diminuer l'apport en engrais des céréales ou oléagineux les années suivantes. Remplacer dans nos assiettes tout ou partie de la viande par des légumes secs – aux nombreuses vertus nutritionnelles permet aussi de diminuer les émissions de méthane, un gaz à effet de serre, des élevages bovins. Autant de raisons de s'affranchir au maximum des importations de soja OGM et de nourrir nos animaux d'élevage autrement.

Autonomie

«Cultiver plus de légumineuses permet de rendre l'agriculture française plus résiliente face au changement climatique et au marché mondial de plus en plus dérégulé, cela protège davantage les sols, diversifie les revenus des agriculteurs et rend les éleveurs moins dépendants des importations», vante Cyrielle Denhartigh, responsable «agriculture et alimentation» au Réseau action climat (RAC).

Les scénarios Tyfa (Ten Years For Agroecology in Europe) de l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) et Afterre2050 de l'ONG Solagro montrent qu'il serait possible d'atteindre une autonomie totale de la France en matière de protéines végétales grâce aux légumineuses. «Cela pourrait créer environ mille emplois, pour compenser en partie les pertes d'emplois de la filière animale comme conséquence de la réduction du cheptel prévue dans la stratégie nationale bas carbone», calcule Pierre-Marie Aubert, chercheur à l'Iddri.

Changement de modèle

Car la «transition protéique» devra s'inscrire dans le cadre d'une transformation profonde de notre modèle agricole et alimentaire. Il ne s'agit pas juste de remplacer le soja importé par des légumineuses cultivées en France, en tout cas pour les ruminants. «Il faut surtout encourager les agriculteurs à remettre au maximum les vaches à l'herbe, qui est un aliment équilibré par nature. Et pour le reste de leurs besoins en protéines, leur donner des protéagineux français», avance Mathieu Courgeau, éleveur de vaches laitières en Vendée et président de la plateforme **Pour une autre PAC** (Politique agricole commune), qui rassemble 43 organisations (syndicats agricoles,

associations environnementales, de consommateurs et de solidarité internationale). Le tout en diminuant la taille des troupes, donc.

Reste que ce volet «changement de pratiques agricoles» semble oublié dans les débats actuels, qu'il s'agisse du plan de relance français ou de la PAC européenne. Le RAC pointe aussi la nécessité de flécher les 100 millions d'euros destinés aux légumineuses vers les filières de qualité et les territoires. «Il ne faudrait surtout pas faire comme le Canada, qui produit désormais beaucoup de légumineuses mais de façon très intensive, avec un recours massif aux pesticides» , avertit Cyrielle Denhartigh.

Les ONG membres du RAC demandent donc à ce que la stratégie nationale sur les protéines végétales «soit entièrement dirigée vers les filières de légumineuses cultivées en agroécologie et sous signes de qualité et d'origine». Elles souhaitent aussi que l'enveloppe soit «allouée à 50% aux territoires, via des acteurs locaux agissant sur le terrain», notamment les collectivités territoriales. «C'est à cette échelle qu'il sera possible de déployer des projets selon des modes de culture agroécologiques et qui soient les plus adaptés au sol et au climat local», insiste Cyrielle Denhartigh.



Peut-on relocaliser la filière soja en Europe ?

Libération Il y a 4 heures Coralie Schaub



© YASUYOSHI CHIBA Une récolte de soja au Brésil, en mars 2012.

Le plan de relance vise à promouvoir les légumineuses pour accroître l'autonomie de la France en matière de protéines végétales pour l'alimentation humaine et animale. Le sujet, discuté lundi prochain à l'Assemblée nationale, n'a rien d'anecdotique.

Tous les jours, retrouvez le Fil vert, le rendez-vous environnement de *Libération*.

Saviez-vous que le plan de relance vise aussi à remettre au goût du jour lentilles, pois, fèves, féveroles, lupin, luzerne, soja ou haricots secs ? Celui-ci consacrera 100 millions d'euros à « l'accroissement de l'indépendance de la France dans son approvisionnement en protéines végétales pour l'alimentation humaine et animale », et vise à « doubler » les surfaces en légumineuses d'ici 2030 pour atteindre 8% de la surface agricole utile (SAU). Le sujet sera discuté lundi à l'Assemblée nationale dans le cadre du projet de loi de finances 2021. Et il n'a rien d'anecdotique.

Soja OGM brésilien pour les animaux d'élevage

En effet, 60% des légumes secs consommés par les Français sont importés. C'est aussi le cas, chaque année, de près de 5 millions de tonnes de soja arrivées dans l'Hexagone pour nourrir porcs, ruminants, volailles et même poissons. Devenu la principale source d'alimentation des animaux d'élevage en Europe, l'essentiel de ce soja est génétiquement modifié (OGM), sauf pour la plupart des labels de qualité, type Label rouge ou bio. Or ces cultures de soja sont l'une des causes de la déforestation en Amérique latine et nécessitent l'utilisation d'énormes quantités de pesticides néfastes pour l'environnement.

De plus, une tonne de pois cultivés en France émet dix fois moins de gaz à effet de serre qu'une tonne de tourteau de soja importée du Brésil. Notamment, aussi, parce que les légumineuses assimilent elles-mêmes l'azote de l'air et n'ont donc pas besoin des très énergivores engrais azotés de synthèse. Introduites dans les rotations de cultures, elles fertilisent le sol, permettant de diminuer l'apport en engrais des céréales ou oléagineux les années suivantes. Remplacer dans nos assiettes tout ou partie de la viande par des légumes secs – aux nombreuses vertus nutritionnelles permet aussi de diminuer les émissions de méthane, un gaz à effet de serre, des élevages bovins. Autant de raisons de s'affranchir au maximum des importations de soja OGM et de nourrir nos animaux d'élevage autrement.

Autonomie

«Cultiver plus de légumineuses permet de rendre l'agriculture française plus résiliente face au changement climatique et au marché mondial de plus en plus dérégulé, cela protège davantage les sols, diversifie les revenus des agriculteurs et rend les éleveurs moins dépendants des importations», vante Cyrielle Denhartigh, responsable «agriculture et alimentation» au Réseau action climat (RAC).

Les scénarios Tyfa (Ten Years For Agroecology in Europe) de l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) et Afterre2050 de l'ONG Solagro montrent qu'il serait possible d'atteindre une autonomie totale de la France en matière de protéines végétales grâce aux légumineuses. «Cela pourrait créer environ mille emplois, pour compenser en partie les pertes d'emplois de la filière animale comme conséquence de la réduction du cheptel prévus dans la stratégie nationale bas carbone», calcule Pierre-Marie Aubert, chercheur à l'Iddri.

Changement de modèle

Car la «transition protéique» devra s'inscrire dans le cadre d'une transformation profonde de notre modèle agricole et alimentaire. Il ne s'agit pas juste de remplacer le soja importé par des légumineuses cultivées en France, en tout cas pour les ruminants. «Il faut surtout encourager les agriculteurs à remettre au maximum les vaches à l'herbe, qui est un aliment équilibré par nature. Et pour le reste de leurs besoins en protéines, leur donner des protéagineux français», avance Mathieu Courgeau, éleveur de vaches laitières en Vendée et président de la plateforme **Pour une autre PAC** (Politique agricole commune), qui rassemble 43 organisations (syndicats agricoles, associations environnementales, de consommateurs et de solidarité internationale). Le tout en diminuant la taille des troupeaux, donc.

Reste que ce volet «changement de pratiques agricoles» semble oublié dans les débats actuels, qu'il s'agisse du plan de relance français ou de la PAC européenne. Le RAC pointe aussi la nécessité de flécher les 100 millions d'euros destinés aux légumineuses vers les filières de qualité et les territoires. «Il ne faudrait surtout pas faire comme le Canada, qui produit désormais beaucoup de légumineuses mais de façon très intensive, avec un recours massif aux pesticides», avertit Cyrielle Denhartigh.

Les ONG membres du RAC demandent donc à ce que la stratégie nationale sur les protéines végétales «soit entièrement dirigée vers les filières de légumineuses cultivées en agroécologie et sous signes de qualité et d'origine». Elles souhaitent aussi que l'enveloppe soit «allouée à 50% aux territoires, via des acteurs locaux agissant sur le terrain», notamment les collectivités territoriales. «C'est à cette échelle qu'il sera possible de déployer des projets selon des modes de culture agroécologiques et qui soient les plus adaptés au sol et au climat local», insiste Cyrielle Denhartigh.





Europe. La nouvelle PAC ne sera ni verte ni juste

Le premier round de négociations sur la politique agricole commune s'achève. Après l'accord du Conseil européen mercredi, les eurodéputés doivent se prononcer ce 23 octobre. Elle brasse des milliards d'euros, dessine les paysages européens, détermine le goût de nos aliments comme la survie des paysans ou le bien-être des animaux. A priori, la PAC est technique, mais il faut se plonger dans son fonctionnement pour en comprendre toutes les conséquences. « C'est le premier budget de l'UE, elle oriente toute notre agriculture et notre alimentation pour les sept prochaines années », résume Mathieu Courgeau, président de la Plateforme **pour une autre PAC**, qui réunit 43 organisations de producteurs, consommateurs et défenseurs du bien-être animal et de l'environnement.

La réforme de la politique agricole commune, commencée il y a plus de deux ans, arrive enfin à un premier dénouement. « Ce 23 octobre, nous aurons les trois positions : celle de la Commission européenne déposée en juin 2018, celle du Conseil européen dévoilée le 21 et celle du Parlement », continue le paysan. Autant de propositions différentes... qui seront ensuite encore âprement négociées dans ces trilogues pour aboutir en juin 2021. « Là, nous aurons réellement la future architecture de la PAC post-2020 », continue le paysan.

Toujours est-il que, avant le vote du Parlement européen, les signaux envoyés n'auguraient rien de bon, ni pour les paysans ni pour l'environnement. Dans ce jeu d'influence, le poids lourd, c'est le Conseil européen. À sa sortie, après deux jours d'intenses négociations, le 21 octobre, les 27 ministres de l'Agriculture s'en sont pourtant largement félicités. « C'est une PAC plus verte mais surtout plus juste », a commenté Julien Denormandie, reprenant les mots de sa consœur d'outre-Rhin.

L'enveloppe budgétaire réservée à la PAC, elle, avait déjà été tranchée en juillet : 386 milliards d'euros, à des niveaux comparables à ceux du précédent budget (2013-2020), en euros courants. Mais, en euros constants, il faut compter avec une baisse de 40 milliards. Reste que Conseil et Parlement s'écharpent désormais sur la manière dont ils vont être distribués.

« Pas très justement », répond Nicolas Girod, le porte-parole de la Confédération paysanne. Dans son viseur : les aides à l'hectare. Il faut bien comprendre que ce sont « elles qui poussent à l'agrandissement, à la spécialisation et à la simplification de l'agriculture. En somme à son industrialisation », explique Mathieu Courgeau. Dans la dernière PAC, les États devaient obligatoirement plafonner les aides ou les redistribuer sur les premiers hectares. La France avait choisi cette dernière option sur les 52 premiers hectares – la taille moyenne d'une exploitation en France à l'époque. « Dans l'accord négocié, ils deviennent facultatifs. Cela va donc renforcer les rentes de situation », décrypte Nicolas Girod.

Un vote sans débat démocratique

Du côté du « vert », seule bonne nouvelle : les écorégimes, de nouvelles primes versées dans le cadre du premier pilier (les aides directes) pour une participation à des programmes environnementaux plus exigeants, sont obligatoires. Mais, là encore, seuls 20 % de ces aides directes y seront consacrés, selon l'accord. Le Parlement européen, lui, s'est mis d'accord sur 30 %. Autrement dit, dans le meilleur des cas, l'ensemble ne représenterait que 15 % du budget total de la PAC, se désole Mathieu Courgeau, qui n'y voit pas matière à se réjouir.

À Strasbourg, le vote attendu le 23 au soir a déjà en partie échappé au débat démocratique. L'accord négocié entre les socialistes et démocrates, Renew (dont LaREM) et la droite (PPE) le 21 octobre est a minima. Reste encore 600 amendements attendus. « Mais trois groupes ont décidé à eux seuls qu'une question aussi déterminante que la future politique agricole commune ne valait pas un débat démocratique », confiait l'eurodéputée de la Gauche unitaire européenne Manon Aubry dans ces colonnes (lire notre édition du 21 octobre).

« Même si, traditionnellement, le Parlement est plus ambitieux que le Conseil, on est très loin de réorienter massivement les pratiques agricoles vers la transition agroécologique », souligne pour sa part Mathieu Courgeau. Le système a montré ses limites : il ne rémunère pas 50 % de ses producteurs, oblige 8 millions de Français à avoir recours à l'aide alimentaire et a fait disparaître 70 % des insectes en trente ans.

L'Humanité 100% numérique

Europe. La nouvelle PAC ne sera ni verte ni juste

Elle brasse des milliards d'euros, dessine les paysages européens, détermine le goût de nos aliments comme la survie des paysans ou le bien-être des animaux. A priori, la PAC est technique, mais il faut se plonger dans son fonctionnement pour en comprendre toutes les conséquences. « *C'est le premier budget de l'UE, elle oriente toute notre agriculture et notre alimentation pour les sept prochaines années* », résume Mathieu Courgeau, président de la Plateforme pour une autre PAC, qui réunit 43 organisations de producteurs, consommateurs et défenseurs du bien-être animal et de l'environnement.

La réforme de la politique agricole commune, commencée il y a plus de deux ans, arrive enfin à un premier dénouement. « *Ce 23 octobre, nous aurons les trois positions : celle de la Commission européenne déposée en juin 2018, celle du Conseil européen dévoilée le 21 et celle du Parlement* », continue le paysan. Autant de propositions différentes... qui seront ensuite encore âprement négociées dans ces trilogues pour aboutir en juin 2021. « *Là, nous aurons réellement la future architecture de la PAC post-2020* », continue le paysan.

Toujours est-il que, avant le vote du Parlement européen, les signaux envoyés n'auguraient rien de bon, ni pour les paysans ni pour l'environnement. Dans ce jeu d'influence, le poids lourd, c'est le Conseil européen. À sa sortie, après deux jours d'intenses négociations, le 21 octobre, les 27 ministres de l'Agriculture s'en sont pourtant largement félicités. « *C'est une PAC plus verte mais surtout plus juste* », a commenté Julien Denormandie, reprenant les mots de sa consœur d'outre-Rhin.

L'enveloppe budgétaire réservée à la PAC, elle, avait déjà été tranchée en juillet : 386 milliards d'euros, à des niveaux comparables à ceux du précédent budget (2013-2020), en euros courants. Mais, en euros constants, il faut compter avec une baisse de 40 milliards. Reste que Conseil et Parlement s'écharpent désormais sur la manière dont ils vont être distribués.

« *Pas très justement* », répond Nicolas Girod, le porte-parole de la Confédération paysanne. Dans son viseur : les aides à l'hectare. Il faut bien comprendre que ce sont « *elles qui poussent à l'agrandissement, à la spécialisation et à la simplification de l'agriculture. En somme à son industrialisation* », explique Mathieu Courgeau. Dans la dernière PAC, les États devaient obligatoirement plafonner les aides ou les redistribuer sur les premiers hectares. La France avait choisi cette dernière option sur les 52 premiers hectares – la taille moyenne d'une exploitation en France à l'époque. « *Dans l'accord négocié, ils deviennent facultatifs. Cela va donc renforcer les rentes de situation* », décrypte Nicolas Girod.

Un vote sans débat démocratique

Du côté du « vert », seule bonne nouvelle : les écorégimes, de nouvelles primes versées dans le cadre du premier pilier (les aides directes) pour une participation à des programmes environnementaux plus exigeants, sont obligatoires. Mais, là encore, seuls 20 % de ces aides directes y seront consacrés, selon l'accord. Le Parlement européen, lui, s'est mis d'accord sur 30 %. Autrement dit, dans le meilleur des cas, l'ensemble ne représenterait que 15 % du budget total de la PAC, se désole Mathieu Courgeau, qui n'y voit pas matière à se réjouir.

À Strasbourg, le vote attendu le 23 au soir a déjà en partie échappé au débat démocratique. L'accord négocié entre les socialistes et démocrates, Renew (dont LaREM) et la droite (PPE) le 21 octobre est a minima. Reste encore 600 amendements attendus. « *Mais trois groupes ont décidé à eux seuls qu'une question aussi déterminante que la future politique agricole commune ne valait pas un débat démocratique* », confiait l'eurodéputée de la Gauche unitaire européenne Manon Aubry dans ces colonnes (lire notre édition du 21 octobre).

« *Même si, traditionnellement, le Parlement est plus ambitieux que le Conseil, on est très loin de réorienter massivement les pratiques agricoles vers la transition agroécologique* », souligne pour sa part Mathieu Courgeau. Le système a montré ses limites : il ne rémunère pas 50 % de ses producteurs, oblige 8 millions de Français à avoir recours à l'aide alimentaire et a fait disparaître 70 % des insectes en trente ans.

Union européenne : une politique agricole commune un peu plus verte

Les ministres de l'Agriculture de l'UE se sont mis d'accord mercredi sur une réforme de la Politique agricole commune plus environnementale.

"L'accord d'aujourd'hui est une étape importante pour la politique agricole européenne. Les États membres ont démontré leur ambition pour des normes environnementales plus élevées dans l'agriculture et en même temps ont soutenu la flexibilité nécessaire pour garantir la compétitivité des agriculteurs." Pour Julia Klöckner, ministre fédérale de l'Alimentation et de l'Agriculture de l'Allemagne, l'accord trouvé mercredi soir après deux jours et une nuit de négociations par les partenaires européens sur la future Politique agricole commune (Pac) marque un tournant sur le plan environnemental.

Que prévoit cet accord ?

Tous les agriculteurs devraient être tenus de respecter des normes environnementales beaucoup plus strictes pour recevoir des aides financières européennes. Les petites exploitations seraient soumises à des contrôles simplifiés, « ce qui réduirait la charge administrative, tout en garantissant leur contribution aux objectifs environnementaux et climatiques ».

Surtout, les « écorégimes », un système de primes versées aux agriculteurs pour soutenir leur participation à des programmes environnementaux plus exigeants, deviendraient obligatoires : chaque État devra y consacrer au moins 20 % des paiements directs de l'UE. L'objectif étant que les exploitations reçoivent des fonds supplémentaires si elles vont au-delà des normes environnementales de base.

Quelles sont les prochaines étapes ?

et accord doit servir de « bon point de départ » pour des négociations, selon le commissaire européen à l'Agriculture, Janusz Wojciechowski. Les orientations adoptées par les États membres font en effet désormais l'objet de discussions avec le Parlement européen, qui vote cette semaine ses propres propositions sur la Pac. Le vote final interviendra vendredi.

Conseil, commission et eurodéputés devront ensuite trancher d'ici début 2021 sur les règles qui s'appliqueront à partir de janvier 2023. Avec un budget déjà fixé d'environ 387 milliards d'euros pour sept ans, la Pac est le premier poste budgétaire de l'UE.

Qu'en pensent les ONG ?

Bérénice Dupeux, de l'European Environmental Bureau, dénonce l'adoption d'« objectifs économiques contradictoires » et le seuil trop bas réservé aux écorégimes.

Le collectif français Pour une autre Pac, membre du groupement Good Food Good Farming réunissant 400 ONG et associations, a aussi dénoncé « l'immobilisme coupable » du conseil qui « condamne la prochaine Pac à servir un modèle agricole obsolète ».

AGRICULTURE

UNE NOUVELLE RÉFORME DE LA PAC INCOHÉRENTE AVEC LE GREEN DEAL EUROPÉEN

La politique agricole commune (PAC), c'est 343 milliards d'euros qui seront dépensés sur les sept prochaines années. C'est le deuxième plus gros portefeuille européen. Autrement dit, s'il y a bien une politique qui doit suivre les lignes directrices du Green Deal européen, c'est elle. Cette semaine pourtant, la PAC telle que soumise au Parlement européen n'est cohérente ni avec le Green Deal, ni avec la stratégie « De la ferme à la table » de la Commission européenne.

Seulement une semaine s'est écoulée entre le jour où BirdLife Europe a annoncé une entente opérée entre les trois plus grands groupes politiques du Parlement européen pour accélérer l'adoption de la réforme de la PAC et le vote au Parlement européen de ce mardi 20 octobre 2020. Un accord s'est ficelé entre l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates (S&D), le Parti populaire européen (PPE) et Renew Europe, en vue de mettre à l'ordre du jour de la plénière du Parlement européen le vote sur le futur de la PAC.

Alors que la nouvelle surprend tout le monde et que les organisations actives dans les domaines de l'agriculture, du climat et de l'environnement sont contraintes de réagir tant bien que mal en quelques jours avant un vote annoncé initialement les 22 et 23 octobre, le vote est une nouvelle fois avancé au mardi 20 octobre. Le fait que ces trois groupes politiques jouissent d'une majorité assez confortable au parlement (61% des sièges) et disposent de la présidence tant du Parlement (David Sassoli, S&D) que de la commission Agriculture (Norbert Lins, PPE) expliquent, mais ne justifient pas ce passage en force.

Douche froide pour la société civile mais aussi pour un certain nombre de parlementaires qui avaient des ambitions plus importantes en matière de réforme. Une fois de plus, les moyens démesurés déployés par les lobbies de l'agroindustrie ont réussi à dicter leur agenda ¹, comme le dénonce Corporate Europe Observatory, qui a documenté d'une manière détaillée la manière dont un lobby comme Copa-Cogeca et ses alliés des industries de pesticides sont à l'origine de cette accélération ².

LA NOUVELLE PAC, HORS CADRE DU GREEN DEAL EUROPÉEN

Pour rappel, la PAC a été mise en place en 1962 avec pour objectif de nourrir les citoyen-ne-s européen-ne-s et ce, à des prix abordables. A cette époque, il n'était pas encore question de biodiversité ou de climat, l'objectif était avant tout d'assurer la sécurité alimentaire de l'Europe. Suite à la création de l'OMC en 1995, la PAC a dû se conformer à l'Accord sur le commerce agricole, fondé sur la libéralisation des échanges agricoles. En outre, au fil des décennies, les enjeux économiques, sociaux, internationaux ou encore environnementaux se sont de plus en plus chevauchés avec la question agricole, tant et si bien que la PAC est réformée régulièrement ³. La révision actuelle n'a d'autre but que d'adapter une nouvelle fois l'agriculture européenne aux transformations du monde et d'en définir les contours tant budgétaires que réglementaires pour les sept années à venir.

Seulement voilà, la nouvelle réforme qui est votée en ce moment, c'est en vérité une mouture qui date de la Commission Juncker. C'est problématique car entretemps, le monde a été secoué par une multitude de crises d'alarmes lancés par la communauté scientifique et une diversité de mobilisations citoyennes à propos du climat et de la biodiversité, tous deux en crise aiguë. L'intensité de ces appels fut telle que ces thèmes se sont forgés un nom en haut de l'affiche de la campagne électorale en Europe. La suite est connue. Ursula Von Der Leyen devient la nouvelle présidente de la Commission européenne et elle n'a pas d'autre choix que de prendre des engagements forts en faveur du climat et de l'environnement. **La nouvelle Présidente de la Commission annonce alors la mise en place d'un Green Deal européen** qui répondra aux crises climatique et environnementale tout en garantissant une transition juste et inclusive pour tous ⁴. On peut lire dans la première présentation de ce deal : « *Toutes les actions et politiques de l'UE devront contribuer à atteindre les objectifs du pacte vert pour l'Europe. Les défis sont complexes et interdépendants. Les mesures à prendre doivent être audacieuses* ⁵ ».

Le Green Deal rassemble donc diverses politiques sur des thèmes variés allant de l'énergie à la construction en passant par la recherche et l'économie circulaire. Et parmi les stratégies mises en place par la Commission pour réaliser ce Green Deal, il y a d'une part la **stratégie biodiversité** et d'autre part la stratégie « **de la ferme à la table** ».

C'était devenu une évidence pour celles et ceux qui suivent le mandat de Ursula Von Der Leyen et qui ont épluché les stratégies mentionnées ci-dessus : la réforme dessinée majoritairement sous l'ère Juncker est devenue inadéquate, car comme la précédente réforme de 2014, elle se contente de verdir quelque peu la PAC alors que ce dont l'Europe a besoin aujourd'hui, c'est d'un virage radical.

Dès lors, la Commission aurait pu prendre l'initiative de revoir complètement cette réforme, ce qu'elle n'a pas fait. Les parlementaires auraient pu, eux aussi, transformer radicalement le projet Juncker en prenant le temps nécessaire des débats et en proposant des amendements qui auraient considérablement modifié le projet pour tendre vers les objectifs du Green Deal. Ceci était d'autant plus envisageable **qu'un accord était intervenu** pour reporter le démarrage de la prochaine PAC à 2023, en prolongeant les mécanismes actuels. Non seulement le changement n'est pas venu du Parlement, mais en plus c'est de lui qu'est venu ce qui ressemble à un couperet final.

UN PARLEMENT EUROPÉEN QUI RÉDUIT ENCORE LES AMBITIONS ENVIRONNEMENTALES DE LA PAC

Ce qui a été voté ce 19 octobre, c'est un *package* de dispositions centrales avant que la PAC ne soit soumise au vote final dont nous aurons les résultats ce vendredi. Le groupe européen les Verts/Ale a bien tenté de rejeter tout ce package avec un amendement de rejet du texte...166 voix pour, 503 contre (notons toutefois que plusieurs députés belges se sont démarqués de la position de leur groupe ⁶). Par contre, tous les amendements déposés par le trio des groupes de la majorité ont été adoptés. Malheureusement, au lieu d'améliorer la proposition Juncker, ces amendements sur lesquels se sont entendus à l'avance le PPE, S&D et Renew Europe empirent la situation. Une analyse réalisée par **Impaacte**, coalition d'organisations environnementales belges, détaille les dégâts de ces nouvelles propositions. Retenons-en quelques-uns :

- Les aides financières calculées sur base du nombre d'hectares restent en place, alors qu'il s'agit là d'un problème dénoncé depuis des années tant par les organisations environnementales (car cela encourage le modèle agro-industriel intensif) que par les organisations paysannes (car c'est là l'origine d'un modèle agricole qui nuit aux plus petites exploitations et qui cause la disparition des fermes et la réduction du nombre d'actifs agricoles en Europe ⁷). La PAC financera sur base de la taille de l'exploitation et ce indépendamment de l'emploi et des modes de production choisis.
- La proposition de la Commission avait amélioré le chapitre "conditionnalités" comparé à la PAC actuelle. Mais le résultat des amendements votés mardi font que ces conditionnalités pour recevoir des subventions sont revues à la baisse. Autrement dit, ce qui était censé contraindre la mise en place de mesures en faveur de l'environnement est affaibli : qu'il s'agisse de l'obligation de rotation des cultures dans les surfaces cultivées en bio, de permettre les couverts hivernaux ou encore le fait de revenir sur la proposition d'interdire la reconversion de zones Natura 2000 en terres agricoles... Rien n'est prévu pour la protection effective de la biodiversité.
- Les mesures agri-environnementales et climatiques, qui constituent le cœur du second pilier de la PAC, sont elles aussi revues dans leur manière d'être mises en place. Il était déjà prévu avant les amendements que ce seraient les Etats qui pourraient décider eux-mêmes de la manière de suivre et évaluer ces mesures agri-environnementales, ce qui va induire des différenciations entre pays. Et *de facto*, des formes de dumping vont apparaître entre les pays en ne garantissant pas, par ailleurs, que certains d'entre eux financent des mesures allant dans le sens contraire. Parmi les amendements votés mardi, il y a aussi le fait d'introduire un plafond pour les aides à ces mesures. La PAC en viendrait donc à plafonner les aides aux mesures censées préserver la biodiversité et le climat en tournant le dos à une harmonisation européenne en la matière ! Au lieu de plafonner correctement les aides à l'hectare, elle prévoit même un seuil minimum pour les mesures en faveur de la compétitivité des exploitations.

Les mesures financières et réglementaires majeures sont donc en contradiction avec les engagements pris par la [stratégie biodiversité de la Commission](#) qui prévoit entre autre de créer des zones protégées représentant 30% des terres en Europe, de réduire de 50% l'usage des pesticides d'ici 2030, d'étendre l'agriculture biologique et les éléments de paysages riches en biodiversité sur les terres agricoles ⁸ . De même, c'est un pied de nez à la [stratégie « de la ferme à la table »](#) qui, pour ne citer qu'une de ces mesures phares, s'engage à porter la part de l'agriculture biologique à 25% de la superficie agricole totale européenne ⁹ .

La coalition française "Pour une autre PAC" résume assez bien la situation dans un [communiqué](#) "Allouer dans le meilleur des cas 15% du budget total de la PAC à la rémunération des pratiques agricoles bonnes pour l'environnement, tout en ouvrant de sérieuses brèches dans la conditionnalité environnementale et en incluant les aides à l'investissement dans les mesures comptant au titre des dépenses environnementales du 2^e pilier, ne constitue en aucun cas un résultat satisfaisant ¹⁰ ".

Pour que les vœux d'Ursula Von Der Leyen en matière de cohérence des politiques européennes soient respectés, il aurait fallu que la nouvelle PAC tourne le dos au *business as usual* et prenne la direction d'une réelle transition vers des systèmes alimentaires durables où l'agroécologie devient la règle et non pas l'exception. La proposition qui circule au cœur du Parlement européen et qui sera soumise aux votes d'ici vendredi 23 octobre en est l'exact opposé.

De nombreuses plateformes agricoles et environnementales interpellent les parlementaires cette semaine. Il en va ainsi de du réseau européen d'organisations paysannes [Eurovia](#), de [Birdlife](#) ou de la [Food policy Coalition](#). Des interpellations qui ont été relayées par [Agraeology In Action](#) en Belgique. Il est encore possible d'interpeller leurs eurodéputés belges via [le site du parlement](#).

Dans le même temps, le Conseil de l'Union européenne (où siègent les Etats membres) a lui aussi annoncé un accord en son sein ce 21 octobre. L'étaiu semble donc se resserrer, et la réforme de la Politique agricole commune ressemble de plus en plus à une opportunité manquée, pour les institutions européennes, de mettre en conformité l'une de leurs politiques les plus importantes avec le Green Deal européen et les Objectifs de développement durable.



Une planète et des hommes

EUROPE

La nouvelle PAC ne sera ni verte ni juste

Le premier round de négociations sur la politique agricole commune s'achève. Après l'accord du Conseil européen mercredi, les eurodéputés doivent se prononcer ce 23 octobre.

Elle brasse des milliards d'euros, dessine les paysages européens, détermine le goût de nos aliments comme la survie des paysans ou le bien-être des animaux.

A priori, la PAC est technique, mais il faut se plonger dans son fonctionnement pour en comprendre toutes les conséquences. « *C'est le premier budget de l'UE, elle oriente toute notre agriculture et notre alimentation pour les sept prochaines années* », résume Mathieu Courgeau, président de la Plateforme pour une autre PAC, qui réunit 43 organisations de producteurs, consommateurs et défenseurs du bien-être animal et de l'environnement.

La réforme de la politique agricole commune, commencée il y a plus de deux ans, arrive enfin à un premier dénouement. « *Ce 23 octobre, nous aurons les trois positions : celle de la Commission européenne déposée en juin 2018, celle du Conseil européen dévoilée le 21 et celle du Parlement* », continue le paysan. Autant de propositions différentes... qui seront ensuite encore âprement négociées dans ces trilogues pour aboutir en juin 2021. « *Là, nous aurons réellement la future architecture de la PAC post-2020* », continue le

paysan.

Toujours est-il que, avant le vote du Parlement européen, les signaux envoyés n'auguraient rien de bon, ni pour les paysans ni pour l'environnement. Dans ce jeu d'influence, le poids lourd, c'est le Conseil européen. À sa sortie, après deux jours d'intenses négociations, le 21 octobre, les 27 ministres de l'Agriculture s'en sont pourtant largement félicités. « *C'est une PAC plus verte mais surtout plus juste* », a commenté Julien Denormandie, reprenant les mots de sa consœur d'outre-Rhin.

L'enveloppe budgétaire réservée à la PAC, elle, avait déjà été tranchée en juillet : 386 milliards d'euros,

à des niveaux comparables à ceux du précédent budget (2013-2020), en euros courants. Mais, en euros constants, il faut compter avec une baisse de 40 milliards. Reste que Conseil et Parlement s'écharpent désormais sur la manière dont ils vont être distribués.

« *Pas très justement* », répond Nicolas Girod, le porte-parole de la Confédération paysanne. Dans son viseur : les aides à l'hectare. Il faut bien comprendre que ce sont « *elles qui poussent à l'agrandissement, à la spécialisation et à la simplification de*



l'agriculture. En somme à son industrialisation», explique Mathieu Courgeau. Dans la dernière PAC, les États devaient obligatoirement plafonner les aides ou les redistribuer sur les premiers hectares. La France avait choisi cette dernière option sur les 52 premiers hectares – la taille moyenne d'une exploitation en France à l'époque. « Dans l'accord négocié, ils deviennent facultatifs. Cela va donc renforcer les rentes de situation », décrypte Nicolas Girod.

Un vote sans débat démocratique

Du côté du « vert », seule bonne nouvelle : les écorégimes, de nouvelles primes versées dans le cadre du premier pilier (les aides directes) pour une participation à des programmes environnementaux plus exigeants, sont obligatoires. Mais, là encore, seuls 20 % de ces aides directes y seront consacrés, selon l'accord. Le Parlement européen, lui, s'est mis d'accord sur 30 %. Autrement dit, dans le meilleur des cas, l'ensemble ne représenterait que 15 % du budget total de la PAC, se désole Mathieu Courgeau, qui n'y voit pas matière à se réjouir.

À Strasbourg, le vote attendu le 23 au soir a déjà en partie échappé au débat démocratique. L'accord négocié entre les socialistes et démocrates, Renew (dont LaREM) et la droite (PPE) le 21 octobre est à minima. Reste encore 600 amendements attendus. « Mais trois groupes ont décidé à eux seuls qu'une question aussi déterminante que la future politique agricole commune ne valait pas un débat démocratique », confiait l'eurodéputée de la Gauche unitaire européenne Manon Aubry dans ces colonnes (lire notre édition du 21 octobre).

« Même si, traditionnellement, le Parlement est plus ambitieux que le Conseil, on est très loin de réorienter massivement les pratiques agricoles vers la transition agroécologique », souligne pour sa part Mathieu Courgeau. Le système a montré ses limites : il ne rémunère pas 50 % de ses producteurs, oblige 8 millions de Français à avoir recours à l'aide alimentaire et a fait disparaître 70 % des insectes en trente ans.

PIA DE QUATREBARBES

LA FRANCE EST LE
PREMIER BÉNÉFICIAIRE
DE LA POLITIQUE
AGRICOLE COMMUNE,
AVEC 62,4 MILLIARDS
D'EUROS.

Agriculture: les eurodéputés verdissent la PAC, mais pas assez selon les ONG

Bruxelles (BEL), 23 oct. 2020 (AFP) -

Le Parlement européen a adopté vendredi une nouvelle politique agricole commune (PAC) plus "verte" pour l'UE, qu'il doit désormais négocier avec les Etats, mais que les ONG et nombre d'eurodéputés jugent très insuffisante pour répondre aux enjeux environnementaux et climatiques.

Les eurodéputés ont voté à une large majorité les trois rapports constituant la future PAC. Les ministres des 27 Etats membres s'étaient eux mis d'accord mercredi sur leur feuille de route après d'âpres pourparlers.

Désormais, sur la base de leurs propositions respectives, eurodéputés, Etats et Commission (l'exécutif européen) devront négocier et trancher d'ici début 2021 sur les règles qui s'appliqueront à partir de 2023.

Tous assurent vouloir verdir la nouvelle politique. Les eurodéputés ont ainsi voté pour conditionner les aides européennes au respect par les agriculteurs de pratiques environnementales renforcées.

Les écorégimes - des primes accordées aux agriculteurs participant à des programmes environnementaux plus exigeants - seront obligatoires: les Etats devront y consacrer au moins 30% des paiements directs de l'UE aux exploitants.

Les ministres des Vingt-Sept préconisent de n'y allouer qu'un minimum de 20% -- mais ces niveaux restent très en-deçà des recommandations des organisations environnementales.

Alors que Bruxelles vise la neutralité carbone en 2050, l'agriculture -- gros émetteur de gaz à effet de serre -- est un levier crucial: avec un budget déjà fixé d'environ 387 milliards d'euros pour sept ans, la PAC est le premier poste budgétaire de l'UE.

- "Bon compromis" -

Les eurodéputés prévoient de consacrer au moins 35% du budget du développement rural à des mesures liées à l'environnement et au climat. Soucieux de protéger les petites exploitations, ils ont également voté pour réduire progressivement les paiements directs annuels aux agriculteurs au-dessus de 60.000 euros et de les plafonner à 100.000 euros.

Enfin, les textes prévoient d'octroyer une marge de manoeuvre accrue aux gouvernements pour la distribution des fonds européens, à condition de respecter les engagements environnementaux et climatiques de l'UE.

"C'est un bon compromis qui apporte un réel changement. La PAC devra être cohérente avec les objectifs de l'accord de Paris (sur le climat) et le +Pacte vert+ européen", souligne l'eurodéputé Pascal Canfin (Renew, libéraux).

L'architecture de la nouvelle PAC a cependant été élaborée en 2018, avant les stratégies européennes du Pacte vert et "De la ferme à l'assiette" adoptées au printemps 2020: celles-ci visent notamment à réduire de 50% l'usage de pesticides d'ici 2030 tout en réservant un quart des terres aux cultures biologiques.

Pour autant, Mathieu Courgeau, agriculteur français et membre du groupement "Good Food Good Farming" (400 ONG en Europe) s'est dit "très déçu".

Après le "texte rétrograde" des ministres, celui des eurodéputés "ne garantit pas suffisamment de redistribution des aides vers les petites et moyennes fermes. Il est très déséquilibré en faveur d'une industrialisation de l'agriculture et insuffisant pour assurer sa transition écologique", explique-t-il.

- "Erreur historique" -

"C'est une catastrophe (...) On se souviendra qu'en 2020, l'Europe a renationalisé la PAC et loupé la transition environnementale", abonde l'eurodéputé socialiste Marc Tarabella. Son groupe (S&D, sociaux-démocrates) s'est divisé sur le vote.

Les Verts, fustigeant une "erreur historique" et des "écrans de fumée verte", ont rejeté le texte: alors que "80% des aides de la PAC finissent entre les mains des 20% de bénéficiaires les plus favorisés", "les mécanismes visant une distribution plus équitable ont tous été rejetés", à l'image de la "revalorisation du paiement redistributif" envers les petites exploitations, critiquent-ils.



Même opposition de la Gauche unitaire européenne, dont la délégation française (France insoumise) a dénoncé un "exercice de communication cynique" et des "logiques de rentabilité".

"L'agro-industrie doit se frotter les mains", a pour sa part déploré Suzanne Dalle de Greenpeace.

"Après avoir salué le Pacte vert, les eurodéputés ont raté l'occasion de faire de ses objectifs une réalité juridique contraignante", préférant "employer l'argent des contribuables à perpétuer un système privilégiant l'agriculture industrielle et polluante", a renchéri l'avocate Lara Fornabaio, de ClientEarth.

Face aux détracteurs, l'eurodéputée française Anne Sander (PPE, droite) vante néanmoins "un texte équilibré, dont les objectifs correspondent aux réalités du terrain", une "synthèse" entre développement économique, préoccupations sociales et "durabilité environnementale".

Désormais, les opposants en appellent à la Commission européenne pour peser dans les négociations. "Elle devra agir de façon décisive. Sinon, le Pacte vert est gravement menacé", lance l'organisation WWF.
jug/csg/stb

Afp le 23 oct. 20 à 20 59.

Agriculture: les eurodéputés verdissent la PAC, mais pas assez selon les ONG

Bruxelles (BEL), 23 oct. 2020 (AFP) -

Le Parlement européen a adopté vendredi une nouvelle politique agricole commune (PAC) plus "verte" pour l'UE, qu'il doit désormais négocier avec les Etats, mais que les ONG et nombre d'eurodéputés jugent très insuffisante pour répondre aux enjeux environnementaux et climatiques.

Les eurodéputés ont voté à une large majorité les trois rapports constituant la future PAC. Les ministres des 27 Etats membres s'étaient eux mis d'accord mercredi sur leur feuille de route après d'âpres pourparlers.

Désormais, sur la base de leurs propositions respectives, eurodéputés, Etats et Commission (l'exécutif européen) devront négocier et trancher d'ici début 2021 sur les règles qui s'appliqueront à partir de 2023.

Tous assurent vouloir verdir la nouvelle politique. Les eurodéputés ont ainsi voté pour conditionner les aides européennes au respect par les agriculteurs de pratiques environnementales renforcées.

Les écorégimes - des primes accordées aux agriculteurs participant à des programmes environnementaux plus exigeants - seront obligatoires: les Etats devront y consacrer au moins 30% des paiements directs de l'UE aux exploitants.

Les ministres des Vingt-Sept préconisent de n'y allouer qu'un minimum de 20% -- mais ces niveaux restent très en-deçà des recommandations des organisations environnementales.

Alors que Bruxelles vise la neutralité carbone en 2050, l'agriculture --gros émetteur de gaz à effet de serre-- est un levier crucial: avec un budget déjà fixé d'environ 387 milliards d'euros pour sept ans, la PAC est le premier poste budgétaire de l'UE.

- "Bon compromis" -

Les eurodéputés prévoient de consacrer au moins 35% du budget du développement rural à des mesures liées à l'environnement et au climat. Soucieux de protéger les petites exploitations, ils ont également voté pour réduire progressivement les paiements directs annuels aux agriculteurs au-dessus de 60.000 euros et de les plafonner à 100.000 euros.

Enfin, les textes prévoient d'octroyer une marge de manoeuvre accrue aux gouvernements pour la distribution des fonds européens, à condition de respecter les engagements environnementaux et climatiques de l'UE.

"C'est un bon compromis qui apporte un réel changement. La PAC devra être cohérente avec les objectifs de l'accord de Paris (sur le climat) et le +Pacte vert+ européen", souligne l'eurodéputé Pascal Canfin (Renew, libéraux).

L'architecture de la nouvelle PAC a cependant été élaborée en 2018, avant les stratégies européennes du Pacte vert et "De la ferme à l'assiette" adoptées au printemps 2020: celles-ci visent notamment à réduire de 50% l'usage de pesticides d'ici 2030 tout en réservant un quart des terres aux cultures biologiques.

Pour autant, Mathieu Courgeau, agriculteur français et membre du groupement "Good Food Good Farming" (400 ONG en Europe) s'est dit "très déçu".

Après le "texte rétrograde" des ministres, celui des eurodéputés "ne garantit pas suffisamment de redistribution des aides vers les petites et moyennes fermes. Il est très déséquilibré en faveur d'une industrialisation de l'agriculture et insuffisant pour assurer sa transition écologique", explique-t-il.

- "Erreur historique" -

"C'est une catastrophe (...) On se souviendra qu'en 2020, l'Europe a renationalisé la PAC et loupé la transition environnementale", abonde l'eurodéputé socialiste Marc Tarabella. Son groupe (S&D, sociaux-démocrates) s'est divisé sur le vote.

Les Verts, fustigeant une "erreur historique" et des "écrans de fumée verte", ont rejeté le texte: alors que "80% des aides de la PAC finissent entre les mains des 20% de bénéficiaires les plus favorisés", "les mécanismes visant une distribution plus équitable ont tous été rejetés", à l'image de la "revalorisation du paiement redistributif" envers les petites exploitations, critiquent-ils.



Même opposition de la Gauche unitaire européenne, dont la délégation française (France insoumise) a dénoncé un "exercice de communication cynique" et des "logiques de rentabilité".

"L'agro-industrie doit se frotter les mains", a pour sa part déploré Suzanne Dalle de Greenpeace.

"Après avoir salué le Pacte vert, les eurodéputés ont raté l'occasion de faire de ses objectifs une réalité juridique contraignante", préférant "employer l'argent des contribuables à perpétuer un système privilégiant l'agriculture industrielle et polluante", a renchéri l'avocate Lara Fornabaio, de ClientEarth.

Face aux détracteurs, l'eurodéputée française Anne Sander (PPE, droite) vante néanmoins "un texte équilibré, dont les objectifs correspondent aux réalités du terrain", une "synthèse" entre développement économique, préoccupations sociales et "durabilité environnementale".

Désormais, les opposants en appellent à la Commission européenne pour peser dans les négociations. "Elle devra agir de façon décisive. Sinon, le Pacte vert est gravement menacé", lance l'organisation WWF.
jug/csg/stb

Afp le 23 oct. 20 à 20 59.

Le collectif "Pour une autre PAC" est "très déçu" par le vote des eurodéputés

Paris, 23 oct. 2020 (AFP) -

Le collectif "Pour une autre PAC" d'une quarantaine d'ONG et associations défendant les petits exploitants, l'environnement, le droit des animaux et les consommateurs, s'est déclaré vendredi "très déçu" par le vote des eurodéputés sur la future politique agricole commune (PAC) qui va "industrialiser" l'agriculture européenne.

"Nous sommes très déçus pour les paysans, les territoires, les animaux et l'environnement, car le conseil des ministres a abouti à un texte rétrograde en début de semaine sur la PAC, et celui des députés vendredi ne parviendra pas à relever les défis de la décennie pour l'agriculture", a déclaré à l'AFP Mathieu Courgeau, paysan français et président de la plateforme.

La principale déception "vient du fait que le texte du parlement ne garantit pas suffisamment de redistribution des aides vers les petites et moyennes fermes", a-t-il dit.

"Il est très déséquilibré en faveur d'une industrialisation de l'agriculture, et sera aussi insuffisant pour assurer sa transition écologique", a estimé M. Courgeau.

"Pour une autre Pac" est intégré au niveau européen dans le groupement "Good Food Good Farming" qui réunit au total 400 ONG environnementales, associations paysannes, de défense des animaux et des consommateurs dont la fondation Heinrich Böll, le mouvement italien Slow Food, IFOAM (agriculture bio), ou Compassion in world farming (CIWF).

Pour une autre PAC militait notamment pour que 40% des dépenses du premier pilier de la PAC soient consacrés aux futurs "écorégimes" qui vont être décidés par les 27 pays pour "verdir" leur agriculture. Le Parlement n'a retenu que 30%, et le conseil des ministres de l'Agriculture 20%.

Seule "petite" satisfaction, selon M. Courgeau, "l'adoption par le parlement du texte sur la régulation des marchés" qui prévoit notamment "la création d'un observatoire des prix, qui sera un instrument de régulation utile lorsque la prochaine crise éclatera dans les céréales, le vin, les produits laitiers ou le sucre".

im/myl/dlm

Afp le 23 oct. 20 à 19 59.

Le collectif "Pour une autre PAC" est "très déçu" par le vote des eurodéputés

Paris, 23 oct. 2020 (AFP) -

Le collectif "Pour une autre PAC" d'une quarantaine d'ONG et associations défendant les petits exploitants, l'environnement, le droit des animaux et les consommateurs, s'est déclaré vendredi "très déçu" par le vote des eurodéputés sur la future politique agricole commune (PAC) qui va "industrialiser" l'agriculture européenne.

"Nous sommes très déçus pour les paysans, les territoires, les animaux et l'environnement, car le conseil des ministres a abouti à un texte rétrograde en début de semaine sur la PAC, et celui des députés vendredi ne parviendra pas à relever les défis de la décennie pour l'agriculture", a déclaré à l'AFP Mathieu Courgeau, paysan français et président de la plateforme.

La principale déception "vient du fait que le texte du parlement ne garantit pas suffisamment de redistribution des aides vers les petites et moyennes fermes", a-t-il dit.

"Il est très déséquilibré en faveur d'une industrialisation de l'agriculture, et sera aussi insuffisant pour assurer sa transition écologique", a estimé M. Courgeau.

"Pour une autre Pac" est intégré au niveau européen dans le groupement "Good Food Good Farming" qui réunit au total 400 ONG environnementales, associations paysannes, de défense des animaux et des consommateurs dont la fondation Heinrich Böll, le mouvement italien Slow Food, IFOAM (agriculture bio), ou Compassion in world farming (CIWF).

Pour une autre PAC militait notamment pour que 40% des dépenses du premier pilier de la PAC soient consacrés aux futurs "écorégimes" qui vont être décidés par les 27 pays pour "verdir" leur agriculture. Le Parlement n'a retenu que 30%, et le conseil des ministres de l'Agriculture 20%.

Seule "petite" satisfaction, selon M. Courgeau, "l'adoption par le parlement du texte sur la régulation des marchés" qui prévoit notamment "la création d'un observatoire des prix, qui sera un instrument de régulation utile lorsque la prochaine crise éclatera dans les céréales, le vin, les produits laitiers ou le sucre".

im/myl/dlm

Afp le 23 oct. 20 à 19 59.

UE: accord des 27 sur une PAC plus verte, les ONG critiques

Les ministres de l'Agriculture de l'UE se sont mis d'accord mercredi sur une réforme de la politique agricole commune (PAC), marquée par des règles environnementales plus contraignantes, une étape décisive avant des négociations avec les eurodéputés. Tel n'est pas l'avis d'ONG environnementales qui le jugent nettement insuffisant.

Selon l'accord des ministres, tous les agriculteurs devraient être tenus de respecter des normes environnementales beaucoup plus strictes pour recevoir des aides financières européennes. Surtout, les "écorégimes", un système de primes versées aux agriculteurs pour soutenir leur participation à des programmes environnementaux plus exigeants, deviendraient obligatoires: chaque Etat devra y consacrer au moins 20% des paiements directs de l'UE. Ce point a fait l'objet de frictions importantes, nombre de pays de l'Est redoutant de perdre des fonds européens si un nombre insuffisant d'agriculteurs participent aux programmes environnementaux.

La principale organisation d'agriculteurs, le Copa-Cogeca, est restée très prudente devant le compromis des ministres. En revanche, les accords ont été vivement dénoncés par des ONG, qui les jugent incompatibles avec les engagements verts pris par l'UE. Bérénice Dupeux, de l'European Environmental Bureau, a dénoncé l'adoption d'"objectifs économiques contradictoires" et le seuil trop bas réservé aux écorégimes. Le collectif français "Pour une autre PAC", réunissant 400 ONG, associations paysannes, de défense des animaux et des consommateurs en Europe, a aussi dénoncé "l'immobilisme coupable" du conseil qui "condamne la prochaine PAC à servir un modèle agricole obsolète".

Reuters/AFP



Le collectif "Pour une autre PAC" est "très déçu" par le vote des eurodéputés AFP•23/10/2020 à 19:59



Le collectif "Pour une autre PAC" d'une quarantaine d'ONG et associations défendant les petits exploitants, l'environnement, le droit des animaux et les consommateurs, s'est déclaré vendredi "très déçu" par le vote des eurodéputés sur la future politique agricole commune (PAC) qui va "industrialiser" l'agriculture européenne.

"Nous sommes très déçus pour les paysans, les territoires, les animaux et l'environnement, car le conseil des ministres a abouti à un texte rétrograde en début de semaine sur la PAC, et celui des députés vendredi ne parviendra pas à relever les défis de la décennie pour l'agriculture", a déclaré à l'AFP Mathieu Courgeau, paysan français et président de la plateforme.

La principale déception "vient du fait que le texte du parlement ne garantit pas suffisamment de redistribution des aides vers les petites et moyennes fermes", a-t-il dit.

"Il est très déséquilibré en faveur d'une industrialisation de l'agriculture, et sera aussi insuffisant pour assurer sa transition écologique", a estimé M. Courgeau.

"Pour une autre Pac" est intégré au niveau européen dans le groupement "Good Food Good Farming" qui réunit au total 400 ONG environnementales, associations paysannes, de défense des animaux et des consommateurs dont la fondation Heinrich Böll, le mouvement italien Slow Food, IFOAM (agriculture bio), ou Compassion in world farming (CIWF).

Pour une autre PAC militait notamment pour que 40% des dépenses du premier pilier de la PAC soient consacrés aux futurs "écorégimes" qui vont être décidés par les 27 pays pour "verdir" leur agriculture. Le Parlement n'a retenu que 30%, et le conseil des ministres de l'Agriculture 20%.

Seule "petite" satisfaction, selon M. Courgeau, "l'adoption par le parlement du texte sur la régulation des marchés" qui prévoit notamment "la création d'un observatoire des prix, qui sera un instrument de régulation utile lorsque la prochaine crise éclatera dans les céréales, le vin, les produits laitiers ou le sucre".



Les eurodéputés ne verdissent pas la PAC

De profonds désaccords accouchent qu'un texte fourre-tout, peu favorable à l'environnement. Si certains amendements promettent que la PAC se conformera à l'Accord de Paris et au Pacte vert européen, l'essentiel du texte adopté ce 23 octobre par les eurodéputés est un vaste fourre-tout qui change peu l'attribution et la conditionnalité des aides aux agriculteurs. Au grand dam des défenseurs de l'environnement.

La PAC post-2020 est mal partie pour engager la transition environnementale et climatique de l'agriculture européenne. Par 425 voix pour, 212 contre et 51 abstentions, les eurodéputés ont adopté un règlement sur les plans stratégiques, le plus important des trois règlements constituant la PAC, qui ne garantit pas de mieux protéger les sols, l'eau, la biodiversité ou le climat.

Plafonnement large

Selon ce texte, les aides du premier pilier seront plafonnées à 100.000 euros, comme le proposait déjà la Commission en 2018. Mais le Conseil s'oppose à rendre cette limite obligatoire. Ce qui annonce des débats houleux en trilogue, et risque de maintenir les subventions en faveur de l'agriculture intensive.

Des conditionnalités fourre-tout

En matière de conditionnalité des aides, les eurodéputés comptent doter les éco-régimes (obligatoires) de 30% de l'enveloppe des aides du 1er pilier. «C'est mieux que le Conseil qui est favorable à 20% seulement mais c'est encore peu pour l'environnement. Au mieux, on sortira du trilogue avec 25% des aides», résume Mathieu Courgeau, président de la plateforme Pour une autre Pac. Pire, la définition des éco-régimes ne garantit pas des résultats en faveur de l'environnement et du climat. «Les eurodéputés ont établi une liste fourre-tout qui comprend aussi l'agriculture biologique que l'agriculture de précision, les prairies permanentes que l'amélioration génétique. Aucune orientation claire n'est donnée à ces dispositifs», estime-t-il.

la main des Etats

Si les Etats gardent donc le choix des mesures retenues dans le cadre de leur plan stratégique national (la France enverra le sien à Bruxelles en mai), il y a fort à parier que les conséquences sur les émissions de gaz à effet de serre ou sur la surface agricole utile en bio soient limitées. A noter que les aides dédiées aux jeunes agriculteurs ont doublé mais restent limitées à 4% des aides du 1er pilier.

Les eurodéputés veulent aussi fléchir 35% des aides du 2ème pilier à la protection de l'environnement (un pilier qui ne représente que 20% du budget total de la PAC). «Mais ces aides ne concernent pas seulement les mesures agro-environnementales et climatiques et le bio, elles intègrent aussi les aides à l'investissement et les mesures de gestion des risques. Là encore les Etats membres pourront faire leur marché», explique Mathieu Courgeau.

Une opposition grandissante mais insuffisante

Toutes les associations environnementales avaient appelé à voter contre, tout comme les eurodéputés du groupe des Verts et de la gauche unitaire, les syndicats de l'agriculture biologique ainsi que le mouvement des jeunes pour le climat. La militante Greta Thunberg s'était d'ailleurs fendue d'un message vidéo sur Twitter appelant les parlementaires européens à voter contre ce texte, «qui ne comporte aucun objectif climatique et favorise l'agriculture intensive». A noter que des eurodéputés des groupes majoritaires (PPE, S&D et Renew) ont également voté contre ce règlement.

Une régulation accrue des marchés

Un signal positif : le règlement sur les outils de contrôle des marchés (OCM), porté par l'eurodéputé S&D Eric Andrieu a entériné quelques avancées. «La création d'un observatoire unique des prix dans l'UE permettra de déclencher des aides d'urgence, et notamment des aides au stockage public et privé», explique-t-il. Mais l'eurodéputé estime que cette PAC est un

véritable échec et ne répond pas enjeux environnementaux et climatiques. «En plus, on renationalise les éco-régimes, ce qui va totalement à l'encontre de l'histoire», affirme-t-il.

Côté étiquetage, les eurodéputés –très divisés au sein de chaque groupe- ne sont pas tombés d'accord. Les appellations comme « steak végétal » ou « hamburger végétarien » restent donc autorisées.

Alors que la PAC représente le premier poste budgétaire de l'UE, avec une ligne de crédits de 387 milliards d'euros pour 7 ans, les défenseurs de l'environnement devront se contenter de deux amendements très théoriques. Le premier promet que la PAC respecte l'Accord de Paris. Le second assure que les plans stratégiques nationaux se conformeront au pacte vert européen. Les eurodéputés ont pourtant voté, il y a quinze jours à peine, la réduction des émissions de gaz à effet de 60% dans l'UE d'ici à 2030.



Le collectif "Pour une autre PAC" est "très déçu" par le vote des eurodéputés

23/10/2020

Le collectif "**Pour une autre PAC**" d'une quarantaine d'ONG et associations défendant les petits exploitants, l'environnement, le droit des animaux et les consommateurs, s'est déclaré vendredi "très déçu" par le vote des eurodéputés sur la future politique agricole commune (PAC) qui va "industrialiser" l'agriculture européenne.

"Nous sommes très déçus pour les paysans, les territoires, les animaux et l'environnement, car le conseil des ministres a abouti à un texte rétrograde en début de semaine sur la PAC, et celui des députés vendredi ne parviendra pas à relever les défis de la décennie pour l'agriculture", a déclaré à l'AFP Mathieu Courgeau, paysan français et président de la plateforme.

La principale déception "vient du fait que le texte du parlement ne garantit pas suffisamment de redistribution des aides vers les petites et moyennes fermes", a-t-il dit.

"Il est très déséquilibré en faveur d'une industrialisation de l'agriculture, et sera aussi insuffisant pour assurer sa transition écologique", a estimé M. Courgeau.

"Pour une autre Pac" est intégré au niveau européen dans le groupement "Good Food Good Farming" qui réunit au total 400 ONG environnementales, associations paysannes, de défense des animaux et des consommateurs dont la fondation Heinrich Böll, le mouvement italien Slow Food, IFOAM (agriculture bio), ou Compassion in world farming (CIWF).

Pour une autre PAC militait notamment pour que 40% des dépenses du premier pilier de la PAC soient consacrés aux futurs "écorégimes" qui vont être décidés par les 27 pays pour "verdir" leur agriculture. Le Parlement n'a retenu que 30%, et le conseil des ministres de l'Agriculture 20%.

Seule "petite" satisfaction, selon M. Courgeau, "l'adoption par le parlement du texte sur la régulation des marchés" qui prévoit notamment "la création d'un observatoire des prix, qui sera un instrument de régulation utile lorsque la prochaine crise éclatera dans les céréales, le vin, les produits laitiers ou le sucre".

Union européenne : quelles sont les nouvelles orientations de la PAC ?

23 Octobre 2020

La création "obligatoire" par chacun des Etats membres d'un système de primes ("*écoregimes*") versées aux agriculteurs qui soutiennent des programmes environnementaux exigeants "est un beau succès pour la présidence allemande du Conseil, et pour la France aussi, car cela faisait partie de nos lignes rouges", a indiqué un représentant du ministère mercredi matin à la presse. Etats et eurodéputés devront trancher de concert d'ici début 2021, sur des règles qui s'appliqueront à partir de janvier 2023. "Pour les aider dans cette transition écologique, les petits agriculteurs seraient soumis à des contrôles plus simplifiés, réduisant la charge administrative tout en assurant leur contribution aux objectifs environnementaux et climatiques". L'objectif étant que les exploitations agricoles reçoivent des fonds supplémentaires si elles vont au-delà des normes de base en matière de climat et d'environnement. Pour les convaincre, une "*phase d'apprentissage*" de deux ans est prévue.

Plusieurs Etats, dont la France, poids lourd de la PAC, se battaient pour que soient imposées des normes harmonisées afin de ne pas créer de distorsion de concurrence entre pays.

Cet accord, qui devra encore être négocié avec le Parlement européen en vue de l'entrée en vigueur de la nouvelle PAC en 2023, pousse à "un immobilisme dramatique", selon la Fédération unie de groupements d'éleveurs et d'agriculteurs (Fugea, minoritaire).

Le ministre français s'est également félicité d'autres avancées: l'intégration du verdissement dans la conditionnalité des aides, **la prolongation du dispositif des autorisations de plantation viticoles jusqu'en 2040**, la reconnaissance de la transparence pour les GAEC, l'orientation des soutiens couplés vers les plantations de protéines végétales dans une logique de souveraineté alimentaire ou encore la reconnaissance du droit à l'erreur pour les bénéficiaires.

Les programmes environnementaux concernés par les *écoregimes* "incluent des pratiques comme l'agriculture de haute précision, l'agro-foresterie, **l'agriculture biologique**, mais les Etats seront libres de désigner leurs propres instruments en fonction de leurs besoins", précise le Conseil des ministres dans un communiqué. Le vote final sur la PAC au Parlement interviendra en fin de semaine, le 23 octobre. La ministre allemande parle d'un "*accord crucial*" vers un "nouveau système", tandis que la gauche, les écologistes et les ONG jugent le texte insuffisant.

L'accord entre maintenant en négociations avec le Parlement européen qui a déjà commencé à voter hier sur les amendements agricoles.

L'architecture de la nouvelle PAC a été élaborée en 2018, avant les stratégies du Pacte vert et "*De la ferme à l'assiette*", présentées par Bruxelles au printemps 2020.

Celles-ci visent notamment à réduire de 50% l'usage de pesticides d'ici 2030 tout en réservant un quart des terres aux cultures biologiques.

" C'est un **jour sombre pour l'environnement**".

Le collectif français "*Pour une autre PAC*", membre du groupement "*Good Food Good Farming*" réunissant 400 ONG, associations paysannes, de défense des animaux et des consommateurs en Europe, a aussi dénoncé "*l'immobilisme coupable*" du conseil qui "*condamne la prochaine PAC à servir un modèle agricole obsolète*".

UE : Les eurodéputés adoptent une nouvelle PAC plus « verte », mais pas assez selon les ONG



20 Minutes avec AFP

Publié le 23/10/20 à 20h58 — Mis à jour le 23/10/20 à 21h30

Le Parlement européen a adopté vendredi une nouvelle politique agricole commune (PAC) plus — ALLILI MOURAD/SIPA

Les eurodéputés ont voté à une large majorité ce vendredi, les trois rapports constituant la nouvelle politique agricole commune (PAC). Les ministres des 27 Etats membres s'étaient eux mis d'accord mercredi sur leur feuille de route après d'âpres pourparlers. Désormais, sur la base de leurs propositions respectives, eurodéputés, Etats et Commission (l'exécutif européen) devront négocier et trancher d'ici début 2021 sur les règles qui s'appliqueront à partir de 2023.

Tous assurent vouloir verdifier la nouvelle politique. Le Parlement européen a voté pour conditionner les aides européennes au respect par les agriculteurs de pratiques environnementales renforcées. Les écorégimes (des primes accordées aux agriculteurs participant à des programmes environnementaux plus exigeants) seront obligatoires : les Etats devront y consacrer au moins 30 % des paiements directs de l'UE aux exploitants. Les ministres des Vingt-Sept préconisent de n'y allouer qu'un minimum de 20 %, mais cela reste très en-deçà des recommandations des organisations environnementales.

35 % du budget pour des mesures liées à l'environnement et au climat

Alors que Bruxelles vise la neutralité carbone en 2050, l'agriculture – gros émetteur de gaz à effet de serre – est un levier crucial : avec un budget déjà fixé d'environ 387 milliards d'euros pour sept ans, la PAC est le premier poste budgétaire de l'UE. Les eurodéputés prévoient de consacrer au moins 35 % du budget du développement rural à des mesures liées à l'environnement et au climat. Soucieux de protéger les petites exploitations, ils ont également voté pour réduire progressivement les paiements directs annuels aux agriculteurs au-dessus de 60.000 euros et de les plafonner à 100.000 euros.

Enfin, les textes prévoient d'octroyer une marge de manœuvre accrue aux gouvernements pour la distribution des fonds européens -- à condition de respecter les engagements environnementaux et climatiques de l'UE. « C'est un bon compromis qui apporte un réel changement. La PAC devra être cohérente avec les objectifs de l'accord de Paris (sur le climat) et le "Pacte vert" européen », souligne l'eurodéputé Pascal Canfin (Renew, libéraux).

Très déséquilibré en faveur d'une industrialisation de l'agriculture

L'architecture de la nouvelle PAC a cependant été élaborée en 2018, avant les stratégies européennes du Pacte vert et « De la ferme à l'assiette », adoptées au printemps 2020 : celles-ci visent notamment à réduire de 50 % l'usage de pesticides d'ici 2030 tout en réservant un quart des terres aux cultures biologiques. Pour autant, Mathieu Courgeau, agriculteur français et membre du groupement « Good Food Good Farming » (400 ONG en Europe) s'est dit « très déçu ».

Après le « texte rétrograde » des ministres, celui des eurodéputés « ne garantit pas suffisamment de redistributions des aides vers les petites et moyennes fermes. Il est très déséquilibré en faveur d'une industrialisation de l'agriculture et insuffisant pour assurer sa transition écologique », explique-t-il.

« C'est une catastrophe »

« C'est une catastrophe [...] On se souviendra qu'en 2020, l'Europe a renationalisé la PAC et loupé la transition environnementale », abonde l'eurodéputé socialiste Marc Tarabella. Son groupe (S & D, sociaux-démocrates) s'est divisé sur le vote. Les Verts, fustigeant une « erreur historique » et le maintien d'un « statu quo », ont unanimement rejeté le texte, comme la Gauche unitaire européenne dont la délégation française (France insoumise) a dénoncé un « exercice de communication cynique » et des « logiques de rentabilité ».

« L'agro-industrie doit se frotter les mains », a déploré Suzanne Dalle de Greenpeace. « Après avoir salué le Pacte vert, les eurodéputés ont raté l'occasion de faire de ses objectifs une réalité juridique contraignante », préférant « employer l'argent des contribuables à perpétuer un système privilégiant l'agriculture industrielle et polluante », a renchéri l'avocate Lara Fornabaio, de ClientEarth.

« Les objectifs correspondent aux réalités du terrain »

Face aux détracteurs, l'eurodéputée Anne Sander (PPE) vante « un texte équilibré, dont les objectifs correspondent aux réalités du terrain », une « synthèse » entre développement économique, préoccupations sociales et « durabilité environnementale ».

Désormais, les opposants en appellent à la Commission européenne pour peser dans les négociations. « Elle devra agir de façon décisive. Sinon, le Pacte vert est gravement menacé », lance l'organisation WWF.



Agriculture : Les eurodéputés adoptent une nouvelle PAC plus «verte», mais pas assez selon les ONG



© ALLILI MOURAD/SIPA Le Parlement européen a adopté vendredi une nouvelle politique agricole commune (PAC) plus **BUDGET - Agriculture : Les eurodéputés adoptent une nouvelle PAC plus «verte», mais pas assez selon les ONG**

Les eurodéputés ont voté à une large majorité ce vendredi, les trois rapports constituant la nouvelle politique agricole commune (PAC). Les ministres des 27 Etats membres s'étaient eux-mêmes mis d'accord mercredi sur leur feuille de route après d'âpres pourparlers. Désormais, sur la base de leurs propositions respectives, eurodéputés, Etats et Commission (l'exécutif européen) devront négocier et trancher d'ici début 2021 sur les règles qui s'appliqueront à partir de 2023.

Tous assurent vouloir verdifier la nouvelle politique. Le Parlement européen a voté pour conditionner les aides européennes au respect par les agriculteurs de pratiques environnementales renforcées. Les écorégimes (des primes accordées aux agriculteurs participant à des programmes environnementaux plus exigeants) seront obligatoires : les Etats devront y consacrer au moins 30 % des paiements directs de l'UE aux exploitants. Les ministres des Vingt-Sept préconisent de n'y allouer qu'un minimum de 20 %, mais cela reste très en-deçà des recommandations des organisations environnementales.

35 % du budget pour des mesures liées à l'environnement et au climat

Alors que Bruxelles vise la neutralité carbone en 2050, l'agriculture – gros émetteur de gaz à effet de serre – est un levier crucial : avec un budget déjà fixé d'environ 387 milliards d'euros pour sept ans, la PAC est le premier poste budgétaire de l'UE. Les eurodéputés prévoient de consacrer au moins 35 % du budget du développement rural à des mesures liées à l'environnement et au climat. Soucieux de protéger les petites exploitations, ils ont également voté pour réduire progressivement les paiements directs annuels aux agriculteurs au-dessus de 60.000 euros et de les plafonner à 100.000 euros.

Enfin, les textes prévoient d'octroyer une marge de manœuvre accrue aux gouvernements pour la distribution des fonds européens – à condition de respecter les engagements environnementaux et climatiques de l'UE. « C'est un bon compromis qui apporte un réel changement. La PAC devra

être cohérente avec les objectifs de l'accord de Paris (sur le climat) et le + Pacte vert + européen », souligne l'eurodéputé Pascal Canfin (Renew, libéraux).

Très déséquilibré en faveur d'une industrialisation de l'agriculture

L'architecture de la nouvelle PAC a cependant été élaborée en 2018, avant les stratégies européennes du Pacte vert et « De la ferme à l'assiette », adoptées au printemps 2020 : celles-ci visent notamment à réduire de 50 % l'usage de pesticides d'ici 2030 tout en réservant un quart des terres aux cultures biologiques. Pour autant, Mathieu Courgeau, agriculteur français et membre du groupement « Good Food Good Farming » (400 ONG en Europe) s'est dit « très déçu ».

Après le « texte rétrograde » des ministres, celui des eurodéputés « ne garantit pas suffisamment de redistributions des aides vers les petites et moyennes fermes. Il est très déséquilibré en faveur d'une industrialisation de l'agriculture et insuffisant pour assurer sa transition écologique », explique-t-il.

« C'est une catastrophe »

« C'est une catastrophe (...) On se souviendra qu'en 2020, l'Europe a renationalisé la PAC et loupé la transition environnementale », abonde l'eurodéputé socialiste Marc Tarabella. Son groupe (S & D, sociaux-démocrates) s'est divisé sur le vote. Les Verts, fustigeant une « erreur historique » et le maintien d'un « statu quo », ont unanimement rejeté le texte, comme la Gauche unitaire européenne dont la délégation française (France insoumise) a dénoncé un « exercice de communication cynique » et des « logiques de rentabilité ».

« L'agro-industrie doit se frotter les mains », a déploré Suzanne Dalle de Greenpeace. « Après avoir salué le Pacte vert, les eurodéputés ont raté l'occasion de faire de ses objectifs une réalité juridique contraignante », préférant « employer l'argent des contribuables à perpétuer un système privilégiant l'agriculture industrielle et polluante », a renchéri l'avocate Lara Fornabaio, de ClientEarth.

« Les objectifs correspondent aux réalités du terrain »

Face aux détracteurs, l'eurodéputée Anne Sander (PPE) vante « un texte équilibré, dont les objectifs correspondent aux réalités du terrain », une « synthèse » entre développement économique, préoccupations sociales et « durabilité environnementale ».

Désormais, les opposants en appellent à la Commission européenne pour peser dans les négociations. « Elle devra agir de façon décisive. Sinon, le Pacte vert est gravement menacé », lance l'organisation WWF.

PAC POST-2023

Le Parlement européen adopte sa version de la future Pac

Les eurodéputés ont approuvé leur texte pour démarrer les trilogues sur la future politique agricole commune. Ils revendiquent un texte équilibré mais les écologistes se déclarent insatisfaits de l'ampleur du verdissement.

Le Parlement européen a adopté le vendredi 23 octobre 2020 ses propositions pour la prochaine politique agricole commune (Pac) de l'Union européenne. Elles constituent la position de départ de l'assemblée avant de commencer les trilogues avec l'autre codécideur, le Conseil, et la Commission européenne. Le régime définitif sera le résultat de ces discussions, qui vont durer sans doute plusieurs mois. Dans...

Souveraineté alimentaire : la PAC doit faire sa révolution verte d'urgence !

Le 8 octobre 2020, le Parlement européen a voté en faveur de la **Loi Climat**. Cette nouvelle législation vise à contraindre juridiquement l'Union européenne (UE) à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 60 % d'ici 2030, par rapport aux niveaux des années 1990. Bonne nouvelle ? Oui et non. Selon *Youth For Agroecology*, une coalition de plus de 20 millions de jeunes européens engagés pour l'écologie, cette loi ne saurait s'appliquer si elle n'est pas accompagnée d'une refonte totale de la Politique Agricole Commune (PAC). Explications.

Le 8 octobre 2020, le Parlement européen a voté en faveur de la **Loi Climat**. Elle vise à contraindre juridiquement l'Union européenne (UE) à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 60 % d'ici 2030, par rapport aux niveaux des années 1990. L'objectif de cette nouvelle législation ? Rendre contraignante la promesse politique de la neutralité climatique en Europe d'ici 2050, mais également offrir aux citoyens et aux entreprises de l'UE la sécurité juridique et la prévisibilité dont ils ont besoin pour planifier la transformation.

Certes, c'est une grande avancée. Or cette loi n'aura aucune effectivité si elle ne s'accompagne pas d'une refonte totale de la Politique Agricole Commune (PAC), à travers le prisme des enjeux écologiques. C'est pourquoi *Youth For Agroecology*, une coalition de plus de 20 millions de jeunes européens engagés pour l'écologie, appellent les eurodéputés français à voter pour une PAC écologique, inclusive et respectueuse des générations futures... ce dont elle ne semble pas prendre le chemin à l'heure actuelle, soutenant toujours majoritairement les techniques industrielles les plus polluantes au nom de la croissance et du productivisme.

La PAC : un outil majeur de transformation de notre société

Generation Climate Europe est la plus grande coalition d'ONGs jeunes au niveau européen : soit 460 organisations nationales à travers tous les Etats membres et 20 millions de jeunes Européens. Son but ? Agir lors des actions fortes de l'UE portant sur les enjeux climatiques et environnementaux. Quant à **Ymmediat**, c'est un youth-led think et do tank français de la transition systémique. Ensemble, ces deux organisations se sont réunies pour pousser l'UE à développer une agriculture durable, à travers la campagne #YouthForAgroecology #AreYouConnected.

Leur constat est le suivant : sans changement radical de la Politique Agricole Commune (PAC), il est impossible d'atteindre les objectifs fixés par la Loi Climat récemment votée par l'UE. En effet, l'agriculture représente 17,8% des émissions de gaz à effet de serre en France. Parmi ces émissions, on trouve du dioxyde de carbone (CO₂), mais aussi du méthane et du protoxyde d'azote. Ces deux derniers sont produits en moins grande quantité que le CO₂, or leur pouvoir réchauffant de réchauffement global est beaucoup plus important : il est 30 fois supérieur pour le méthane, et 300 fois supérieur pour le protoxyde d'azote.

Le secteur de l'agriculture constitue donc un réel enjeu de transition écologique. Et, selon les membres de la coalition *Youth for Agroecology*, la PAC est un outil majeur de la transformation de notre société car il détermine l'orientation prise par les agriculteurs sur le terrain. Créée à l'origine, en 1962, pour développer et soutenir les agricultures des Etats membres, **cette politique doit nécessairement évoluer en prenant en compte les enjeux climatiques et environnementaux d'aujourd'hui**. En effet, premier budget de l'Union européenne (soit près de 350 milliards d'euros sur sept ans), **la PAC ne semble toujours pas être à la hauteur**. Elle ne permet ni aux agriculteurs de vivre dignement, ni d'endiguer le changement climatique. Elle entretient un modèle d'agriculture à l'origine de la dégradation des sols et des pollutions, mais aussi de l'effondrement de la biodiversité. Surtout, la crise sanitaire du Covid-19 nous l'aura démontré : **elle empêche la souveraineté alimentaire, en maintenant notre dépendance aux importations**.

Après deux années de travail au Parlement Européen, les trois groupes parlementaires dominants au Parlement Européen, représentés en France par M. Bellamy (Les Républicains), Mme. Guillaume (Parti Socialiste) et M. Canfin (La République en Marche) ont, mardi dernier, **succombé aux sirènes des lobbies industriels**. Ils se sont entendus sur des mesures qui empêcheront d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Ce compromis porte directement atteinte à la protection de la biodiversité ainsi qu'au droit des générations futures à une alimentation saine. Un groupe d'eurodéputés s'est insurgé hier, dans la **tribune « Politique agricole commune : empêchons une erreur historique ! »** :

« Les prairies permanentes, qui stockent du carbone, seront encore moins protégées que par le passé et les surfaces minimales indispensables pour la biodiversité ne seront pas garanties. Les conditionnalités d'octroi des aides liées aux bonnes pratiques environnementales sont en recul et les nouveaux « écorégimes », censés financer l'adoption de pratiques plus vertueuses pour l'environnement, seront définis indépendamment par tous les États, renforçant ainsi les distorsions de concurrence au sein de l'Union européenne et ouvrant la porte à des logiques de « greenwashing » ! Enfin, aucun changement structurel n'est attendu concernant la répartition des aides : les montants alloués aux petites exploitations s'annoncent toujours aussi dérisoires et le plafonnement des aides aux grandes exploitations toujours aussi inopérant. »

Il n'est pas trop tard !

Mais il n'est pas trop tard ! Hier, mardi 20 octobre (et ce, jusque vendredi), **le Parlement Européen a commencé à voter les amendements de le PAC**. L'enjeu est conséquent : c'est la PAC, **premier budget de l'UE**, qui déterminera **en grande partie les politiques agricoles françaises pour les sept prochaines années**. Et, au vu de l'urgence climatique et sociale, nous ne pouvons nous permettre de perdre sept années de plus.

Les jeunes engagés dans la campagne *Youth For Agroecology* se battent alors, tout au long de cette semaine, pour fissurer ce compromis. **Pour que la nouvelle PAC ne soit pas plus désastreuse encore que la précédente**. Pour inventer un nouveau modèle agricole plus respectueux des agriculteurs et de l'environnement. L'objectif ? Que **50% du budget de la PAC soit enfin redirigé vers des mesures à impact positif** pour la réduction du réchauffement climatique, la préservation de la biodiversité, la fixation du carbone dans le sol et une agriculture plus soutenable pour les agriculteurs.

Il est donc capital que les eurodéputés français respectent leur parole et s'engagent pour une agriculture durable en ne soutenant pas des amendements dont l'impact serait destructeur, à l'image de l'ensemble du compromis négocié mardi dernier. Les amendements dits « catastrophes » sont les suivants : 12 p. 7, 28 p. 19, 65 p. 36, 86 p. 46. Surtout, *Youth For Agroecology* appelle les députés à renvoyer la PAC dans les mains de la Commission Européenne en votant pour l'amendement 1147, afin que la PAC soit enfin un outil du pacte vert européen (*Green New Deal*).

Cet appel est l'un des piliers de la campagne **Youth for Agroecology**, lancée il y a quelques mois pour promouvoir l'agro-écologie au niveau de l'Union européenne. Il vient poursuivre le travail engagé sur ce sujet auprès des députés par la rédaction d'amendements au texte de la PAC, ainsi qu'à la réalisation d'une action commune avec la plateforme *Good Food Good Farming* et le think tank *European Environmental Bureau*.

Une PAC à la hauteur de la situation

S'il peut être difficile de saisir concrètement à quoi ressemblerait une PAC à la hauteur de la situation, certains eurodéputés s'en sont chargé pour nous :

« Celle-ci sortirait l'agriculture du modèle du libre-échange, en régulant les marchés pour aider les femmes et les hommes qui travaillent à retrouver un prix juste pour leurs produits et pour permettre à l'Europe d'atteindre sa souveraineté alimentaire.

Elle développerait massivement les circuits courts comme outil central du développement rural. Elle s'appuierait sur une autre répartition des aides captées aujourd'hui par les très grandes exploitations au détriment des plus petites. Elle ferait de l'agriculture un véritable vivier d'emplois décents, durables et non délocalisables.

Elle consacrerait une part massive de son budget à accompagner les paysans et les paysannes dans la transition agroécologique et refuserait de continuer à financer un modèle d'élevage industriel désastreux pour la planète et pour les animaux.

Elle mettrait en place une conditionnalité sociale pour améliorer les conditions de vie des travailleurs agricoles. Elle renforcerait réellement la conditionnalité environnementale, en introduisant par exemple une obligation de rotation des cultures longues et en consacrant des espaces indispensables pour la biodiversité.

Elle s'alignerait enfin sur les objectifs affichés par la Commission européenne en matière de pesticides (au moins 50 % de réduction d'ici à 2030), dans le développement de l'agriculture biologique (au moins 25 % de surfaces en agriculture biologique d'ici à 2030) ou dans le renforcement du soutien aux productions végétales pour l'alimentation humaine. Il y a tant à faire. »

El Parlamento europeo aprobó la nueva política agrícola común



El Parlamento europeo adoptó el viernes las directrices de la próxima Política Agrícola Común (PAC) del bloque, que contiene más obligaciones ambientales aunque oenegés especializadas consideran que esas medidas y los presupuestos previstos son muy insuficientes.

Los tres documentos que constituyen la base de la próxima PAC fueron aprobados aunque durante la jornada hubo un clima de incertidumbre sobre la orientación de los principales bloques políticos.

Ahora los legisladores deberán negociar con los países miembros la aplicación de la norma a partir de 2023.

Esta nueva PAC amplía los llamados "ecoregímenes", que prevén pagos a productores agrícolas que hayan alcanzado o superados las metas en materia de protección ambiental o en apoyo a las acciones contra el cambio climático.

La propuesta también determina dedicar al menos el 35% del presupuesto de desarrollo rural a todo tipo de medidas relacionadas con el medio ambiente y el clima.

Sin embargo, las bancadas de los verdes europeos y parte de los legisladores de izquierda votaron contra el nuevo plan por considerar que en nada contribuye a repensar el modelo agrícola y alimentario europeo.

En una nota, la bancada de los Socialistas y Demócratas defendió la nueva PAC, pero admitió que el grupo había "luchado por una reforma más ambiciosa".

Por su parte, la alianza española Unidas Podemos lamentó que "solo tiene un bonito envoltorio verde. No va a servir para alcanzar los objetivos medioambientales y de conservación de la biodiversidad de la UE, y puede darle la puntilla a la agricultura tradicional y a las pequeñas explotaciones".

- "Error histórico" -

De su lado, una nota de los Verdes señaló que "esta PAC es un error histórico".

Para el legislador socialista Marc Tarabella, la aprobación de la nueva PAC es "una catástrofe", un texto que no responde ni a las necesidades agrícolas ni ambientales.

Para la bancada de la Izquierda Unitaria europea, la aprobación fue "un ejercicio cínico".

Activistas en defensa del medio ambiente habían presionado a los eurodiputados para pedir el rechazo a la nueva PAC por no ayudar a cumplir los compromisos para combatir el cambio climático.

La destacada activista Greta Thunberg advirtió a los eurodiputados que "ésta es su oportunidad de convertir palabras vacías en acciones". "Los ojos de las generaciones futuras están sobre ustedes", agregó.

Los subsidios de la UE a los agricultores son enormes y comprometen aproximadamente un tercio de todo el gasto del bloque para los Estados miembros.

En la propuesta de presupuesto para 2021 a 2027 que se debate actualmente, se destinan unos 387.000 millones de euros (unos 458.000 millones de dólares) a esa finalidad.

Esas ayudas son ferozmente defendidas por los Estados agrícolas, especialmente Francia, Irlanda y las naciones de Europa del Este, donde los agricultores tienen una fuerte influencia política.

Activistas ambientales, en tanto, señalan con frustración que apenas el 20% de los recursos en los planes de gasto discutidos se dedicará a políticas favorables al clima.

Mathieu Courgeau, un agricultor francés y miembro del grupo Good Food Good Farming, que reagrupa a 400 oenegés en Europa, estaba "muy decepcionado".

Según él, el texto de los diputados "no garantiza una redistribución suficiente de la ayuda a las pequeñas y medianas explotaciones agrícolas", y además "está muy desequilibrado a favor de la industrialización de la agricultura".

A principios de esta semana los ministros europeos de agricultura, reunidos en Luxemburgo, habían alcanzado un acuerdo sobre las líneas centrales de la nueva PAC, que ahora resultó respaldada por el Parlamento.

Parlamento Europeu aprova nova política agrícola comum

AFP

23/10/2020 16h37

Bruxelas, 23 Out 2020 (AFP) - O Parlamento Europeu adotou, nesta sexta-feira (23), as diretrizes da próxima Política Agrícola Comum (PAC) do bloco, que contém mais obrigações ambientais, apesar das críticas de ONGs por considerá-las insuficientes.

Os três documentos que constituem a base da próxima PAC foram aprovados, embora houvesse um clima de incerteza durante o dia sobre a orientação dos principais blocos políticos. Agora, os legisladores deverão negociar com os países-membros a aplicação da norma a partir de 2023.

Esta nova PAC amplia os chamados "ecorregimes", que preveem pagamentos a produtores agrícolas que tenham alcançado, ou superado, as metas de proteção ambiental, ou em apoio às ações contra a mudança climática.

A proposta também determina dedicar ao menos 35% do orçamento de desenvolvimento rural a todos os tipos de medidas relacionadas ao meio ambiente e ao clima.

As bancadas dos Verdes europeus e parte dos legisladores de esquerda votaram contra o novo plano por considerar que não contribui para repensar o modelo agrícola e alimentício europeu.

- "Erro histórico" -Uma nota dos Verdes afirmou que "esta PAC é um erro histórico". Para a bancada da Esquerda Unitária europeia, a aprovação foi "um exercício cínico".

Ativistas em defesa do meio ambiente pressionaram os eurodeputados para pedirem a rejeição à nova PAC por não ajudar a cumprir os compromissos de combate às mudanças climáticas.

A ativista Greta Thunberg alertou os eurodeputados que "esta é sua oportunidade de transformar palavras vazias em ações".

"Os olhos das gerações futuras estão sobre vocês", acrescentou.

Os subsídios da UE aos agricultores são enormes e comprometem aproximadamente um terço de todo gasto do bloco para os Estados-membros.

Na proposta de orçamento para 2021 a 2027 atualmente em debate, cerca de 387 bilhões de euros (US\$ 458 bilhões) são destinados a essa finalidade.

Essas ajudas são amplamente defendidas pelos Estados agrícolas, especialmente França, Irlanda e as nações da Europa Oriental, onde os agricultores têm uma forte influência política.

Ativistas ambientais destacam, porém, com frustração, que apenas 20% dos recursos nos planos de despesa discutidos serão dedicados a políticas favoráveis ao clima.

Mathieu Courgeau, agricultor francês e membro do grupo Good Food Good Farming, que reúne 400 ONGs na Europa, ficou "muito decepcionado".

Segundo ele, o texto dos deputados "não garante uma redistribuição suficiente da ajuda às pequenas e médias propriedades", e também "é altamente desequilibrado a favor da industrialização da agricultura".

No início desta semana, os ministros europeus da agricultura, reunidos em Luxemburgo, alcançaram um acordo sobre as linhas centrais da nova PAC, que agora está apoiada pelo Parlamento.



Accord sur la Pac Le collectif « Pour une autre PAC », « très déçu » par le vote des eurodéputés

Le collectif « Pour une autre PAC » d'une quarantaine d'ONG et associations défendant les petits exploitants, l'environnement, le droit des animaux et les consommateurs, s'est déclaré vendredi « très déçu » par le vote des eurodéputés sur la future politique agricole commune (PAC) qui va « industrialiser » l'agriculture européenne.

« Nous sommes très déçus pour les paysans, les territoires, les animaux et l'environnement, car le conseil des ministres a abouti à un texte rétrograde en début de semaine sur la PAC, et celui des députés vendredi ne parviendra pas à relever les défis de la décennie pour l'agriculture », a déclaré à l'AFP Mathieu Courgeau, paysan français et président de la plateforme.

Lire aussi >> Réforme de la Pac : les eurodéputés adoptent la nouvelle politique agricole commune

La principale déception « vient du fait que le texte du parlement ne garantit pas suffisamment de redistribution des aides vers les petites et moyennes fermes », a-t-il dit.

« Il est très déséquilibré en faveur d'une industrialisation de l'agriculture, et sera aussi insuffisant pour assurer sa transition écologique », a estimé M. Courgeau.

« Pour une autre Pac » est intégré au niveau européen dans le groupement « Good Food Good Farming » qui réunit au total 400 ONG environnementales, associations paysannes, de défense des animaux et des consommateurs dont la fondation Heinrich Böll, le mouvement italien Slow Food, IFOAM (agriculture bio), ou Compassion in world farming (CIWF).

PUB

Lire également >> Eco-régimes, revenus agricoles... La nouvelle Pac est-elle déjà vouée à l'échec ?

Pour une autre Pac militait notamment pour que 40 % des dépenses du premier pilier de la PAC soient consacrés aux futurs « écorégimes » qui vont être décidés par les 27 pays pour « verdier » leur agriculture. Le Parlement n'a retenu que 30 %, et le conseil des ministres de l'Agriculture 20 %.

Seule « petite » satisfaction, selon M. Courgeau, « l'adoption par le parlement du texte sur la régulation des marchés » qui prévoit notamment « la création d'un observatoire des prix, qui sera un instrument de régulation utile lorsque la prochaine crise éclatera dans les céréales, le vin, les produits laitiers ou le sucre ».

© Tous droits de reproduction réservés - Contactez Terre-net

S'inscrire à la newsletter agricole
généraliste hebdomadaire



le 24/10/2020 à 10:05 Accord sur la Pac Le collectif « Pour une autre PAC », « très déçu »... Le collectif « Pour une autre PAC » d'une quarantaine d'ONG et associations défendant les ...

Le collectif « **Pour une autre PAC** » d'une quarantaine d'ONG et associations défendant les petits exploitants, l'environnement, le droit des animaux et les consommateurs, s'est déclaré vendredi « très déçu » par le vote des eurodéputés sur la future politique agricole commune (PAC) qui va « industrialiser » l'agriculture européenne.

« Nous sommes très déçus pour les paysans, les territoires, les animaux et l'environnement, car le conseil des ministres a abouti à un texte rétrograde en début de semaine sur la PAC, et celui des députés vendredi ne parviendra pas à relever les défis de la décennie pour l'agriculture », a déclaré à l'AFP Mathieu Courgeau, paysan français et président de la plateforme.

La principale déception « vient du fait que le texte du parlement ne garantit pas suffisamment de redistribution des aides vers les petites et moyennes fermes », a-t-il dit.

« Il est très déséquilibré en faveur d'une industrialisation de l'agriculture, et sera aussi insuffisant pour assurer sa transition écologique », a estimé M. Courgeau.

« Pour une autre Pac » est intégré au niveau européen dans le groupement « Good Food Good Farming » qui réunit au total 400 ONG environnementales, associations paysannes, de défense des animaux et des consommateurs dont la fondation Heinrich Böll, le mouvement italien Slow Food, IFOAM (agriculture bio), ou Compassion in world farming (CIWF).

Pour une autre Pac militait notamment pour que 40 % des dépenses du premier pilier de la PAC soient consacrés aux futurs « écorégimes » qui vont être décidés par les 27 pays pour « verdier » leur agriculture. Le Parlement n'a retenu que 30 %, et le conseil des ministres de l'Agriculture 20 %.

Seule « petite » satisfaction, selon M. Courgeau, « l'adoption par le parlement du texte sur la régulation des marchés » qui prévoit notamment « la création d'un observatoire des prix, qui sera un instrument de régulation utile lorsque la prochaine crise éclatera dans les céréales, le vin, les produits laitiers ou le sucre ».

«L'Europe a loupé la transition environnementale»

Mathieu Courgeau, agriculteur français et membre du groupement « Good Food Good Farming » (400 ONG en Europe), s'est dit « très déçu ». Après le « texte rétrograde » des ministres, celui des eurodéputés « ne garantit pas suffisamment de redistribution des aides vers les petites et moyennes fermes. Il est très déséquilibré en faveur d'une industrialisation de l'agriculture et insuffisant pour assurer sa transition écologique », explique-t-il.

« C'est une catastrophe (...) On se souviendra qu'en 2020, l'Europe a renationalisé la PAC et loupé la transition environnementale », abonde l'eurodéputé socialiste Marc Tarabella. Son groupe (S&D, sociaux-démocrates) s'est divisé sur le vote.

Marc Tarabella  @marctarabella

Un jour noir pour l'agriculture européenne et pour l'environnement
La #PAC a été validée, je le regrette. Cette proposition est une catastrophe, un texte qui ne répond ni aux enjeux agricoles ni aux enjeux environnementaux.!

Subject	AM	Voting		
(A8-0200/2019) Jahr vote: Commission proposal		688	425	212 51
(A8-0200/2019) Jahr vote: referral back		687	474	189 24
(A8-0199/2019) Müller vote: Commission proposal		688	434	185 69
(A8-0199/2019) Müller vote: referral back		688	586	79 23

Mensaje actualmente transmitido en el Pleno
Announcement of the results of the votes

6:25 PM · Oct 23, 2020

15 See Marc Tarabella's other Tweets

Les Verts, fustigeant une « erreur historique » et des « écrans de fumée verte », ont rejeté le texte : alors que « 80 % des aides de la PAC finissent entre les mains des 20 % de bénéficiaires les plus favorisés », « les mécanismes visant une distribution plus équitable ont tous été rejetés », à l'image de la « revalorisation du paiement redistributif » envers les petites exploitations, critiquent-ils.

Même opposition de la Gauche unitaire européenne, dont la délégation française (France insoumise) a dénoncé un « exercice de communication cynique » et des « logiques de rentabilité ».

« L'agro-industrie doit se frotter les mains », a pour sa part déploré Suzanne Dalle, de Greenpeace.

« Après avoir salué le Pacte vert, les eurodéputés ont raté l'occasion de faire de ses objectifs une réalité juridique contraignante », préférant « employer l'argent des contribuables à perpétuer un système privilégiant l'agriculture industrielle et polluante », a renchéri l'avocate Lara Fornabaio, de ClientEarth.

Désormais, les opposants en appellent à la Commission européenne pour peser dans les négociations.

« Elle devra agir de façon décisive. Sinon, le Pacte vert est gravement menacé », lance l'organisation WWF.

«L'Europe a loupé la transition environnementale»

Mathieu Courgeau, agriculteur français et membre du groupement « Good Food Good Farming » (400 ONG en Europe), s'est dit « très déçu ». Après le « texte rétrograde » des ministres, celui des eurodéputés « ne garantit pas suffisamment de redistribution des aides vers les petites et moyennes fermes. Il est très déséquilibré en faveur d'une industrialisation de l'agriculture et insuffisant pour assurer sa transition écologique », explique-t-il.

« C'est une catastrophe (...) On se souviendra qu'en 2020, l'Europe a renationalisé la PAC et loupé la transition environnementale », abonde l'eurodéputé socialiste Marc Tarabella. Son groupe (S&D, sociaux-démocrates) s'est divisé sur le vote.

Marc Tarabella @marctarabella

Un jour noir pour l'agriculture européenne et pour l'environnement
La #PAC a été validée, je le regrette. Cette proposition est une catastrophe, un texte qui ne répond ni aux enjeux agricoles ni aux enjeux environnementaux.!

Subject	AM	Voting		
(A8-0200/2019) Jahr vote: Commission proposal		688	425	212 51
(A8-0200/2019) Jahr vote: referral back		687	474	189 24
(A8-0199/2019) Müller vote: Commission proposal		688	434	185 69
(A8-0199/2019) Müller vote: referral back		688	586	79 23

Mensaje actualmente transmitido en el Pleno
Announcement of the results of the votes

6:25 PM · Oct 23, 2020

15 See Marc Tarabella's other Tweets

Les Verts, fustigeant une « erreur historique » et des « écrans de fumée verte », ont rejeté le texte : alors que « 80 % des aides de la PAC finissent entre les mains des 20 % de bénéficiaires les plus favorisés », « les mécanismes visant une distribution plus équitable ont tous été rejetés », à l'image de la « revalorisation du paiement redistributif » envers les petites exploitations, critiquent-ils.

Même opposition de la Gauche unitaire européenne, dont la délégation française (France insoumise) a dénoncé un « exercice de communication cynique » et des « logiques de rentabilité ».

« L'agro-industrie doit se frotter les mains », a pour sa part déploré Suzanne Dalle, de Greenpeace.

« Après avoir salué le Pacte vert, les eurodéputés ont raté l'occasion de faire de ses objectifs une réalité juridique contraignante », préférant « employer l'argent des contribuables à perpétuer un système privilégiant l'agriculture industrielle et polluante », a renchéri l'avocate Lara Fornabaio, de ClientEarth.

Désormais, les opposants en appellent à la Commission européenne pour peser dans les négociations.

« Elle devra agir de façon décisive. Sinon, le Pacte vert est gravement menacé », lance l'organisation WWF.



Agriculture : les eurodéputés adoptent une PAC plus « verte »

Le Parlement européen a adopté une nouvelle politique agricole commune (PAC) plus « verte » pour l'UE. Le texte doit désormais être négocié avec les États.

Les eurodéputés ont voté, vendredi à une large majorité, les trois rapports constituant la future PAC. Les ministres des 27 États membres s'étaient, eux, mis d'accord mercredi sur leur feuille de route après d'âpres pourparlers.

Désormais, sur la base de leurs propositions respectives, eurodéputés, États et Commission (l'exécutif européen) devront négocier et trancher d'ici début 2021 sur les règles qui s'appliqueront à partir de 2023. Tous assurent vouloir verdifier la nouvelle politique. Les eurodéputés ont ainsi voté pour conditionner les aides européennes au respect par les agriculteurs de pratiques environnementales renforcées.

Les écorégimes – des primes accordées aux agriculteurs participant à des programmes environnementaux plus exigeants – seront obligatoires : les États devront y consacrer au moins 30 % des paiements directs de l'UE aux exploitants. Les ministres des Vingt-Sept préconisent de n'y allouer qu'un minimum de 20 % – mais ces niveaux restent très en-deçà des recommandations des organisations environnementales.

Alors que Bruxelles vise la neutralité carbone en 2050, l'agriculture - gros émetteur de gaz à effet de serre - est un levier crucial : avec un budget déjà fixé d'environ 387 milliards d'euros pour sept ans, la PAC est le premier poste budgétaire de l'UE.

Les eurodéputés prévoient de consacrer au moins 35 % du budget du développement rural à des mesures liées à l'environnement et au climat. Soucieux de protéger les petites exploitations, ils ont également voté pour réduire progressivement les paiements directs annuels aux agriculteurs au-dessus de 60.000 euros et de les plafonner à 100.000 euros.

Enfin, les textes prévoient d'octroyer une marge de manœuvre accrue aux gouvernements pour la distribution des fonds européens, à condition de respecter les engagements environnementaux et climatiques de l'UE.

« C'est un bon compromis qui apporte un réel changement. La PAC devra être cohérente avec les objectifs de l'accord de Paris (sur le climat) et le "Pacte vert" européen », souligne l'eurodéputé Pascal Canfin (Renew, libéraux).

L'architecture de la nouvelle PAC a cependant été élaborée en 2018, avant les stratégies européennes du Pacte vert et « De la ferme à l'assiette » adoptées au printemps 2020 : celles-ci visent notamment à réduire de 50 % l'usage de pesticides d'ici 2030 tout en réservant un quart des terres aux cultures biologiques.

« L'Europe a loupé la transition environnementale »

Mathieu Courgeau, agriculteur français et membre du groupement « Good Food Good Farming » (400 ONG en Europe), s'est dit « très déçu ». Après le « texte rétrograde » des ministres, celui des eurodéputés « ne garantit pas suffisamment de redistribution des aides vers les petites et moyennes fermes. Il est très déséquilibré en faveur d'une industrialisation de l'agriculture et insuffisant pour assurer sa transition écologique », explique-t-il.

« C'est une catastrophe (...) On se souviendra qu'en 2020, l'Europe a renationalisé la PAC et loupé la transition environnementale », abonde l'eurodéputé socialiste Marc Tarabella. Son groupe (S&D, sociaux-démocrates) s'est divisé sur le vote.

Les Verts, fustigeant une « erreur historique » et des « écrans de fumée verte », ont rejeté le texte : alors que « 80 % des aides de la PAC finissent entre les mains des 20 % de bénéficiaires les plus favorisés », « les mécanismes visant une distribution plus équitable ont tous été rejetés », à l'image de la « revalorisation du paiement redistributif » envers les petites exploitations,

critiquent-ils.

Même opposition de la Gauche unitaire européenne, dont la délégation française (France insoumise) a dénoncé un « exercice de communication cynique » et des « logiques de rentabilité ».

« L'agro-industrie doit se frotter les mains », a pour sa part déploré Suzanne Dalle, de Greenpeace.

« Après avoir salué le Pacte vert, les eurodéputés ont raté l'occasion de faire de ses objectifs une réalité juridique contraignante », préférant « employer l'argent des contribuables à perpétuer un système privilégiant l'agriculture industrielle et polluante », a renchéri l'avocate Lara Fornabaio, de ClientEarth.

Désormais, les opposants en appellent à la Commission européenne pour peser dans les négociations. « Elle devra agir de façon décisive. Sinon, le Pacte vert est gravement menacé », lance l'organisation WWF.

https://remeng.rosseledn.net/sites/default/files/dpistyles_v2/ena_16_9_extra_big/2020/10/24/node_201501/12143961/public/2020/10/24/B9725042723Z.1_20201024210742_000%2BGUEGUILTO.1-0.jpg?itok=XCj44X2G1603566469

Archives Remi Wafflart



Agriculture: les eurodéputés adoptent une PAC plus «verte»



Mis en ligne le 24/10/2020 à 21:07

Le Parlement européen a adopté une nouvelle politique agricole commune (PAC) plus « verte » pour l'UE. Le texte doit désormais être négocié avec les États.

Les eurodéputés ont voté, vendredi à une large majorité, les trois rapports constituant la future PAC. Les ministres des 27 États membres s'étaient, eux, mis d'accord mercredi sur leur feuille de route après d'âpres pourparlers.

Désormais, sur la base de leurs propositions respectives, **eurodéputés, États et Commission (l'exécutif européen) devront négocier et trancher d'ici début 2021** sur les règles qui s'appliqueront à partir de 2023. Tous assurent vouloir verdir la nouvelle politique. Les eurodéputés ont ainsi voté pour conditionner les aides européennes au respect par les agriculteurs de pratiques environnementales renforcées.

Des primes aux agriculteurs plus « écolos »

Les écorégimes – des primes accordées aux agriculteurs participant à des programmes environnementaux plus exigeants – seront obligatoires : les États devront y consacrer au moins 30 % des paiements directs de l'UE aux exploitants. Les ministres des Vingt-Sept préconisent de n'y allouer qu'un minimum de 20 % – mais ces niveaux restent très en-deçà des recommandations des organisations environnementales.

Alors que Bruxelles vise la neutralité carbone en 2050, l'agriculture - gros émetteur de gaz à effet de serre - est un levier crucial : avec **un budget déjà fixé d'environ 387 milliards d'euros pour sept ans**, la PAC est le premier poste budgétaire de l'UE.

« C'est un bon compromis »

Les eurodéputés prévoient de **consacrer au moins 35 % du budget du développement rural à des mesures liées à l'environnement et au climat**. Soucieux de protéger les petites exploitations, ils ont également voté pour réduire progressivement les paiements directs annuels aux agriculteurs au-dessus de 60.000 euros et de les plafonner à 100.000 euros.

Enfin, les textes prévoient d'octroyer **une marge de manœuvre accrue aux gouvernements pour la distribution des fonds européens, à condition de respecter les engagements**

environnementaux et climatiques de l'UE.

« *C'est un bon compromis qui apporte un réel changement. La PAC devra être cohérente avec les objectifs de l'accord de Paris (sur le climat) et le "Pacte vert" européen* », souligne l'eurodéputé Pascal Canfin (Renew, libéraux).

L'architecture de la nouvelle PAC a cependant été élaborée en 2018, avant les stratégies européennes du Pacte vert et « De la ferme à l'assiette » adoptées au printemps 2020 : celles-ci visent notamment à réduire de 50 % l'usage de pesticides d'ici 2030 tout en réservant un quart des terres aux cultures biologiques.

«L'Europe a loupé la transition environnementale»

Mathieu Courgeau, agriculteur français et membre du groupement « Good Food Good Farming » (400 ONG en Europe), s'est dit « *très déçu* ». Après le « *texte rétrograde* » des ministres, celui des eurodéputés « *ne garantit pas suffisamment de redistribution des aides vers les petites et moyennes fermes. Il est très déséquilibré en faveur d'une industrialisation de l'agriculture et insuffisant pour assurer sa transition écologique* », explique-t-il.

« *C'est une catastrophe (...) On se souviendra qu'en 2020, l'Europe a renationalisé la PAC et loupé la transition environnementale* », abonde l'eurodéputé socialiste Marc Tarabella. Son groupe (S&D, sociaux-démocrates) s'est divisé sur le vote.

Les Verts, fustigeant une « *erreur historique* » et des « *écrans de fumée verte* », ont rejeté le texte : alors que « *80 % des aides de la PAC finissent entre les mains des 20 % de bénéficiaires les plus favorisés* », « *les mécanismes visant une distribution plus équitable ont tous été rejetés* », à l'image de la « *revalorisation du paiement redistributif* » envers les petites exploitations, critiquent-ils.

Même opposition de la Gauche unitaire européenne, dont la délégation française (France insoumise) a dénoncé un « *exercice de communication cynique* » et des « *logiques de rentabilité* ».

« *L'agro-industrie doit se frotter les mains* », a pour sa part déploré Suzanne Dalle, de Greenpeace.

« *Après avoir salué le Pacte vert, les eurodéputés ont raté l'occasion de faire de ses objectifs une réalité juridique contraignante* », préférant « *employer l'argent des contribuables à perpétuer un système privilégiant l'agriculture industrielle et polluante* », a renchéri l'avocate Lara Fornabaio, de ClientEarth.

Désormais, les opposants en appellent à la Commission européenne pour peser dans les négociations. « *Elle devra agir de façon décisive. Sinon, le Pacte vert est gravement menacé* », lance l'organisation WWF.



Agriculture: les eurodéputés adoptent une PAC plus «verte»



Mis en ligne le 24/10/2020 à 21:07

Le Parlement européen a adopté une nouvelle politique agricole commune (PAC) plus « verte » pour l'UE. Le texte doit désormais être négocié avec les États.

Les eurodéputés ont voté, vendredi à une large majorité, les trois rapports constituant la future PAC. Les ministres des 27 États membres s'étaient, eux, mis d'accord mercredi sur leur feuille de route après d'âpres pourparlers.

Désormais, sur la base de leurs propositions respectives, **eurodéputés, États et Commission (l'exécutif européen) devront négocier et trancher d'ici début 2021** sur les règles qui s'appliqueront à partir de 2023. Tous assurent vouloir verdir la nouvelle politique. Les eurodéputés ont ainsi voté pour conditionner les aides européennes au respect par les agriculteurs de pratiques environnementales renforcées.

Des primes aux agriculteurs plus « écolos »

Les écorégimes – des primes accordées aux agriculteurs participant à des programmes environnementaux plus exigeants – seront obligatoires : les États devront y consacrer au moins 30 % des paiements directs de l'UE aux exploitants. Les ministres des Vingt-Sept préconisent de n'y allouer qu'un minimum de 20 % – mais ces niveaux restent très en-deçà des recommandations des organisations environnementales.

Alors que Bruxelles vise la neutralité carbone en 2050, l'agriculture - gros émetteur de gaz à effet de serre - est un levier crucial : avec **un budget déjà fixé d'environ 387 milliards d'euros pour sept ans**, la PAC est le premier poste budgétaire de l'UE.

« C'est un bon compromis »

Les eurodéputés prévoient de **consacrer au moins 35 % du budget du développement rural à des mesures liées à l'environnement et au climat**. Soucieux de protéger les petites exploitations, ils ont également voté pour réduire progressivement les paiements directs annuels aux agriculteurs au-dessus de 60.000 euros et de les plafonner à 100.000 euros.

Enfin, les textes prévoient d'octroyer **une marge de manœuvre accrue aux gouvernements pour la distribution des fonds européens, à condition de respecter les engagements**

environnementaux et climatiques de l'UE.

« *C'est un bon compromis qui apporte un réel changement. La PAC devra être cohérente avec les objectifs de l'accord de Paris (sur le climat) et le "Pacte vert" européen* », souligne l'eurodéputé Pascal Canfin (Renew, libéraux).

L'architecture de la nouvelle PAC a cependant été élaborée en 2018, avant les stratégies européennes du Pacte vert et « De la ferme à l'assiette » adoptées au printemps 2020 : celles-ci visent notamment à réduire de 50 % l'usage de pesticides d'ici 2030 tout en réservant un quart des terres aux cultures biologiques.

«L'Europe a loupé la transition environnementale»

Mathieu Courgeau, agriculteur français et membre du groupement « Good Food Good Farming » (400 ONG en Europe), s'est dit « *très déçu* ». Après le « *texte rétrograde* » des ministres, celui des eurodéputés « *ne garantit pas suffisamment de redistribution des aides vers les petites et moyennes fermes. Il est très déséquilibré en faveur d'une industrialisation de l'agriculture et insuffisant pour assurer sa transition écologique* », explique-t-il.

« *C'est une catastrophe (...) On se souviendra qu'en 2020, l'Europe a renationalisé la PAC et loupé la transition environnementale* », abonde l'eurodéputé socialiste Marc Tarabella. Son groupe (S&D, sociaux-démocrates) s'est divisé sur le vote.

Les Verts, fustigeant une « *erreur historique* » et des « *écrans de fumée verte* », ont rejeté le texte : alors que « *80 % des aides de la PAC finissent entre les mains des 20 % de bénéficiaires les plus favorisés* », « *les mécanismes visant une distribution plus équitable ont tous été rejetés* », à l'image de la « *revalorisation du paiement redistributif* » envers les petites exploitations, critiquent-ils.

Même opposition de la Gauche unitaire européenne, dont la délégation française (France insoumise) a dénoncé un « *exercice de communication cynique* » et des « *logiques de rentabilité* ».

« *L'agro-industrie doit se frotter les mains* », a pour sa part déploré Suzanne Dalle, de Greenpeace.

« *Après avoir salué le Pacte vert, les eurodéputés ont raté l'occasion de faire de ses objectifs une réalité juridique contraignante* », préférant « *employer l'argent des contribuables à perpétuer un système privilégiant l'agriculture industrielle et polluante* », a renchéri l'avocate Lara Fornabaio, de ClientEarth.

Désormais, les opposants en appellent à la Commission européenne pour peser dans les négociations. « *Elle devra agir de façon décisive. Sinon, le Pacte vert est gravement menacé* », lance l'organisation WWF.



La nouvelle politique agricole commune oublie le changement climatique

Le Parlement européen a fini de voter vendredi la politique agricole commune (PAC) pour 2021-2027. Le Conseil des États membres a lui aussi rendu sa copie. Ni l'un ni l'autre n'intègrent le changement climatique et la chute de la biodiversité dans ce nouveau cadre. Green Deal ou greenwashing? Si, en accédant au pouvoir l'an dernier, la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen a placé son mandat, avec le Green Deal («Pacte vert»), sous le signe de la lutte contre le changement climatique, les discours sont peu suivis d'effets pour l'instant. La politique agricole commune (PAC) votée cette semaine au Parlement européen pour fixer le cadre budgétaire des sept prochaines années est un cas d'école de l'incapacité des cercles de pouvoir européens à s'adapter aux enjeux climatiques et environnementaux du moment.

Quant à la copie rendue mercredi par le Conseil des ministres de l'agriculture, encore moins ambitieuse que celle du Parlement, la nouvelle PAC régresse même sur certains points en matière de redistribution des aides, tandis que davantage de flexibilité est donnée aux États sur les critères environnementaux.

Comme si l'objectif récemment réaffirmé par l'exécutif européen d'une réduction à l'échelle du continent d'«au moins 55 %» des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 (par rapport au niveau de 1990) ne concernait pas l'agriculture, alors que celle-ci est responsable, selon le dernier rapport du GIEC, de près d'un quart des émissions dans le monde...

Dans un élevage industriel de poulets, dans la Sarthe. © Archives AFP

Le texte voté par le Parlement reste en effet dans les rails traditionnels de la PAC, à qui revient plus du tiers du budget de l'UE. Pour 2021-2027, cette gigantesque manne d'argent public devrait peser 387 milliards d'euros, et elle se composera comme avant d'un «1^{er} pilier» prédominant (aides directes aux exploitations) et d'un modeste «2^e pilier» (aides ciblées pour le développement rural). Au sein du 1^{er} pilier, les subventions calculées sur la surface, qui poussent à l'agrandissement des exploitations sans les contraindre à des réformes environnementales, restent en outre ultra-majoritaires.

Ce nouveau règlement a été élaboré par la grande coalition du Parlement européen qui rassemble les conservateurs du PPE (Parti populaire européen, auquel appartiennent Les Républicains français), les sociaux-démocrates S&D (où siègent PS, Place publique et Génération·s), et les libéraux de Renew (dont fait partie LREM).

Porté par l'Allemand Peter Jahr, lui-même exploitant agricole et large bénéficiaire des aides PAC (voir notre enquête), et qui en est le rapporteur, le texte est particulièrement soutenu par l'élumacroniste Pascal Canfin, qui préside la commission ENVI («environnement, santé publique et sécurité alimentaire») de l'hémicycle. Ce dernier assurait, au cours du débat d'ouverture de la session parlementaire, que la plénière ouvrait la possibilité «d'améliorer le compromis». Même enthousiasme du côté de son compatriote Jérémy Decerle : «La PAC de demain sera plus verte», veut croire cet agriculteur lui aussi bénéficiaire de subventions agricoles.

Le son de cloche est toutefois très différent du côté du groupe des Verts européens, qui estime n'avoir pas été correctement associé à l'élaboration du compromis. «C'est un jour noir pour le

climat et la protection de l'environnement», a avancé l'élu allemand Thomas Waitz, parlant d'«une occasion ratée pour affronter sérieusement la crise climatique et la crise de la biodiversité».

La GUE, la gauche unitaire européenne, est tout aussi opposée à cette nouvelle PAC.

«Les négociateurs de ce Parlement ont déjà décidé de nous envoyer dans le mur, a lancé mardi dans l'hémicycle le député France Insoumise Manuel Bompard. Leurs accords opaques de dernière minute et leurs passages en force s'apprêtent à signer l'arrêt de mort de centaines de milliers d'agriculteurs, de la biodiversité et du climat.»

L'agriculteur Benoît Biteau, député Verts à l'origine d'un amendement de rejet sur l'ensemble de cette nouvelle PAC, est amer. Il avait donné sa voix à la nouvelle Commission lors de son intronisation, l'année dernière, précisément parce qu'elle se fixait un cap en termes de lutte contre le changement climatique. Et comme ses colistiers, il avait conditionné son vote à une révision du projet de PAC 2021-2027 conçu par la Commission sortante.

Or «la Commission von der Leyen n'a pas revu la copie et n'a intégré aucun élément du Green Deal », dit-il à Mediapart. «Ceux qui travaillent à base de pesticides et d'engrais de synthèse continueront à toucher autant d'aides directes, rien ne les incitera à diminuer leur usage d'entrants chimiques.»

De fait, le texte voté par le Parlement vendredi soir découle de la proposition faite par la Commission Juncker, en 2018. Avant, donc, que la Commission von der Leyen ne fixe son objectif climatique. Avant, aussi, que cette même Commission élabore deux feuilles de route pour engager la transition agroécologique et restaurer de la biodiversité sur le continent : en mai dernier, l'exécutif européen lançait les stratégies «de la ferme à la fourchette» et «biodiversité»... Parmi les cibles de ces feuilles de routes annoncées à grand renfort de communication, on trouve notamment, pour 2030, une réduction de 50 % des pesticides et un total de 25 % des surfaces agricoles cultivées en bio. Rien de tout cela ne se retrouve dans le texte présenté aux parlementaires européens.

Premier sur la liste des propositions à voter, mardi soir, l'amendement de rejet porté par Benoît Biteau et les Verts, avec seulement 166 voix (sur 705) en sa faveur – parmi lesquelles, à contre-courant de leur groupe, celles des socialistes français ainsi que celle de l'élu Renew Pascal Durand – n'est pas passé.

Plus de 1 300 amendements ont ensuite été présentés, jusqu'à vendredi. Les Verts sont revenus à la charge avec plusieurs propositions pour tenter de mettre la PAC en conformité avec les objectifs du Green Deal et ceux de la stratégie biodiversité. Cesser de subventionner les élevages intensifs et la monoculture, par exemple, ou encore fixer un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'origine agricole de 30 % à l'horizon 2027. La plupart ont été rejetés.

La GUE, de son côté, a soumis au vote une proposition de couper les subventions publiques agricoles aux élus et fonctionnaires nationaux ayant «une responsabilité directe ou indirecte en ce qui concerne la planification, la gestion ou le contrôle de l'attribution des subventions de la PAC», ainsi qu'aux membres de leur famille, afin d'éviter tout conflit d'intérêts. Cet amendement n'a recueilli que 206 voix contre 463. Il ne visait pourtant pas les eurodéputés bénéficiaires de ces aides, que nous mettions en évidence dans notre enquête publiée il y a quelques jours dans Mediapart. Ces derniers ont d'ailleurs tous voté contre l'amendement.

Deux autres amendements pour limiter les dérives de la politique agricole commune en Hongrie

et en République Tchèque – où le premier ministre Andrej Babiš a fait fortune dans le secteur agro-industriel (voir l'article de Ludovic Lamant) –, venus du camp conservateur, ont eu plus de chance : l'un demande la suspension de toute aide directe au-delà de 500 000 euros, l'autre instaure une procédure pour lutter contre l'accaparement des terres et la pression de structures «oligarchiques» ; ils sont tous deux passés, avec respectivement 350 et 571 voix. Sans surprise, les élus du Fidesz, le parti du premier ministre hongrois Viktor Orbán, ont voté à l'unanimité contre – à une abstention près.

Autre avancée symbolique dans cette série d'amendements : une tentative d'instaurer une conditionnalité sociale dans le versement des aides agricoles. Déposé par les socialistes, ce texte est passé à une courte majorité de 350 voix contre 325. Résultat du débat ouvert au printemps par le Covid et la prise de conscience au niveau européen de l'exploitation à grande échelle de la main-d'œuvre immigrée en agriculture, ce texte introduit la suspension des subventions agricoles en cas de non-respect du droit du travail sur la ferme. C'est inédit dans l'histoire de la politique agricole commune qui, comme nous le racontions en juillet dans cette enquête, n'a jamais introduit de critères sociaux dans les systèmes de subventions.

Deux poids lourds de l'agriculture que nous pointions dans notre enquête sur les bénéficiaires de la PAC au Parlement, le Danois Asger Christensen et le Néerlandais Jan Huitema, ont voté contre cet amendement qui a divisé Renew et le PPE mais a recueilli l'unanimité des groupes Verts, GUE, et sociaux-démocrates. Selon nos informations, le grand défenseur à Bruxelles des intérêts agro-industriels, le Copa-Cogeca – depuis peu présidé par Christiane Lambert, par ailleurs à la tête du syndicat français FNSEA –, avait envoyé des consignes de vote précises aux députés, sur chacun des amendements. Sur ce dernier, il avait recommandé de voter «non».

Tous ces votes n'ont cependant rien de définitif sur la politique agricole qui va régir les sept prochaines années. Dans le long processus d'élaboration des textes européens, le Conseil intervient également, et son poids politique est souvent plus important que le Parlement. Or le Conseil a lui aussi rendu sa copie cette semaine, à l'issue d'une réunion des ministres de l'agriculture des 27 États membres. À partir de ces deux textes et de la proposition initiale de la Commission vont s'engager de nouvelles discussions. C'est ce qu'on appelle le «trilogue», et il devrait durer encore quelques mois. D'ici là, les règles de répartition de l'ancienne PAC restent en vigueur.

Des «écorégimes» au cahier des charges non défini

Quoi qu'il en soit, les orientations dégagées cette semaine donnent déjà le ton. Pour certains élus, la nouvelle PAC est «pire qu'en 2013». C'est le cas notamment sur la partie redistributive : dans la précédente mandature, 2013-2020, les États devaient mettre en place soit un plafonnement des subventions, soit une redistribution des aides au profit des plus petites exploitations (la France avait fait le choix de la deuxième option). Dans la future PAC, en revanche, ni l'une ni l'autre de ces deux mesures ne seront obligatoires. Et le plafonnement reste à un niveau élevé : il a été voté à 100 000 euros, malgré la proposition des Verts de l'abaisser à 60 000 euros.

Autre point qui pourrait attester d'un recul : les «écorégimes». Ce nouveau programme, censé valoriser des pratiques vertueuses pour l'environnement, vient remplacer les anciennes aides au «verdissement». En volume, il n'y a pas d'amélioration : le Parlement veut y consacrer 30 % du 1^{er} pilier, soit la même proportion que sous la précédente PAC. Le Conseil limite même la jauge à 20 %.

Mais, surtout, le cahier des charges pour un exploitant agricole, s'il veut décrocher ces aides, n'est pas du tout défini et ne sera pas du tout harmonisé au niveau européen. De l'aveu même du ministère de l'agriculture, que nous avons interrogé sur cette question, les écorégimes seront définis dans «un cadre national». «Un État membre pourra mettre en œuvre plusieurs écorégimes différents sur des régions différentes. On ne fera pas tous exactement la même chose», explique le cabinet du ministre, qui voit là «un marqueur environnemental extrêmement fort».

Mais que vont contenir ces écorégimes? Personne n'est capable de nous l'expliquer précisément. «Prétendre que c'est une avancée est incroyable!, proteste l'eurodéputé Benoît Biteau. C'est seulement le 8 octobre que le commissaire européen à l'agriculture a commencé à parler du contenu de ces écorégimes. Il n'y a rien d'arrêté pour l'instant. Ce n'est que de la com'».

Dans le cas de la France, les exigences de ce programme risquent d'être très faibles. Car la position gouvernementale, pour l'instant, est de faire entrer le label HVE («Haute valeur environnementale») dans les critères d'attribution des écorégimes – un label qui laisse passer nombre de pratiques incohérentes d'un point de vue écologique.

D'après Aurélie Catalo, coordinatrice de «Plateforme pour une autre PAC» qui regroupe diverses associations, ONG et syndicats, une telle décision empêcherait toute avancée environnementale : «Cela peut aboutir, par exemple, à rémunérer des prairies nourries d'engrais. L'idée, au fond, c'est que tous les paysans puissent être éligibles à ces nouvelles aides. Si cela se confirme, c'est du greenwashing.» Autres exemples : une ferme intégralement en serres chauffées avec de l'énergie non renouvelable peut obtenir le label HVE, tout comme une exploitation qui utilise des substances cancérigènes.

2.

Au lieu de cela, «Plateforme pour une autre PAC» propose quatre types de services environnementaux et deux mesures de bien-être animal pour avoir droit à ces écorégimes, le but étant de réduire drastiquement l'utilisation de produits phytosanitaires et non de multiplier le nombre de fermes labellisées.

En dépit de ces flous et des possibles incohérences, le cabinet du ministère de l'agriculture se réjouissait au lendemain de la réunion des ministres des «vingt-sept».

«Ces écorégimes obligatoires à 20 %, c'est un très très beau succès pour la France», nous dit-on. Comprendre : obligatoire pour les États membres, facultatif pour les agriculteurs. Car dans cette PAC comme dans la précédente, rien n'obligera les exploitants à se tourner vers des méthodes de production plus écologiques. Succès par ailleurs tout relatif quand on réalise qu'au sein du Conseil européen, la position de départ de la France était un volume de 30 % du 1^{er} pilier pour les écorégimes...

En outre, pendant les années de mise en place de ce nouveau programme (2023-2024), les budgets non utilisés au titre des écorégimes pourront basculer vers d'autres enveloppes, et certains États, comme l'Autriche et la Finlande, ont d'ores et déjà obtenus des dérogations avec des pourcentages moindres. Autrement dit, au vu de cette nouvelle PAC, l'agriculture européenne pourra faire fi de la transition écologique.



Les eurodéputés verdissent la PAC, mais pas assez selon les ONG



Publié le 24 octobre 2020 à 10h03



(Illustration/Lionel Le Saux)
Lecture : 3 minutes

Le Parlement européen a adopté, ce vendredi, une nouvelle Politique agricole commune (PAC) plus « verte » pour l'UE, qu'il doit désormais négocier avec les États, mais que les ONG et nombre d'eurodéputés jugent très insuffisante pour répondre aux enjeux environnementaux et climatiques.

Ce vendredi, les eurodéputés ont voté à une large majorité les trois rapports constituant la future PAC. Mercredi, les ministres des 27 États membres s'étaient, eux, mis d'accord sur leur feuille de route après d'âpres pourparlers.

Désormais, sur la base de leurs propositions respectives, eurodéputés, États et Commission devront négocier et trancher, d'ici début 2021, sur les règles qui s'appliqueront à partir de 2023.

Tous assurent vouloir verdifier la nouvelle politique. Les eurodéputés ont ainsi voté pour conditionner les aides européennes au respect par les agriculteurs de pratiques environnementales renforcées.

Les écorégimes - des primes accordées aux agriculteurs participant à des programmes

environnementaux plus exigeants - seront obligatoires : les États devront y consacrer au moins 30 % des paiements directs de l'UE aux exploitants.

Les ministres des 27 préconisent de n'y allouer qu'un minimum de 20 % - mais ces niveaux restent très en deçà des recommandations des organisations environnementales.

Lever crucial

Alors que Bruxelles vise la neutralité carbone en 2050, l'agriculture - gros émetteur de gaz à effet de serre - est un levier crucial : avec un budget déjà fixé d'environ 387 milliards d'euros pour sept ans, la PAC est le premier poste budgétaire de l'UE.

Les eurodéputés prévoient de consacrer au moins 35 % du budget du développement rural à des mesures liées à l'environnement et au climat. Soucieux de protéger les petites exploitations, ils ont également voté pour réduire progressivement les paiements directs annuels aux agriculteurs au-dessus de 60 000 € et de les plafonner à 100 000 €.

Enfin, les textes prévoient d'octroyer une marge de manœuvre accrue aux gouvernements pour la distribution des fonds européens, à condition de respecter les engagements environnementaux et climatiques de l'UE.

« Bon compromis »

« C'est un bon compromis qui apporte un réel changement. La PAC devra être cohérente avec les objectifs de l'accord de Paris (sur le climat, NDLR) et du Pacte vert européen », a souligné l'eurodéputé Pascal Canfin.

L'architecture de la nouvelle PAC a cependant été élaborée en 2018, avant les stratégies européennes du Pacte vert et « De la ferme à l'assiette » adoptées au printemps 2020 : celles-ci visent, notamment, à réduire de 50 % l'usage de pesticides d'ici 2030, tout en réservant un quart des terres aux cultures biologiques.

« Très déséquilibré »

Pour autant, Mathieu Courgeau, agriculteur français et membre du groupement « Good Food Good Farming » (400 ONG en Europe), s'est dit « très déçu ». Après le « texte rétrograde » des ministres, celui des eurodéputés « ne garantit pas suffisamment de redistribution des aides vers les petites et moyennes fermes. Il est très déséquilibré en faveur d'une industrialisation de l'agriculture et insuffisant pour assurer sa transition écologique », a-t-il expliqué.

« Erreur historique »

« C'est une catastrophe (...). On se souviendra qu'en 2020, l'Europe a renationalisé la PAC et loupé la transition environnementale », a abondé l'eurodéputé socialiste Marc Tarabella. Son groupe, celui des sociaux-démocrates, s'est divisé sur le vote. Fustigeant une « erreur historique » et des « écrans de fumée verte », les Verts ont, eux, rejeté le texte : alors que « 80 % des aides de la PAC finissent entre les mains des 20 % de bénéficiaires les plus favorisés », « les mécanismes visant une distribution plus équitable ont tous été rejetés », à l'image de la « revalorisation du paiement redistributif » envers les petites exploitations, ont-ils critiqué.

Même opposition de la Gauche unitaire européenne, dont la délégation française (France insoumise) a dénoncé un « exercice de communication cynique » et des « logiques de rentabilité ».

« L'agro-industrie doit se frotter les mains », a, pour sa part, déploré Suzanne Dalle, de Greenpeace.

« Après avoir salué le Pacte vert, les eurodéputés ont raté l'occasion de faire de ses objectifs une réalité juridique contraignante », préférant « employer l'argent des contribuables à perpétuer un système privilégiant l'agriculture industrielle et polluante », a renchéri l'avocate Lara Fornabaio, de ClientEarth.

✔ TRUSTED 24/10/2020 10:03:00 LE TELEGRAMME

Les eurodéputés verdissent la PAC, mais pas assez selon les ONG

Le Parlement européen a adopté, ce vendredi, une nouvelle Politique agricole commune (PAC) plus « verte » pour l'UE, qu'il doit désormais négocier avec les États, mais que les ONG et nombre d'eurodéputés jugent très insuffisante pour répondre aux enjeux environnementaux et climatiques.

Ce vendredi, les eurodéputés ont voté à une large majorité les trois rapports constituant la future PAC. Mercredi, les ministres des 27 États membres s'étaient, eux, mis d'accord sur leur feuille de route après d'âpres pourparlers.

Désormais, sur la base de leurs propositions respectives, eurodéputés, États et Commission devront négocier et trancher, d'ici début 2021, sur les règles qui s'appliqueront à partir de 2023.

Tous assurent vouloir verdier la nouvelle politique. Les eurodéputés ont ainsi voté pour conditionner les aides européennes au respect par les agriculteurs de pratiques environnementales renforcées.

Les écorégimes – des primes accordées aux agriculteurs participant à des programmes environnementaux plus exigeants – seront obligatoires : les États devront y consacrer au moins 30 % des paiements directs de l'UE aux exploitants.

Les ministres des 27 préconisent de n'y allouer qu'un minimum de 20 % – mais ces niveaux restent très en deçà des recommandations des organisations environnementales.

Lever crucial

Alors que Bruxelles vise la neutralité carbone en 2050, l'agriculture – gros émetteur de gaz à effet de serre – est un levier crucial : avec un budget déjà fixé d'environ 387 milliards d'euros pour sept ans, la PAC est le premier poste budgétaire de l'UE.

Les eurodéputés prévoient de consacrer au moins 35 % du budget du développement rural à des mesures liées à l'environnement et au climat. Soucieux de protéger les petites exploitations, ils ont également voté pour réduire progressivement les paiements directs annuels aux agriculteurs au-dessus de 60 000 € et de les plafonner à 100 000 €.

« Bon compromis »

Enfin, les textes prévoient d'octroyer une marge de manœuvre accrue aux gouvernements pour la distribution des fonds européens, à condition de respecter les engagements environnementaux et climatiques de l'UE.

« C'est un bon compromis qui apporte un réel changement. La PAC devra être cohérente avec les objectifs de l'accord de Paris (sur le climat) et le Pacte vert européen », a souligné l'eurodéputé Pascal Canfin.

L'architecture de la nouvelle PAC a cependant été élaborée en 2018, avant les stratégies européennes du Pacte vert et « De la ferme à l'assiette » adoptées au printemps 2020 : celles-ci visent, notamment, à réduire de 50 % l'usage de pesticides d'ici 2030, tout en réservant un quart des terres aux cultures biologiques.

« Très déséquilibré »

Pour autant, Mathieu Courgeau, agriculteur français et membre du groupement « Good Food Good Farming » (400 ONG en Europe), s'est dit « très déçu ». Après le « texte rétrograde » des ministres, celui des eurodéputés « ne garantit pas suffisamment de redistribution des aides vers les petites et moyennes fermes. Il est très déséquilibré en faveur d'une industrialisation de l'agriculture et insuffisant pour assurer sa transition écologique », a-t-il expliqué.

« Erreur historique »

« C'est une catastrophe (...). On se souviendra qu'en 2020, l'Europe a renationalisé la PAC et loupé la transition environnementale », a abondé l'eurodéputé socialiste Marc Tarabella. Son groupe, celui des sociaux-démocrates, s'est divisé sur le vote. Fustigeant une « erreur historique » et des « écrans de fumée verte », les Verts ont, eux, rejeté le texte : alors que « 80 % des aides de la PAC finissent entre les mains des 20 % de bénéficiaires les plus favorisés », « les mécanismes visant une distribution plus équitable ont tous été rejetés », à l'image de la « revalorisation du paiement redistributif » envers les petites exploitations, ont-ils critiqué.

Même opposition de la Gauche unitaire européenne, dont la délégation française (France insoumise) a dénoncé un « exercice de communication cynique » et des « logiques de rentabilité ».

« L'agro-industrie doit se frotter les mains », a, pour sa part, déploré Suzanne Dalle, de Greenpeace.

« Après avoir salué le Pacte vert, les eurodéputés ont raté l'occasion de faire de ses objectifs une réalité juridique contraignante », préférant « employer l'argent des contribuables à perpétuer un système privilégiant l'agriculture industrielle et polluante », a renchéri l'avocate Lara Fornabaio, de ClientEarth.

UE : Les eurodéputés adoptent une nouvelle PAC plus « verte », mais pas assez selon les ONG

Les eurodéputés ont voté à une large majorité ce vendredi, les trois rapports constituant la nouvelle politique agricole commune (PAC). Les ministres des 27 Etats membres s'étaient eux mis d'accord mercredi sur leur feuille de route après d'âpres pourparlers. Désormais, sur la base de leurs propositions respectives, eurodéputés, Etats et Commission (l'exécutif européen) devront négocier et trancher d'ici début 2021 sur les règles qui s'appliqueront à partir de 2023.

Tous assurent vouloir verdir la nouvelle politique. Le Parlement européen a voté pour conditionner les aides européennes au respect par les agriculteurs de pratiques environnementales renforcées. Les écorégimes (des primes accordées aux agriculteurs participant à des programmes environnementaux plus exigeants) seront obligatoires : les Etats devront y consacrer au moins 30 % des paiements directs de l'UE aux exploitants. Les ministres des Vingt-Sept préconisent de n'y allouer qu'un minimum de 20 %, mais cela reste très en-deçà des recommandations des organisations environnementales.

35 % du budget pour des mesures liées à l'environnement et au climat

Alors que Bruxelles vise la neutralité carbone en 2050, l'agriculture – gros émetteur de gaz à effet de serre – est un levier crucial : avec un budget déjà fixé d'environ 387 milliards d'euros pour sept ans, la PAC est le premier poste budgétaire de l'UE. Les eurodéputés prévoient de consacrer au moins 35 % du budget du développement rural à des mesures liées à l'environnement et au climat. Soucieux de protéger les petites exploitations, ils ont également voté pour réduire progressivement les paiements directs annuels aux agriculteurs au-dessus de 60.000 euros et de les plafonner à 100.000 euros.

Enfin, les textes prévoient d'octroyer une marge de manœuvre accrue aux gouvernements pour la distribution des fonds européens — à condition de respecter les engagements environnementaux et climatiques de l'UE. « C'est un bon compromis qui apporte un réel changement. La PAC devra être cohérente avec les objectifs de l'accord de Paris (sur le climat) et le « Pacte vert » européen », souligne l'eurodéputé Pascal Canfin (Renew, libéraux).

Très déséquilibré en faveur d'une industrialisation de l'agriculture

L'architecture de la nouvelle PAC a cependant été élaborée en 2018, avant les stratégies européennes du Pacte vert et « De la ferme à l'assiette », adoptées au printemps 2020 : celles-ci visent notamment à réduire de 50 % l'usage de pesticides d'ici 2030 tout en réservant un quart des terres aux cultures biologiques. Pour autant, Mathieu Courgeau, agriculteur français et membre du groupement « Good Food Good Farming » (400 ONG en Europe) s'est dit « très déçu ».

Après le « texte rétrograde » des ministres, celui des eurodéputés « ne garantit pas suffisamment de redistributions des aides vers les petites et moyennes fermes. Il est très déséquilibré en faveur d'une industrialisation de l'agriculture et insuffisant pour assurer sa transition écologique », explique-t-il.

« C'est une catastrophe »

« C'est une catastrophe [...] On se souviendra qu'en 2020, l'Europe a renationalisé la PAC et loupé la transition environnementale », abonde l'eurodéputé socialiste Marc Tarabella. Son groupe (S & D, sociaux-démocrates) s'est divisé sur le vote. Les Verts, fustigeant une « erreur historique » et le maintien d'un « statu quo », ont unanimement rejeté le texte, comme la Gauche unitaire européenne dont la délégation française (France insoumise) a dénoncé un « exercice de communication cynique » et des « logiques de rentabilité ».

« L'agro-industrie doit se frotter les mains », a déploré Suzanne Dalle de Greenpeace. « Après avoir salué le Pacte vert, les eurodéputés ont raté l'occasion de faire de ses objectifs une réalité juridique contraignante », préférant « employer l'argent des contribuables à perpétuer un système privilégiant l'agriculture industrielle et polluante », a renchéri l'avocate Lara Fornabalo, de ClientEarth.

« Les objectifs correspondent aux réalités du terrain »

Face aux détracteurs, l'eurodéputée Anne Sander (PPE) vante « un texte équilibré, dont les objectifs correspondent aux réalités du terrain », une « synthèse » entre développement économique, préoccupations sociales et « durabilité environnementale ».

Désormais, les opposants en appellent à la Commission européenne pour peser dans les négociations. « Elle devra agir de façon décisive. Sinon, le Pacte vert est gravement menacé », lance l'organisation WWF.



Agriculture : une PAC aux reflets verts, mais sans révolution



Le Parlement européen a voté, à une large majorité, les contours de sa future politique agricole commune, qu'il a voulue plus adaptées aux exigences environnementales.

Un « verdissement » qui ne convainc pas

Vendredi 23 octobre 2020, 17 h 30. Le Parlement européen a voté à une large majorité (425 voix pour et 212 contre) les trois textes de la future Politique agricole commune (PAC) 2021–2027. Ils rendent une copie qualifiée de plus « verte », plus ambitieuse sur le volet environnemental.

Dans le même temps, la plateforme baptisée **« Pour une autre PAC »**, qui réunissait 43 organisations agricoles et ONG ayant milité contre les textes, annonçait son changement de nom : « Pour une autre fois ». Une manière de marquer sa déception : le changement de modèle agricole tant espéré ne sera pas au programme des sept prochaines années.

Après la bataille médiatique de la semaine passée, à coup de communiqués et de conférences de presse des deux camps, la révolution de la PAC a-t-elle finalement eu lieu ?

La rédaction vous conseille

Bordeaux : un centre de circoncisions visé par une dizaine de plaintes

Charente-Maritime : "Les mots idéologiques sont ceux qui sont trop beaux pour être vrais"

En début de semaine, les âpres discussions au Conseil de l'Europe entre les ministres des 27 États membres avaient donné le ton. Au centre des débats les « écorégimes » (ou « écoschemes ») : des dispositifs qui comprendront des mesures et des objectifs environnementaux renforcés que les États membres auront l'obligation de mettre en œuvre. Il fallait décider du pourcentage d'aides directes (le premier pilier) à y consacrer.

La France avait poussé à la roue pour qu'il soit de 30 %. Il aura fallu deux jours et une très longue nuit pour que le Conseil finisse par opter, du bout des lèvres, pour 20 %. Rappelons que ce budget s'élève, pour les sept ans à venir, à 387 milliards d'euros. C'est le poste de dépenses le plus important de l'Union européenne, qui représente un tiers des comptes.

« Réforme courageuse »

Une fois la copie des ministres rendue, en début de semaine, c'était aux eurodéputés d'écrire la leur. Là aussi, le compromis a joué et les trois principaux partis (PPE à droite, libéraux de Renew et sociaux-démocrates du S & D) ont soumis au vote leur texte commun tandis qu'un millier

d'amendements venait alimenter le débat, dont celui des Verts demandant purement et simplement, le « rejet ».

Des amendements qui ont amélioré la copie du Conseil. Pascal Canfin, président de la Commission environnement, s'est félicité, au nom du groupe Renaissance (élus LREM, Modem, Agir et Mouvement radical au sein d'Europe Renew) d'un certain nombre d'avancées, à commencer par le passage de 20 à 30 % du budget des aides directes pour récompenser les pratiques environnementales inscrites dans les écorégimes.

"S'y opposer serait revenu à refuser le verdissement"

Mais aussi « le renforcement des conditionnalités vertes déjà existantes » ; « l'obligation pour les États membres d'instaurer des mesures pour le développement des cultures de protéines végétales afin de diminuer la dépendance européenne aux importations » ; « l'introduction d'une définition de l'actif agricole pour équilibrer le calcul des aides qui aujourd'hui ne se font qu'à l'hectare », « le doublement des aides pour les jeunes agriculteurs » et surtout le plafonnement des aides à 500 000 euros pour le premier pilier et à un million d'euros pour le second pilier (qui concerne la politique de développement rural) pour toute personne physique alors que le Conseil avait préféré n'en imposer aucun.

Enfin, le Parlement a voté pour l'obligation du paiement redistributif (redouté par certains pays) avec l'ambition de privilégier l'installation de nouvelles exploitations à l'agrandissement de celles déjà existantes. Le groupe Renaissance s'est dit « fier », vendredi, de cette « réforme de la PAC courageuse. S'y opposer aurait été équivalent à refuser le verdissement, à accepter le statu quo et à renoncer à une meilleure politique commune ».

« Le compte n'y est pas »

Ce satisfecit fait pleurer les écologistes, la Gauche unitaire européenne ainsi que les associations et ONG prônant des pratiques plus vertueuses pour l'environnement et la biodiversité et qui espéraient un changement radical du modèle agricole, jugé « trop productiviste ». « Le compte n'y est pas. »

Pire, on parle de recul. Même la jeune Greta Thunberg était venue mettre son grain de sel dans le débat, en marge de l'examen des textes par le Parlement européen. Elle avait lancé un appel sur les réseaux sociaux aux eurodéputés : « Vos objectifs et vos déclarations sur le climat n'auront pas de sens si vous continuez à voter pour les intérêts des lobbies commerciaux. Vous avez ici la chance de transformer des mots vides de sens en actions. Les regards des générations futures sont fixés sur vous. Vous n'avez plus d'excuses. »

"Cette PAC est une erreur historique. "

Le constat des écologistes est sans appel : « C'est une catastrophe. Cette PAC est une erreur historique. Rien, dans ces textes, ne conduit vers un changement de modèle. On ne change pas le cœur du réacteur », lâche Benoît Biteau, député écologiste au Parlement européen au sein du groupe des Verts.

L'agriculteur et agronome de Charente-Maritime dénonce « un plafonnement des aides trop haut qui va permettre à 20 % des agriculteurs de continuer à capter 80 % des aides » ; « des écorégimes reposant sur des mesures au choix, à piquer dans une liste à la Prévert et qui, de surcroît, demande aux agriculteurs des pratiques sur la base du volontariat » ; « une conditionnalité qui n'a pas bougé d'un iota par rapport aux conditions actuelles du verdissement pourtant épinglé par la Cour des comptes ». Enfin, cette réforme introduit, avec les plans stratégiques nationaux, la notion de renationalisation d'une politique « qui n'a plus rien de commune », dénonce-t-il.

« Nous avons une chance historique de réformer la PAC et de dire aux entreprises qui ne répondent pas aux attentes sociétales, ni aux défis climatiques, ni aux défis bio ou encore aux défis de la souveraineté alimentaire : "Vous n'aurez plus droit à de l'argent public. L'argent public sera plutôt consacré à la transition agroécologique." Malheureusement, la chance n'a pas été saisie. »

Pour autant, rien n'est vraiment joué, car Conseil, Parlement et Commission vont entrer, de mars à juin, dans les trilogues, des discussions pour accorder leurs ambitions sur trois textes communs. Et, on l'espère, ambitieux.

<https://images.sudouest.fr/2020/10/25/5f95aeca66a4bde903d0c6e4/golden/la-nouvelle-politique.jpg>

La nouvelle Politique agricole commune durera jusqu'en 2027. © Crédit photo :
ILLUSTRATION AFP



Pas assez verte, la future PAC?

AGRICULTURE Le Parlement européen a voté un ensemble de mesures destinées à « verdir » la PAC, à appliquer à partir de 2023

Pas assez verte, la future PAC?
AGRICULTURE

Le Parlement européen a voté un ensemble de mesures destinées à « verdir » la PAC, à appliquer à partir de 2023

Le Parlement européen a adopté vendredi une nouvelle politique agricole commune (PAC) plus « verte » pour l'UE, qu'il doit désormais négocier avec les États, mais que les ONG et nombre d'eurodéputés jugent très insuffisante pour répondre aux enjeux environnementaux. Les eurodéputés ont voté à une large majorité les trois rapports constituant la future PAC. Les ministres des 27 États membres s'étaient, eux, mis d'accord mercredi sur leur feuille de route après d'âpres pourparlers. Désormais, eurodéputés, États et Commission (l'exécutif européen) devront trancher d'ici début 2021 sur les règles qui s'appliqueront à partir de 2023.

Tous assurent vouloir verdir la nouvelle politique. Les eurodéputés ont ainsi voté pour conditionner les aides européennes au respect par les agriculteurs de pratiques environnementales renforcées. Les écorégimes - des primes accordées aux participants à des programmes environnementaux plus exigeants - seront obligatoires : les États devront y consacrer au moins 30% des paiements directs de l'UE aux exploitants (les ministres ne

préconisent qu'un minimum de 20%), des niveaux cependant très en deçà des recommandations des ONG environnementales.

Un budget de 387 milliards

L'agriculture - gros émetteur de gaz à effet de serre - est un levier crucial : avec un budget d'environ 387 milliards d'euros pour sept ans, la PAC est le premier poste budgétaire de l'UE. Les eurodéputés prévoient de consacrer au moins 35% du budget du développement rural à des mesures liées à l'environnement et au climat. Soucieux de protéger les petites exploitations, ils ont voté pour réduire progressivement les paiements directs annuels aux agriculteurs au-dessus de 60000 euros et de les plafonner à 100000 euros.

Enfin, les textes prévoient d'octroyer une marge de manœuvre accrue aux gouvernements pour la distribution des fonds européens. « C'est un bon compromis. La PAC devra être cohérente avec les objectifs de l'accord de Paris (sur le climat) et le Pacte vert européen », souligne l'eurodéputé Pascal Canfin (Renew, libéraux).

L'architecture de la nouvelle PAC a cependant été élaborée en 2018, avant les stratégies européennes du Pacte vert et « De la ferme à l'assiette » adoptées au printemps 2020, qui visent notamment à réduire de 50% l'usage de pesticides

d'ici à 2030 tout en réservant un quart des terres aux cultures biologiques.

Pour autant, Mathieu Courgeau, agriculteur français et membre du groupement « Good Food Good Farming » (400 ONG en Europe) estime que le texte des eurodéputés « ne garantit pas suffisamment de redistribution des aides vers les petites et moyennes fermes. Il est très déséquilibré en faveur d'une industrialisation de l'agriculture », explique-t-il.

« C'est une catastrophe [...] On se souviendra qu'en 2020, l'Europe a renationalisé la PAC et loupé la transition environnementale », abonde l'eurodéputé socialiste Marc Tarabella. Son groupe (S & D, sociaux-démocrates) s'est divisé sur le vote.

Les Verts, fustigeant une « erreur historique » et des « écrans de fumée verte », ont rejeté le texte : alors que « 80% des aides de la PAC finissent entre les mains des 20% de bénéficiaires les plus favorisés », « les mécanismes visant une distribution plus équitable ont tous été rejetés », critiquent-ils. Même opposition de la Gauche unitaire européenne, dont la délégation française (France insoumise) a dénoncé des « logiques de rentabilité ».

« Après avoir salué le Pacte vert, les eurodéputés ont raté l'occasion de faire de ses objectifs une réalité juridique contraignante », a déploré



l'avocate Lara Fornabaio, de ClientEarth. Désormais, les opposants en appellent à la Commission européenne pour peser dans les négociations.



Les critiques se concentrent sur le déséquilibre des aides entre agriculture industrielle et petites structures.

■



Les eurodéputés adoptent une nouvelle politique agricole commune plus "verte"

Le Parlement européen a adopté vendredi, à une large majorité, les trois rapports constituant la future politique agricole commune (PAC), plus "verte" pour l'UE. Les ministres des 27 Etats membres s'étaient, eux, mis d'accord mercredi sur leur feuille de route après d'âpres pourparlers. Désormais, sur la base de leurs propositions respectives, eurodéputés, Etats et Commission devront négoier et trancher d'ici début 2021 sur les règles qui s'appliqueront à partir de 2023. Tous assurent vouloir "verdir" la nouvelle politique.

Alors que Bruxelles vise la neutralité carbone en 2050, l'agriculture – gros émetteur de gaz à effet de serre – est un levier crucial : avec un budget déjà fixé d'environ 387 milliards d'euros pour sept ans, la PAC est le premier poste budgétaire de l'UE.

Les eurodéputés ont ainsi voté pour conditionner les aides européennes au respect par les agriculteurs de pratiques environnementales renforcées. Les écorégimes – des primes accordées aux agriculteurs participant à des programmes environnementaux plus exigeants – seront obligatoires : les Etats devront y consacrer au moins 30 % des paiements directs de l'UE aux exploitants. Les ministres des Vingt-Sept préconisent de n'y allouer qu'un minimum de 20 % – mais ces niveaux restent très en deçà des recommandations des organisations environnementales.

Les eurodéputés prévoient de consacrer au moins 35 % du budget du développement rural à des mesures liées à l'environnement et au climat. Soucieux de protéger les petites exploitations, ils ont également voté pour réduire progressivement les paiements directs annuels aux agriculteurs au-dessus de 60 000 euros et de les plafonner à 100 000 euros.

Enfin, les textes prévoient d'octroyer une marge de manœuvre accrue aux gouvernements pour la distribution des fonds européens, à condition de respecter les engagements environnementaux et climatiques de l'UE.

"Bon compromis" et "erreur historique"

"C'est un bon compromis qui apporte un réel changement. La PAC devra être cohérente avec les objectifs de l'accord de Paris (sur le climat) et le +Pacte vert+ européen", souligne l'eurodéputé (Renew Europe) Pascal CANFIN. L'architecture de la nouvelle PAC a cependant été élaborée en 2018, avant les stratégies européennes du Pacte vert et "De la ferme à l'assiette" adoptées au printemps 2020 : celles-ci visent notamment à réduire de 50 % l'usage de pesticides d'ici 2030 tout en réservant un quart des terres aux cultures biologiques. Pour sa part, l'eurodéputée (PPE) française Anne SANDER vante "un texte équilibré, dont les objectifs correspondent aux réalités du terrain", une "synthèse" entre développement économique, préoccupations sociales et "durabilité environnementale".

Pour autant, M. Mathieu COURGEAU, membre du groupement "Good Food Good Farming" (400 ONG en Europe) s'est dit "très déçu". Après le "texte rétrograde" des ministres, celui des eurodéputés "ne garantit pas suffisamment de redistribution des aides vers les petites et moyennes fermes. Il est très déséquilibré en faveur d'une industrialisation de l'agriculture et insuffisant pour assurer sa transition écologique", explique-t-il. Les Verts, fustigeant une "erreur historique", ont rejeté le texte : alors que "80 % des aides de la PAC finissent entre les mains des 20 % de bénéficiaires les plus favorisés", "les mécanismes visant une distribution plus équitable ont tous été rejetés", à l'image de la "revalorisation du paiement redistributif" envers les petites exploitations, critiquent-ils. Désormais, les opposants en appellent à la Commission européenne pour peser dans les négociations. "Elle devra agir de façon décisive. Sinon, le Pacte vert est gravement menacé", selon WWF.



Une PAC aux reflets verts, mais sans révolution

Le Parlement européen a voté, à une large majorité, les contours de sa future politique agricole commune, qu'il a voulue plus adaptées aux exigences environnementales. Un « verdissement » qui ne convainc pas

Valérie Deymes

v. deymes@sudouest.fr
 V

endredi 23 octobre 2020, 17h30. Le Parlement européen a voté à une large majorité (425 voix pour et 212 contre) les trois textes de la future Politique agricole commune (PAC) 2021-2027. Ils rendent une copie qualifiée de plus « verte », plus ambitieuse sur le volet environnemental. Dans le même temps, la plateforme baptisée « Pour une autre PAC », qui réunissait 43 organisations agricoles et ONG ayant milité contre les textes, annonçait son changement de nom : « Pour une autre fois ». Une manière de marquer sa déception : le changement de modèle agricole tant espéré ne sera pas au programme des sept prochaines années. Après la bataille médiatique de la semaine passée, à coup de communiqués et de conférences de presse des deux camps, la révolution de la PAC a-t-elle finalement eu lieu?

En début de semaine, les âpres discussions au Conseil de l'Europe entre les ministres des 27 États membres avaient donné le ton. Au centre des débats les « écorégimes » (ou « écoshemes ») : des dispositifs qui comprendront des mesures et des objectifs environnementaux

renforcés que les États membres auront l'obligation de mettre en œuvre. Il fallait décider du pourcentage d'aides directes (le premier pilier) à y consacrer. La France avait poussé à la roue pour qu'il soit de 30%. Il aura fallu deux jours et une très longue nuit pour que le Conseil finisse par opter, du bout des lèvres, pour 20%.

« Réforme courageuse »

Une fois la copie des ministres rendue, en début de semaine, c'était aux eurodéputés d'écrire la leur. Là aussi, le compromis a joué et les trois principaux partis (PPE à droite, libéraux de Renew et sociaux-démocrates du S & D) ont soumis au vote leur texte commun tandis qu'un millier d'amendements venait alimenter le débat, dont celui des Verts demandant purement et simplement, le « rejet ». Des amendements qui ont amélioré la copie du Conseil. Pascal Canfin, président de la Commission environnement, s'est félicité, au nom du groupe Renaissance (élu LREM, Modem, Agir et Mouvement radical au sein d'Europe Renew) d'un certain nombre d'avancées, à commencer par le passage de 20 à 30% du budget des aides directes pour récompenser les pratiques environnementales inscrites dans les

écorégimes.

Mais aussi « le renforcement des conditionnalités vertes déjà existantes » ; « l'obligation pour les États membres d'instaurer des mesures pour le développement des cultures de protéines végétales afin de diminuer la dépendance européenne aux importations » ; « l'introduction d'une définition de l'actif agricole pour équilibrer le calcul des aides qui aujourd'hui ne se font qu'à l'hectare » ; le doublement des aides pour les jeunes agriculteurs » et surtout le plafonnement des aides à 500 000 euros pour le premier pilier et à un million d'euros pour le second pilier (qui concerne la politique de développement rural) pour toute personne physique alors que le Conseil avait préféré n'en imposer aucun. Enfin, le Parlement a voté pour l'obligation du paiement redistributif (redouté par certains pays) avec l'ambition de privilégier l'installation de nouvelles exploitations à l'agrandissement de celles déjà existantes. Le groupe Renaissance s'est dit « fier », vendredi, de cette « réforme de la PAC courageuse. S'y opposer aurait été équivalent à refuser le verdissement, à accepter le statu quo et à renoncer à une meilleure politique commune ».

« **Le compte n'y est pas** »

Ce satisfecit fait pleurer les écologistes, la Gauche unitaire européenne ainsi que les associations et ONG prônant des pratiques plus vertueuses pour l'environnement et la biodiversité et qui espéraient un changement radical du modèle agricole, jugé « trop productiviste ». « Le compte n'y est pas. » Pire, on parle de recul. Même la jeune Greta Thunberg était venue mettre son grain de sel dans le débat, en marge de l'examen des textes par le Parlement européen. Elle avait lancé un appel sur les réseaux sociaux aux eurodéputés : « Vos objectifs et vos déclarations sur le climat n'auront pas de sens si vous continuez à voter pour les intérêts des lobbies commerciaux. Vous avez ici la chance de transformer des mots vides de sens en actions. Les regards des générations futures sont fixés sur vous. Vous n'avez plus d'excuses. » Le constat des écologistes est sans appel : « C'est une catastrophe. Cette PAC est une erreur historique. Rien, dans ces textes, ne conduit vers un changement de modèle. On ne change pas le cœur du réacteur », lâche Benoît Biteau, député écologiste au Parlement européen au sein du groupe des Verts. L'agriculteur et agronome de Charente-Maritime dénonce « un plafonnement des aides trop haut qui va permettre à 20% des agriculteurs de continuer à capter 80% des aides » ; « des écorégimes reposant sur des mesures au choix, à piquer dans une liste à la Prévert et qui, de surcroît, demande aux agriculteurs des pratiques sur la base du volontariat » ; « une conditionnalité qui n'a pas bougé d'un iota par

rapport aux conditions actuelles du verdissement pourtant épinglé par la Cour des comptes ». Enfin, cette réforme introduit, avec les plans stratégiques nationaux, la notion de renationalisation d'une politique « qui n'a plus rien de commune », dénonce-t-il.

« Nous avons une chance historique de réformer la PAC et de dire aux entreprises qui ne répondent pas aux attentes sociétales, ni aux défis climatiques, ni aux défis bio ou encore aux défis de la souveraineté alimentaire : "Vous n'aurez plus droit à de l'argent public. L'argent public sera plutôt consacré à la transition agroécologique." Malheureusement, la chance n'a pas été saisie. »

Pour autant, rien n'est vraiment joué, car Conseil, Parlement et Commission vont entrer, de mars à juin, dans les trilogues, des discussions pour accorder leurs ambitions sur trois textes communs. Et, on l'espère, ambitieux. Une PAC aux reflets verts, mais sans révolution

Le Parlement européen a voté, à une large majorité, les contours de sa future politique agricole commune, qu'il a voulue plus adaptées aux exigences environnementales. Un « verdissement » qui ne convainc pas

« S'opposer serait revenu à refuser le verdissement » (Pascal Canfin) Si autant de voix se sont élevées contre les textes de la réforme de la Politique agricole commune, c'est que ceux-ci ont été réfléchis et posés sur le papier en 2018. Soit bien avant les stratégies européennes du « Pacte Vert » et de « De la ferme à l'assiette » Deux stratégies votées au printemps dernier, qui imposent un certain nombre de mesures en

faveur de l'environnement telles que : la réduction de 30% des gaz à effet de serre, de 20% de l'utilisation des fertilisants, de 50% des pesticides et de 50% des antibiotiques dans l'élevage d'ici à 2030. Sans oublier l'objectif de 25% de la surface agricole utile européenne en bio. Des objectifs qui auraient dû ou qui devraient sous-tendre les dispositifs de la future PAC.

LE CHIFFRE

C'est, en milliards d'euros, le montant du budget de la PAC, pour les sept prochaines années. Il s'agit du premier poste de dépenses (un tiers) de l'Union européenne. 387

« Cette PAC est une erreur historique. » (Benoît Biteau)



La nouvelle Politique agricole commune durera jusqu'en 2027.





[Synthèse] Nouvelle PacAprès une semaine de négociations et de vote, quelles avancées ?

26/10/2020 | par Delphine Jeanne

Terre-net Média

Les négociations sur la future Pac étaient au premier plan la semaine du 19 octobre, avec d'une part les discussions au sein du conseil des ministres, et de l'autre le vote des eurodéputés sur les trois textes de la réforme, intervenu en fin de semaine. Les positions finales du Parlement et du conseil divergent d'ailleurs sur certains points, notamment le fameux pourcentage d'aides dédiées aux ecoschemes.



Le conseil et le Parlement de l'UE ont adopté, la semaine dernière, leur position respective sur la nouvelle Pac. (©Pixabay)

Ouvrant la semaine de débat, le conseil des ministres de l'agriculture de l'Union européenne s'est réuni du 19 au 21 octobre avec, au final, un compromis obtenu tard dans la nuit du 20 au 21 octobre. Un texte qui contient « beaucoup d'avancées pour l'agriculture française » et « vraie logique agroécologique », selon le ministère français de l'agriculture qui s'est félicité de l'accord.

La France se satisfait notamment de la décision de **rendre obligatoire les éco-régimes** (ecoscheme) et de leur consacrer **20 % de l'enveloppe du premier pilier**, alors qu'un certain nombre de pays auraient préféré qu'ils restent optionnels (et moins dotés financièrement). Parmi les autres points validés par le Conseil, on peut citer la prolongation du régime de autorisations de plantation pour la vigne jusqu'en 2040, la **transparence des Gaec**, la possibilité de soutenir certains secteurs, comme les protéines végétales, grâce aux aides couplées (jusqu'à 15 %). Le paiement redistributif reste en revanche facultatif, tout comme le plafonnement des aides.

Vote des eurodéputés

Le Parlement européen s'est également prononcé, du 21 au 23 octobre, sur les trois rapports de la future Pac.

Allant plus loin que le conseil, les eurodéputés ont ainsi décidé de consacrer **30 % des paiements directs aux eco-schemes**, de **réduire progressivement les paiements directs annuels aux agriculteurs au-dessus de 60 000 euros et pour les plafonner à 100 000 euros**, et de consacrer au moins 35 % du budget du développement rural à des mesures liées à l'environnement et au climat.

Une Pac insuffisamment verte ?

Si une majorité d'eurodéputés ont salué ce vote en faveur d'une Pac « plus verte », les ONG environnementales ont en revanche exprimé leur déception.

En l'honneur du vote à l'instant d'une réforme a minima de la #PAC par le Parlement européen, #PouruneautrePAC devient #Pouruneautrefois : une autre fois peut-être, quand il sera trop tard, on changera de cap pour notre agriculture... ??

— Pour une autre PAC (@pouruneautrepac) October 23, 2020

Certains députés, comme Marc Tarabella (socialiste), ont également critiqué le manque d'ambition des textes : « on se souviendra qu'en 2020, l'Europe a renationalisé la Pac et loupé la transition environnementale ». Des critiques qu'avaient déjà émises Eric Andrieu (groupe socialiste), pour qui les 30 % d'ecoscheme n'apportent **rien de plus que les 30 % liés à la conditionnalité dans la Pac actuelle**, tout en augmentant le risque de **renationalisation** et donc de concurrence déloyale entre les pays de l'UE. Ce dernier s'est cependant félicité de l'adoption par le Parlement de son rapport sur le volet Organisation commune de marché (OCM).

Très heureux de vs annoncer que mon rapport pr des mécanismes efficaces pr prévenir et gérer les crises agricoles a été voté à la majorité. Il est impératif que les agriculteurs puissent obtenir un revenu + équitable & stable Pr les soutenir ds la transition verte 1/2 #OCM#PAC
pic.twitter.com/J6ENp7PzQ9

— Eric Andrieu (@EricAndrieuEU) October 23, 2020

Enfin si le député européen Pascal Canfin (Renew), président de la Commission environnement, a estimé que « la Pac sera un levier pour réaliser l'ambition du Pacte vert », la cohérence entre les stratégies De la ferme à la table et Biodiversité de la nouvelle Commission reste encore à définir...

Après l'accord des 27 et le vote du Parlement, les discussions vont désormais **commencer en trilogues** pour trouver un compromis entre ces deux positions, et avec celle de la Commission européenne.

Tous droits de reproduction réservés - Contactez
Terre-net



[Synthèse] Nouvelle Pac Après une semaine de négociations et de vote, quelles avancées ?

Les négociations sur la future Pac étaient au premier plan la semaine du 19 octobre, avec d'une part les discussions au sein du conseil des ministres, et de l'autre le vote des eurodéputés sur les trois textes de la réforme, intervenu en fin de semaine. Les positions finales du Parlement et du conseil divergent d'ailleurs sur certains points, notamment le fameux pourcentage d'aides dédiées aux écoschémas.



Le conseil et le Parlement de l'UE ont adopté, la semaine dernière, leur position respective sur la nouvelle Pac. (©Pixabay)

Ouvrant la semaine de débat, le conseil des ministres de l'agriculture de l'Union européenne s'est réuni du 19 au 21 octobre avec, au final, un compromis obtenu tard dans la nuit du 20 au 21 octobre. Un texte qui contient « beaucoup d'avancées pour l'agriculture française » et « vraie logique agroécologique », selon le ministère français de l'agriculture qui s'est félicité de l'accord.

La France se satisfait notamment de la décision de **rendre obligatoire les éco-régimes** (ecoschéma) et de leur consacrer **20 % de l'enveloppe du premier pilier**, alors qu'un certain nombre de pays auraient préféré qu'ils restent optionnels (et moins dotés financièrement). Parmi les autres points validés par le Conseil, on peut citer la prolongation du régime de autorisations de plantation pour la vigne jusqu'en 2040, la **transparence des Gaec**, la possibilité de soutenir certains secteurs, comme les protéines végétales, grâce aux aides couplées (jusqu'à 15 %). Le paiement redistributif reste en revanche facultatif, tout comme le plafonnement des aides.

Vote des eurodéputés

Le Parlement européen s'est également prononcé, du 21 au 23 octobre, sur les trois rapports de la future Pac.

Allant plus loin que le conseil, les eurodéputés ont ainsi décidé de consacrer **30 % des paiements directs aux éco-schémas**, de **réduire progressivement les paiements directs annuels aux agriculteurs au-dessus de 60 000 euros et pour les plafonner à 100 000 euros**, et de consacrer au moins 35 % du budget du développement rural à des mesures liées à l'environnement et au climat.

Une Pac insuffisamment verte ?

Si une majorité d'eurodéputés ont salué ce vote en faveur d'une Pac « plus verte », les ONG environnementales ont en revanche exprimé leur déception.

En l'honneur du vote à l'instant d'une réforme a minima de la #PAC par le Parlement européen,

#PouruneautrePAC devient #Pouruneautrefois : une autre fois peut-être, quand il sera trop tard, on changera de cap pour notre agriculture... ??

— Pour une autre PAC (@pouruneautrepac) October 23, 2020

Certains députés, comme Marc Tarabella (socialiste), ont également critiqué le manque d'ambition des textes : « on se souviendra qu'en 2020, l'Europe a renationalisé la Pac et loupé la transition environnementale ». Des critiques qu'avaient déjà émises Eric Andrieu (groupe socialiste), pour qui les 30 % d'ecoscheme n'apportent **rien de plus que les 30 % liés à la conditionnalité dans la Pac actuelle**, tout en augmentant le risque de **renationalisation** et donc de concurrence déloyale entre les pays de l'UE. Ce dernier s'est cependant félicité de l'adoption par le Parlement de son rapport sur le volet Organisation commune de marché (OCM).

Très heureux de vs annoncer que mon rapport pr des mécanismes efficaces pr prévenir et gérer les crises agricoles a été voté à la majorité. Il est impératif que les agriculteurs puissent obtenir un revenu + équitable & stable Pr les soutenir ds la transition verte 1/2 #OCM#PAC
pic.twitter.com/J6ENp7PzQ9

— Eric Andrieu (@EricAndrieuEU) October 23, 2020

Enfin si le député européen Pascal Canfin (Renew), président de la Commission environnement, a estimé que « la Pac sera un levier pour réaliser l'ambition du Pacte vert », la cohérence entre les stratégies De la ferme à la table et Biodiversité de la nouvelle Commission reste encore à définir...

Après l'accord des 27 et le vote du Parlement, les discussions vont désormais **commencer en trilogues** pour trouver un compromis entre ces deux positions, et avec celle de la Commission européenne.

© Tous droits de reproduction réservés - Contactez Terre-net



Les ecoschemes au cœur des trilogues à venir sur la Pac

Plus de deux ans après la première proposition de la Commission européenne, le Conseil et le Parlement européens ont finalisé leur position sur la prochaine Politique agricole commune, respectivement le 21 et le 23 octobre. Les trois instances devront maintenant tomber d'accord sur le texte final, lors des trilogues, et notamment sur les contours définitifs du dispositif des ecoschemes, très attendu par le secteur agricole.

A la tête de l'Union européenne durant le second semestre 2020, l'Allemagne s'est fixée comme objectif de boucler le dossier de la réforme de la Politique agricole commune, dont la version 2021-2027 entrera en vigueur avec au moins deux ans de retard. Une première étape non négligeable a été franchie la semaine dernière, avec la finalisation des positions du Conseil et du Parlement européens, les 21 et 23 octobre. Deux jours et une nuit auront été nécessaires au premier, plusieurs jours de vote et le passage en revue de plus de 1900 amendements pour le second. Le motion de rejet du compromis proposé au vote au Parlement a été retoquée. 38 % des eurodéputés ont néanmoins voté pour cette dernière ou se sont abstenus.

20 ou 30 % pour les ecoschemes

Les deux instances font valoir la couleur verte de leur position respective. Celles-ci reposent notamment sur les « ecoschemes », ou écorégimes. Le compromis du Conseil européen prévoit que ce dispositif mobilise, de manière obligatoire dès le 1er janvier 2023, 20 % des fonds du premier pilier. Ceux-ci seraient conditionnés à la mise en œuvre de mesures environnementales ou de bien-être animal. La position du Parlement va un peu plus loin avec des paiements directs alloués à ce dispositif. La liste des actions qui seront concernées par ces éco-régimes seront à préciser au sein des Plan nationaux stratégiques (PSN), en cours de rédaction par les Etats membres. Les députés souhaitent également consacrer au moins 35% du budget du développement rural à des mesures environnementales et climatiques. Par ailleurs, le Parlement a voté pour le doublement de l'aide aux jeunes agriculteurs. « Je fais partie des députés qui ont participé à la construction du compromis, je suis donc satisfait, mais reste vigilant sur la suite des négociations », réagit Jérémy Decerle, eurodéputé Renew (LaREM).

Des avancées encore possible lors des trilogues

Pour une partie de la gauche européenne et des ONG environnementales, la satisfaction n'est pas réellement au rendez-vous. La plateforme Pour une autre Pac regrette « un compromis au rabais », suite au vote du Parlement. Le maintien de la conditionnalité des aides à l'hectare et non à l'actif est particulièrement regretté. « Je peux comprendre qu'il y ait des déceptions, mais je trouve ça gonflé de rejeter totalement ce compromis, affirme Jérémy Decerle. Tout ce qui n'a pas été obtenu pourra être rediscuté lors des trilogues », insiste-t-il. Il réagit également aux critiques concernant le rejet de l'obligation de financer l'agriculture biologique via les ecoschemes. « Ces dispositifs sont là pour aller chercher les agriculteurs qui sont encore peu ou pas engagés dans des démarches environnementales, mais si les Etats membres souhaitent financer le bio ils le pourront. » L'heure est désormais aux trilogues entre la Commission, le Conseil et le Parlement. Aucune date n'a encore été arrêtée pour leur lancement, mais ceux-ci devraient débuter très prochainement, compte tenu de l'ambition allemande pour clôturer au plus vite ces négociations.



Une nouvelle PAC insuffisante pour relever les défis climatiques et agricoles

Natura-Sciences | Mis à jour le 26/10/2020 à 16:17 - Publié le 26/10/2020 à 15:51

Pas de commentaire

Le Parlement européen vient de voter sa version de la réforme de la PAC qui s'appliquera dans l'Union à partir de 2023. Une PAC a minima dénoncent plusieurs ONG. Le président de « [Pour une autre PAC](#) » analyse le texte pour Natura Sciences.



Le nouvelle version de la PAC votée par le Parlement européen donne toujours la priorité aux aides liées à la surface cultivée. PHOTO//CCO Domaine public

L'association « [Pour une Autre PAC](#) » regroupe [43 organisations](#). Fédérant des organisations paysannes, des organisations de citoyens-consommateurs, de solidarité internationale, de protection de l'environnement et du bien-être animal, elle œuvre pour une nouvelle politique agricole commune (PAC) ambitieuse, à la hauteur des défis de la décennie. Son président Mathieu Courgeau, éleveur de vaches laitières en Vendée, répond à nos questions sur la réforme en cours de discussion.

Natura Sciences : Pourquoi est-il important d'avoir une PAC ambitieuse ?

Mathieu Courgeau : La PAC est principalement un instrument de versement des subventions aux agriculteurs. C'est un outil très structurant pour toute l'agriculteur et l'alimentation. Il y a un vrai besoin que la PAC ne soit pas juste un guichet de distribution d'argent public, mais oriente les modèles agricoles. Les discussions actuelles concernent les règles de la PAC qui s'appliqueront à partir de 2023. À notre sens, il y a de vrais défis à relever. Dans plusieurs secteurs, les agriculteurs connaissent une réelle problématique de revenus. Il y a aussi une problématique de renouvellement des générations et d'emplois sur les territoires. Nous avons perdu quasiment la moitié des paysans depuis une vingtaine d'années. D'ici 10 ans, la moitié des agriculteurs partira à la retraite. Enfin, il y a d'importants défis environnementaux, climatiques et liés à la biodiversité.

Une grande majorité des agriculteurs sont dépendants des aides de la PAC, en particulier en élevage et en cultures céréalières. Par nature, les marchés agricoles sont très instables et soumis à des fluctuations importantes. C'est un secteur tellement stratégique que la puissance publique doit intervenir. Dans les années 1950, le choix qui avait été fait était d'intervenir sur les marchés avec

un accompagnement sur les prix, puis, avec la gestion de l'offre selon la méthode des quotas. Ces outils ont été démantelés sous la pression de l'Organisation mondiale du commerce pour s'aligner sur les prix internationaux dans les années 1990 et 2000.

L'agriculture européenne n'étant pas compétitive face aux importations de pays émergents ou en développement, il faut donner des aides aux agriculteurs si l'on veut conserver une force de production en Europe, car les protections aux frontières sont très faibles. Même avec les aides de la PAC, il faut de la régulation aux frontières européennes et plus de répartition de valeurs au sein des filières. Les accords de libre-échange amplifient ces sujets.

Quelles sont les aides de la PAC et les montants en jeu ?

Le premier critère de distribution des subventions de la PAC repose sur les surfaces. Plus un agriculteur exploite de surfaces, plus il reçoit de subventions. Les exploitations sur de petites surfaces comme les maraîchers ou les petits viticulteurs touchent très peu d'aides de la PAC. C'est donc ce critère qui concourt à l'agrandissement des fermes, à la concentration des productions et à l'abandon de l'élevage au profit des céréales. Il faudrait plutôt calibrer la distribution des aides de la PAC en fonction de l'intérêt général, de l'emploi et de la transition agroécologique.

En France, la PAC verse environ 9 milliards d'euros d'aides chaque année aux agriculteurs. Au niveau européen, c'est environ 58 milliards d'euros par an. La PAC repose sur deux piliers. Le premier concerne les aides découplées de la production – les aides directes liées à la surface cultivée-, ainsi que les aides couplées à la production – fonction du nombre de vaches allaitantes ou laitières, mais aussi la production de protéagineux ou de légumes d'industrie. Le deuxième pilier concerne le développement rural et l'environnement. Il comprend l'indemnité compensatoire d'handicap naturel (ICHN) pour les zones défavorisées et les zones de montagne, les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), ainsi que les mesures d'aides à l'agriculture bio, les aides à l'investissement et à l'installation de jeunes agriculteurs.

Le budget de la PAC se répartit à 70% sur le premier pilier et à 30% sur le deuxième. Les aides à la surface représentent environ 65% des aides, les MAEC autour de 10%, l'ICHN autour de 10%, les aides couplées à la production encore autour de 10% et plusieurs petites aides autour de 5%.

Sur quels aspects portent les négociations en cours ?

Trois textes définissant la prochaine PAC à partir de 2023 sont en cours de discussion. Le premier concerne les plans stratégiques, l'architecture environnementale de la PAC, la conditionnalité des aides et leur redistribution. Le deuxième définit les règles de l'organisation commune des marchés pour la régulation des marchés et le soutien à des filières particulières. Le troisième est le règlement horizontal pour définir son cadre, ses mécanismes de fonctionnement et de contrôle.

Après une version proposée mercredi dernier par le Conseil européen, regroupant les ministres de l'agriculture, le Parlement européen a voté sa version vendredi. Dans la suite des événements, le texte sera discuté dans un trilogue. Ces discussions entre Commission, Parlement et Conseil devraient aboutir au printemps 2021. Le cadre européen sera alors finalisé.

Actuellement, il n'y a pas de cap clair qui est donné. Beaucoup de mesures sont à la carte, facultatives. Il n'y a pas de mention claire au Pacte Vert européen. Chaque pays pourra faire à sa sauce. Le risque est qu'il y ait 27 PAC différentes, avec des pays qui sont sur un marché commun. Simplement, dans le vote des eurodéputés, il y a des avancées sur la gestion de l'offre et des outils de régulation des crises.

Les écorégimes constituent une tentative de verdir le premier pilier de la PAC. Quelle est la part du budget qui leur est attribuée ?

Probablement un peu plus de 20% du budget du premier pilier, ce qui est largement insuffisant à

nos yeux. Nous proposons 40%. De plus, la liste de mesures que chaque État membre pourra utiliser dans cet ecorégime est pour l'instant très large et ne comprend même pas l'agriculture biologique comme une mesure obligatoire par exemple. De manière générale, la nouvelle mouture de la PAC donnera plus de flexibilités aux États membres. L'ambition environnementale dépendra beaucoup de chaque État membre.

La PAC ne prend pas en compte le Pacte Vert de manière contraignante. Avec une plus grande latitude donnée aux États membres, chacun d'entre eux devra rendre un Plan stratégique national (PSN). C'est la déclinaison dans chaque État membre de la PAC. Les eurodéputés ont voté un amendement pour qu'il soit conforme au Green Deal. Les pays doivent travailler sur ces plans en parallèle des travaux du trilogue européen. Ils devront donc faire quelques ajustements pour que la PAC s'applique au 1er janvier 2023. L'ambition finale de la PAC dépendra beaucoup de chaque État membre et du montant des subventions transférées du premier au second pilier.

Les aides seront-elles plafonnées ?

Nous demandions un plafonnement de l'ensemble des aides à 50.000 euros. En juin 2018, la Commission européenne proposait d'avoir une dégressivité des aides directes liées au premier pilier, à partir de 60.000 euros, avec un plafond à 100.000 euros. Les ministres de l'agriculture européens sont d'accord sur ces chiffres mais rendent ce dispositif facultatif. Les eurodéputés veulent le rendre obligatoire. Le trilogue donnera le fin mot de l'histoire.

Le plafonnement concernerait les fermes de plus de 500 hectares. Les pays d'Europe de l'Est sont strictement opposés à cette mesure car elles comprennent plusieurs très grandes fermes. Mais cette disposition toucherait très peu d'agriculteurs en France. Ce sujet a toujours du mal à aboutir, nous avons conscience d'avoir perdu la bataille sur ce point.

Enfin, comment jugez-vous l'ambition du texte voté par le Parlement ?

Cela dépend du référentiel que vous considérez, la PAC 2014-2020 ou ce qu'il faudrait faire ? Il y a quelques petites avancées par rapport à la PAC précédente, mais cela dépendra beaucoup de ce que feront les États membres. Le référentiel de « *Pour une autre PAC* » repose sur les défis de la décennie à venir. On sait que le changement climatique s'accélère et que plus les mesures ambitieuses tardent, plus l'adaptation sera compliquée. Le défi concerne aussi la biodiversité, le renouvellement générationnel des agriculteurs partant à la retraite. Le texte n'est ainsi pas du tout à la hauteur des défis à venir.

Propos recueillis par Matthieu Combe

UNE NOUVELLE PAC INSUFFISANTE POUR RELEVER LES DÉFIS CLIMATIQUES ET AGRICOLES

Le Parlement européen vient de voter sa version de la réforme de la PAC qui s'appliquera dans l'Union à partir de 2023. Une PAC a minima dénoncent plusieurs ONG. Le président de « Pour une autre PAC » analyse le texte pour Natura Sciences.

Lire également : [Le voyageur face à la crise du coronavirus](#)

Cet article **[Une nouvelle PAC insuffisante pour relever les défis climatiques et agricoles](#)** est apparu en premier sur **[Natura Sciences](#)**.

Une nouvelle PAC insuffisante pour relever les défis climatiques et agricoles

 [Natura Sciences](#), le 26/10 à 15h51

 Par matt

 #Alimentation #agriculture biologique #agroécologie #crise agricole #pratiques agricoles



- Le Parlement européen vient de voter sa version de la [réforme](#) de la PAC qui s'appliquera dans l'Union à partir de 2023. Une PAC a minima dénoncent plusieurs ONG. Le président de « Pour une autre PAC » analyse le texte pour [Natura Sciences](#). Cet article *Une nouvelle PAC insuffisante pour relever les défis climatiques et agricoles* est apparu en premier sur [Natura Sciences](#).

 [Visiter le site](#)



Après une semaine de négociations et de vote, quelles avancées ?

Partager la publication "Après une semaine de négociations et de vote, quelles avancées ?"

Google+

Partager la publication "Après une semaine de négociations et de vote, quelles avancées ?"

LinkedIn

Partager la publication "Après une semaine de négociations et de vote, quelles avancées ?"

Facebook

Partager la publication "Après une semaine de négociations et de vote, quelles avancées ?"

Twitter

Partager la publication "Après une semaine de négociations et de vote, quelles avancées ?"

Email

Partager la publication "Après une semaine de négociations et de vote, quelles avancées ?"

Imprimer



Le conseil et le Parlement de l'UE ont adopté, la semaine dernière, leur position respective sur la nouvelle Pac. (©Pixabay)

Les négociations sur la future Pac étaient au premier plan la semaine du 19 octobre, avec d'une part les discussions au sein du conseil des ministres, et de l'autre le vote des eurodéputés sur les trois textes de la réforme, intervenu en fin de semaine. Les positions finales du Parlement et du conseil divergent d'ailleurs sur certains points, notamment le

fameux pourcentage d'aides dédiées aux ecoschemes.

Ouvrant la semaine de débat, le conseil des ministres de l'agriculture de l'Union européenne s'est réuni du 19 au 21 octobre avec, au final, un compromis obtenu tard dans la nuit du 20 au 21 octobre. Un texte qui contient « beaucoup d'avancées pour l'agriculture française » et « vraie logique agroécologique », selon le ministère français de l'agriculture qui s'est félicité de l'accord.

Lire : Réforme de la Pac : accord des 27 sur la nouvelle politique agricole commune

La France se satisfait notamment de la décision de rendre obligatoire les éco-régimes (ecoscheme) et de leur consacrer 20 % de l'enveloppe du premier pilier, alors qu'un certain nombre de pays auraient préféré qu'ils restent optionnels (et moins dotés financièrement). Parmi les autres points validés par le Conseil, on peut citer la prolongation du régime de autorisations de plantation pour la vigne jusqu'en 2040, la transparence des Gaec, la possibilité de soutenir certains secteurs, comme les protéines végétales, grâce aux aides couplées (jusqu'à 15 %). Le paiement redistributif reste en revanche facultatif, tout comme le plafonnement des aides.

Lire : Accord des 27 sur la Pac : « beaucoup d'avancées pour l'agriculture française », selon le ministère

Vote des eurodéputés

Le Parlement européen s'est également prononcé, du 21 au 23 octobre, sur les trois rapports de la future Pac.

Lire : Nouvelle Pac : quels textes le Parlement UE va-t-il voter cette semaine ?

Allant plus loin que le conseil, les eurodéputés ont ainsi décidé de consacrer 30 % des paiements directs aux eco-schemes, de réduire progressivement les paiements directs annuels aux agriculteurs au-dessus de 60 000 euros et pour les plafonner à 100 000 euros, et de consacrer au moins 35 % du budget du développement rural à des mesures liées à l'environnement et au climat.

Lire : Les eurodéputés adoptent la nouvelle politique agricole commune

Une Pac insuffisamment verte ?

Si une majorité d'eurodéputés ont salué ce vote en faveur d'une Pac « plus verte », les ONG environnementales ont en revanche exprimé leur déception.

Lire : Le collectif « Pour une autre Pac » très déçu par le vote des eurodéputés

En l'honneur du vote à l'instant d'une réforme a minima de la #PAC par le Parlement européen, #PouruneautrePAC devient #Pouruneautrefois : une autre fois peut-être, quand il sera trop tard, on changera de cap pour notre agriculture...

— Pour une autre PAC (@pouruneautrePAC) October 23, 2020

Certains députés, comme Marc Tarabella (socialiste), ont également critiqué le manque d'ambition des textes : « on se souviendra qu'en 2020, l'Europe a renationalisé la Pac et loupé la transition environnementale ». Des critiques qu'avaient déjà émises Eric

Andrieu (groupe socialiste), pour qui les 30 % d'ecoscheme n'apportent rien de plus que les 30 % liés à la conditionnalité dans la Pac actuelle, tout en augmentant le risque de renationalisation et donc de concurrence déloyale entre les pays de l'UE. Ce dernier s'est cependant félicité de l'adoption par le Parlement de son rapport sur le volet Organisation commune de marché (OCM).

Très heureux de voir annoncer que mon rapport sur des mécanismes efficaces pour prévenir et gérer les crises agricoles a été voté à la majorité. Il est impératif que les agriculteurs puissent obtenir un revenu + équitable & stable Pour les soutenir dans la transition verte 1/2
#OCM#PAC pic.twitter.com/J6ENp7PzQ9

— Eric Andrieu (@EricAndrieuEU) October 23, 2020

Lire aussi : Éco-régimes, revenus agricoles... La nouvelle Pac est-elle déjà vouée à l'échec ?

Enfin si le député européen Pascal Canfin (Renew), président de la Commission environnement, a estimé que « la Pac sera un levier pour réaliser l'ambition du Pacte vert », la cohérence entre les stratégies De la ferme à la table et Biodiversité de la nouvelle Commission reste encore à définir...

Lire : Green Deal, Covid-19 et nouvelle Pac : la Commission européenne face au défi de la cohérence

Après l'accord des 27 et le vote du Parlement, les discussions vont désormais commencer en trilogues pour trouver un compromis entre ces deux positions, et avec celle de la Commission européenne.

Une nouvelle PAC insuffisante pour relever les défis climatiques et agricoles

ENVIRONNEMENT / ALIMENTATION

Le Parlement européen vient de voter sa version de la réforme de la PAC qui s'appliquera dans l'Union à partir de 2023. Une PAC a minima dénoncent plusieurs ONG. Le président de « Pour une autre PAC » analyse le texte pour Natura Sciences.

L'association « Pour une Autre PAC » regroupe [43 organisations](#). Fédérant des organisations paysannes, des organisations de citoyens-consommateurs, de solidarité internationale, de protection de l'environnement et du [bien-être animal](#), elle œuvre pour une nouvelle politique agricole commune (PAC) ambitieuse, à la hauteur des défis de la décennie. Son président Mathieu Courgeau, éleveur de vaches laitières en Vendée, répond à nos questions sur la réforme en cours de discussion.

Natura Sciences : Pourquoi est-il important d'avoir une PAC ambitieuse ?

Mathieu Courgeau : La PAC est principalement un instrument de versement des subventions aux agriculteurs. C'est un outil très structurant pour toute l'agriculture et l'alimentation. Il y a un vrai besoin que la PAC ne soit pas juste un guichet de distribution d'argent public, mais oriente les modèles agricoles. Les discussions actuelles concernent les règles de la PAC qui s'appliqueront à partir de 2023. À notre sens, il y a de vrais défis à relever. Dans plusieurs secteurs, les agriculteurs connaissent une réelle problématique de revenus. Il y a aussi une problématique de renouvellement des générations et d'emplois sur les territoires. Nous avons perdu quasiment la moitié des paysans depuis une vingtaine d'années. D'ici 10 ans, la moitié des agriculteurs partira à la retraite. Enfin, il y a d'importants défis environnementaux, climatiques et liés à la biodiversité.

Une grande majorité des agriculteurs sont dépendants des aides de la PAC, en particulier en élevage et en cultures céréalières. Par nature, les marchés agricoles sont très instables et soumis à des fluctuations importantes. C'est un secteur tellement stratégique que la puissance publique doit intervenir. Dans les années 1950, le choix qui avait été fait était d'intervenir sur les marchés avec un accompagnement sur les prix avec la gestion de l'offre selon la méthode des quotas. Ces outils ont été démantelés sous la pression de l'Organisation mondiale du commerce pour s'aligner sur les prix internationaux dans les années 1990 et 2000.

L'agriculture européenne n'étant pas compétitive face aux importations de pays émergents ou en développement, il faut donner des aides aux agriculteurs si l'on veut conserver une force de production en Europe, car les protections aux frontières sont très faibles. Même avec les aides de la PAC, il faut de la régulation aux frontières européennes et plus de répartition de valeurs au sein des filières. Les accords de libre-échange amplifient ces sujets.

Quelles sont les aides de la PAC et les montants en jeu ?

Le premier critère de distribution des subventions de la PAC repose sur les surfaces. Plus un agriculteur exploite de surfaces, plus il reçoit de subventions. Les exploitations sur de petites surfaces comme les maraîchers ou les petits viticulteurs touchent très peu d'aides de la PAC. C'est donc ce critère qui concourt à l'agrandissement des fermes, à la concentration des productions et à l'abandon de l'élevage au profit des céréales. Il faudrait plutôt calibrer la distribution des aides de la PAC en fonction de l'intérêt général, de l'emploi et de la transition agroécologique.

En France, la PAC verse environ 9 milliards d'euros d'aides chaque année aux agriculteurs. Au niveau européen, c'est environ 58 milliards d'euros par an. La PAC repose sur deux piliers. Le premier concerne les aides découplées de la production – les aides directes liées à la surface cultivée-, ainsi que les aides couplées à la production – fonction du nombre de vaches allaitantes ou laitières, mais aussi la production de protéagineux ou de légumes d'industrie. Le deuxième pilier concerne le développement rural et l'environnement. Il comprend l'indemnité compensatoire d'handicap naturel (ICHN) pour les zones défavorisées et les zones de montagne, les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), ainsi que les mesures d'aides à l'agriculture bio, les aides à l'investissement et à l'installation de jeunes agriculteurs.

Le budget de la PAC se répartit à 70% sur le premier pilier et à 30% sur le deuxième. Les aides à la surface représentent environ 65% des aides, les MAEC autour de 10%, l'ICHN autour de 10%, les aides couplées à la production encore autour de 10% et plusieurs petites aides autour de 5%.

Sur quels aspects portent les négociations en cours ?

Trois textes définissant la prochaine PAC à partir de 2023 sont en cours de discussion. Le premier concerne les plans stratégiques, l'architecture environnementale de la PAC, la conditionnalité des aides et leur redistribution. Le deuxième définit les règles de l'organisation commune des marchés pour la régulation des marchés et le soutien à des filières particulières. Le troisième est le règlement horizontal pour définir son cadre, ses mécanismes de fonctionnement et de contrôle.

Après une version proposée mercredi dernier par le Conseil européen, regroupant les ministres de l'agriculture, le Parlement européen a voté sa version vendredi. Dans la suite des événements, le texte sera discuté dans un trilogue. Ces discussions entre Commission, Parlement et Conseil devraient aboutir au printemps 2021. Le cadre européen sera alors finalisé.

Actuellement, il n'y a pas de cap clair qui est donné. Beaucoup de mesures sont à la carte, facultatives. Il n'y a pas de mention claire au Pacte Vert européen. Chaque pays pourra faire à sa sauce. Le risque est qu'il y ait 27 PAC différentes, avec des pays qui sont sur un marché commun. Simplement, dans le vote des eurodéputés, il y a des avancées sur la gestion de l'offre et des outils de régulation des crises.

Les écorégimes constituent une tentative de verdir le premier pilier de la PAC. Quelle est la part du budget qui leur est attribuée ?

Probablement un peu plus de 20% du budget du premier pilier, ce qui est largement insuffisant à nos yeux. Nous proposons 40%. De plus, la liste de mesures que chaque État membre pourra utiliser dans cet écorégime est pour l'instant très large et ne comprend même pas l'agriculture biologique comme une mesure obligatoire par exemple. De manière générale, la nouvelle mouture de la PAC donnera plus de flexibilités aux États membres. L'ambition environnementale dépendra beaucoup de chaque État membre.

La PAC ne prend pas en compte le Pacte Vert de manière contraignante. Avec une plus grande latitude donnée aux États membres, chacun d'entre eux devra rendre un Plan stratégique national (PSN). C'est la déclinaison dans chaque État membre de la PAC. Les eurodéputés ont voté un amendement pour qu'il soit conforme au Green Deal. Les pays doivent travailler sur ces plans en parallèle des travaux du trilogue européen. Ils devront donc faire quelques ajustements pour que la PAC s'applique au 1er janvier 2023. L'ambition finale de la PAC dépendra beaucoup de chaque État membre et du montant des subventions transférées du premier au second pilier.

Les aides seront-elles plafonnées ?

Nous demandons un plafonnement de l'ensemble des aides à 50.000 euros. En juin 2018, la Commission européenne proposait d'avoir une dégressivité des aides directes liées au premier pilier, à partir de 60 000 euros, avec un plafond à 100.000 euros. Les ministres de l'agriculture européens sont d'accord sur ces chiffres mais rendent ce dispositif facultatif. Les eurodéputés veulent le rendre obligatoire. Le trilogue donnera le fin mot de l'histoire.

Le plafonnement concernerait les fermes de plus de 500 hectares. Les pays d'Europe de l'Est sont strictement opposés à cette mesure car elles comprennent plusieurs très grandes fermes. Mais cette disposition toucherait très peu d'agriculteurs en France. Ce sujet a toujours du mal à aboutir, nous avons conscience d'avoir perdu la bataille sur ce point.

Finalement, comment jugez-vous l'ambition du texte voté par le Parlement ?

Cela dépend du référentiel que vous considérez, la PAC 2014-2020 ou ce qu'il faudrait faire ? Il y a quelques petites avancées par rapport à la PAC précédente, mais cela dépendra beaucoup de ce que feront les États membres. Le référentiel de « *Pour une autre PAC* » repose sur les défis de la décennie à venir. On sait que le changement climatique s'accélère et que plus les mesures ambitieuses tardent, plus l'adaptation sera compliquée. Le défi concerne aussi la biodiversité, le renouvellement générationnel des agriculteurs partant à la retraite. Le texte n'est ainsi pas du tout à la hauteur des défis à venir.

La nouvelle politique agricole commune sera-t-elle vraiment plus verte ?



Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, visite une serre de l'exploitation maraîchère. • FRANCK CRUSIAUX/REA

D'un côté, Julien Denormandie, 40 ans, un ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation presque euphorique. « *Après de nombreuses heures de négociations, nous avons obtenu un accord qui correspond aux attentes fortes de la France : des mesures environnementales obligatoires pour tous les États membres, permettant d'éviter toute distorsion de concurrence. C'est donc une Pac plus verte, mais surtout plus juste.* »

De l'autre, Mathieu Courgeau, 35 ans, producteur de lait bio en Vendée, membre de la Confédération paysanne et surtout porte-parole du collectif Pour une autre Pac, composé de 43 organisations paysannes, environnementales, de consommateurs et de solidarité internationale (dont Chrétiens dans le monde rural, le Mouvement rural de jeunesse chrétienne, le Secours catholique et CCFD-Terre solidaire) qui est d'un avis radicalement contraire : « *C'est un accord entre néant et retour en arrière qui condamne la prochaine Pac à servir, pour l'essentiel, un modèle agricole productiviste obsolète, qui ruine à la fois les paysans et la biodiversité.* »

Cette passion s'explique par les enjeux qui sont immenses. En effet, la politique agricole commune – négociée la semaine dernière par les 27 ministres de l'agriculture de l'Union européenne, puis, votée par le Parlement européen – reste, avec 387 milliards d'euros, le plus grand budget européen. Son importance est donc capitale non seulement pour le monde agricole, mais aussi pour l'alimentation des Européens et les enjeux climatiques et écologiques du Vieux Continent. L'occasion de la décrypter



Nouvelle PAC : place aux négociations Conseil – Parlement – Commission



Localtis

Publié le 27 Octobre 2020 par Frédéric Fortin / MCM Presse pour Localtis dans Europe et international

Dans la douleur, après de longues et âpres négociations, le Conseil des ministres de l'UE et le Parlement européen ont finalement pu arrêter la semaine passée – chacun de leur côté – leur propre position sur la nouvelle politique agricole commune. Si l'essentiel a été adopté dans les deux cas, les points de divergences restent nombreux. Rapprocher ces deux versions, et celle de la Commission, ne sera pas plus aisé.

Lentement, la nouvelle politique agricole commune – composée de trois textes relatifs aux plans stratégiques (les aides des deux piliers), au règlement horizontal (financement, gestion et contrôle de la PAC) et à l'organisation commune du marché des produits agricoles proposés par la Commission européenne en 2018 et qui ne s'appliquera pas avant 2023 – prend forme. Deux étapes supplémentaires viennent d'être franchies la semaine dernière : la première au terme de négociations marathons, dans la nuit du 20 au 21 octobre, avec l'adoption, après deux ans et demi de discussions, d'une position commune par les ministres de l'Agriculture des Vingt-Sept ; la seconde le 23 octobre, avec l'adoption par le Parlement européen de sa propre position sur ces textes, après quatre jours de vote. Compte tenu des oppositions tant au sein du Conseil que du Parlement, ces compromis ont été salués. Reste désormais à concilier ces deux positions, sans oublier la Commission, ce qui sera tout sauf aisé.

"Renationalisation de la PAC"

Comme le proposait la Commission, dans une approche visant à privilégier "l'efficacité à la conformité", une plus grande liberté de gestion de la PAC sera octroyée aux États membres. Elle prend corps via les plans stratégiques nationaux, s'appliquant aux deux piliers, dans lesquels chaque État membre, au regard de ses spécificités préalablement analysées – un diagnostic qui n'a

pas été sans susciter le débat en France –, détermine des objectifs quantifiés et différentes d'actions pour atteindre les neuf "objectifs généraux" de l'UE (soutien des revenus agricoles, climat, biodiversité...). Le tout devant être validé par la Commission, qui a proposé au printemps dernier de rendre publics tous ses documents relatifs à l'évaluation de ces objectifs quantifiés et de ces plans.

Côté Parlement, comme dans d'autres cénacles, on ne goûte toutefois guère cette "renationalisation" de la PAC. Il a ainsi pris le soin de préciser dans le texte que "le modèle de mise en œuvre ne devrait pas donner lieu à 27 politiques agricoles nationales distinctes, puisqu'une telle situation mettrait en péril l'esprit commun de la PAC". "Si c'est le cas, nous ne pourrions éviter les distorsions et garantir une égalité de traitement entre les agriculteurs européens opérant au sein du marché unique et il s'agira de savoir quel État membre tirera le mieux son épingle du jeu, maximisera son avantage comparatif par rapport à ses voisins, retirera le plus d'argent avec le minimum de contrôle", avertit Anne Sander, députée européenne PPE, interrogée par Localtis. Le Parlement a également ajouté que ces plans "sont poursuivis conformément à l'accord de Paris".

Les éco-programmes du pilier I validés

Alors que la nouvelle PAC entend contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation de l'environnement – en renforçant notamment la conditionnalité –, les Vingt-sept se sont finalement accordés sur le caractère obligatoire des programmes écologiques ("éco-régimes" ou "éco-programmes", plus connues dans leur version anglaise d'eco-schemes), l'une des principales innovations de la réforme. Le dispositif prévoit une aide complémentaire aux agriculteurs qui mettent en œuvre des programmes volontaires pour le climat et l'environnement allant au-delà des exigences réglementaires. Une mesure à laquelle les États de l'Est étaient défavorables, redoutant la perte de fonds. Pour répondre à cette crainte, le Conseil s'est prononcé pour une période transitoire de deux ans afin de permettre aux acteurs de se familiariser avec les nouvelles règles. Plus encore, les Vingt-sept se sont accordés pour que ces programmes, qui viennent en sus des "engagements agroenvironnementaux et climatiques" du second pilier, représentent 20% des paiements directs. Si la Commission n'avait pas fixé de minimum, elle s'était prononcée en mai dernier en faveur d'une telle mesure "à condition que le niveau d'ambition ne soit pas limité". Restera toutefois à trouver un compromis avec le Parlement, qui a décidé, lui, d'un taux de 30%, rejoignant ici la position du Comité européen des régions.

Verdissement du Feader

Le Parlement entend de son côté également renforcer le verdissement du pilier II, en portant à au moins 35% (contre 30% dans la proposition de la Commission, rejointe ici par le Conseil) la part du Feader au plan stratégique relevant de la PAC réservée aux interventions liées à l'environnement et au climat. Il a en outre décidé que non seulement le "Feader ne devrait pas soutenir des investissements susceptibles de porter préjudice à l'environnement" (version de la Commission), mais encore "devrait soutenir prioritairement les investissements générant des bénéfices à la fois économique et environnementaux, ainsi que ne pas soutenir les investissements susceptibles de porter préjudice à l'environnement ou incompatibles avec les objectifs en matière de climat, d'environnement, de bien-être animal et de biodiversité". À titre d'exemple, seraient ainsi interdits de soutien les agriculteurs dont les activités comprennent l'élevage de taureaux destinés à la tauromachie.

Pour autant, ce "verdissement" de la PAC est jugé notoirement insuffisant par les associations de défense de l'environnement. Le collectif "**Pour une autre PAC**" a ainsi dénoncé "l'absence d'une remise en cause de la logique de la PAC", ne relevant que "des améliorations à la marge" mais parfois "contradictoires" (visant ici plus particulièrement le compromis, parfois bancal, du Parlement). Un jugement au contraire réfuté sans surprise par le Copa Cogeca, principale organisation d'agriculteurs européens, qui s'inscrit en faux contre une PAC qui serait "synonyme d'écoblanchiment", mais salue "une décision responsable" du Parlement, dénonçant par ailleurs les "fausses informations", "pressions" et "intimidations".

Transferts entre les piliers

Autre sujet qui nécessitera conciliation, même si sans doute moins passionnel que le précédent (en tout cas moins grand public), celui de la possibilité de transférer des fonds entre paiements directs et dotations Feader. La Commission proposait 15% dans un sens ou dans l'autre. Un taux que les Vingt-sept ont porté à 25% (voire 30% pour les transferts Feader vers les paiements directs dans 12 pays, dont ne fait pas partie la France) alors que le Parlement l'a au contraire revu à la baisse. Ce dernier entend ainsi limiter à 12% le transfert possible de l'enveloppe des paiements directs vers le Feader, en y ajoutant une condition supplémentaire : que les fonds transférés soient utilisés pour des interventions agro-environnementales dont les bénéficiaires sont les agriculteurs. Dans l'autre sens, seuls 5% des fonds Feader 2024-2027 pourraient être transférés vers les paiements directs, et à la condition de ne financer que des éco-programmes. Le Comité européen des régions s'était, lui, opposé à tout transfert du second vers le premier pilier.

Développement rural non agricole

Le Parlement se fait également l'avocat du monde rural non agricole, en ajoutant notamment comme objectif du texte "de favoriser le développement, la création et l'implantation d'entreprises non agricoles". Soulignant les investissements insuffisants dans le haut débit, le Parlement demande notamment aux États membres d'élaborer et de déployer dans le cadre de leur plan stratégique une stratégie relative aux "villages intelligents", ajoutant l'installation de technologies numériques dans les zones rurales au rang des activités pouvant bénéficier de subventions. Le Parlement insiste également sur le rôle clé des femmes "dans le développement et la préservation des zones rurales", et invite à mieux les prendre en compte.

Abonnez-vous à Localtis !

Recevez le détail de notre édition quotidienne ou notre synthèse hebdomadaire sur l'actualité des politiques publiques. Merci de confirmer votre abonnement dans le mail que vous recevrez suite à votre inscription.

Découvrir Localtis

Pour aller plus loin

Voir aussi

CONTEXTE AGRO

briefing AGRO

27.10.2020

Relance + réforme de la PAC + viticulture + PLF 2021 +
betterave + pesticides + sécurité sanitaire + FCD

Relance

FR > Les conditions de distribution des enveloppes agro du Plan de relance 

Réforme de la PAC

UE > La Commission assure que les priorités du pacte vert seront prises en compte dans la future PAC 

... Mais les textes votés à Bruxelles irritent à gauche et chez les ONG – Sans surprise, le vote du Parlement sur les trois textes de la PAC est jugé trop conservateur par les ONG et la frange gauche des parlementaires, parmi lesquels le PS avec Éric Andrieu ou les Verts. Dans un dossier de presse détaillé, le Vert Benoît Biteau ne cache pas sa colère. Via Campesina regrette pour sa part « des mesures insuffisantes », malgré de « bons objectifs ». Même son de cloche chez Ifoam, qui représente l'agriculture bio européenne. « Ces petites avancées pour verdir la PAC ne suffisent pas », explique son président dans un communiqué. Greenpeace souhaite de son côté que la Commission abandonne sa proposition sur les plans stratégiques à la suite de « l'échec du Parlement ». En France, la plateforme « **Pour une autre PAC** » salue les avancées sur la proposition de règlement sur l'OCM, mais regrette un « compromis au rabais » sur les plans stratégiques. L'organisation pointe également des contradictions dans les votes.

LA NOUVELLE POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE OUBLIE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE...

 Medias Citoyens Diois  27 Oct 2020  Activité, Climat, Société  agriculture, agriculture biologique, alimentation, Climat  0 commentaires

LA NOUVELLE POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE OUBLIE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Parlement européen a fini de voter vendredi la politique agricole commune (PAC) pour 2021-2027. Le Conseil des États membres a lui aussi rendu sa copie. Ni l'un ni l'autre n'intègrent le changement climatique et la chute de la biodiversité dans ce nouveau cadre.

Green Deal ou *greenwashing* ? Si, en accédant au pouvoir l'an dernier, la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen a placé son mandat, avec le Green Deal (« Pacte vert »), sous le signe de la lutte contre le changement climatique, les discours sont peu suivis d'effets pour l'instant. La politique agricole commune (PAC) votée cette semaine au Parlement européen pour fixer le cadre budgétaire des sept prochaines années est un cas d'école de l'incapacité des cercles de pouvoir européens à s'adapter aux enjeux climatiques et environnementaux du moment.

Quant à la copie rendue mercredi par le Conseil des ministres de l'agriculture, encore moins ambitieuse que celle du Parlement, la nouvelle PAC régresse même sur certains points en matière de redistribution des aides, tandis que davantage de flexibilité est donnée aux États sur les critères environnementaux.

Comme si l'objectif récemment réaffirmé par l'exécutif européen d'une réduction à l'échelle du continent d'« **au moins 55 %** » des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 (par rapport au niveau de 1990) ne concernait pas l'agriculture, alors que celle-ci est responsable, [selon le dernier rapport du GIEC](#), de près d'un quart des émissions dans le monde...

Le texte voté par le Parlement reste en effet dans les rails traditionnels de la PAC, à qui revient plus du tiers du budget de l'UE. Pour 2021-2027, cette gigantesque manne d'argent public devrait peser 387 milliards d'euros, et elle se composera comme avant d'un « 1^{er} pilier » prédominant (aides directes aux exploitations) et d'un modeste « 2^e pilier » (aides ciblées pour le développement rural). Au sein du 1^{er} pilier, les subventions calculées sur la surface, qui poussent à l'agrandissement des exploitations sans les contraindre à des réformes environnementales, restent en outre ultra-majoritaires.

Ce nouveau règlement a été élaboré par la grande coalition du Parlement européen qui rassemble les conservateurs du PPE (Parti populaire européen, auquel appartiennent Les Républicains français), les sociaux-démocrates S&D (où siègent PS, Place publique et Génération's), et les libéraux de Renew (dont fait partie LREM).

Porté par l'Allemand Peter Jahr, lui-même exploitant agricole et large bénéficiaire des aides PAC ([voir notre enquête](#)), et qui en est le rapporteur, le texte est particulièrement soutenu par l'élu macroniste Pascal Canfin, qui préside la commission ENVI (« environnement, santé publique et sécurité alimentaire ») de l'hémicycle. Ce dernier assurait, au cours du débat d'ouverture de la session parlementaire, que la plénière ouvrait la possibilité « *d'améliorer le compromis* ». Même enthousiasme du côté de son compatriote Jérémy Decerle : « *La PAC de demain sera plus verte* », veut croire cet agriculteur lui aussi bénéficiaire de subventions agricoles.

Le son de cloche est toutefois très différent du côté du groupe des Verts européens, qui estime n'avoir pas été correctement associé à l'élaboration du compromis. « *C'est un jour noir pour le climat et la protection de l'environnement* », a avancé l'élu allemand Thomas Waitz, parlant d'« *une occasion ratée pour affronter sérieusement la crise climatique et la crise de la biodiversité* ».

La GUE, la gauche unitaire européenne, est tout aussi opposée à cette nouvelle PAC. *« Les négociateurs de ce Parlement ont déjà décidé de nous envoyer dans le mur, a lancé mardi dans l'hémicycle le député France Insoumise Manuel Bompard. Leurs accords opaques de dernière minute et leurs passages en force s'apprêtent à signer l'arrêt de mort de centaines de milliers d'agriculteurs, de la biodiversité et du climat. »*

L'agriculteur Benoît Biteau, député Verts à l'origine d'un amendement de rejet sur l'ensemble de cette nouvelle PAC, est amer. Il avait donné sa voix à la nouvelle Commission lors de son intronisation, l'année dernière, précisément parce qu'elle se fixait un cap en termes de lutte contre le changement climatique. Et comme ses colistiers, il avait conditionné son vote à une révision du projet de PAC 2021-2027 conçu par la Commission sortante.

Or *« la Commission von der Leyen n'a pas revu la copie et n'a intégré aucun élément du Green Deal »*, dit-il à Mediapart. *« Ceux qui travaillent à base de pesticides et d'engrais de synthèse continueront à toucher autant d'aides directes, rien ne les incitera à diminuer leur usage d'entrants chimiques. »*

De fait, le texte voté par le Parlement vendredi soir découle de la proposition faite par la Commission Juncker, en 2018. Avant, donc, que la Commission von der Leyen ne fixe son objectif climatique. Avant, aussi, que cette même Commission élabore deux feuilles de route pour engager la transition agroécologique et restaurer de la biodiversité sur le continent : en mai dernier, l'exécutif européen lançait les stratégies *« de la ferme à la fourchette »* et *« biodiversité »*... Parmi les cibles de ces feuilles de routes annoncées à grand renfort de communication, on trouve notamment, pour 2030, une réduction de 50 % des pesticides et un total de 25 % des surfaces agricoles cultivées en bio. Rien de tout cela ne se retrouve dans le texte présenté aux parlementaires européens.

Premier sur la liste des propositions à voter, mardi soir, l'amendement de rejet porté par Benoît Biteau et les Verts, avec seulement 166 voix (sur 705) en sa faveur – parmi lesquelles, à contre-courant de leur groupe, celles des socialistes français ainsi que celle de l'élu Renew Pascal Durand – n'est pas passé.

Plus de 1 300 amendements ont ensuite été présentés, jusqu'à vendredi. Les Verts sont revenus à la charge avec plusieurs propositions pour tenter de mettre la PAC en conformité avec les objectifs du Green Deal et ceux de la stratégie biodiversité. Cesser de subventionner les élevages intensifs et la monoculture, par exemple, ou encore fixer un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'origine agricole de 30 % à l'horizon 2027. La plupart ont été rejetés.

La GUE, de son côté, a soumis au vote une proposition de couper les subventions publiques agricoles aux élus et fonctionnaires nationaux ayant *« une responsabilité directe ou indirecte en ce qui concerne la planification, la gestion ou le contrôle de l'attribution des subventions de la PAC »*, ainsi qu'aux membres de leur famille, afin d'éviter tout conflit d'intérêts. Cet amendement n'a recueilli que 206 voix contre 463. Il ne visait pourtant pas les eurodéputés bénéficiaires de ces aides, que nous mettions en évidence [dans notre enquête](#) publiée il y a quelques jours dans Mediapart. Ces derniers ont d'ailleurs tous voté contre l'amendement.

Deux autres amendements pour limiter les dérives de la politique agricole commune en Hongrie et en République Tchèque – où le premier ministre Andrej Babiš a fait fortune dans le secteur agro-industriel (*voir l'article de Ludovic Lamant*) –, venus du camp conservateur, ont eu plus de chance : l'un demande la suspension de toute aide directe au-delà de 500 000 euros, l'autre instaure une procédure pour lutter contre l'accaparement des terres et la pression de structures *« oligarchiques »* ; ils sont tous deux passés, avec respectivement 350 et 571 voix. Sans surprise, les élus du Fidesz, le parti du premier ministre hongrois Viktor Orbán, ont voté à l'unanimité contre – à une abstention près.

Autre avancée symbolique dans cette série d'amendements : une tentative d'instaurer une conditionnalité sociale dans le versement des aides agricoles. Déposé par les socialistes, ce texte est passé à une courte majorité de 350 voix contre 325. Résultat du débat ouvert au printemps par le Covid et la prise de conscience au niveau européen de [l'exploitation à grande échelle de la main-d'œuvre immigrée en agriculture](#), ce texte introduit la suspension des subventions agricoles en cas de non-respect du droit du travail sur la ferme. C'est inédit dans l'histoire de la politique agricole commune qui, comme nous le racontions en juillet dans [cette enquête](#), n'a jamais introduit de critères sociaux dans les systèmes de subventions.

Deux poids lourds de l'agriculture que nous pointions dans notre enquête sur les bénéficiaires de la PAC au Parlement, le Danois Asger Christensen et le Néerlandais Jan Huitema, ont voté contre cet amendement qui a divisé Renew et le PPE mais a recueilli l'unanimité des groupes Verts, GUE, et sociaux-démocrates. Selon nos informations, le grand défenseur à Bruxelles des intérêts agro-industriels, le Copa-Cogeca – depuis peu présidé par Christiane Lambert, par ailleurs à la tête du syndicat français FNSEA –, avait envoyé des consignes de vote précises aux députés, sur chacun des amendements. Sur ce dernier, il avait recommandé de voter « non ».

Tous ces votes n'ont cependant rien de définitif sur la politique agricole qui va régir les sept prochaines années. Dans le long processus d'élaboration des textes européens, le Conseil intervient également, et son poids politique est souvent plus important que le Parlement. Or le Conseil a lui aussi rendu sa copie cette semaine, à l'issue d'une réunion des ministres de l'agriculture des 27 États membres. À partir de ces deux textes et de la proposition initiale de la Commission vont s'engager de nouvelles discussions. C'est ce qu'on appelle le « trilogue », et il devrait durer encore quelques mois. D'ici là, les règles de répartition de l'ancienne PAC restent en vigueur.

DES « ÉCORÉGIMES » AU CAHIER DES CHARGES NON DÉFINI

Quoi qu'il en soit, les orientations dégagées cette semaine donnent déjà le ton. Pour certains élus, la nouvelle PAC est « *pire qu'en 2013* ». C'est le cas notamment sur la partie redistributive : dans la précédente mandature, 2013-2020, les États devaient mettre en place soit un plafonnement des subventions, soit une redistribution des aides au profit des plus petites exploitations (la France avait fait le choix de la deuxième option). Dans la future PAC, en revanche, ni l'une ni l'autre de ces deux mesures ne seront obligatoires. Et le plafonnement reste à un niveau élevé : il a été voté à 100 000 euros, malgré la proposition des Verts de l'abaisser à 60 000 euros.

Autre point qui pourrait attester d'un recul : les « écorégimes ». Ce nouveau programme, censé valoriser des pratiques vertueuses pour l'environnement, vient remplacer les anciennes aides au « verdissement ». En volume, il n'y a pas d'amélioration : le Parlement veut y consacrer 30 % du 1^{er} pilier, soit la même proportion que sous la précédente PAC. Le Conseil limite même la jauge à 20 %.

Mais, surtout, le cahier des charges pour un exploitant agricole, s'il veut décrocher ces aides, n'est pas du tout défini et ne sera pas du tout harmonisé au niveau européen. De l'aveu même du ministère de l'agriculture, que nous avons interrogé sur cette question, les écorégimes seront définis dans « *un cadre national* ». « *Un État membre pourra mettre en œuvre plusieurs écorégimes différents sur des régions différentes. On ne fera pas tous exactement la même chose* », explique le cabinet du ministre, qui voit là « *un marqueur environnemental extrêmement fort* ».

Mais que vont contenir ces écorégimes ? Personne n'est capable de nous l'expliquer précisément. « *Prétendre que c'est une avancée est incroyable !*, proteste l'eurodéputé Benoît Biteau. *C'est seulement le 8 octobre que le commissaire européen à l'agriculture a commencé à parler du contenu de ces écorégimes. Il n'y a rien d'arrêté pour l'instant. Ce n'est que de la com'.* »

Dans le cas de la France, les exigences de ce programme risquent d'être très faibles. Car la position gouvernementale, pour l'instant, est de faire entrer le label HVE (« Haute valeur environnementale ») dans les critères d'attribution des écorégimes – un label qui laisse passer nombre de pratiques incohérentes d'un point de vue écologique.

D'après Aurélie Catallo, coordinatrice de « [Plateforme pour une autre PAC](#) » qui regroupe diverses associations, ONG et syndicats, une telle décision empêcherait toute avancée environnementale : « *Cela peut aboutir, par exemple, à rémunérer des prairies nourries d'engrais. L'idée, au fond, c'est que tous les paysans puissent être éligibles à ces nouvelles aides. Si cela se confirme, c'est du greenwashing.* » Autres exemples : une ferme intégralement en serres chauffées avec de l'énergie non renouvelable peut obtenir le label HVE, tout comme une exploitation qui utilise des substances cancérigènes. L'« agriculture de précision » (techniques numériques, robotisation, surveillance par drones...) ou les compensations d'émissions de carbone par l'absorption dans les sols pourraient également être financées par ces futurs « écorégimes ». Alors qu'il ne s'agit pas de méthodes réduisant directement les émissions de CO₂.

Au lieu de cela, « [Plateforme pour une autre PAC](#) » propose [quatre types de services environnementaux et deux mesures de bien-être animal](#) pour avoir droit à ces écorégimes, le but étant de réduire drastiquement l'utilisation de produits phytosanitaires et non de multiplier le nombre de fermes labellisées.

En dépit de ces flous et des possibles incohérences, le cabinet du ministère de l'agriculture se réjouissait au lendemain de la réunion des ministres des « vingt-sept ». « *Ces écorégimes obligatoires à 20 %, c'est un très très beau succès pour la France* », nous dit-on. Comprendre : obligatoire pour les États membres, facultatif pour les agriculteurs. Car dans cette PAC comme dans la précédente, rien n'obligera les exploitants à se tourner vers des méthodes de production plus écologiques. Succès par ailleurs tout relatif quand on réalise qu'au sein du Conseil européen, la position de départ de la France était un volume de 30 % du 1^{er} pilier pour les écorégimes...

En outre, pendant les années de mise en place de ce nouveau programme (2023-2024), les budgets non utilisés au titre des écorégimes pourront basculer vers d'autres enveloppes, et certains États, comme l'Autriche et la Finlande, ont d'ores et déjà obtenu des dérogations avec des pourcentages moindres. A peine annoncée, la nouvelle PAC apparaît déjà fort détricotée par les intérêts corporatistes et nationaux.

Amélie Poinssot avec [Mediapart](#)



Politique agricole commune



© Tarik GOK - stock.adobe.com

Les bases de la future Politique agricole commune (Pac) ont été posées la semaine dernière à Bruxelles, par les États membres et le Parlement européen. Les soutiens aux agriculteurs sont « verdis » mais la transition environnementale s'avère très insuffisante.

Et de trois ! Le Parlement européen a voté sa proposition de réforme de la Politique agricole commune (Pac) vendredi 23 octobre, à l'issue d'une semaine très agricole. Trois jours plus tôt, c'était le Conseil des ministres de l'Agriculture des 27 États membres qui s'accordait laborieusement sur un accord, lui-même basé sur les propositions de la Commission européenne.

Place désormais au trilogue entre ces trois institutions, pour négocier un compromis entre leurs versions pour le printemps 2021. Au cours des prochains mois, les tractations coutumières sur les chiffres et pourcentages du texte final iront bon train, accompagnées des pressions des lobbies agro-industriels ou environnementalistes. Mais l'architecture générale de la prochaine Pac, qui régira notre agriculture et plus largement notre modèle alimentaire de 2023 à 2030 (1), est posée. Et elle est décevante pour les défenseurs de l'environnement et d'une alimentation saine.

Opposition persistante entre productivité et environnement

Comme lors des réformes précédentes, les tenants d'une agriculture intensive (défendue en France par la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) se sont opposés aux défenseurs d'une production plus écologique et moins industrielle (défendue par l'UFC-Que Choisir, aux côtés de la plateforme Pour une autre Pac, à laquelle appartient la Confédération paysanne) – cette fracture se calque à peu près sur les divergences politiques droite/gauche-verts. Si tous les acteurs reconnaissent que la transition environnementale est nécessaire et qu'il faut l'accompagner, ils divergent sur son ampleur et les moyens à lui consacrer, et sur le juste équilibre entre économie et environnement. Quelle vision s'est imposée cette fois-ci ? Les parlementaires et une partie du monde agricole se félicitent d'un texte équilibré, mais les ONG et les écologistes estiment que le virage vers une agriculture plus résiliente et respectueuse de l'environnement a été raté.

Les divergences sur quelques mesures emblématiques de la future Pac l'illustrent. Les aides aux agriculteurs sont désormais conditionnées à de bonnes pratiques agricoles, mais ces dernières sont peu exigeantes. De nouvelles primes destinées aux agriculteurs appliquant des mesures plus contraignantes (sur la base du volontariat), appelées « écoprogrammes », seront instaurées, mais reste à arbitrer la part du budget qui leur sera consacré : 20, 30 ou 50 % des aides directes selon les propositions, la fourchette est large. Les « infrastructures agroécologiques » (haies, arbres et autres plantations favorables à la biodiversité) sont vues comme des éléments à ajouter de-ci de-là en bords de quelques champs, et non comme un aménagement fondamental pour la biodiversité, avec une cohérence territoriale.

Restent aussi en suspens plusieurs points destinés à favoriser le développement rural (dont au moins 35 % du budget doit être consacré au climat et à la biodiversité) et les petites fermes. Ainsi, le plafonnement des aides à 100 000 € par exploitation, instauré pour éviter l'accaparement des soutiens par d'immenses structures (surtout dans l'ancien bloc de l'Est), doit-il rester facultatif et au bon vouloir des États membres ? De même, les modalités d'attribution des aides (basées sur les montants historiquement versés, en fonction du nombre d'hectares) n'ont pas été remises en

question, alors que l'UFC-Que Choisir et la plateforme Pour une autre Pac plaident pour un versement prenant en compte les emplois créés.

L'UFC-Que Choisir avait exhorté à mieux prendre en compte les demandes sociétales relatives à la qualité nutritionnelle et sanitaire de notre alimentation, et à la préservation de l'environnement et des territoires ruraux. À cette fin, l'association soutenait un budget important pour la Pac, à condition qu'elle soit clairement réorientée vers l'agroécologie et autres bonnes pratiques agricoles, les productions sous signe de qualité et le développement des territoires ruraux.

Le Green Deal passe à la trappe

Mais le Grand Soir vert n'a pas eu lieu, et la Pac reste une politique globalement productiviste, même si elle prend davantage en compte des enjeux environnementaux. Les négociations, entamées il y a deux ans, n'ont pas tenu compte du Green Deal dévoilé en grande pompe par la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, en juin dernier. Ce projet de développement de l'Union européenne (UE) contient pourtant un ambitieux volet sur l'agriculture et la biodiversité. Intitulé « De la fourche à la fourchette », il a pour objectifs de développer le bio (à hauteur de 25 % des surfaces cultivées), de réduire de moitié l'usage des pesticides sur les cultures et des antibiotiques sur les animaux, ou encore de baisser de 20 % l'utilisation des engrais d'ici 2030. Ces mesures ne figurent pas dans la réforme de la Pac... À cette aune, le Green Deal pourrait bien n'être que du greenwashing.

Les grandes étapes de la Pac

La Pac est l'une des politiques fondatrices de l'UE et la principale commune à tous les États membres. À ce titre, elle constitue son premier poste de dépenses, plus du tiers du budget européen lui étant consacré (58 milliards d'euros en 2020). Elle est renégociée tous les 5 à 7 ans.

Création en 1962

La Pac a pour mission d'apporter l'autosuffisance alimentaire à une Europe appauvrie par la guerre, en soutenant les exploitations européennes et en protégeant le marché commun des importations à bas prix. Avec efficacité : dès les années 1980, certaines filières, comme le lait, sont en surproduction, plombant le budget agricole. Pour y remédier, des quotas de production sont parfois instaurés.

Réforme de 1992

La Pac se base sur des aides directes aux agriculteurs pour leur assurer un revenu minimal, attribuées à l'hectare ou à la tête de bétail (1^{er} pilier). Certains soutiens, comme les subventions à l'exportation, sont supprimés pour se conformer aux exigences de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Cette réforme acte un tournant libéral et une ouverture à la concurrence mondiale.

Réforme « Agenda 2000 »

Introduction du 2^e pilier de la Pac portant sur le développement rural, qui concerne 30 % du budget total.

Réforme de 2014

Renforcement des mesures du 2^e pilier (agroécologie, climat, agriculture biologique, zones Natura 2000...). En parallèle, la libéralisation du secteur agricole entamée en 1992 se poursuit.

Encore quelques jours pour participer au débat

Si vous souhaitez participer au débat sur les grands enjeux de la Pac, vous avez jusqu'au samedi 31 octobre : la Commission nationale du débat public, une structure publique, organise une consultation et des réunions de concertation avec les citoyens, dans le cadre du grand débat sur l'agriculture ImPACtons. Voir le site <https://impactons.debatpublic.fr>.

(1) Initialement prévu pour 2021-2027, le budget concernera la période 2023-2030, du fait de retard dans les négociations.

Une réforme de la Politique Agricole Commune qui manque d'ambition



En ce moment

Posté le 28 octobre 2020 par Matthieu Combe dans Environnement

Le Parlement européen a voté vendredi dernier un texte encadrant la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) qui entrera en vigueur en 2023. Si quelques avancées sont à noter, l'ambition manque pour changer complètement de modèle agricole.

« *Nous ne pensons pas avoir un constat aussi négatif en fin de semaine dernière, regrette Mathieu Courgeau, président de « **Pour une autre PAC** ». Le texte sera sans doute un peu meilleur que l'ancienne PAC, mais n'est pas du tout suffisant pour relever les défis de la décennie à venir à la fois sur les paysans, l'environnement et le climat* ». L'association qui fédère 43 organisations issues du monde paysan, des citoyens-consommateurs, des organisations de solidarité internationale, de protection de l'environnement et du bien-être animal, regrette que le Parlement européen ne se montre pas plus ambitieux.

Un budget plus vert ou un manque d'ambition ?

Le budget de la Politique Agricole Commune se répartit de façon inégale entre ses deux piliers. Les aides découplées de la production agricole, liées à taille des surfaces cultivées, ainsi que les aides couplées à la production, principalement pour l'élevage laitier, accaparent 70 % du budget. Elles constituent les aides directes, associées au premier pilier de la PAC, pour soutenir les marchés et les revenus des agriculteurs. Les 30 % restant concernent les aides du deuxième pilier, à savoir les aides liées au développement rural et à l'environnement. Il s'agit des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), des mesures d'aides à l'agriculture bio, des aides à l'investissement et à l'installation de jeunes agriculteurs et de l'indemnité compensatoire d'handicap naturel (ICHN).

Avec le texte voté par le Parlement, les subventions distribuées aux agriculteurs continueront d'être principalement déterminées par le nombre de surfaces cultivées et concernent avant tout le premier pilier de la PAC. Mais un nouvel outil intéressant entre en jeu pour accompagner la transition écologique : les « écorégimes ». Par ces écorégimes, les États membres s'engagent à transférer au moins 20 % de l'enveloppe accordée précédemment au titre du premier pilier à des programmes ayant un bénéfice environnemental, dans le deuxième pilier. Les organisations membres de « **Pour une autre PAC** » demandaient de transférer 40 % de cette enveloppe. « *Nous aurions aimé avoir un calendrier de diminution des aides directes données à la surface sur les 5 ans à venir, partage Mathieu Courgeau. Nous aurions aimé que cet argent soit redirigé vers la transition agroécologique, que l'on ait un accompagnement beaucoup plus fort de toutes les fermes pour les inciter à changer leurs pratiques et que l'on soutienne vraiment les petites et moyennes fermes.* »

Des plans stratégiques nationaux pour décliner la PAC

Chaque État membre doit désormais élaborer son plan stratégique national (PSN). Il s'agit de la déclinaison nationale que chaque pays entend faire des mesures de la PAC. Les eurodéputés ont



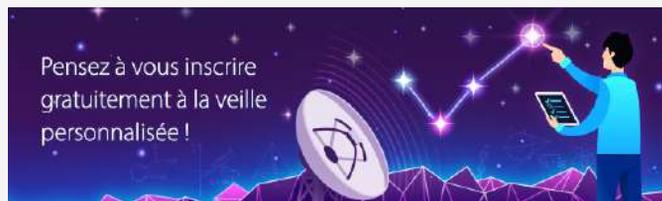
voté un amendement pour que ce PSN soit conforme au Pacte Vert européen. L'ambition finale de la PAC dépendra beaucoup de chaque État membre et du montant des subventions transférées du premier au second pilier. « *Actuellement, il n'y a pas de cap clair qui est donné*, juge Mathieu Courgeau. *Le risque est qu'il y ait 27 PAC différentes, avec des pays qui sont sur un marché commun.* »

Le texte sera discuté désormais en trilogue, entre Commission, Parlement et Conseil européen. En parallèle, les États membres doivent élaborer leur plan stratégique national (PSN). En attendant, les ONG entendent mener campagne pour un texte plus ambitieux. « *L'une de nos revendications principales est que l'argent de la PAC aille vers ce qui compte : les actifs paysans, l'emploi et la transition agroécologique* », prévient Mathieu Courgeau.

Chaque PAC a échoué à définir un plafonnement des aides et cette question continue de faire débat. En juin 2018, la Commission européenne proposait d'avoir une dégressivité des aides directes liées au premier pilier, à partir de 60 000 euros, avec un plafond à 100 000 euros.

Mathieu Courgeau résume ainsi la question : « *Les ministres de l'agriculture européens sont d'accord sur ces chiffres mais rendent ce dispositif facultatif. Les eurodéputés veulent le rendre obligatoire. Le trilogue donnera le fin mot de l'histoire. Nous demandions un plafonnement de l'ensemble des aides à 50 000 euros. Nous avons conscience que la bataille est perdue d'avance sur ce point.* »

Posté le 28 octobre 2020 par Matthieu Combe



L'Actu en Continu des 28 et 29 octobre 2020

28 OCT. 2020 | PAR COLLECTIF L'ACTU EN CONTINU | BLOG : LE BLOG DE COLLECTIF L'ACTU EN CONTINU

Comme un air d'effondrement économique, climatique, social, biologique. Le covid cachait un séisme. Vue imprenable sur un feu d'artifice tantôt prometteur ,tantôt meurtrier, dans le tic tac assourdissant du climat en furie. La presse entre corne de brume et SOS en morse. La voici.

28 & 29 OCTOBRE 2020

ECONOMIE

MONDIALE

Politique agricole commune : le collectif "Pour une autre PAC" "très déçu" par le vote des eurodéputés - [linfodurable](#)

TROP OU PAS ASSEZ VERTE, L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DES DISCUSSIONS SUR LA PAC

LES DERNIERS JOURS ONT ÉTÉ LE THÉÂTRE D'UNE ACTUALITÉ CHARGÉE EN CE QUI CONCERNE LA PROCHAINE POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE. LE CONSEIL ET LE PARLEMENT EUROPÉENS ONT FINALISÉ LEUR POSITION RESPECTIVE ET VONT DÉSORMAIS NÉGOCIER AVEC LA COMMISSION POUR DÉFINIR LE TEXTE DE LA PAC 2021-2027. L'AMBITION ENVIRONNEMENTALE DE CETTE DERNIÈRE SERA AU CŒUR DES DISCUSSIONS. EXPLICATIONS.

Bien qu'en baisse depuis plusieurs programmations, les moyens alloués à la Politique agricole commune représente plus du tiers (34,5 % en 2020) du budget européen global. La Pac est actualisée tous les sept ans. La programmation en place est censée se terminer le 31 décembre prochain, mais les négociations pour la période 2021-2027 ont pris du retard. Un décalage de deux ans est désormais prévu. Plus de deux ans après la première proposition de la Commission européenne, en 2018, le Conseil réunissant les 27 ministres de l'Agriculture de l'UE a finalisé sa position, le 21 octobre. Deux journées et une nuit de négociations auront été nécessaires. Parmi les points forts de l'accord, un écorégime (écoscheme en anglais) obligatoire, représentant au moins 20 % des aides directes, et conditionné à la mise en œuvre de pratiques environnementales ou de bien-être animal. Le ministre de l'Agriculture français, Julien Denormandie, qui a poussé cette mesure, a salué un accord pouvant déboucher sur « une Pac plus verte mais surtout plus juste ».



DES TEXTES PAS ASSEZ AMBITIEUX POUR LES ONG

Deux jours après le Conseil, le Parlement a lui aussi adopté un compromis construit par les groupes de la majorité, après plusieurs jours de vote. Ces derniers se sont prononcés pour des écorégimes alimentés par 30 % des aides directes (premier pilier) et le fléchage de 35 % du budget du développement rural (second pilier) à des mesures environnementales et climatiques. Si ce compromis est aussi présenté comme une avancée vers une Pac plus écologique, de nombreux eurodéputés ont, au contraire, dénoncé le manque d'ambition en la matière du texte. 38 % des députés européens ont ainsi voté pour une motion de rejet du compromis ou se sont abstenus. La plateforme « Pour une autre Pac » regrette ainsi un « compromis au rabais ». L'organisation déplore que le Parlement ne se soit pas prononcé pour une attribution des aides par actifs, et non plus par hectares, essentielle selon elle à un vrai changement de paradigme.



L'ÉPREUVE DES TRILOGUES ENCORE À PASSER

Rien n'est cependant encore fait. La Commission, le Conseil et le Parlement doivent encore discuter ensemble, lors des trilogues. Objectif : être d'accord sur la version finale de la prochaine Pac. Les pays de l'Est, moins favorables à un verdissement trop prononcé de la Pac, ont affiché leur réticences au dispositif d'écoringimes, affirmant ne pas recevoir assez d'aides pour le mettre en place. L'ambition climatique de la prochaine programmation sera sans nul doute au cœur des négociations.



CETTE PAC AUSSI VERTE que l'herbe des cimetières

FABRICE NICOLINO

Est-ce que cela finira un jour ? Non. Le 23 octobre, le Parlement européen a voté le texte d'une nouvelle politique agricole commune (PAC), qui s'étendra jusqu'en 2027. La somme mobilisée représente au total 387 milliards d'euros, dont 58,12 milliards pour la seule année 2020, soit 34,5 % du budget général de l'Union européenne. Énorme ? On est d'accord.

Non, *Charlie* n'a pas lu les centaines de pages du document, rédigées dans une langue que seuls ses rédacteurs connaissent. En tout cas, le ministre français de l'Agriculture, Julien Denormandie, applaudit le vote et parle d'une « *PAC plus verte, mais surtout plus juste* ». Nos amis du mouvement Pour une autre PAC (pouruneautrepac.eu) parlent à propos du texte voté d'un « *absurde fourre-tout* », mêlant une poignée d'amendements apparemment positifs et un texte profus qui les noie et les contredit. On maintient le cap d'une agriculture industrielle, favorable aux grandes surfaces et à l'exportation, qui se contrefout des équilibres naturels.

**On maintient
le cap d'une
agriculture
industrielle**

Rappelons où en est l'agriculture française. Deux cents fermes disparaissent chaque semaine, un tiers des paysans en activité vont prendre leur retraite dans les toutes prochaines années, un quart sont sous le seuil de pauvreté. Les insectes et les oiseaux disparaissent à des rythmes jamais observés, principalement à cause des pesticides, dont la consommation a augmenté d'au moins 20 % dans le même temps qu'on prétendait en diminuer l'usage. L'élevage concentrationnaire transforme des millions d'animaux en bagnards.

Compte tenu du rapport de force en Europe, cela n'est pas près de changer. Ne serait-il pas temps de penser à d'autres stratégies ? Qui sait, fût-ce de loin, ce dossier constate combien les mots eux-mêmes sont piégés. Les opposants français à cette politique – comme les valeureux de la Confédération paysanne – ne cessent de parler depuis plus de vingt ans de la nécessité d'une PAC plus « verte », mot fétiche facilement détourné par tous les Denormandie européens. Rien n'est simple, mais n'est-il pas temps d'un débat sur le débat ? **F. N.**